Le No 1 de la finance et de l'économie au Québec

LES AFFAIRES

Montréal, semaine du 17 au 23 septembre 1988 Vol. LX Nº 37 112 pages **1,25$**

TRUST PRET ET REVENU
PRÊT HYPOTHÉCAIRE
11½%
1 AN
"FINANCEMENT POSSIBLE JUSQU'À 90%"
Montréal - Québec - Ste-Foy
Rouyn-Noranda - Chicoutimi
Ottawa - Trois-Rivières

Les Trois Arches
RESTAURANT FRANÇAIS

"SALONS PRIVÉS"
RÉSERVATIONS 683-8200
11131, boul. Gouin ouest
Pierrefonds

ABRIS FISCAUX
LA RÉFORME ANNULE PLUSIEURS AVANTAGES

Les pertes nettes cumulatives sur placement annulent ou réduisent l'impact de plusieurs déductions fiscales, dont les accréditives et les commandites immobilières et agricoles

pp. 2 à 5

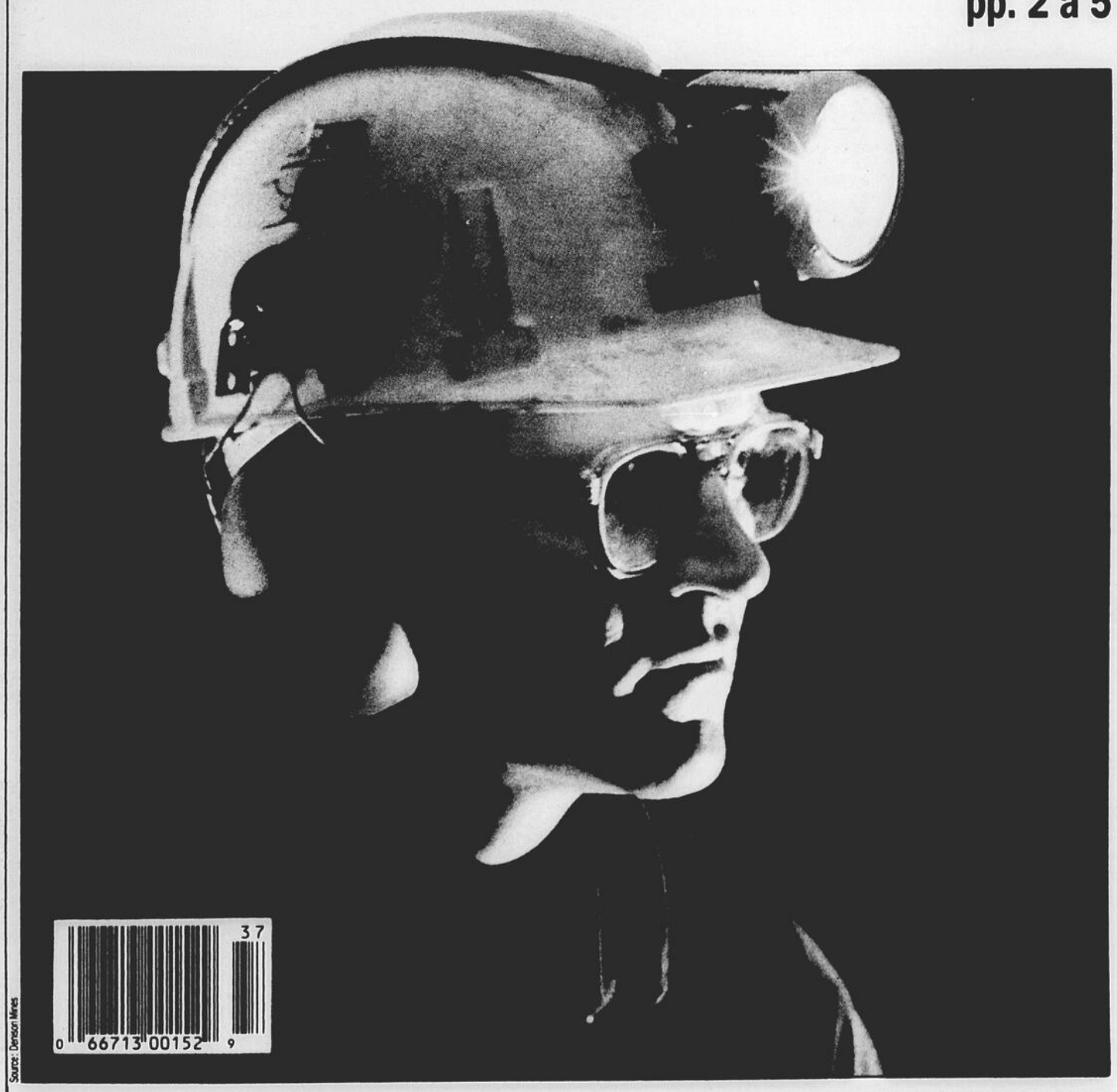

Source: Denison Mines

Source: Bell Helicopter

BELL HELICOPTER: UN CONTRAT DU FÉDÉRAL CRÉERAIT 500 EMPLOIS

Si Bell construit les 10 hélicoptères de la garde côtière, elle promet d'importantes retombées à Mirabel *pp. 28-29*

Source: CSI

EMPLOIS: LES CHANCES DE PROMOTION D'ABORD

La recherche de promotion et d'avancement est la cause première de la mobilité des cols blanc *p. 22*

L'ACTUALITÉ

La situation financière du Devoir, de l'aveu même de son directeur Benoit Lauzière, est « dramatique et extrêmement fragile » *p. 7*

EN VEDETTE CETTE SEMAINE: CANASSURANCE CRÉÉE EN 59

en collaboration avec la

CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC

60e anniversaire LES AFFAIRES

p. 27

37
0 66713 00152 9

Les pertes nettes cumulatives sur placement (PNCP) annulent l'effet des déductions

Abris fiscaux: les PNCP sont un piège

Plusieurs Canadiens vont se faire prendre au piège. Ils achèteront cet automne des déductions fiscales dont les économies d'impôt réalisées s'annuleront dans deux, trois, quatre ans et plus.

Faire un investissement de plusieurs milliers de dollars, prendre des risques souvent importants pour se retrouver au point de départ, deux, trois ou cinq ans plus tard, voilà ce que risque d'être l'histoire de bien des Québécois sur le plan des abris fiscaux.

Les courtiers en valeurs mobilières — qui sont assoiffés d'argent par les temps qui courent — offrent à l'investisseur une multitude d'abris fiscaux. Or, si on se fonde sur l'expérience du premier semestre 1988, beaucoup d'entre eux étaleront le rendement net que procure un tel investissement sans tenir compte d'un facteur majeur: les fameuses pertes nettes cumulatives sur placement (PNCP).

Selon ce nouveau concept fiscal, tout contribuable susceptible de réaliser un gain en capital devra maintenir à jour un compte de ses PNCP. Il devra comptabiliser dans ce compte à chaque année les dépenses d'investissement et plusieurs déductions fiscales utilisées pour réduire son revenu imposable d'une année donnée.

Par exemple, ce compte totalisera chaque année les pertes d'exploitation d'un immeuble ou d'une entreprise, les frais d'intérêt pour gagner des revenus de placement, au moins 50% des déductions provenant des actions accréditives, les dépenses de distribution des films, les pertes agricoles, etc.

La somme de ces dépenses fiscales pourra être réduite des revenus de placement de l'année. Ces revenus de placement sont par définition les revenus d'intérêt, les revenus de dividende et les autres revenus tirés d'un bien, mais non de la vente du bien. Le gain en capital est en effet exclu de la définition de revenu de placement.

Le solde net, s'il est positif — c'est-à-dire si les dépenses fiscales sont plus élevées que les revenus de placement — sera inscrit au compte PNCP. Ce solde sera cumulatif d'année en année pour la vie entière.

L'année où le contribuable réalisera un gain en capital, ce solde accumulé devra être utilisé pour réduire d'autant l'exemption à laquelle il aurait normalement droit pour réduire la portion imposable de son gain en capital. L'exemption cumulative de gains en capital se limite à 100 000$ à vie.

Résultat: le gain en capital réalisé au cours d'une

→

La création de revenus de placement n'est pas une solution

Certains spécialistes conseillent de maintenir le solde du compte PNCP à zéro en créant des revenus de placement pour un montant équivalent aux déductions fiscales prises une année donnée. Un contribuable se trouve ainsi à profiter pleinement de ses économies d'impôt.

C'est faux. Les revenus de placement sont eux aussi imposables. C'est changer le mal de place que de créer ces revenus de placement. Au lieu d'être imposé sur le gain en capital futur, le contribuable le sera directement sur vos revenus de placement annuels.

S'il s'agit de revenus d'intérêt, soit la forme de revenus la plus imposée avec votre salaire, l'économie nette pour la période de cinq ans se solde à zéro, selon l'exemple au texte principal. Ce résultat apparaît à la dernière colonne du tableau ci-bas. Dans le cas du revenu de dividende qui est moins imposé que le revenu d'intérêt, le gain net sera positif, mais insignifiant pour la période.

Cela signifie-t-il que le contribuable devra s'abstenir d'investir dans les abris fiscaux? Non. La majorité des contribuables devront cependant choisir ceux sur lesquels les PNCP ont peu ou pas d'impact.

ÉCONOMIE NETTE D'IMPÔT GÉNÉRÉE PAR DIFFÉRENTS ABRIS FISCAUX EN TENANT COMPTE DE L'EFFET DES PNCP [2 9]

	Revenus de placement annuels[11]	Déductions fiscales annuelles	Pertes nettes cumulatives sur placements	PNCP accumulée sur 5 ans	Portion du gain de capital de 50 000$ imposable[10]	Impôt à payer sur un gain de capital de 50 000$ dans 5 ans	Économies d'impôt réalisées sur 5 ans avec les déductions fiscales[1]	Impôt accumulé sur revenus de placement	Économies nettes d'impôt pour la période	Ratio économie nette/investissement sans effet des PNCP	Ratio économie nette/investissement en tenant compte des PNCP	Ratio économie nette/investissement avec revenu de placement et PNCP
REER	0	1 000	0	0	0	0	2 597	0	2 597	51,9 %	51,9 %	51,9 %
Film 1[3]	0	1 000	0	0	0	0	2 597	0	2 597	51,9 %	51,9 %	51,9 %
Film 2[4]	0	1 000	300	1 500	1 500	705	2 597	0	1 892	51,9 %	37,8 %	0,0 %
Film 3[5]	0	1 347	404	2 021	2 021	950	3 499	0	2 549	70,0 %	51,0 %	0,0 %
Film 4[6]	0	1 261	0	0	0	0	3 274	0	3 274	65,5 %	65,5 %	65,5 %
Film 5[7]	0	300	300	1 500	1 500	705	779	0	74	15,5 %	1,5 %	0,0 %
Film 6[8]	0	1 012	145	727	727	342	2 628	0	2 287	52,6 %	45,7 %	0,0 %
Accrédit.	0	1 333	667	3 333	3 333	1 566	3 462	0	1 896	69,2 %	37,9 %	0,0 %
Accrédit.(b)	0	1 266	733	3 666	3 666	1 723	3 289	0	1 566	65,8 %	31,3 %	27,7 %
REA	0	521	0	0	0	0	1 354	0	1 354	27,1 %	27,1 %	27,1 %
REA + R&D	0	521	0	0	0	0	2 708	0	2 708	54,2 %	54,2 %	54,2 %
Soc. en com. agricole, immobilière et frais d'intérêt	0	1 000	1 000	5 000	5 000	2 350	2 597	0	247	51,9 %	4,9 %	0,0 %

Hypothèses: 1) On suppose que les économies d'impôt sont réinvesties au taux annuel composé de 5 % après impôt.
2) La période d'analyse est de cinq ans. On suppose que le contribuable investit à chaque année un montant de 1 000$ dans un abri fiscal donné. À la cinquième année, il réalise un gain de capital de 50 000$ sur la vente d'un immeuble.
3) Film 1: film canadien dont les droits ont été acquis en 1987 et dont seuls les frais de production sont financés. Ce type de financement accorde des déductions correspondant à 100 % du montant investi au fédéral et au provincial.
4) Film 2: même chose que pour film 1 sauf que l'on finance aussi les frais de distribution. Ces frais représentent 30 % du total du financement et sont comptabilisés à 100 % dans le compte PNCP.
5) Film 3: film québécois dont les droits ont été acquis en 1987 et dont le financement sert aux frais de production et de distribution. Les frais de distribution correspondent à 30 % du financement total et sont comptabilisés à 100 % dans le compte PNCP. Les déductions accordées avec ce type de film correspondent à 100 % au fédéral et 150 % au provincial du montant investi.
6) Film 4: même chose que pour film 3 sauf que les frais de distribution sont exclus.
7) Film 5: film canadien dont les droits sont acquis en 1988. Les déductions accordées pour un tel film sont de 30 % du montant investi, au fédéral comme au provincial.
8) Film 6: film québécois dont les droits sont acquis en 1988. Ce genre de film donne des déductions de 30 % au fédéral et de 166 ⅔ % au provincial du montant investi. Seule la déduction de 30 % au fédéral est comptabilisée dans le compte PNCP.
9) Le taux marginal d'impôt combiné est de 47 %.
10) La portion imposable correspond à 75 % du gain de capital réalisé dans cinq ans.
11) On présume que le contribuable n'a aucun revenu de placement permettant d'annuler les PNCP.
12) Cette colonne donne l'économie nette d'impôt en effectuant tous les calculs des colonnes précédentes, mais en supposant que le contribuable génère des revenus de placement lui permettant de neutraliser les PNCP.
13) Société en commandite agricole: les premiers 2 500$ de pertes agricoles sont déductibles à 100 % au fédéral et au provincial.

Tableau: LES AFFAIRES

LES COMPAGNIES DONT ON PARLE

AES Data 17
Agromex 38
Air Canada 55
Alcan 66
Asbury Graphite Mills 42
Aur 41
Avcorp 43
Bachelor 42
B. de Commerce 44-45
Ba. de Montréal 44-45
B. de N.-Écosse 44-45
B. Laurentienne 44-45
B. Nationale 44-45
B. Royale 44-45
B. T.-Dominion 44-45
Baronet Inc. 34
Bell Helicopter 28-29
BNC 56
Bois Francs Lavallée 34
Bois Francs Sylvex .. 34
CAE 43
Cambior 42, 56
Casa (Corp. fin.) .12-13
Champlain (Gr.) 37
Chase Manhattan 41
Coleraine 41
Cie Fin.de Suez 15
Conterm 23
Crownx 48-49
Cycles Marinoni 25
D.A.D. 25
Dév. Hydromega 34
Disnat 62
Drexel Burnham 15
Echo Bay 48-49
Fabricycle 25
Falconbridge 40
Fonds européen 65
Golden Knight 41
Gordex 41
Granit Moreau 34
GTC (Gr.) 67
Hydro-Québec 34
Inco 41
Jean Coutu 66
Journey's End 43
Kerr Addison 41
Lambert Int. 53, 56
La Presse 7
Le Devoir 7
Les ass. Marie Selick 22
Lévesque, Beaubien . 56
Ligneris 42
Logibec 56
MacMillan Energy 41
Mavtech 56
MBB 28-29
Messeguay 40
Micom 17
Minnova 40
Muscocho 41
Nesbitt Thomson 39
Noranda 42
Normick Perron 43
Novéder 41
Oasis 40
Peat Marwick 24
Philips 17
Pratt & Whitney . 28-29
Procycle 25
Prod. naut. Altra 34
Quebecor 7
Rambo 41
Resentel 25
Restauration Total ... 56
Sanivan 56
Shasper 63
Sears Canada 47
Séc. gén. Belgique .. 15
SNC 43
Stratmin 42
Synthedata 18-19
Syst.Voix et Données 17
SystémOID 24
Tee-Comm 51
Towers Perrin 22
UAP 47
Varity Corp. 67
Vêt. Louis Garneau .. 25
Villégiature Concept 74
Western Québec 40
Zerotime 24

SOMMAIRE

Affaires et la loi 36
Analysez avant d'acheter .. 43
Ass. des actionnaires 67
Bourses ..... 56 à 63
Carrières 20
Dividendes 67
Éditorial 6
Émissions en cours 47
Fiscalité 32-33
Gagnants et perdants 56
Immeuble ..... 68 à 75
Investissements 34
Mines et métaux ..... 40 à 42
Monde du travail 30
Pouls de l'économie 14-15
Ress. humaines 21, 22
Résultats financiers 67
Revue des marchés 55
Taux d'intérêt 54
Votre impôt 52

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement nº 0923

fiscales

sournois pour les contribuables

année ultérieure à celles où des pertes fiscales ont été réalisées sera imposé en tout ou en partie si le solde du compte PNCP est positif.

Les seuls investisseurs qui ne sont pas touchés par les PNCP sont ceux qui ont déjà utilisé la totalité de leur exemption sur le gain en capital.

Exemple d'une économie d'impôt qui n'en est pas une

Prenons comme exemple la situation d'un investisseur qui place 1 000$ dans une société en commandite agricole. C'est la dernière ligne (ou rangée) du tableau en page 2. Cet abri fiscal accorde une déduction représentant 100% du montant investi tant au fédéral qu'au provincial. Supposons que notre contribuable est imposé au taux marginal combiné de 47% et qu'il n'a pas de revenus de placement.

Son investissement de 1 000$ lui donne donc une déduction fiscale de 1 000$ au provincial et de 1 000$ au fédéral. Cette déduction est inscrite au compte PNCP.

N'ayant pas de revenus de placement, le solde net du compte PNCP reste à 1 000$. Pour l'année courante, notre investisseur réalisera une économie d'impôt de 470$. Supposons que cette même situation se répète au cours des cinq prochaines années.

Pour la période de cinq ans, le solde accumulé du compte PNCP se chiffrera par 5 000$. Les économies d'impôt réalisées et accumulées au cours de la période s'élèvent à 2 597$ en tenant compte du facteur de réinvestissement.

Jusque-là, tout va pour le mieux pour notre contribuable. Mais voilà qu'à la cinquième année, celui-ci vend une propriété sur laquelle il réalise un gain en capital de 50 000$.

En vertu des changements à la fiscalité sur gains en capital, 75% du gain en capital de notre investisseur sera imposable. Notre contribuable se retrouve donc avec un gain en capital imposable de 37 500$.

Heureusement, il n'a pas encore utilisé son exemption sur le gain en capital de 100 000$. Jusqu'aux derniers changements fiscaux des gouvernements, cette exemption devait annuler son gain en capital imposable. Mais tel n'est pas le cas puisque le concept des PNCP a été introduit et que notre investisseur a accumulé 5 000$ dans son compte PNCP.

Son exemption de 37 500$ sera alors réduite de 5 000$. De son gain en capital de 37 500$, il ne pourra soustraire que 32 500$ à titre d'exemption sur le gain en capital. Il reste donc une somme de 5 000$ de gain en capital sur lequel il devra payer l'impôt au taux combiné de 47%, soit une somme de 2 350$.

La situation est pour le moins cocasse. En cinq ans, notre contribuable a réalisé une économie d'impôt de 2 597$ grâce à un abri fiscal. Par contre, on lui fera payer 2 350$ d'impôt sur un gain en capital réalisé grâce à ce même abri fiscal. Le gain net sur cinq ans se chiffre alors par un maigre 247$ ou 4,9% des déductions fiscales utilisées pour la période.

CLAUDE CHIASSON

BUREAUX MEUBLÉS À LOUER

Incluant
- aire de réception
- salle de conférence
- système téléphonique
- traitement de courrier
- télex, fax, photocopieur
- service de réceptionniste et secrétariat

EXECUTRON (Centre-Ville) 555, Dorchester 18 514-871-9941

EXCEL (Laval) 4, Pl. Laval suite 200 514-669-4551

En 1990, on pourra contourner l'effet des PNCP en reportant ses contributions à un REER

Les contribuables pourront à compter de 1990 éviter l'impact désastreux des pertes nettes cumulatives sur placements (PNCP) sur le gain en capital. La technique consistera à substituer à l'exemption sur le gain en capital le report des contributions non utilisées à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER).

Cette possibilité viendra du fait qu'il deviendra possible à compter de 1990 de reporter pendant sept ans ses cotisations à un REER.

Tout solde net positif du compte PNCP réduit directement l'exemption sur le gain en capital pour quiconque a droit à l'exemption et l'utilise.

Au lieu de profiter de l'exemption sur le gain en capital, un contribuable pourra alors utiliser les cotisations reportées à un REER pour soustraire des griffes du fisc le gain provenant de la vente d'un placement. C'est une façon de reporter à plus tard l'effet néfaste des PNCP sur les économies d'impôt réalisées antérieurement grâce aux abris fiscaux.

Cette porte de sortie n'est toutefois pas encore acquise. C'est pourquoi, il serait téméraire de compter sur cette stratégie pour justifier l'achat d'abris fiscaux en 1988 pour deux raisons: 1. la réforme des pensions ne cesse d'être reportée d'une année à l'autre; 2. la réglementation concernant le report des cotisations annuelles non utilisées au REER n'est pas encore connue.

De plus, le ministre des **Finances** du Canada, **Michael Wilson**, pourrait bien empêcher que des contribuables utilisent les déductions fiscales propres au REER pour éliminer l'effet des PNCP.

Enfin, même si la stratégie devrait pouvoir se faire à partir de 1990, elle implique que le gain en capital réalisé est transféré dans un REER. Une fois que les sommes sont investies dans un REER, elles doivent y rester si on veut éviter de payer l'impôt.

Pour cette raison, un investisseur ne pourrait cependant pas disposer librement des fonds provenant d'un gain en capital. En revanche, s'il utilise plutôt l'exemption du gain en capital, il peut utiliser comme bon lui semble le fruit de son gain en capital.

980 ckgm / chom 97.7 fm

a renégocié son bail
au 1310, avenue Greene,
qui sera dorénavant appelé
''Édifice CKGM-CHOM''.

Léopold a agi à titre d'expert-conseil
auprès de l'utilisateur d'espace.

Léopold

CONSULTANTS IMMOBILIERS INC.

Expert-conseil auprès de l'utilisateur d'espace.

courtier

DEVENEZ AGENT D'IMMEUBLE
OU AGENT DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Prenez le cours
VENTE DE BIENS IMMOBILIERS
Mtl, Hull, Québec, Chicoutimi

- Communication
- Évaluation
- Droit immobilier
- Vente immobilière
- Mathématiques
- Architecture

210 heures
le jour ou le soir.

RENSEIGNEMENTS:
(514) 277-2117.

Enseignement Professionnel Collégial
Une école privée au service du public.
Permis No. 749926

JGL
Institut Jean-Guy Leboeuf
depuis 1954

5277, Avenue du Parc
Montréal H2V 4G9

Économiste et andragogue, spécialisé en formation sur mesure

SOCIÉTÉ GRiD DU CANADA

M. PETER STROPLE

Gerry Pesut, vice-président et directeur général de Société GRiD du Canada Inc., est heureux d'annoncer la nomination de M. Peter Strople au poste de directeur régional pour l'Est du Canada. M. Strople sera responsable de la direction des affaires de GRiD à Montréal, Québec, dans les Maritimes et auprès du gouvernement fédéral à Ottawa.

M. Strople possède neuf ans d'expérience dans la gestion des ventes au sein de l'industrie de l'informatique. Chez GRiD Canada depuis 1987, il occupait précédemment un poste au siège social de GRiD à Toronto. M. Strople est diplomé de l'U.C.L.A. depuis 1979.

GRiD Canada met en marché et supporte une gamme complète d'ordinateurs portatifs alimentés par batterie comprenant des logiciels d'applications, des outils de développement de logiciels, des périphériques portatifs ainsi que des systèmes de gestion de réseau et de courrier électronique pour les professionnels oeuvrant auprès d'une clientèle. L'organisation internationale de ventes et de support de GRiD offre à ses clients conseils, formation, service d'assistance technique et service de développement de logiciels adaptés aux besoins de l'utilisateur.

LE POINT

Les PNCP frappent durement les accréditives et les commandites immobilières et agricoles

Les actions accréditives et les sociétés en commandite agricoles et immobilières sont les plus durement frappées par les PNCP.

De plus, les maisons de planification financière qui invitent leurs clients à emprunter en donnant en garantie des éléments de leur actif font fausse route. Ces maisons appuient généralement leur conseil sur le fait que les frais d'intérêt sont déductibles du revenu imposable.

Tout contribuable qui a droit en tout ou en partie à son exemption à vie de 100 000$ de gains en capital a intérêt à favoriser au cours des prochaines années les abris fiscaux dont les déductions fiscales ne sont pas comptabilisées dans le compte PNCP. Sinon, ce contribuable risque fort d'échanger *quatre trente sous contre une piastre*.

Le tableau en page 2 montre les économies d'impôt pouvant être réalisées par l'achat de différents abris fiscaux. Ces économies sont établies en fonction des déductions fiscales offertes pour différents types d'abris fiscaux disponibles actuellement.

Les trois dernières colonnes du tableau donnent l'économie nette réalisée par rapport au montant investi sans l'effet des PNCP, avec l'effet des PNCP et, enfin, avec des revenus d'intérêt obtenus dans le but de neutraliser l'effet des PNCP sur l'exemption du gain en capital. Pour effectuer les calculs, on a supposé un taux marginal combiné d'imposition de 47 %.

Les accréditives frappées de plein fouet

Les actions accréditives accordent une économie d'impôt de 37,9 % du montant investi si on tient compte de l'effet des PNCP. Sans l'effet des PNCP, l'économie nette d'impôt passe à 69,2 %.

En tenant compte de l'effet des PNCP, la portion risquée d'un investissement dans des actions accréditives s'élève pour la plupart des investisseurs à 62,1 % du montant initialement investi contre 10 % il y a quatre ans.

De plus, ce rendement fiscal de 37,9 % suppose que la totalité du montant investi est déductible à 133 1/3 %. Or, peu ou pas d'émissions d'actions de compagnies minières sont entièrement des accréditives. Les émissions contiennent en effet souvent une portion d'actions ordinaires (20 % du total) à côté des accréditives. Pour cette raison, le rendement des actions accréditives serait plutôt de l'ordre de 31,3 % comme l'indique le tableau de la page 2 à la rangée actions accréditives (b).

Les pièges

Enfin, les investissements dans les sociétés en commandite agricoles et immobilières et les stratégies reposant sur la déductibilité des frais d'intérêt (par exemple, un emprunt sur garantie hypothécaire pour l'achat d'actions de fonds mutuels tel que suggéré par certaines maisons de planification financière) offrent une rendement insignifiant de 4,9 % sur le montant investi en tenant compte de l'effet des PNCP.

Ces abris fiscaux ne présentent aucun intérêt pour les contribuables qui disposent encore de leur exemption sur le gain en capital. Ces abris fiscaux devraient intéresser surtout les investisseurs qui ont déjà utilisé la totalité de leur exemption à vie de 100 000$ de gains en capital.

« Les contribuables qui perçoivent déjà des revenus de placement élevés pourraient voir un intérêt à investir dans ce type d'abris fiscaux jusqu'à concurrence du revenu de placement imposable », a affirmé le fiscaliste **Michel Matifat.** Ces contribuables pourraient toutefois analyser les possibilités d'éliminer ces revenus de placement taxables.

CLAUDE CHIASSON

REER et REA restent avantageux malgré les PNCP

L'impact fiscal désastreux des pertes nettes cumulatives sur placement (PNCP) n'est pas identique chez tous les abris fiscaux.

Ainsi, les investissements dans un régime enregistré d'épargne-retraite (REER), un régime d'épargne-actions (REA) et les films permettent d'éviter en tout ou en partie les effets pernicieux des PNCP.

Le REER est épargné

La déduction fiscale accordée par le REER n'est pas incluse dans le calcul des PNCP. Cette déduction n'a aucun impact sur l'exemption sur le gain en capital. Comme la déduction du REER est admissible à 100 % au fédéral et au provincial, le contribuable dont le taux marginal d'imposition est de 47 % tirera pleinement avantage de la déduction en réalisant aussi un report d'impôt correspondant à 47 % des déductions réclamées (voir le tableau en page 2).

Avec la réforme fiscale des pensions qui doit entrer en vigueur en 1990, les cotisations annuelles à un REER vont augmenter sensiblement au cours des prochaines années. Les contribuables devront donner préséance à ce régime dont les reports d'impôt généreux leur permettront de réaliser des gains substantiels.

Les contribuables doivent cependant être conscients que la déduction fiscale propre au REER permet un report d'impôt et non une économie d'impôt comme c'est le cas pour les autres abris fiscaux.

Le REA reste attrayant au point de vue fiscal

Le rendement fiscal des actions de compagnies québécoises admissibles à 100 % au régime enregistré d'épargne-actions (REA) est de 27,1 %.

Ce rendement satisfaisant vient de ce que la déduction du REA n'est pas incluse dans le calcul des PNCP. Si le rendement des actions REA est plus faible que celui des actions accréditives, c'est dû au fait que la déduction ne s'applique que contre le revenu imposable au Québec.

Par ailleurs, il importe de reconnaître que les entreprises québécoises admissibles au REA présentent généralement des bilans financiers de loin plus solides que ceux des compagnies minières juniors. Plusieurs investisseurs seront prêts en effet à céder quelques points de rendement fiscal pour préférer les actions REA qui sont beaucoup moins spéculatives que les accréditives.

Dans le cas d'une émission d'actions d'une compagnie québécoise qui combine une déduction de 100 % au REA et une déduction de 100 % pour la recherche et le développement (le dernier budget provincial a ouvert la porte à cette possibilité), le rendement fiscal de l'achat de telles actions atteint alors 54,2 %.

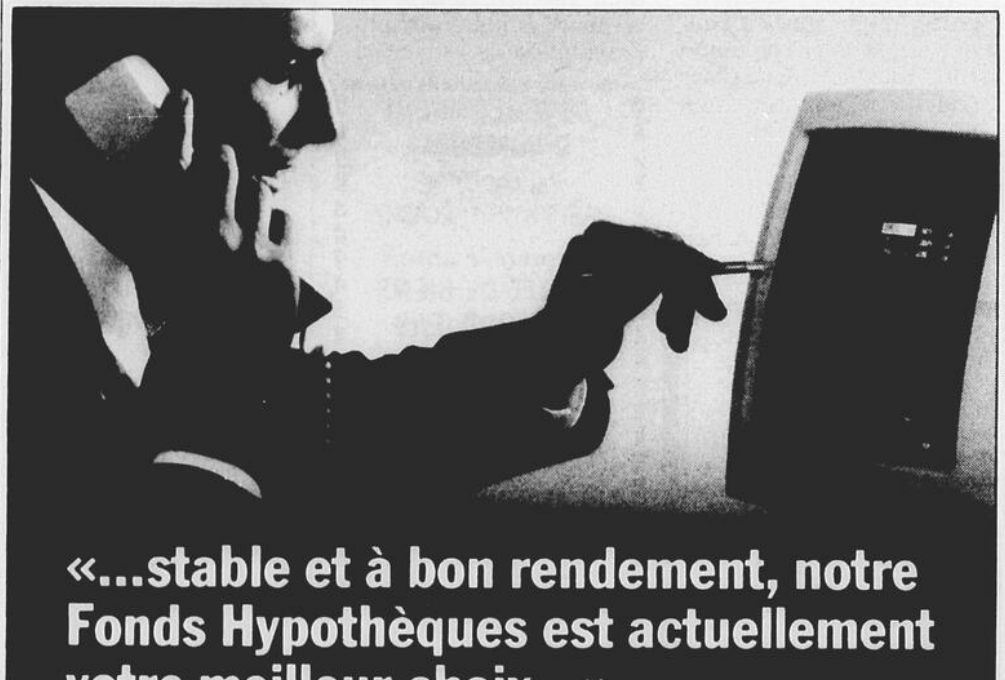

«...stable et à bon rendement, notre Fonds Hypothèques est actuellement votre meilleur choix...»

«Le Fonds Hypothèques s'impose par sa stabilité, son rendement, et aussi par sa grande flexibilité. En effet, il ne comporte aucuns frais d'acquisition, et grâce à notre cote hebdomadaire, vous avez accès à votre argent à chaque semaine sans qu'il ne vous en coûte un sou... Voilà qui saura certainement faciliter votre choix.»

Rendement annuel compose au 30 juin 1988

10 ans	11,4%
5 ans	10,7%
3 ans	9,7%
1 an	9,4%

Le rendement passe ne donne pas necessairement une indication du futur.

Fiducie du Québec
Desjardins

Anjou: 355-2050 1-800-361-5808 Brossard: 445-3224 1-800-361-4436
Chicoutimi: 549-5746 1-800-463-9657 Hull: 777-9119 1-800-567-6886
La Salle: 366-1175 1-800-361-6633 Laval: 668-5223 1-800-361-3803
Longueuil: 679-2810 1-800-361-5058 Montreal: 286-3225 1-800-361-2680
Quebec: 647-4742 1-800-463-5026 Sainte-Foy: 653-6811 1-800-463-4792
Sherbrooke: 566-5667 1-800-567-6920

Les Fonds Desjardins sont vendus au moyen de prospectus.

Lisez ceci avec intérêt.
Ensuite, appelez-nous !

3 ANS **10 1/2%**

5 ANS **10 3/4%**

Dépôt minimum: 10 000 $ ■ Intérêts payés annuellement
Taux sujets à confirmation
Institution inscrite à la Société d'assurance-dépôts du Canada

MONTRÉAL: (514) 285-6040
QUÉBEC: (418) 647-3858
LAVAL: (514) 662-6052
SHERBROOKE: (819) 566-4883
TROIS-RIVIÈRES: (819) 373-6113

BNP
Banque Nationale de Paris (Canada)

Le film demeure un bon moyen de maximiser ses économies d'impôt

Malgré les pertes nettes cumulatives sur placement (PNCP), l'investissement dans les films s'avère un bon moyen d'économiser de l'impôt. Il y a cependant différentes catégories de films sur le marché. Le tableau en page 2 fait l'analyse fiscale de six catégories de films du point de vue des abris fiscaux:

1. abri fiscal visant le financement de la production d'un film canadien dont le visa a été émis le ou avant le 31 décembre 1987;
2. abri fiscal servant à financer la production et la distribution d'un film canadien dont le visa a été émis le ou avant le 31 décembre 1987;
3. abri fiscal servant à financer la production et la distribution d'un film québécois dont le visa a été émis avant le 1er janvier 1988;
4. abri fiscal ayant pour objectif le financement de la production d'un film québécois dont le visa a été émis avant le 1er janvier 1988;
5. abri fiscal d'un film canadien dont le visa a été émis en 1988;
6. abri fiscal d'un film québécois dont le visa a été émis en 1988.

Le financement des frais de production des films québécois dont les droits ont été acquis en 1987 (rangée *Film 4* dans notre tableau de la page 2) semble l'abri fiscal le plus attrayant, avec une économie d'impôt composée sur cinq ans, avec ou sans PNCP, de 65,5 % du montant investi pour la période.

Ce type de film accorde des déductions fédérale et provinciale respectives de 100 % et 150 % du montant investi.

Faire un investissement de plusieurs milliers de dollars, prendre des risques souvent importants pour se retrouver au point de départ, deux, trois ou cinq ans plus tard, voilà ce que risque d'être l'histoire de bien des Québécois sur le plan des abris fiscaux.

Le financement du même film, mais en incluant ses frais de distribution accorde un rendement net pour la période de 51 % sur le montant investi (rangée *Film 3*) en tenant compte des PNCP. Sans l'effet des PNCP, le rendement est de 70 %. Les pertes fiscales causées par les frais de distribution, contrairement à celles provenant des frais de production, sont comptabilisées à 100 % dans les PNCP.

« Il est peu probable que ce type de film soit encore disponible », a indiqué aux AFFAIRES **Robert Rivard**, avocat fiscaliste chez **Lapointe Rosenstein**.

Les abris fiscaux servant à financer la production de films canadiens dont les droits ont été acquis en 1987 (rangée *Film 1*) permettent de réaliser une économie d'impôt de 51,9 % du montant investi, un rendement identique au REER.

La majeure partie des déductions provenant de ce type d'abri fiscal n'est pas comptabilisée dans les PNCP. Ces déductions correspondent à 100 % du montant investi tant au fédéral qu'au provincial.

Les films québécois dont les droits ont été acquis en 1988 accordent des économies d'impôt de 45,7 % du montant investi. Pour la première année, les déductions propres à cette catégorie de films sont presque de 30 % au fédéral et de 166 2/3 % au provincial.

Les investisseurs se verront offrir cet automne plusieurs émissions appartenant à ces deux derniers types de films. Les films canadiens dont les droits ont été acquis en 1988 (rangée *Film 5* au tableau) ne présentent aucun intérêt fiscal. La déduction propre à ces films n'est que de 30 % du montant investi pour les deux paliers gouvernementaux.

La plupart des films ne sont attrayants fiscalement que si les investisseurs utilisent leur exemption sur le gain en capital pour réduire le gain provenant de l'exercice de l'option de revente des droits sur lesdits films.

Monsieur tout-le-monde

« Le film est l'abri fiscal offrant à monsieur tout-le-monde la possibilité de mettre à profit son exemption sur le gain en capital. Rares sont les occasions de faire un gain en capital suffisamment élevé pour utiliser l'exemption sur le gain en capital », a expliqué aux AFFAIRES **Michel Matifat**, fiscaliste chez **Thibault Marchand Peat Marwick**.

La majorité des gens réalisent leur gain en capital à la revente de leur résidence principale. Or, ce gain de capital n'est pas imposable et ne l'a jamais été. Il ne vient donc pas influer sur l'exemption de 100 000 $ à vie de gains en capital.

« Pour les contribuables qui prévoient réaliser un gain en capital sur la vente d'un immeuble à revenus, le film n'est pas très attrayant comme abri fiscal.

« Comme la revente de leur immeuble produira probablement un gain important, il vaut mieux pour eux conserver intacte leur exemption pour annuler ou minimiser l'impôt qu'ils devraient autrement payer sur ce gain en capital, a encore expliqué M. Matifat.

« Par contre, ces investisseurs devront être prudents dans leur planification et éviter de gonfler leur compte PNCP en déclarant des pertes d'exploitation provenant de leur propriété. Ces pertes pourraient en effet annuler plus tard en tout ou en partie leur exemption sur le gain en capital. »

CLAUDE CHIASSON

AVEZ-VOUS DES PROBLÈMES DE VENTES?

Le Groupe VAILLANCOURT

DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES INC.

1-514-866-6148

COMPAGNIE CANADIENNE DE RÉASSURANCE

France Brisson

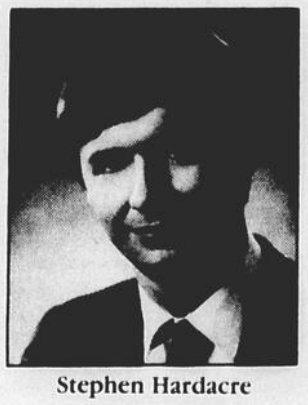
Stephen Hardacre

Jean-François Leroux

Denyse McNicoll

Monsieur Alphonse Lepage, F.S.A., F.I.C.A., Vice-président exécutif et directeur général de la Compagnie Canadienne de Réassurance et heureux d'annoncer les nominations suivantes:

France Brisson, F.L.M.I., vice-présidente adjointe, comptabilité.
Stephen Hardacre, F.S.A., F.I.C.A. vice-président adjoint, actuaire de tarification.
Jean-François Leroux, F.S.A., F.I.C.A., vice-président adjoint, actuaire d'évaluation.
Denyse McNicoll, F.L.M.I., vice-présidente adjointe, administration.

La Compagnie Canadienne de Réassurance est au service des compagnies d'assurance-vie canadiennes et se spécialise dans la couverture des grands risques et des risques aggravés.

Roger St-Hilaire
instructeur

— VENDEURS
— REPRÉSENTANTS
— CONSEILLERS
— GÉRANTS DE VENTE

VENDRE AU MAXIMUM
Pourquoi pas vous?

Vente stratégique

Québec	22-23 sept.
Montréal	29-30 sept.
Rimouski	3-4 oct.
Québec	13-14 oct.
Montréal	20-21 oct.
Val D'or	14-15 nov.

Gérance de vente

Montréal	26-27-28 sept.
Québec	7-8-9 nov.

Vente stratégique

Vous apprendrez comment:

- conclure des ventes
- répondre aux objections
- planifier vos entrevues
- accroître votre clientèle
- traiter les plaintes
- disposer de votre temps
- structurer votre territoire
- vendre votre personnalité
- vous motiver à vendre

Gérance de vente

Vous apprendrez comment:

- recruter des vendeurs à succès
- les entrainer et les former
- les motiver et les stimuler
- évaluer leurs performances
- structurer des territoires
- organiser des concours de vente
- rémunérer vos vendeurs
- organiser des réunions stimulantes
- établir des stratégies de vente
- choisir votre style de gestion
- disposer de votre temps

(418) 626-7498
maintenant

Cours de vente Roger St-Hilaire Inc.

EDITORIAL

Énergie: maximiser les retombées économiques

JEAN-PAUL GAGNÉ

Comme l'ont fait avant lui ses prédécesseurs récents à l'Énergie et aux Ressources, le ministre John Ciaccia propose aux Québécois une «nouvelle politique énergétique».

Il n'y a pas de surprise dans cette politique. Elle est une formalisation des objectifs poursuivis par le gouvernement Bourassa tant en matière énergétique que de développement économique. Les deux grands objectifs de cette politique sont les suivants:

1. Assurer et renforcer la sécurité énergétique du Québec.

Québec poussera à son maximum le développement des ressources hydro-électriques; on promet aux Québécois qu'ils auront de l'électricité en tout temps, même lorsque la demande est à un sommet. Ils en paieront cependant le prix.

Du côté pétrolier, on tient à tout prix à conserver les oléoducs Portland-Montréal et Sarnia-Montréal même s'ils sont très sous-utilisés et même lorsque le pétrole d'Hibernia deviendra accessible au Québec dans les années 1990.

En matière de gaz naturel, Québec ne veut plus se contenter d'être le bout du tuyau. C'est toujours risqué d'être le dernier maillon d'une chaîne; c'est celui que l'on coupe lorsqu'il faut raccourcir la chaîne. Québec appuie le projet Champlain proposant le prolongement du tronçon québécois de TransCanada PipeLines vers la Nouvelle-Angleterre.

Tant l'abondance que la diversité des approvisionnements sont des garanties de prix concurrentiels pour les utilisateurs. Québec compte à cette fin sur les forces du marché plutôt que sur un contrôle gouvernemental des prix.

2. La sécurité d'approvisionnements variés et à faible coût doit d'abord servir au développement économique du Québec. L'électricité est toujours un important moteur de développement économique, mais elle est aussi une importante source de revenus à cause de l'immense potentiel que représentent les exportations. On veut aussi saisir toutes les occasions possibles de vendre à l'extérieur, aussi bien en Ontario qu'aux États-Unis.

Québec et Terre-Neuve viennent de débuter une étude en vue d'optimiser le potentiel hydraulique du fleuve Churchill au Labrador. On y voit trois possibilités d'investissement: suréquiper l'actuelle centrale de Churchill Falls et aménager le cours inférieur du fleuve et le site de Muskrat.

À bon droit, Québec voit la conversion (ou la reconstruction) de l'oléoduc Sarnia-Montréal comme une condition de la réalisation du projet Soligaz visant à amener à Montréal les liquides de gaz naturel (LGN) dont a besoin Pétromont pour justifier le doublement de sa capacité de production d'éthylène. Pétromont est la pierre angulaire de l'industrie pétrochimique québécoise.

En outre, Soligaz, un consortium formé de Noverco, Soquip, Pétromont et SNC, veut élargir le marché du propane au Québec, dans les Maritimes et en Nouvelle-Angleterre.

Quant à Pétromont, elle est associée dans plusieurs projets industriels dont le sort dépend de sa capacité et de ses coûts de production d'éthylène.

Québec poursuit également d'autres projets industriels à haute teneur énergétique: usine de MTBE, un additif remplaçant le plomb dans l'essence, une usine d'engrais azotés, une usine d'hydrogène, etc.

M. Ciaccia veut conserver la société d'État Soquip qui est «un incitateur et un catalyseur dans le démarrage de projets» et un partenaire du secteur privé dans le domaine énergétique, des rôles que la SGF ne peut, à son avis, exercer. Soquip s'est retirée de l'exploration des hydrocarbures, mais a conservé un intérêt dans Sceptre Resources.

La nouvelle politique est marquée du sceau de la protection de l'environnement, devenue l'une des clés du programme politique du gouvernement Bourassa.

Aucune ligne de transport d'électricité ne passerait désormais au-dessus du fleuve, peu importe le prix qu'il faudra payer. Après avoir négligé l'environnement, va-t-on maintenant tomber dans l'excès contraire?

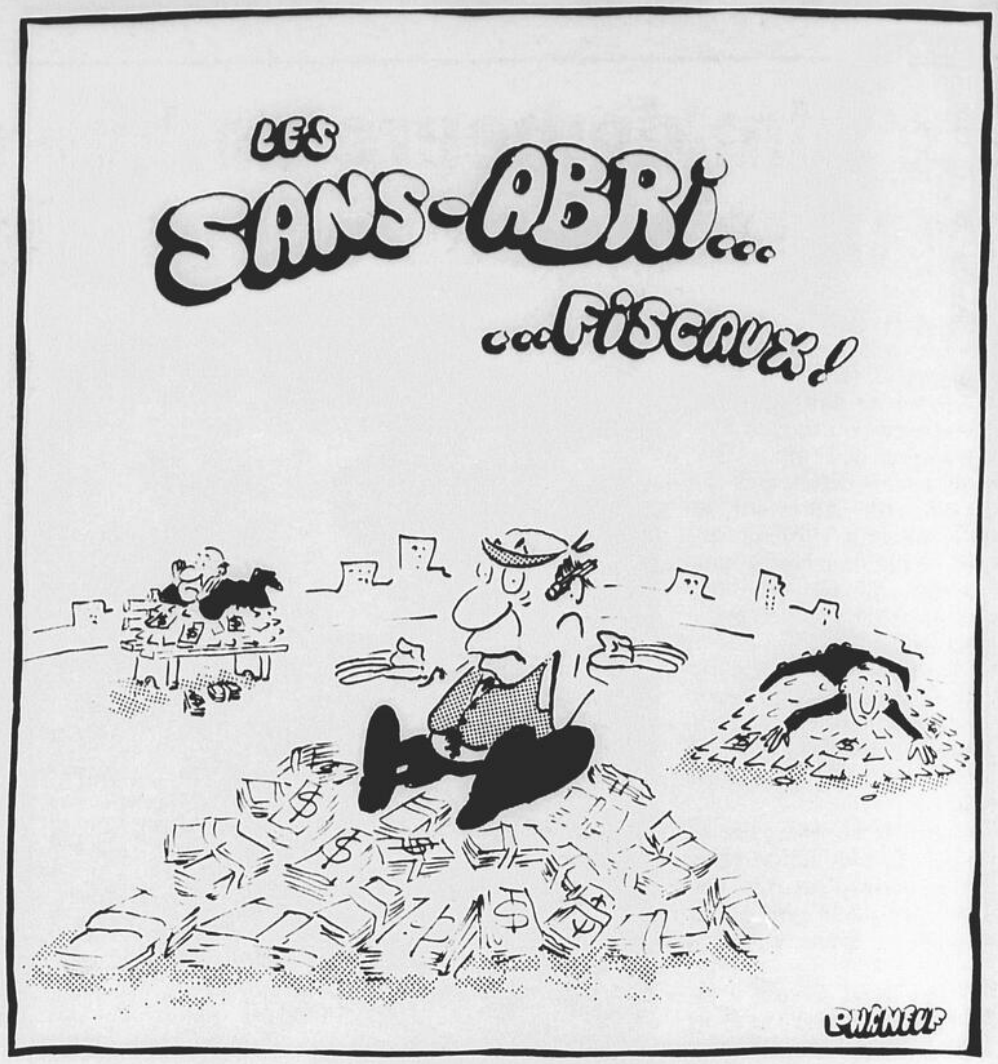

LES AFFAIRES

Fondé en 1928

Président et éditeur: **Claude Beauchamp**
Éditeur adjoint et rédacteur en chef: **Jean-Paul Gagné**
Chef de pupitre: **Michel Clermont** Adjoint au chef de pupitre: **Gilles Gagnon**
Directeur des cahiers et projets spéciaux: **Normand Saint-Hilaire**
Coordonnateur de la section placement: **Bernard Mooney**
Coordonnateur technologie-informatique: **Yan Barcelo**
Journalistes: **Claude Chiasson, Dominique Beauchamp, Gilles Des Roberts, Martin Vallières, Philippe Dubuisson, Jean-Luc Renaud**
Collaborateurs: **Robert Rivard, Georges Gratton, Jean H. Gagnon, Raymond Théoret, Guy Lord, Roger Page, Paul-A. Girard, Daniel Bussières, Michel De Smet**
Photographe: **Jean-Guy Paradis**

Publicité: vice-président **Marvin Boisvert**
Gérant des ventes: **Pierre Goyer** Coordonnateur de production: **Donald Wells**
Coordonnateur des cahiers spéciaux: **Normand Bergeron**
Montréal: (514) 842-6491 - Toronto: (416) 499-9348 - Vancouver: (604) 688-5914
Londres: F.A. Smith & Associates 340-5058
Immeuble, occasions d'affaires, carrières & professions: (514) 842-1780

Tirage: Directeur **François Biondin** **Promotion:** Directeur **Normand G. Gravel**
Abonnement: (514) 842-3131 **1 an: 35,95$ 2 ans: 53,95$ Au numéro: 1,25$**
Autres pays: 1 an: 75,00$ 2 ans: 130,00$

Publié 50 fois par année par Publications TRANSCONTINENTAL inc.
465, rue Saint-Jean, bureau 903, Montréal H2Y 3S4
Tél.: (514) 842-6491 Télex: 055-61971
Imprimé par l'Imprimerie Transmag inc., une division de l'Imprimerie Trans-Continentale inc.
Répertorié dans l'Index des périodiques canadiens
(Courrier de la deuxième classe - enregistrement no 0923. (Dépôt légal - bibliothèque du Québec) ISSN 0705-1859)

Président du conseil d'administration: **Rémi Marcoux**
Membre du **Groupe Transcontinental G.T.C. ltée**

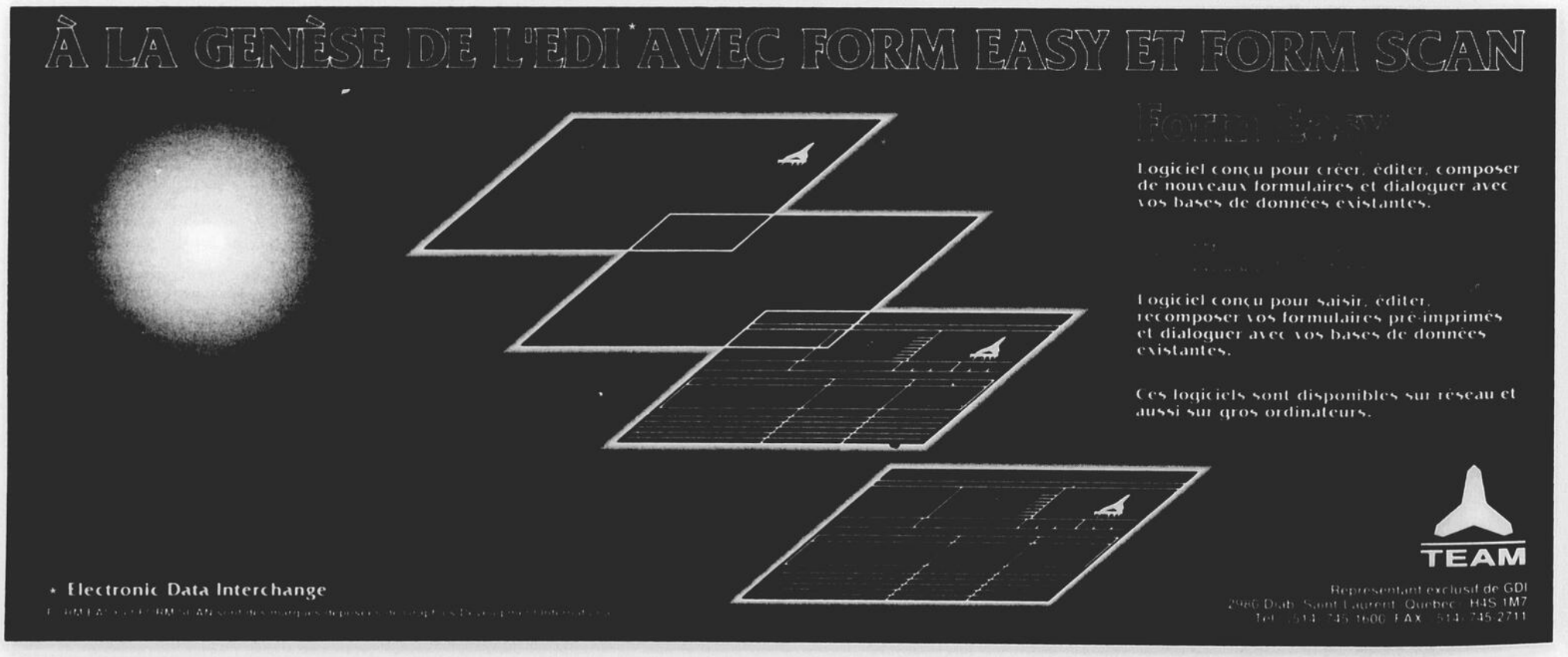

La survie semble plus problématique que jamais

Le Devoir songe à faire appel à des dons du public pour se renflouer

Qualifiant de «dramatique et extrêmement fragile» la situation du *Devoir*, son directeur **Benoit Lauzière** a affirmé en substance aux AFFAIRES que le journal devra être fermé s'il ne fait pas ses frais.

Pour dénouer l'impasse financière, le directeur a eu récemment des consultations auprès de gens d'affaires québécois, dont **Paul Desmarais**, président de **Power Corporation** (Mtl, 12,25$) **Michel Bélanger**, président du conseil de la **Banque Nationale** (Mtl, 11,75$), **Rémi Marcoux**, président du **Groupe Transcontinental GTC** (Mtl, B, 4,25$), et **Jean Coutu**, président des **Pharmacies Jean Coutu** (Mtl, 9,12$).

Ces personnes ont été consultées pour trouver des moyens de renflouer l'entreprise, a expliqué M. Lauzière.

Trois solutions sont envisagées: 1. création d'une fondation qui soutiendrait financièrement *Le Devoir*; 2. une autre émission d'actions privilégiées (une émission de 650 000$ a été souscrite par diverses institutions financières québécoises en 1984; les arrérages de dividendes sur ces actions dépassent maintenant 105 000$); 3. une sollicitation de dons auprès du grand public.

Situation financière dramatique

Quelle que soit la stratégie adoptée, elle devra permettre d'essuyer le déficit accumulé de 1,9 M$ que traîne *Le Devoir*.

La perte de 1987 s'est élevée à 495 472$. L'année en cours produira aussi un déficit que M. Lauzière refuse toutefois de quantifier, mais qui pourrait être aussi important. La quasi-totalité de la dette du *Devoir* a été contractée auprès de **Quebecor** (Mtl, 19,50$) qui imprime et distribue le quotidien. Le directeur a toutefois reçu l'assurance que Quebecor ne réclamerait pas immédiatement son dû.

«**Pierre Péladeau** (président de Quebecor) est un gars de journaux qui aime *Le Devoir*. C'est ce qui nous sauve. Ce sont des étroits d'esprit et des imbéciles qui disent que Péladeau aide *Le Devoir* pour servir ses intérêts», a affirmé M. Lauzière.

Le Devoir avait réalisé un bénéfice de 15 647$ en 1986. L'année du départ de **Claude Ryan** comme directeur du *Devoir* en 1978, le quotidien avait réalisé un profit de 1 M$.

Publicité difficile à vendre

«Pour le moment, il n'est pas facile de vendre de la publicité de façon soutenue car notre tirage est trop faible. C'est là une difficulté réelle à laquelle il faut remédier rapidement en abordant de nouveaux marchés et en adoptant de nouvelles stratégies commerciales. Mais de telles démarches coûtent cher et nos ressources humaines et financières sont limitées», a expliqué M. Lauzière.

Les données du **Canadian Advertising Rate and Data** (CARD) de septembre 1988 illustrent d'ailleurs la situation précaire du quotidien dans le marché publicitaire.

Selon CARD, *Le Devoir* avait un tirage moyen payé de 29 411 exemplaires du lundi au vendredi pour les six mois terminés en mars 1988.

Pour la même période, *La Presse* avait un tirage moyen de 207 296 exemplaires et le *Journal de Montréal*, de 327 502 exemplaires payés.

Le Devoir vise comme public cible les Québécois d'expression francophone détenant un diplôme universitaire, un marché de 560 000 individus. Il ne touche même pas 10% de son public cible.

«Sans vouloir établir une marque magique à atteindre, *Le Devoir* devrait avoir un tirage d'au moins 40 000 exemplaires pour assumer ses frais. Ce sommet a été atteint à quelques reprises dans l'histoire du journal, mais nous n'avons pu le conserver», a conclu M. Lauzière.

GILLES DES ROBERTS

Conflit sur l'orientation idéologique du journal

Le directeur du journal *Le Devoir* livre une bataille financière, mais il doit aussi mener un débat de fond sur l'orientation idéologique du contenu rédactionel de la publication.

«Il faut que *Le Devoir* reste *Le Devoir*, un produit de haut de gamme, crédible et fort. Mais il faut aussi qu'il se développe comme journal d'information et d'opinion. Certains journalistes voudraient que le journal soit au service de certaines causes.

«La seule cause que *Le Devoir* doit servir est celle de l'information», a affirmé aux AFFAIRES **Benoit Lauzière**, directeur du quotidien.

Ce dernier dénonce d'ailleurs ce qu'il appelle l'irréalisme nostalgique de certains de ses journalistes et d'une partie de ses lecteurs. Le directeur demande à ce que le contenu du *Devoir* «soit désirable pour le lecteur sans devenir un bulletin au service de causes sociales.»

Cette démarche heurte toutefois de plein fouet un groupe de journalistes du *Devoir* qui remettent actuellement en question le leadership de M. Lauzière.

Photo Jean-Guy Paradis, LES AFFAIRES

Benoit Lauzière: «Pierre Péladeau est un gars de journaux qui aime Le Devoir. Ce sont des étroits d'esprit et des imbéciles qui disent que Péladeau aide Le Devoir pour servir ses intérêts.»

La structure juridique du Devoir empêche qu'il soit vendu

La structure de propriété du journal *Le Devoir* empêche toute vente du quotidien fondé en 1910 par **Henri Bourassa**.

Deux actes de fiducies rédigés en 1928 par la compagnie **La publicité** (première société éditrice du *Devoir* qui a ensuite changé son appellation pour l'**Imprimerie Populaire**), qui sont en fait le testament corporatif d'Henri Bourassa, dictent une ligne de conduite qui écarte toute vente du quotidien.

En effet, 66% des actions du *Devoir* sont détenues par trois fiduciaires. C'est toutefois le directeur du journal qui détient les droits de vote des actions détenues par ces derniers. De plus, les actes de fiducie bloquent toute vente ou aliénation du *Devoir* en interdisant la vente des actions détenues par les fiduciaires.

«Aux termes des actes de fiducie, tout ce que le directeur peut faire, c'est de fermer *Le Devoir*. Il n'a pas les pouvoirs nécessaires pour le vendre. C'est une structure qui nous protège quand on est pauvre et qui nous oblige à survivre en tant que *Devoir*», a expliqué aux AFFAIRES **Benoit Lauzière**, directeur de la publication.

AMENAGEMENTS JC

- Aménagement général
- Installation de mobilier de bureau
- Système modulaire
- Réaménagement

YVES CHEVALIER
514-645-5905

Université de Montréal

Équité en matière de salaire et d'emploi

C'est le sujet du **XIXe Colloque** de l'**École de relations industrielles**.

Pour tout renseignement, consultez notre annonce dans la section ressources humaines de ce numéro ou téléphonez au 343-7312

On trouvera dans le prospectus provisoire une information détaillée pour les titres proposés. Les renseignements qu'il contient sont susceptibles d'être complétés ou modifiés. Les titres qu'il décrit ne peuvent faire l'objet d'aucun engagement avant que la Commission n'ait visé le prospectus définitif.

Un placement immobilier

pour l'investisseur sérieux

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

COMPLEXE DU CAMPANILE

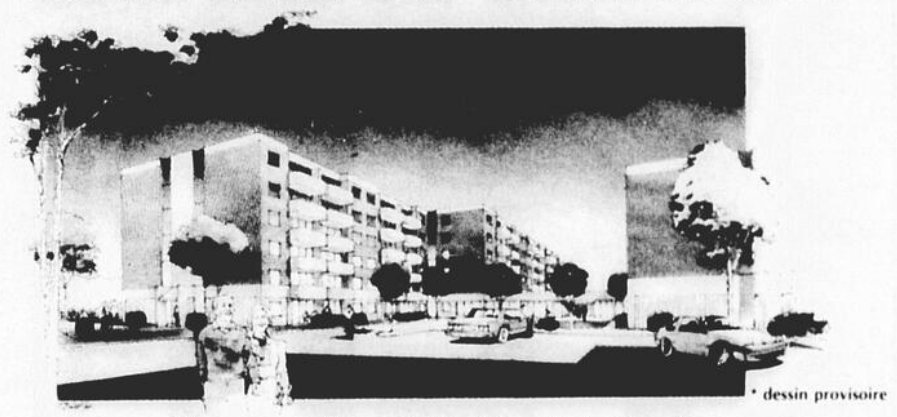

* dessin provisoire

Site prestigieux à Ste-Foy (Québec)

AVANTAGES FISCAUX INTÉRESSANTS

SOUSCRIPTION MINIMALE: 10,000$

LES INTÉRÊTS DU FINANCEMENT DE VOTRE SOUSCRIPTION SONT DÉDUCTIBLES D'IMPÔT

AUCUNE MISE DE FOND NÉCESSAIRE POUR LES PERSONNES QUALIFIÉES

HABITAS SERVICES D'INVESTISSEMENT

CLAUDE BOISVERT INC.

COURTIERS EN CONTRATS D'INVESTISSEMENT

SOIRÉES D'INFORMATIONS: LES LUNDIS 19H
RÉSERVEZ: 514/878-1454

Contactez-nous au:
514 / **878-1454**
600, rue de la Gauchetière ouest
Bureau 2325
Montréal, Québec H3B 4L8

Après des années d'attente, le projet de loi serait prêt cet automne à Ottawa

Une élection fédérale retarderait encore

■ Maintes fois reportée, la refonte de la *Loi sur les faillites* au Canada pourrait ne pas survivre à l'agenda électoral des Conservateurs.

Le projet de loi du ministre **Harvie Andre**, attendu à la mi-année aux Communes, repose encore sur les bureaux de **Consommation et Corporation Canada**.

« Le projet de loi demeure une priorité pour le ministre Andre. Toutefois, il n'a pas le contrôle de l'agenda électoral », a indiqué aux AFFAIRES un haut-fonctionnaire de ce ministère.

« Le ministre pourrait déposer le projet de loi même si la dissolution de la Chambre s'annonce imminente. Si les amendements à la loi sur les faillites meurent au feuilleton, le gouvernement Mulroney pourra au moins dire qu'il a posé un geste concret. »

Élection ou pas, les professionels de l'insolvabilité au Canada n'attendent néanmoins pas de grande surprise du projet de loi du ministre Andre.

Les amendements déjà annoncés limiteront entre autres le statut des banques comme créanciers garantis. Ils amputeront aussi en bonne partie le statut de créancier privilégié de la Couronne.

Le ministre Andre proposera la création d'un fonds d'indemnisation pour les salariés en cas de faillite et privilégiera les concordats de consommateur. Or, il s'agit là des rares éléments de la réforme susceptibles d'avoir un intérêt électoral, souligne-t-on dans les bureaux de syndics.

Gouvernements

Par ailleurs, « c'est la place réservée au gouvernement, à la fois comme créancier et administrateur de la loi, qui semble poser des problèmes aux fonctionnaires », souligne **Gaétan Laflamme**, syndic et c.a. au cabinet **Poissant Richard Thorne Ernst & Whinney** à Montréal.

« On sent d'une part certains tiraillements, notamment chez Revenu Canada, à céder le statut de créancier privilégié du gouvernement. »

Gaétan Laflamme fut membre d'un comité consultatif spécial qui soumit un rapport au ministre de Consommation et Corporation d'alors, **Michel Côté**, en janvier 1986.

T-SHIRTS ET COTONS OUATÉS
Imprimés avec votre logo
SPÉCIAL T
tél.: (514) 634-7843 fax: (514) 634-3110

LOCATION PIERRE LAFLEUR
ET LE MOUVEMENT
DESJARDINS DONNENT

FEU VERT
À LOCATION
DESJARDINS

Un grand virage dans le domaine du crédit-bail! Location Pierre Lafleur allie désormais toute la force de son expérience et la qualité de son service à la solidité financière du Mouvement Desjardins pour imposer au monde de la location à long terme un nouveau leader, LOCATION DESJARDINS.
LOCATION DESJARDINS vous propose des contrats de crédit-bail qui correspondent parfaitement à vos besoins, avec des modalités claires et pensées pour s'adapter au rythme et à l'évolution de votre entreprise.
Location à long terme d'automobiles, de camions ou d'équipement de tous genres, communiquez avec les experts-conseils de LOCATION DESJARDINS: ils vous donneront le feu vert!

LOCATION DESJARDINS
DIVISION DE CRÉDIT INDUSTRIEL DESJARDINS

Pour services aux particuliers et entreprises
QUÉBEC 872-7616 CHICOUTIMI 543-7777 HULL 777-6555
MONTRÉAL 738-4246 BROSSARD 445-0011 LAVAL 383-2457
SHERBROOKE 563-2161 TROIS-RIVIÈRES 379-3636
Pour services aux détaillants d'équipement
QUÉBEC 872-3031 HULL 777-4633 MONTRÉAL 737-2300

le dépôt du projet de loi sur les faillites

M. Laflamme anticipe des querelles entre Ottawa et Québec sur les privilèges de la Couronne lors d'une faillite. Le Québec, par exemple, est la seule province canadienne possédant son propre impôt sur le revenu.

«Est-ce que le fédéral va dicter son choix aux provinces? J'entrevois des problèmes politiques énormes avec cette affaire...»

Faillites au Canada (janvier-juillet 1988-87)

	total (janv.-juil.)		variation	catégories (1988)			
	1988	1987	en %	consom.	%[1]	affai.	%
QUEBEC	7 098	5 954	+19,2	5 369	36	1 729	37
Ontario	5 318	5 868	– 9,3	4 311	29	1 007	21,6
Col.-Brit.	2 342	2 472	– 5,2	1 603	10,8	739	15,8
Alberta	2 139	2 122	+ 0,8	1 582	10,6	557	11,9
Canada	19 523	18 943	+ 3,1	14 859	100	4 664	100

1: pourcentage du total canadien dans cette catégorie

Source: Bureau du surintendant des faillites, Consommation et Corporation Canada *Tableau: LES AFFAIRES*

Faillites commerciales janvier-juillet 1988 (Québec, Ontario, Canada)

	Québec			Ontario			Canada		
	nbre	(%)	pas.moy. (000$)	nbre	(%)	pas.moy. (000$)	nbre	(%)	pas.moy. (000$)
Industries primaires	43	2,5	196,9	36	3,6	224,5	303	6,5	208,8
manufacturiers	147	8,5	495,3	101	10	446,1	388	8,3	446,6
construction	183	10,6	143,4	192	19,1	76,95	668	14,3	135,4
transport-communication	84	4,9	74,7	75	7,4	123,6	353	7,6	108,5
commerce	700	40,5	123,8	296	29,4	142,97	1 439	30,8	150
finance, immeuble, assurance	27	1,6	735,7	18	1,8	1 045,7	134	2,9	594,2
services	545	31,5	111,9	289	28,7	153,7	1 379	29,6	171,9

Source: Bureau du surintendant des faillites, Consommation et Corporation Canada *Tableau: LES AFFAIRES*

Québec attend

Vérifications faites à Québec, on déclare attendre le dépôt du projet de loi en première lecture à la Chambre des Communes à Ottawa avant d'entreprendre des consultations ministérielles formelles.

«Ça fait sept ans que le fédéral a un avant-projet de loi! On préfère attendre le vrai texte avant de prendre position», a précisé un membre du cabinet de **Gil Rémillard**, ministre des **Affaires intergouvernementales canadiennes**.

Les fonctionnaires de ce ministère coordonnent les discussions entre les deux niveaux de gouvernement.

«Telles qu'énoncées, les intentions d'Ottawa en matière de réforme de la loi sur les faillites toucheraient plusieurs ministères majeurs à Québec, notamment la **Justice** et le **Revenu**.

«Quant aux privilèges de la Couronne comme créancier, on en est encore aux discussions techniques entre fonctionnaires. Ça n'a pas encore atteint le niveau politique.

«La balle est du côté du fédéral. On s'attend à ce qu'il y ait une tournée de consultation auprès des provinces et des discussions en comité parlementaire dès que le projet de loi aura été déposé.»

Le syndic Gaétan Laflamme craint par ailleurs que «les fonctionnaires profitent des amendements à la loi sur les faillites pour s'immiscer davantage et alourdir les tentatives de restructuration des entreprises».

«Avec la création d'un fonds d'indemnisation des travailleurs au **Bureau du surintendant des faillites**, on semble de diriger vers la création d'un appareil dans l'appareil. Comment vont-ils réagir rapidement?

«Les salariés auront une garantie de paiement, ce qui est une amélioration marquée. Mais quand seront-ils payés? .

«On refait la loi, mais on maintient trop de fonctionnaires dans le processus. Ils semblent avoir une vision un peu théorique de la réorganisation d'une entreprise, du temps des prises de possession du vendredi après-midi!.»

Selon Gaétan Laflamme, cette pratique, qui fut courante jusqu'à la récession de 1982, est aujourd'hui plutôt négligée. En attendant les amendements à la loi sur les faillites, les milieux d'affaires ont appris à utiliser davantage la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, note-il.

Cette loi favorise le sauvetage et la restructuration d'entreprises en difficulté plutôt que leur liquidation pure et simple.

MARTIN VALLIÈRES

Faillites en hausse de 19 % au Québec depuis le début de 1988

Le nombre de faillites personnelles et commerciales a crû de 19% entre janvier et juillet dernier par rapport à la même période l'an dernier.

Comme l'indique le tableau I ci-contre, 1 134 faillites de plus ont été enregistrées au Québec au cours des sept premiers mois de 1988 comparativement à 1987.

À titre comparatif, le Québec avait enregistré 12% plus de faillite pour toute l'année 1987 par rapport à 1986. LES AFFAIRES faisait écho de ces données en février.

L'Ontario a vu son nombre de faillites fléchir de 9,3% au cours des sept premiers mois de 1988 en comparaison avec la même période en 1987. La Colombie-Britannique enregistre aussi un recul de 5,2% du nombre de faillites en un an.

Au niveau national, on observe 3,1% plus de faillites pour les sept premiers mois de 1988 par rapport à l'an dernier. Toutefois, en excluant le Québec, les chiffres canadiens afficheraient une baisse respectable de 4,3% du nombre de faillites.

Selon **Serge Morency**, syndic chez **Maheu Noiseux** à Québec et vice-président du **Conseil québécois de l'insolvabilité**, le nombre croissant de faillites de consommateurs explique en bonne partie la hausse depuis deux ans au Québec.

«Le crédit à la consommation était facilement disponible et peu dispendieux jusqu'à récemment. Les institutions financières regorgeaient de liquidités à prêter.»

Quatre faillites sur cinq (81,1%) en Ontario au cours des sept premiers mois de 1988 impliquaient un particulier plutôt qu'une entreprise. La même équation atteint deux sur trois (75,6%) au Québec.

Passif moyen

Au Québec, le secteur de la finance, de l'immeuble et des assurances recueille la palme du passif moyen le plus élevé parmi les faillites commerciales entre janvier et juillet 1988.

Ce secteur, qui constituait cependant à peine 1,6% des faillites commerciales québécoises, affichait un passif moyen de 735 730$.

En Ontario et pour l'ensemble du Canada, où la part relative de ce secteur parmi les faillites commerciales est similaire à celle du Québec, le passif moyen atteignait respectivement 1 045 700$ et 594 200$.

Le secteur manufacturier affiche le second passif moyen le plus élevé au Québec, comme en Ontario et dans l'ensemble du Canada. Il s'échelonne dans les trois cas de 446 000 à 495 000$, la moyenne québécoise s'affichant légèrement au-dessus de la moyenne canadienne.

Le secteur du commerce de gros et détail se maintient bon premier dans l'ensemble du Canada pour le nombre absolu de faillites. Au Québec, ce secteur représentait 40,5% du total, contre 29,4% en Ontario et 30,8% au niveau national.

Le passif moyen impliqué est toutefois moindre au Québec qu'en Ontario et pour l'ensemble du Canada. Il a atteint 123 840$ contre 142 970$ dans la province voisine et 150 020$ au niveau national.

CONFÉRENCE ICR/ACOR

DEUXIÈME CONFÉRENCE PUBLIQUE DE L'ACOR

(Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite)

parrainée par

CPC Canadian Pension Conference | ICR Institut canadien de la retraite

présentée à Montréal le 29 septembre 1988
au Delta Montréal, de 9h00 à 16h00

Thème: "Le point de vue des organismes de contrôle sur la réforme de la législation sur les régimes de retraite."

Conférencier invité: M. Claude Legault, président, La Régie des rentes du Québec

Ne manquez pas cette occasion de vous renseigner sur la nouvelle législation, à travers le Canada, et d'entendre les commentaires des huit responsables de l'application des lois sur les régimes de retraite.

Pour tout renseignement veuillez vous adresser à:

Gilles Triganne
Institut canadien de la retraite
800 ouest, boul. Dorchester, bureau 1100
Montréal, QC H3B 1X9

Tél.: (514) 866-3687

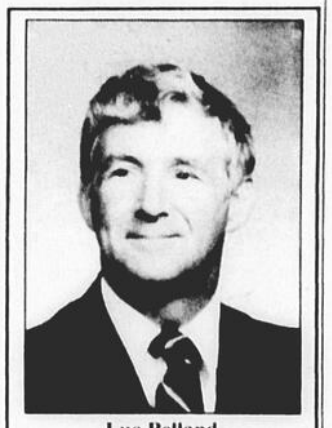

Luc Pelland
Gestion privée T.A.L. Ltée

C'est avec plaisir que M. Jean-Guy Desjardins, président et chef de la direction de LES PLACEMENTS T.A.L. LTÉE, annonce la nomination de M. Luc Pelland au poste de président et chef de l'exploitation de GESTION PRIVÉE T.A.L. LTÉE.

M. Pelland est diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales. Il détient une licence en sciences commerciales (Option Économie) et possède vingt ans d'expérience dans le domaine financier.

Dans le cadre de ses fonctions, M. Pelland sera chargé de la mise sur pied d'une nouvelle filiale dont l'objectif sera de répondre aux besoins spécifiques de placement de particuliers et de portefeuilles privés. Cette filiale gère actuellement des actifs qui dépassent 250$ millions.

GESTION PRIVÉE T.A.L. LTÉE mettra à la disposition de ses clients la même équipe de gestionnaires qui a assuré le succès de LES PLACEMENTS T.A.L. LTÉE. Depuis un an, la valeur totale des actifs gérés par LES PLACEMENTS T.A.L. LTÉE est passée de 2$ milliards à plus de 3$ milliards.

Une autre filiale de LES PLACEMENTS T.A.L. LTÉE, GESTION FINANCIÈRE TALVEST, offre une gamme complète de fonds communs de placement.

LA CAMPAGNOLA
Le Goût De L'Italie
866-3234 RES 866-6022
Ristorante
1229, Rue de la Montagne

L'ACTUALITÉ

Publications TRANSCONTINENTAL acquiert 50 % du Salon de la PME

Publications TRANSCONTINENTAL, une filiale du **Groupe Transcontinental G.T.C.** (Mtl, 4,25$) vient d'acquérir 50 % des actions du **Salon de la PME**.

Publications TRANSCONTINENTAL, qui publie déjà le magazine *PME*, a décidé de poursuivre son effort de diversification dans le secteur des salons et expositions, un secteur qu'elle estime être en pleine croissance et complémentaire à ses activités. L'association des deux entreprises permettra la création de nouveaux salons dès 1989.

Créé en 1981, le Salon de la PME attire chaque année 20 000 visiteurs et quelque 250 exposants. Cette année, il se déroulera les 28, 29 et 30 octobre au Palais des congrès de Montréal sous le thème *Opération profits*.

En plus du magazine PME, Publications TRANSCONTINENTAL édite LES AFFAIRES, *Revue Commerce*, *Finance*, *Informatique & Bureautique*, *Action informatique*, *le magazine A+*, *This Week in Business*, *Le temps de vivre*, *Le bel âge*, *Décormag*, *Son Hi-Fi*, *Tourisme +*, *Voyage Plus*, *Québec Yachting*, *The Hockey News* et *Inside Hockey*.

Photo Jean-Guy Parads, LES AFFAIRES

De gauche à droite, MM. Daniel Boisvert, président du Salon de la PME, Michel Lord, vice-président de Publications TRANSCONTINENTAL, Claude Beauchamp, président et éditeur de Publications TRANSCONTINENTAL, et Yvan Vanier, vice-président, ventes, du Salon de la PME.

FAITES LE CALCUL.
Voyez combien la somme de vos économies vous rapporterait avec le compte PLACEMENT ROYAL.MD

9.37%
sur la partie de votre solde qui excède $60,000.

8.57%
sur *chaque* dollar quand le solde se situe entre $25,000 et $59,999.

7.26%
sur *chaque* dollar quand le solde se situe entre $10,000 et $24,999.

7.15%
sur *chaque* dollar quand le solde se situe entre $5,000 et $9,999.

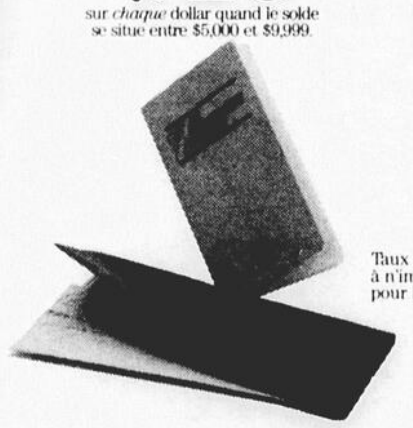

Taux en date du 12 septembre 1988. Renseignez-vous à n'importe quelle succursale de la Banque Royale pour le taux en vigueur.

Des taux d'intérêt élevés et toute la souplesse d'un compte d'épargne.

Le compte d'épargne Placement Royal vous offre nos plus hauts taux d'intérêt quotidien pour les soldes de $5,000 et plus. Tel qu'indiqué ci-dessus, le taux d'intérêt augmente quand le solde augmente. Et quand le solde dépasse la somme de $60,000, vous bénéficiez alors d'un taux d'intérêt encore plus élevé pour *chaque* dollar qui s'ajoute à ce montant.

VOUS AVEZ ACCÈS À VOTRE ARGENT

Le compte Placement Royal est un compte d'épargne personnel. Contrairement à d'autres types de placements, vous avez accès à votre argent en tout temps, par chèque, au moyen d'un guichet automatique Libre-service Royal* de la Banque Royale ou encore par l'intermédiaire d'un guichet automatique des réseaux Plus System* et Interac* dans toute l'Amérique du Nord. Vous pourrez, par ailleurs, être au fait de vos opérations bancaires, dépôts et retraits, grâce au livret Placement Royal qu'on vous remettra.

REGROUPEZ VOS ÉCONOMIES CHEZ NOUS

Faites le calcul et vous verrez que le compte Placement Royal a beaucoup à offrir: des taux d'intérêt élevés et toute la souplesse d'un véritable compte d'épargne. Passez à l'une de nos succursales et tirez profit de votre argent en regroupant dans un compte Placement Royal toutes les économies que vous avez dans d'autres institutions.

BANQUE ROYALE

Le compte Placement Royal est offert par la Société d'hypothèques de La Banque Royale, une filiale à part entière de La Banque Royale du Canada. Garanti par La Banque Royale du Canada. *Marques déposées de La Banque Royale du Canada. †La Banque Royale du Canada, usager inscrit des marques de commerce.

Pour vendre banque Royale

WILLIAM M. MERCER LIMITÉE

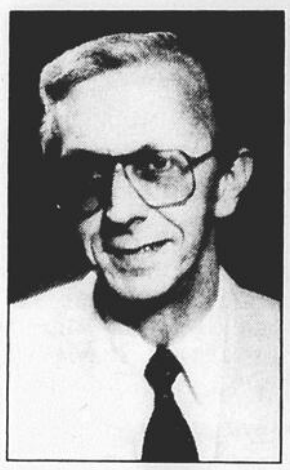

Raymond Bouthillette

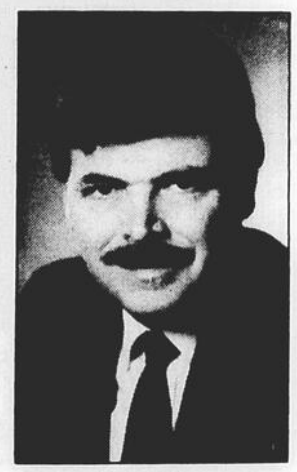

Jean Gérin

William M. Mercer est heureuse d'annoncer la nomination de Messieurs Raymond Bouthillette et Jean Gérin à titre d'Associés Principaux de la Société. Tous deux sont affectés au bureau de Montréal.

Monsieur Bouthillette s'est joint à la Société en 1964. Il a participé à l'informatisation des applications actuarielles et à la mise au point de systèmes d'évaluation actuarielle et d'administration des régimes de retraite. Il se spécialise dans la consultation et la mise en oeuvre sur ordinateur personnel de systèmes d'information sur les Ressources Humaines.

Monsieur Gérin est Fellow de l'Institut canadien des actuaires et de la Society of Actuaries. À son entrée au sein de la Société en 1988, il comptait 25 années d'expérience dans les domaines de l'assurance et de la consultation. Monsieur Gérin participe à la conception, à la mise au point et à la mise en oeuvre de programmes d'assurances collectives et de retraite. Il assure des services de consultation dans ces domaines, notamment en ce qui a trait aux sondages et aux enquêtes ainsi qu'à l'établissement de normes de rendement à la fois qualitatives et quantitatives au chapitre des avantages sociaux.

Fondée à Vancouver en 1945, William M. Mercer Limitée est la société de consultation en retraite et en avantages sociaux la plus importante au Canada. Au cours des dernières années, elle a pris de l'expansion pour offrir des services de consultation en développement organisationnel, en rémunération et en ressources humaines. À l'échelle internationale, Mercer regroupe 5 600 employés répartis dans 86 villes.

T R I M A R K

Une nouvelle occasion de placement prend son vol...

...sans frais d'acquisition à votre charge.

Le Fonds Sélect Trimark.

Vous faites très attention aux placements que vous effectuez.

Vous désirez une **croissance à long terme,** des **possibilités maximales de report d'impôt, sans** avoir à payer des frais d'acquisition dès le départ.

C'est pourquoi vous choisirez Sélect, un tout nouveau fonds géré par La Gestion des placements Trimark Inc.

Ce nouveau Fonds Sélect Trimark constitue un portefeuille d'actions **canadiennes, géré de façon professionnelle et conçu pour obtenir le maximum de croissance du captial initial.**

Il est éligible au R.E.E.R. ou au F.E.R.R., et il s'obtient sans frais d'acquisition.

En fait, pour ceux qui investissent à long terme, il n'y a absolument aucuns frais d'acquisition ni d'annulation.

C'est pourquoi nous disons qu'avec le Fonds Sélect Trimark, tout votre argent est investi dès le premier jour.

Pour plus de détails sur les excellents rendement des placements Trimark, et sur le nouveau Fonds Sélect Trimark, **renseignez-vous dès aujourd'hui auprès de votre conseiller financier.**

LE FONDS Sélect

Tout votre argent investi pour vous dès le premier jour.

TRIMARK

Gestion de Placements Trimark Inc., One First Canadian Place, Bureau 935, Toronto, Ontario.M5X 1A6 **(416) 362-7181**

Frais de rachat: 4 1/2% la première année, décroissant de 0,5% par an, jusqu'à atteindre 0% la dixième année. Offre proposée uniquement par appel à la souscription publique, et qui contient les détails de tous les frais administratifs. À lire attentivement avant d'acheter et à conserver comme référence.

Nouveau mode de financement pour les entreprises

La vente-location avec option de rachat permet

Un nouveau mode de financement permet aux entrepreneurs d'encaisser 100% de la juste valeur marchande de leur actif immobilier tout en se prévalant de la plus-value future de celui-ci.

Les entrepreneurs peuvent maintenant faire appel à leur propre capital gelé dans leur actif immobilier. **Corporation Financière Casa** offre en effet d'acheter l'actif immobilier à 100% de sa valeur marchande et de louer en contrepartie les locaux pour une période d'au moins 15 ans.

De plus, l'entrepreneur peut profiter de la plus-value future de l'immeuble grâce à une option de rachat sur la propriété.

« Les entreprises paient généralement un acompte équivalent à 25% du prix d'achat d'un immeuble, explique **Roger Giraldeau**, associé à la Corporation Financière Casa.

« Or, si le propriétaire est en quête de fonds, pourquoi ne pas libérer cet argent pour grossir le fonds de roulement de la compagnie? Le propriétaire nous vend son immeuble : nous en devenons propriétaire et nous avançons 100% de la valeur marchande de la propriété.

« L'entrepreneur obtient en plus une option d'achat lui permettant de racheter l'immeuble au prix auquel il nous l'a vendu. L'option est exerçable

→

Moi, propriétaire d'un château à Outremont?

Oui, c'est possible, en participant à la Société en commandite Résidence Vincent-D'Indy. Construit en 1986, le ***Château Vincent-D'Indy*** *est une somptueuse résidence pour personnes d'âge mûr autonomes. Après une année d'exploitation, l'édifice est loué à 95%. Prix payé? 4,98 fois les revenus.*

Le projet réunit deux conditions essentielles au succès de tout investissement immobilier : ***l'emplacement****, dans un des quartiers où la valeur des propriétés augmente avec le plus de régularité :* ***OUTREMONT****; et la* ***gestion****, à taux avantageux (4% des revenus bruts) par CAREX INC., une firme possédant plus de quinze années d'expérience dans la gestion de résidences pour personnes d'âge mûr.*

Pour chaque tranche d'investissement de 10000$, vous bénéficierez dès 1988 d'une déduction fiscale de 1170$, sans compter la déduction des intérêts sur emprunts. Gain en capital projeté dans cinq ans : 6835$.

Localisation : 60, avenue Willowdale, Outremont

ALTIOR

Altior
Courtiers en contrats d'investissement
861-5772

Pour obtenir un dépliant d'information sans engagement de votre part, retournez ce coupon à :

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Code Postal _____

Téléphone ( ) _____

☐ *Veuillez également me faire parvenir un prospectus provisoire.*

ALTIOR

Altior
606, rue Cathcart, bureau 710
Montréal (Québec)
H3B 1K9

Un prospectus provisoire portant sur les titres proposés a été déposé auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec. Les renseignements qu'il contient sont susceptibles d'être complétés ou modifiés. Les titres qu'il décrit ne peuvent faire l'objet d'aucun engagement avant que la Commission n'ait visé le prospectus définitif. On peut se procurer le prospectus provisoire auprès de notre maison ou des autres courtiers mandatés à cette fin.

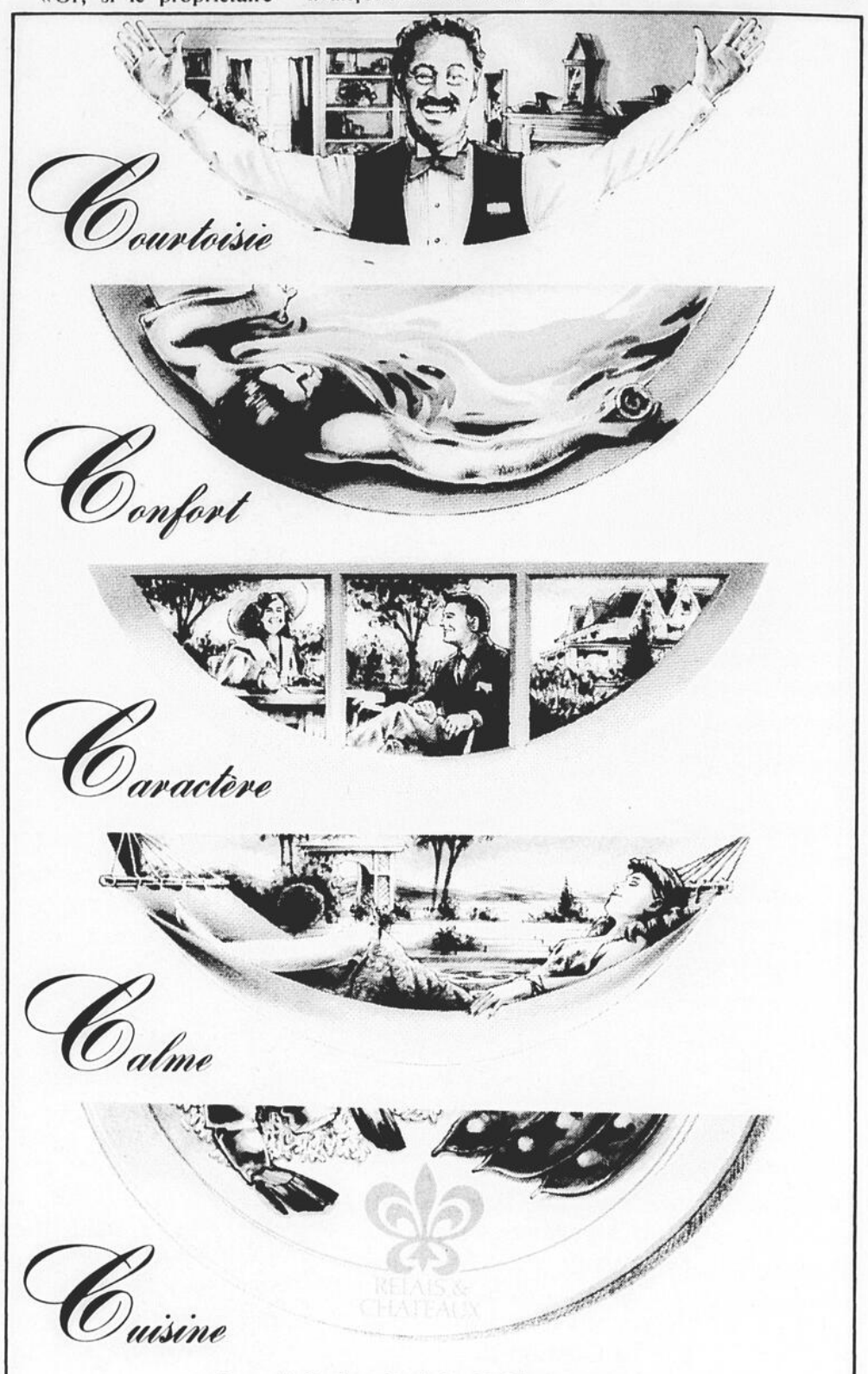

Les 5 C des Relais & Châteaux:
recette infaillible pour faire tomber
vos 5 sens sous le charme!

Hostellerie Les Trois Tilleuls
Saint-Marc-sur-Richelieu
(514) 584-2231

Auberge Hatley
North Hatley
(819) 842-2451

Manoir des Érables
Montmagny
(418) 248-0100

La Pinsonnière
Cap-à-l'Aigle
(418) 665-4431

Hôtel La Sapinière
Val-David
(514) 866-8262
(819) 322-2020
1 800 567-6635

Vidéotron

Un service exclusif

Télé-Rencontres

Un service sérieux, efficace et confidentiel

Câble 28 (Montréal) • Câble 20 (Québec) • Câble 25 (Sherbrooke et Victoriaville)

HORAIRES DE DIFFUSION TOUS LES JOURS

Câble 28 (Montréal)	19h30 à 20h30	23h00 à 24h00
Câble 20 (Québec)	19h30 à 20h30	23h00 à 24h00
Câble 25 (Sherbrooke et Victoriaville)	19h30 à 20h30	

de débloquer l'argent gelé dans les immeubles

seulement à la fin du bail, qui doit être d'au moins 15 ans.»

Une multitude d'avantages

M. Giraldeau poursuit son raisonnement: «L'entrepreneur, avec l'argent ainsi obtenu, rembourse sa dette en totalité sur l'immeuble, ce qui améliore le bilan financier de la compagnie.

«L'actif de l'entreprise diminue, ce qui a pour effet d'améliorer le pourcentage des ventes par élément d'actif. En vendant son immeuble, la compagnie récupère non seulement sa mise de fonds, mais aussi tout gain en capital, le cas échéant. Ce gain en capital peut être imposable ou non, au choix de l'entreprise.

«Si l'entreprise prévoit réaliser des pertes d'exploitation, elle aura alors avantage à devenir purement locataire. Dans ce cas, les pertes d'exploitation viendront réduire le gain en capital imposable en tout ou en partie.

«Par contre, si la firme prévoit réaliser des profits, la transaction peut alors s'effectuer de sorte que l'entreprise, sur le plan fiscal, demeure propriétaire de l'immeuble. Dans ce cas, il n'y a pas vente présumée de l'immeuble. La compagnie encaisse la plus-value de l'immeuble, mais n'a pas à déclarer au fisc le gain en capital en question.»

Des fonds additionnels venant du banquier

En réduisant sa dette, l'entreprise, grâce à ce mode de financement, pourra débloquer des fonds supplémentaires auprès de son banquier.

Contrairement à une émission d'actions, la vente-location avec option de rachat n'a aucun effet de dilution sur le contrôle du propriétaire de la firme.

Le coût de ce mode de financement correspondra par année à 1,5% environ de plus que le taux annuel d'un emprunt normal.

CLAUDE CHIASSON

UNIVERSITÉ LAVAL

Faculté des sciences de l'administration

Jacques Lussier

Le Conseil de l'Université Laval, à sa séance du 10 mai 1988, a nommé monsieur **Jacques Lussier,** doyen de la Faculté des sciences de l'administration, pour un mandat de quatre ans.

Monsieur Lussier est Maître en sociologie de l'Université Laval et Docteur en économie et administration des entreprises de l'Université de Grenoble. Il est professeur agrégé et membre du Département de management depuis 1966. Il était, jusqu'à sa nomination au décanat de la Faculté, directeur des programmes de 2e cycle en sciences de l'administration. Il est entré en fonction le 12 août 1988.

La Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval, dont les origines remontent à 1942 avec la fondation de l'École supérieure de commerce, offre des programmes de 1er cycle: le baccalauréat en administration des affaires (BAA) et des Certificats en comptabilité et en administration; des programmes de 2e cycle: le Diplôme en administration (DA) et la Maîtrise en sciences de l'administration (MBA); ainsi qu'un programme de 3e cycle: le doctorat en sciences de l'administration (PhD). Près de 5000 étudiantes et étudiants sont inscrits à ces divers programmes.

La Faculté compte aussi des programmes de recherche variés qui reçoivent, au total, près d'un $1M de dollars en subventions. Un Bureau des services extérieurs (BSE) complète les services offerts par la Faculté.

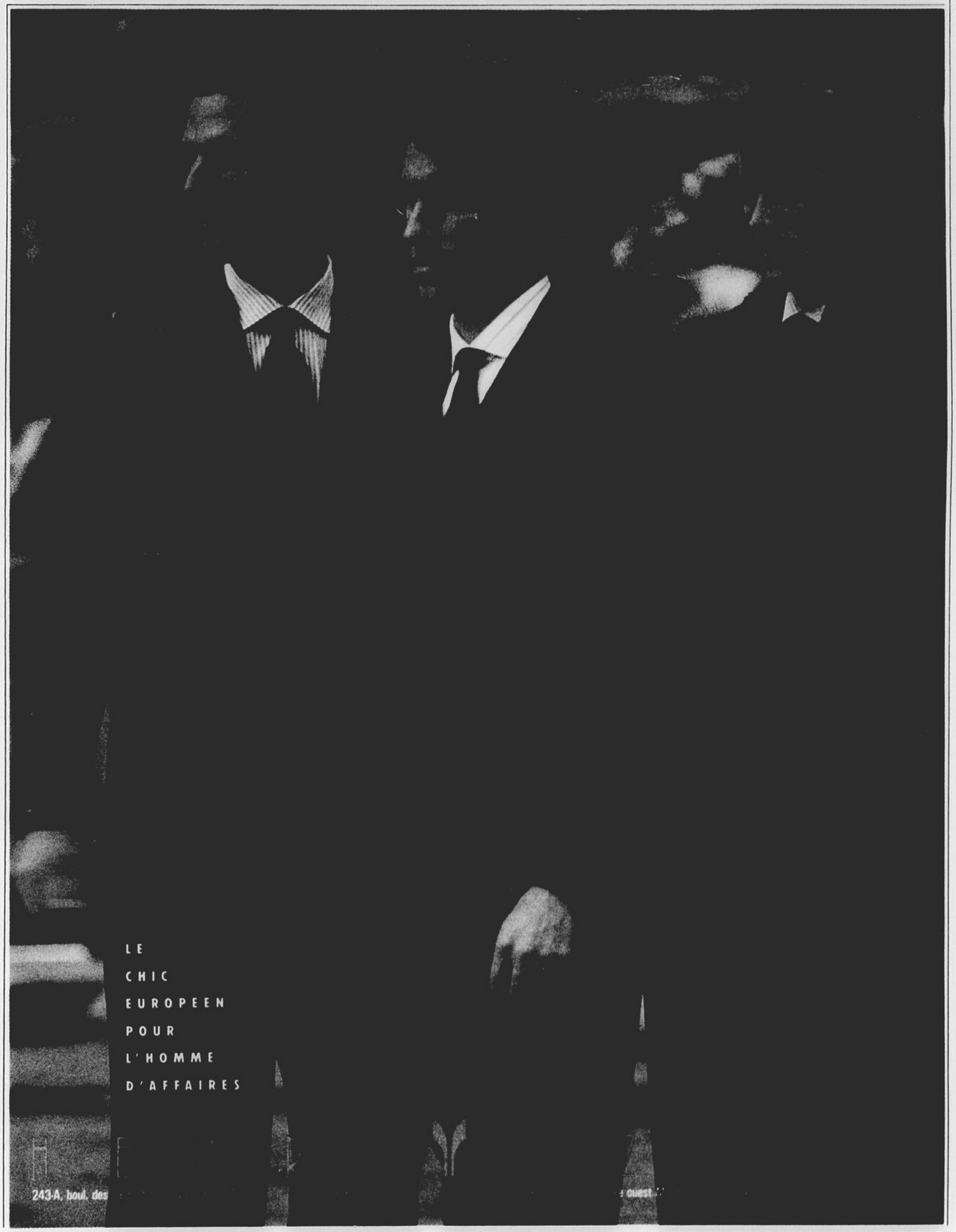

LE POULS DE L'ÉCONOMIE

RÉSERVES OFFICIELLES CANADIENNES

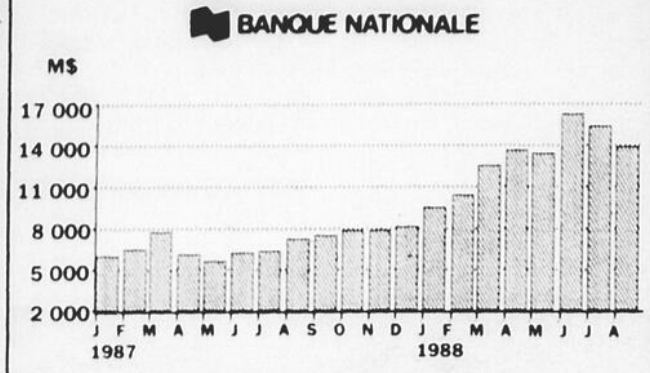

En août, la Banque du Canada a dû puiser dans ses réserves pour soutenir le dollar, mais celles-ci demeurent à un niveau très élevé.

Indicateurs économiques

ÉTATS-UNIS

		Croissance mensuelle en % Mois réf.	dernier mois (1)	mois préc. (2)	Var.moy. ann.en % 12 mois (3)
Ventes au détail	juil.		0,5	0,4	5,5
Nouv. commandes	juil.		– 3,5	5,4	9,2
Ratio stocks/livraisons	juin		1,50	1,51	1,51
Mises en chantier (000)	juil.		1,489	1,393	1,518
Production industrielle	juin		0,4	0,5	5,7
Solde commercial (M$)	juin		-12540	– 9,762	-155,9
Prix à la consommation	juil.		0,5	0,4	2,4
Prix à la production	juil.		0,5	0,4	2,4
Taux de chômage désaisonnalisé (%)	juil.		5,4	5,3	5,7
Revenu personnel	juil.		0,6	0,6	7,8
Crédit à la consommation	juin		0,9	0,5	9,2

CANADA

Éconoflash (Banq. Nationale)	mai	1,2	– 1,1	5,5
Indicateur avancé (Stat. Canada)	mai	0,7	0,7	6,9
DEMANDE INTÉRIEURE				
1. Ventes au détail	juin	– 0,1	1,6	9,1
Ventes de voitures (000)	juin	– 4,1	2,3	13,0
2. Livraisons manufacturières	juin	0,7	1,2	9,1
Nouvelles commandes	juin	– 1,5	4,3	11,1
dont: biens durables	juin	– 4,2	6,3	15,0
3. Inventaires manuf. (M$)	juin	0,0	1,0	3,7
Ratio stocks/expéditions	juin	1,54	1,55	1,54
4. Mises en chantier (000)	juil.	209	218	225
- Québec	mai	59	55	62
PRODUCTION				
Produit intérieur réel	juin	0,2	0,6	5,3
Production industrielle	juin	0,2	1,2	7,8
dont: manufacturière	juin	0,7	1,1	7,6
Construction	juin	– 1,6	0,5	7,5
Services	juin	0,5	0,4	4,6
SECTEUR EXTÉRIEUR				
Exportations de marchandises	juin	3,5	1,8	9,1
Importations de marchandises	juin	– 5,6	2,2	10,4
Solde commercial (M$)	juin	1635,7	624,3	10490
INFLATION				
Prix à la consommation (4)	juil.	0,6	0,1	4,1
Prix industriels (4)	juil.	0,2	0,2	4,4

MARCHÉ DU TRAVAIL

	Mois de référence	Mois préc.	Il y a un an
Taux de chômage désaisonnalisé (%)			
- Canada	juil.	7,9	7,6	8,1
- Québec	juil.	9,7	8,9	8,7
Rémunération hebdomadaire	juin	0,1	0,0	4,5

STATISTIQUES BANCAIRES

	Date	Variation en % dern. sem.	sem. préc.	moyen. 13 dern. sem.
Excédents des réserves-encaisse (%)	31-08-88	0,035	—	0,059
Ratio d'avoirs liquides libres (%)	31-08-88	5,6	5,3	5,1
Avances aux banques (M$)	31-08-88	299,6	206,2	273,4
Avoirs nets en monnaies étrangères des banques	24-08-88	– 10380	– 9685	– 9861

1) Variation entre le mois de référence et le mois précédent
2) Variation entre le mois précédent, celui qui est indiqué et le mois antérieur
3) Variation entre le mois de référence et le même mois un an plus tôt
4) Non désaisonnalisé

Source: Service des études économiques, Banque Nationale du Canada

Les réserves ont fondu de 2 milliards US en 2 mois

Banque du Canada: une autonomie de plus en plus mince

La période estivale a été marquée par des hausses répétées des taux d'intérêt sur les marchés financiers nord-américains et européens. Ces augmentations du loyer de l'argent se sont répercutées au Canada.

Si la **Banque du Canada** a eu, il y a quelques mois, une certaine latitude pour modeler sa politique monétaire, celle-ci s'est maintenant évaporée.

Les autorités monétaires des grands pays industrialisés cherchent à dissiper tout danger de reprise de l'inflation. Pour ce faire, elles modèrent le rythme de progression de leurs économies. Dans ce contexte, de nouvelles majorations de taux d'intérêt sont à prévoir. Le Canada ne pourra que se conformer à cette tendance haussière.

Une économie résistante

Depuis la fin de 1987, les actions des autorités monétaires canadiennes ont visé à rendre les conditions du crédit de plus en plus sévères. Le but du resserrement: décourager une progression trop rapide des dépenses. Les foyers de surchauffe économique, surtout au centre du pays, éviteraient ainsi de se multiplier.

Le ralentissement économique souhaité tarde à se matérialiser. Les résultats du 2e trimestre de 1988 montrent, au contraire, une accélération des activités par rapport aux trois premiers mois de l'année (le produit intérieur brut réel croissant de 4%, à un rythme annuel comparativement à 3,2%).

Les inquiétudes quant à la prolifération de goulots d'étranglement dans les régions et les industries les plus dynamiques deviennent plus sérieuses. Les prix des produits semi-finis s'accélèrent (croissance dépassant les 10%) et les cours des denrées alimentaires ont été influencés à la hausse par la sécheresse de l'Ouest nord-américain.

Les prix aux consommateurs refléteront ces augmentations d'ici peu, ce qui ne pourra qu'alimenter les anticipations inflationnistes. Les pressions sur les salaires en deviendront plus grandes à mesure que se resserrent certains marchés du travail.

L'Ontario est, à ce point de vue, une région témoin: la croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne est passée de 6,2 à 7% entre mai et juin dernier. Les craintes de reprise de l'inflation sont donc fondées et la Banque du Canada se doit de demeurer rigoureuse.

La lutte anti-inflationniste de la Banque du Canada s'avérera plus complexe. Elle ne pourra en effet plus bénéficier de l'appréciation du dollar canadien comme ce fut le cas depuis le début de 1987. Nous avons profité, au cours de cette période de produits d'importation, libellés en dollars US, de moins en moins dispendieux. La récente dépréciation de notre devise nous privera de ce facteur favorable.

La politique monétaire restrictive de la banque centrale canadienne avait, à ses débuts, creusé les écarts de taux d'intérêt entre le Canada et ses pricipaux partenaires financiers (les États-Unis, l'Angleterre, le Japon).

L'afflux de capitaux étrangers fut phénoménal. En fait, les investisseurs internationaux délaissaient les titres américains et diversifiaient leur portefeuille de devises (au cours du premier trimestre de 1988, alors que les écarts de taux favorables au Canada augmentaient, près de quatre milliards de dollars de titres furent vendus à des non-résidents sur le marchés canadiens).

La Banque du Canada a même dû intervenir massivement pour limiter la hausse du dollar (entre juin 1987 et juin 1988, ses réserves officielles en dollars US passèrent de 6,3 à 15,4 milliards de dollars). Avec une monnaie forte et des réserves officielles records, la Banque du Canada semblait obtenir une marge de manoeuvre pour le cours futur de sa politique.

Mais avec le retournement d'attitudes perceptibles depuis quelques semaines sur les marchés des changes — face à la devise canadienne — il devient improbable que la Banque puisse permettre toute nouvelle réduction des différentiels de taux.

La contraction des écarts qui avait été acquise au printemps a dû être abandonnée et les réserves ont fondu de plus de deux milliards de dollars US au cours des deux derniers mois.

Devant l'accalmie des prix des matières premières, principalement le pétrole, les perspectives économiques canadiennes se sont assombries. Les incertitudes quant à l'issue des prochaines élections fédérales et l'avenir du dossier du libre-échange ont ajouté au brouhaha.

Avec des taux d'intérêt en hausse à l'étranger, le Canada ne pourra que suivre la tendance en espérant limiter l'effritement de sa devise

SYLVIE RIOPEL

Sylvie Riopel est économiste à la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins.

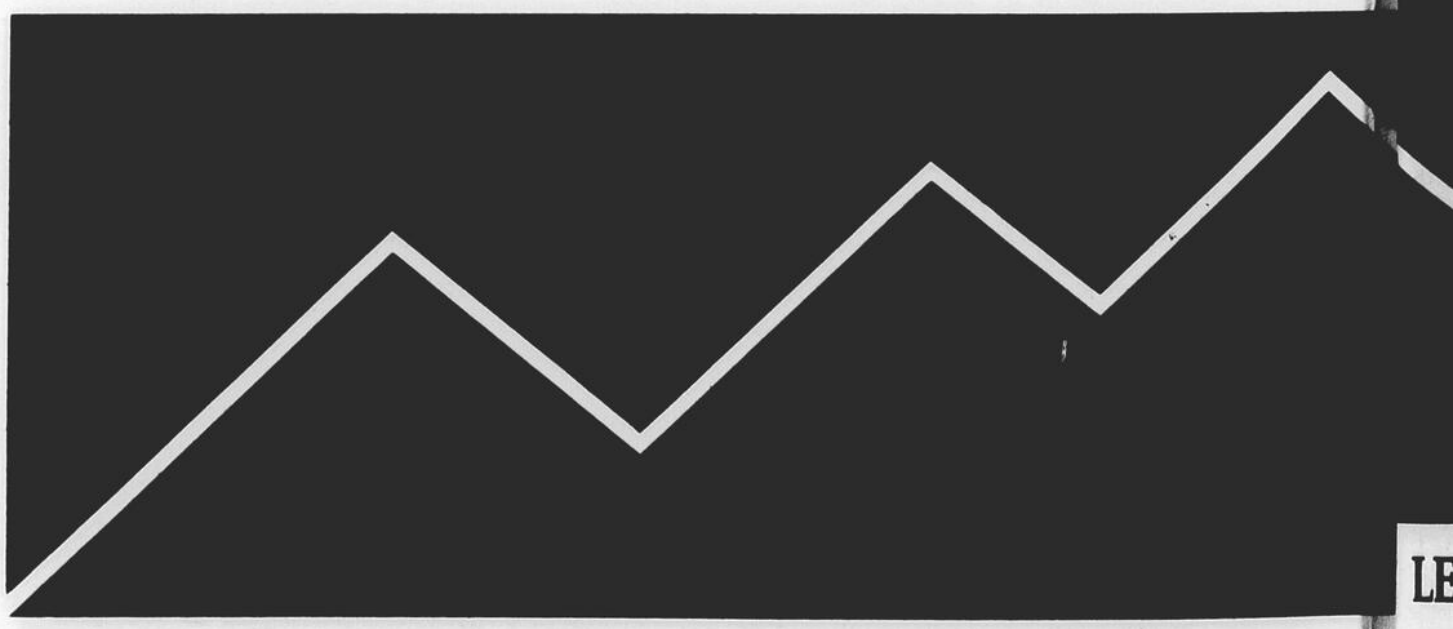

LES PROFITS...

Une récession peut être évitée jusqu'en 1992

Si la politique monétaire américaine réussit à contenir la hausse du taux d'inflation, une récession économique peut être évitée jusqu'en 1992.

C'est du moins l'opinion émise par l'économiste **Maurice Marchon** de l'*Institut d'économie appliquée* de l'**École des Hautes études commerciales**.

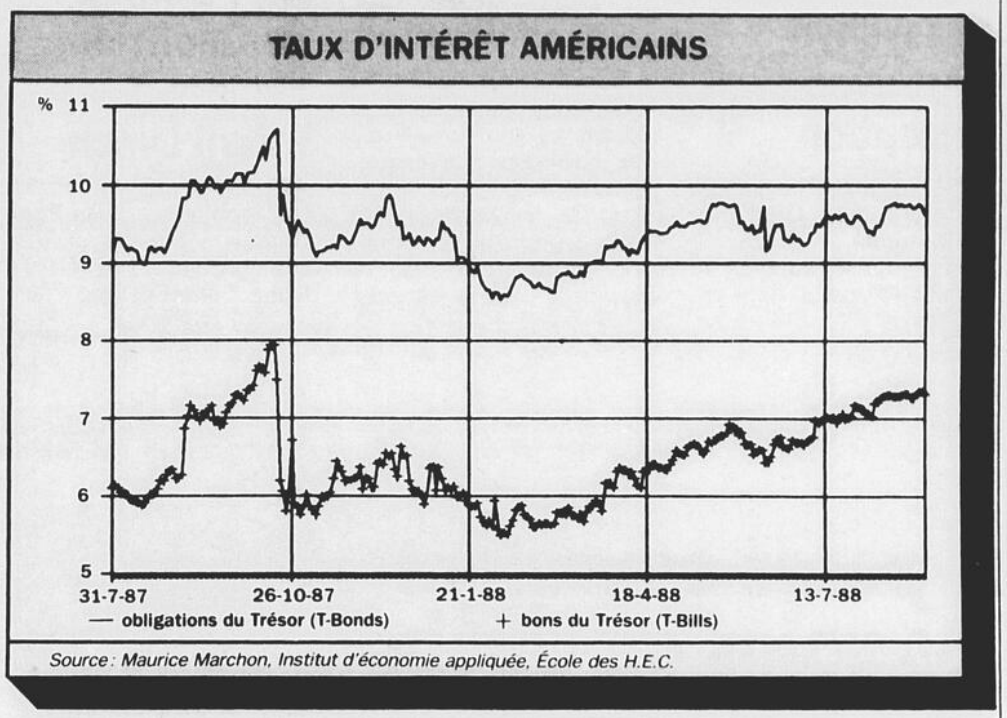

Source: Maurice Marchon, Institut d'économie appliquée, École des H.E.C.

Cycle inflationniste

Selon M. Marchon, la vigueur de l'économie américaine pourrait donner lieu à la formation d'un cycle inflationniste.

« Avec un taux de chômage de 5,6% et un taux d'utilisation des capacités de production des industries manufacturières qui atteint 83,5%, les risques de dérapage se trouvent dans la croissance trop rapide et dans l'accélération du taux d'inflation, plutôt que dans le glissement vers une récession », affirme l'économiste.

Dans ce contexte, la volonté de la **Réserve fédérale américaine** de poursuivre une politique monétaire plus restrictive afin d'éviter la formation d'un cycle inflationniste est tout indiquée. La hausse récente du taux d'escompte américain de 6 à 6,5% ne fait que confirmer cette volonté des autorités monétaires.

Cette hausse des taux d'intérêt devrait ralentir sensiblement les dépenses des consommateurs américains. Considérablement endettés, ces derniers sont devenus plus prudents dans leurs achats au cours des derniers mois.

« Le retrait des consommateurs est bienvenu à ce stade-ci du cycle économique, dit M. Marchon. D'une part, cela permettra d'éviter une surchauffe de l'économie américaine et, d'autre part, les ressources additionnelles pourront être canalisées vers les exportations et les investissements. »

Selon l'économiste de l'École des H.E.C., cette rotation dans les secteurs de croissance et la hausse des taux d'intérêt soutiennent un scénario de croissance économique sans dérapage inflationniste.

Au cours des prochains trimestres, les exportations et les investissements prendront la relève des consommateurs comme principal moteur de la croissance. Après quelques années de répit, les consommateurs prendront à nouveau la relève en 1991. De sorte qu'une récession économique n'apparaît pas à l'horizon jusqu'en 1992, prétend M. Marchon.

Selon M. Marchon, des hausses supplémentaires des taux d'intérêt seront toutefois nécessaires pour ralentir l'économie et atténuer l'inflation. Ainsi, les taux d'intérêt n'auraient pas atteint leur sommet.

Les effets de la sécheresse se refléteront par une augmentation d'au moins 5,5% des prix de la nourriture l'an prochain et les prix industriels continueront de se raffermir. Le taux d'inflation aux États-Unis, mesuré par l'indice des prix à la consommation, passera ainsi de 3,6% qu'il était en 1987 à 4,5% cette année et à 5,2% en 1989.

Le taux préférentiel à 12,25% au Canada

Cette hausse des taux d'intérêt aux États-Unis poussera à la hausse les taux d'intérêt pratiqués au Canada. Le taux préférentiel des banques commerciales, qui est présentement de 11,25%, pourrait ainsi grimper jusqu'à 12,25% au cours des prochains trimestres.

Ce renchérissement du loyer de l'argent ne devrait toutefois pas empêcher la croissance économique de se poursuivre au Canada.

Le produit intérieur brut augmentera au rythme de 3% l'an prochain comparativement à 3,5% cette année et à 3,3% l'an dernier. L'indice des prix à la consommation augmentera au rythme de 4,5% cette année et de 4,9% l'an prochain.

PHILIPPE DUBUISSON

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Entente à la Société générale de Belgique

Les deux principaux rivaux dans la lutte épique pour le contrôle de la **Société générale de Belgique** ont convenu de se partager la direction de la plus importante société belge.

Le magnat italien de la finance **Carlo De Benedetti** et trois associés ont été élus au conseil d'administration de la société belge qui compte 20 membres. De Benedetti, qui a tenté vainement d'accaparer le contrôle de la Société générale, détient 16% des actions de la société.

Un groupe d'investisseurs français et belges mené par **Compagnie financière de Suez** de Paris détient le contrôle de la Société générale avec 80% des actions.

La Société générale de Belgique contrôle le tiers de l'économie belge et possède un intérêt dans plus de 1 300 entreprises à travers le monde.

Drexel Burnham poursuivie

La **Securities and Exchange Commission** (SEC) des États-Unis, organisme de réglementation des marchés financiers, a décidé de poursuivre en justice la société **Drexel Burnham Lambert Inc.** et plusieurs de ses dirigeants.

La banque d'investissement de Wall Street est accusée « de conduite frauduleuse, impliquant des transactions d'initiés, de manipulation d'actions, de fraude sur des comptes de clients de Drexel, d'absence d'information sur les bénéfices de titres et de nombreuses autres infractions ».

Selon la SEC, les accusations portent sur 18 séries de transactions dont 16 mettent en cause le financier **Ivan Boesky**.

Libéralisation japonaise

Le Japon entend libéraliser davantage ses marchés financiers en vendant aux enchères dès avril prochain 40% des émissions d'obligations gouvernementales à 10 ans. Quatre sociétés financières étrangères pourront agir à titre de preneur ferme et se partageront 8% du volume des émissions.

Allemagne: croissance

L'économie de l'Allemagne de l'Ouest a affiché une croissance réelle de 3,9% au cours des six premiers mois de l'année. Il s'agit du taux de croissance le plus élevé pour une période de six mois depuis la récession du début des années 1980.

Une réduction des impôts et une augmentation du déficit budgétaire du gouvernement de Bonn expliquent en partie la vigueur de l'économie allemande.

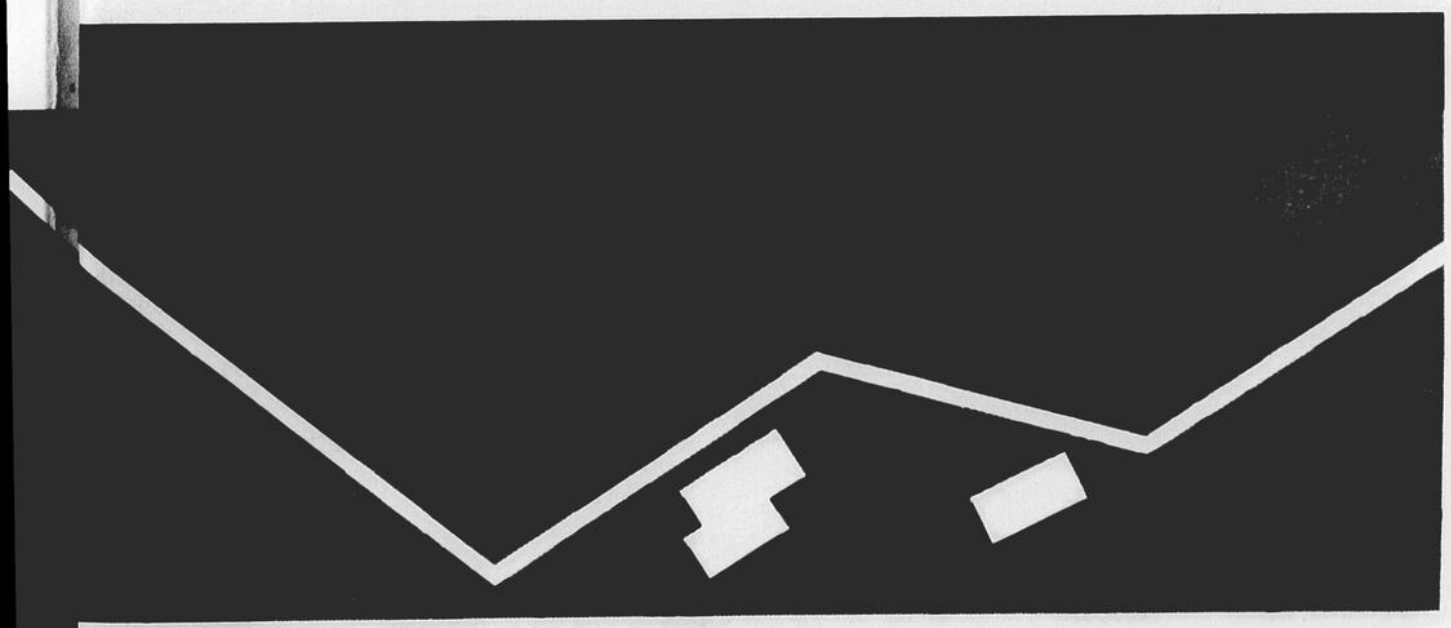

LE ROUGE.

Tenez vos réunions d'affaires au coeur d'un des plus beaux centres de villégiature du Québec. Vous verrez comme il est agréable d'en voir de toutes les couleurs... à l'Hôtel Château Mont Sainte-Anne!

Profitez d'un magnifique point de vue pour échanger vos points de vue!

À partir de **80$** par personne Occupation double

30 $ supplémentaire, occupation simple
Jusqu'au 15 décembre 1988

Pour renseignements et réservations:
Hôtel Château Mont Sainte-Anne
500, boul. Beau-Pré
Beaupré (Québec)
G0A 1E0
Tél.: **(418) 827-5211** ou,
sans frais: **1-800-463-4467**
Fax: **(418) 827-5072**

HOTEL CHÂTEAU MONT SAINTE-ANNE
AU PIED DU MONT SAINTE-ANNE

Nous sommes les maîtres en matière de musique d'ambiance programmée

Qui a dit que le silence est d'or?

Standard peut créer l'atmosphère musicale idéale pour votre environnement particulier. De la musique qui plaira à vos clients et à vos employés. Des pièces instrumentales contemporaines, des chansons modernes, du jazz, de la musique classique et plus encore. De la musique vraiment stimulante.

Joignez-vous au grand nombre de boutiques, restaurants, centres commerciaux, bureaux et usines qui ont conclu que la musique programmée de ***Standard*** améliorait leur affaires ainsi que la qualité de l'environnement au travail. Contactez un expert consultant ***Standard*** dès aujourd'hui.

La référence par excellence
STANDARD
Systèmes de sonorisation Standard Limitée

Renseignez-vous sur les autres services Standard:
• Système de contrôle des entrées • Communications internes
• Système de sonorisation • Télévision en circuit fermé

Montréal:	Québec:	Halifax:
(514) 382-2277	**(418) 661-7347**	**(902) 423-8421**

DE BONNES SOURCES...

Bois de l'est: une transaction pas encore dans le sac...

La vente du groupe forestier **Bois de l'est** de Matane à **Donohue** n'est pas encore assurée. Donohue veut mettre la main sur la compagnie pour assurer ses approvisionnements en copeaux de son usine de pâte à papier de Matane.

Toutefois, les actionnaires de Bois de l'est, **Proforêt**, une filiale de **Rexfor**, et la **Fédération des caisses populaires Desjardins de la péninsule et des îles**, qui ont investi 24 M$ dans le projet seraient mécontents de la portion financière de l'offre de Donohue.

En outre, la papeterie gaspésienne de **Consolidated-Bathurst** et l'usine de pâte **Gaspesia** qui consomment la totalité des copeaux produits par Bois de l'est feraient des pressions sur le gouvernement pour bloquer la vente. Les deux entreprises voient dans la transaction une menace à leurs approvisionnements en copeaux.

Stasyshyn part avec déception

La firme de courtage américaine **Dominick & Dominick** a décidé de fermer tous ses bureaux de détail au Canada, dont celui de Val-d'Or, qui était dirigé par **Jeannine Lavoie-Stasyshyn**.

« Après seulement six mois d'activité à Val-d'Or, la décision est difficile à prendre », a déclaré Mme Lavoie-Stasyshyn aux AFFAIRES.

Mme Lavoie-Stasyshyn a travaillé pendant près de 15 ans au sein de la firme de courtage **Lévesque, Beaubien** à Val-d'Or avant de tenter sa chance avec Dominick & Dominick au début de 1988. À l'époque où le marché boursier était en pleine effervescence, elle s'était classée à plusieurs reprises parmi les meilleurs courtiers au Canada.

J.-P. Boulais: de Geoffrion, Leclerc à Merril Lynch

Le courtier en valeurs mobilières **Jean-Paul Boulais** vient de quitter son bureau chez **Geoffrion, Leclerc** (Place Ville-Marie) pour se joindre au bureau montréalais de la firme **Merrill Lynch** à titre de consultant financier.

Merrill Lynch Canada — filiale de **Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith** de New York, 11e bureau de courtage en importance au Québec, selon le classement LES AFFAIRES-500 — aménagera prochainement dans de nouveaux bureaux au futur édifice du **Montréal Trust**, rue McGill à Montréal.

M. Boulais est actif dans le domaine des finances au Québec depuis 1966. Avant de se joindre à Geoffrion, Leclerc il y a deux ans, il avait été lié à la firme **Brault, Guy, O'Brien**.

Sogecar perd 4 vendeurs au profit de Deragon Langlois

Le courtier en valeurs mobilières montréalais **Groupe Sogecar** vient de perdre quatre de ses représentants au profit de **Deragon Langlois**, un autre courtier montréalais.

Alain Leblanc, **Claude Labbée**, **Michel Dion** et **Georges Doulan** sont maintenant représentants chez Deragon Langlois. Le nouveau mode de rémunération proposé par Sogecar serait à l'origine de leur départ.

Sogecar donne maintenant 100% des commissions à ses représentants qui doivent cependant payer une partie du loyer et des frais administratifs.

Précision

Dans le reportage sur les condominiums publié dans notre édition du 3 septembre 1988, nous avons écrit à tort que le **Belvedère du Canal**, un projet de condos dans le centre-ouest de Montréal, comprenait 350 unités, dont une trentaine étaient vendues.

Pour ce projet, on envisage plutôt la construction de 240 unités sur quatre ans. Au total, 86 unités sont présentement construites dont 57 sont déjà vendues.

Nos excuses.

Hier, nos ponts ouvraient de nouvelles voies au Québec.

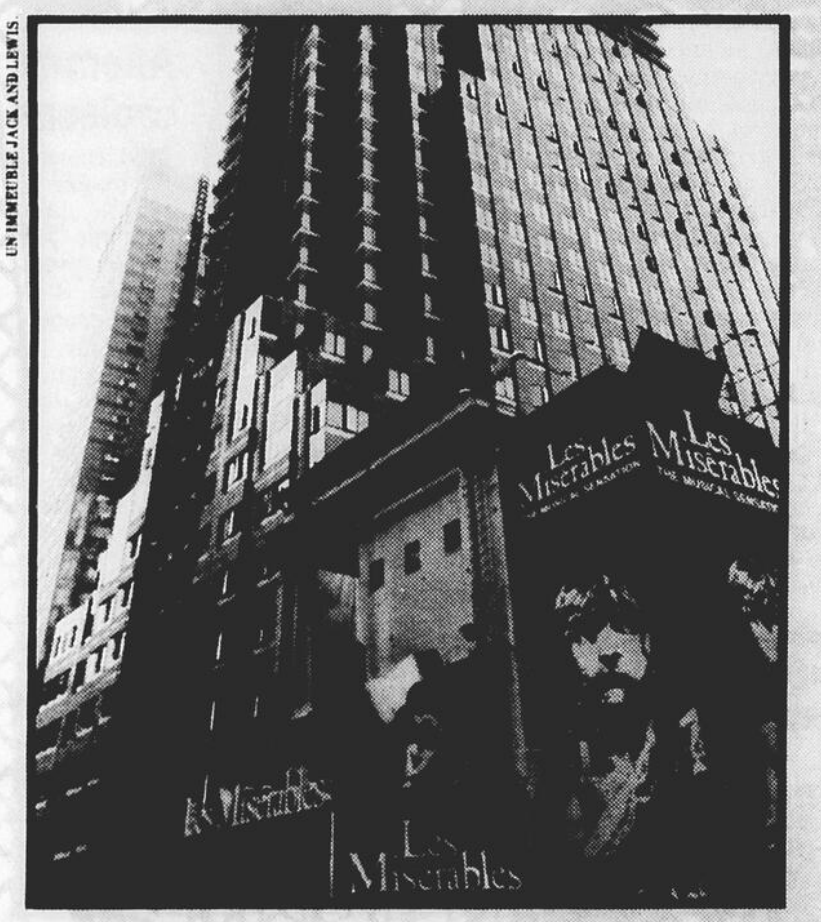

UN IMMEUBLE JACK AND LEWIS

Un des plus récents projets de Dominion Bridge : 1675 Broadway.

Aujourd'hui, nous faisons nos débuts sur Broadway.

Il y a un siècle, Dominion Bridge tournait une page de l'histoire du Québec avec le pont de Québec, les ponts Jacques Cartier et Mercier.

Notre croissance s'est accompagnée de changements au niveau des produits, des services et des objectifs. À l'heure actuelle, nos constructions d'acier se dressent dans notre province, dans notre pays, comme partout dans le monde.

Comme à New York, où le 1675 Broadway, édifice à bureaux qui abrite aussi le théâtre Broadway rénové, forme le plus récent centre d'intérêt de la ville. Notre connaissance de l'acier a permis de créer ici un édifice pratiquement sans colonnes à partir du sixième étage, une véritable prouesse architecturale.

Après plus de 100 ans, Dominion Bridge est devenue une grande entreprise québécoise faisant à la fois office de concepteur, de fabricant, de fournisseur et d'installateur de projets d'acier, avec une expertise sans pareille.

DOMINION BRIDGE
AMCA INTERNATIONAL
555, rue Notre-Dame
Lachine (Québec) Canada

Dominion Bridge : l'entreprise aux grandes capacités.

TORONTO • LACHINE • AMHERST • WINNIPEG • CALGARY • EDMONTON • REGINA • VANCOUVER

Canadien Pacifique Limitée

AVIS DE DIVIDENDE

À une réunion du conseil d'administration tenue aujourd'hui, un dividende trimestriel de dix-neuf cents (19¢) CAN l'action sur les actions ordinaires en circulation a été déclaré. Il est payable le 28 octobre 1988 aux détenteurs inscrits à la fermeture des registres le 27 septembre 1988.

Par ordre du conseil,

Le Vice-président et Secrétaire,
D.J. Deegan

Montréal, le 12 septembre 1988.

1450 rue Cescent
Montréal
844-2328
J. Landurie
propriétaire depuis 1971
RESTAURANT LES HALLES Le cœur de Paris au centre de Montréal
Parler d'affaires aux Halles est un plaisir
Menu du jour à partir de 9.00$
Le soir, spécialités ou table d'hôte gourmande.
Groupes jusqu'à 45 personnes.

Le but de Synthedata: «sortir de l'ordinaire» pour percer le marché de l'audio

pp. 18-19

Philippe Roy

LOCATION À PARTIR DE: 19,95 $ PAR MOIS CELLULAR CANADA
1-800-463-2622

Systèmes Voix et Données: dimension nouvelle à la bureautique grâce aux messageries vocales

Celui que l'on qualifie du père du traitement de texte, **Stephen Dorsey**, est en voie de gagner son nouveau pari: celui d'intrégrer les messageries vocales dans domaine de la bureautique.

Steve Dorsey, un ingénieur, est celui qui a fondé **AES Data** (1964) et **Micom** (1975). C'est au début des années 1970 qu'il a mis au point et commercialisé des systèmes de traitement de texte.

En 1977, Micom s'associe à **Philips Électronique**. Quelques années plus tard, M. Dorsey présente les messageries vocales aux directeurs de Philips. Ces derniers manifestent peu d'intérêt pour cette nouvelle technologie car le marché est trop restreint: 25 M$ en Amérique du Nord.

Convaincu que les messageries vocales représentent la nouvelle vague dans le domaine de la bureautique, M. Dorsey décide de quitter Micom pour fonder encore une fois sa propre entreprise. En 1982, **Systèmes Voix et Données** est créée.

Messageries vocales

«Les messageries vocales deviendront aussi populaires que le traitement de texte», affirme M. Dorsey. Selon les experts, la taille de ce marché atteindra deux milliards de dollars pas plus tard qu'en 1992.

Systèmes Voix et Données commercialise un service de messageries et de communications informatisé pour gens d'affaires. L'audio-messagerie est, en fait, un complément au téléphone.

L'abonné du réseau de Systèmes Voix et Données se voit donner un code d'accès à l'ordinateur central. C'est-à-dire qu'une *boîte à message électronique* lui est attribuée.

Lorsque l'abonné reçoit un appel téléphonique, l'appel est dirigé vers la boîte à message en cas d'absence ou lorsque la ligne est déjà occupée. En outre, un message peut être laissé dans la boîte à message si une conversation de personne à personne n'est pas nécessaire. Le travail du destinataire n'est ainsi pas interrompu.

«Les systèmes de messageries vocales sont particulièrement intéressants pour les PME dont les représentants sont souvent sur la route, explique M. Dorsey. Ces derniers peuvent passer une commande ou recevoir des messages sans nécessairement devoir communiquer directement avec le bureau.»

Les systèmes de messageries vocales sont également destinés à la grande entreprise qui entend réduire son personnel de bureau et éliminer les notes de service.

Systèmes Voix et Données a également créé un logiciel qui permet la prise d'appel électronique. L'**Université du Québec à Montréal** (UQAM) s'est portée acquéreur d'un tel système.

D'ici un an, les étudiants de l'UQAM pourront s'inscrire et choisir leurs cours par téléphone. Ils communiqueront avec l'ordinateur qui leur fournira des instructions verbales simples.

Le gouvernement fédéral s'apprête à procéder à un appel d'offre pour un système de réponse électronique. Il pourra ainsi réduire son personnel de bureau tout en offrant à la population la même qualité de service.

Le *Communitel*

Enfin, Systèmes Voix et Données entend s'attaquer au marché du répondeur automatique en offrant une solution de rechange: le *Communitel*, un service de répondeur assisté par ordinateur.

Une personne qui possède un téléphone à clavier et la caractéristique *renvoi automatique* peut s'abonner à ce service. Au coût de 9,95$ par mois, l'abonné obtiendra un code donnant accès à une boîte à message électronique qui enregistrera les messages.

Au cours des dernières années, M. Dorsey a passé son temps à perfectionner le service de messageries vocales. L'entreprise compte aujourd'hui près de 5 000 abonnés et réalise un chiffre d'affaires d'environ 5 M$.

Cependant, c'est au cours des prochaines années que l'on prévoit une percée de ces messageries. À cette fin, Systèmes Voix et Données a ouvert des bureaux à Montréal, Québec, Ottawa, Toronto et Vancouver. Bientôt, elle sera présente à Halifax et à Calgary.

«Mon objectif est de faire de Systèmes Voix et Données une société qui réalisera un chiffre d'affaires de 100 M$, comme je l'ai fait avec Micom.»

PHILIPPE DUBUISSON

Photo Jean-Guy Paradis, LES AFFAIRES

Stephen Dorsey: «Mon objectif: faire de Systèmes Voix et Données une société qui réalisera un chiffre d'affaires de 100 M$.»

SYSTÈMES VOIX ET DONNÉES EN UN COUP D'OEIL

Siège social	Montréal
Chiffre d'affaires	5 M$
Nombre d'employés	35
Activités	messageries vocales
Principaux marchés	grandes villes canadiennes
Actionnaires	Stephen Dorsey et 5 cadres
Date de fondation	1982

Tableau: LES AFFAIRES

Steve Dorsey, l'entrepreneur...

Après avoir obtenu un diplôme en génie électrique du **Massachusetts Institute of Technology** (MIT) de Boston, **Stephen Dorsey** fonde **AES Data ltée** en 1964.

«À ses débuts, raconte M. Dorsey, AES Data n'était qu'une boîte de recherche et développement. Nous étions de jeunes ingénieurs dont l'ambition était d'explorer différentes avenues en informatique.»

Dès le début des années 1970, la notoriété d'AES Data et de Stephen Dorsey est déjà confirmée. Ce dernier combine l'écran cathodique et le micro-ordinateur et devient à juste titre le père du traitement de texte tel que nous le connaissons aujourd'hui.

M. Dorsey vend par la suite un intérêt majoritaire dans AES Data. Rapidement, il ne se sent plus à son aise et il quitte la compagnie.

En 1975, Dorsey fonde **Micom**, une entreprise qui produit des systèmes de traitement de texte et de traitement de l'information.

En 1977, Micom est en pleine expansion et cherche un appui financier. L'entreprise s'associe à **Philips Électronique ltée**, une filiale canadienne de la société Philips des Pays-Bas.

Quelques années plus tard, M. Dorsey est convaincu que l'avenir de la bureautique réside dans la transmission par informatique de messages verbaux. Philips manifeste toutefois peu d'intérêt pour les messageries vocales, car il s'agit à l'époque d'un marché d'à peine 25 M$.

Fonceur, M. Dorsey quitte Philips pour fonder encore une fois sa propre entreprise, **Systèmes Voix et Données**. Son objectif est d'en faire une compagnie dont le chiffre d'affaires atteindra 100 M$ d'ici à quelques années.

Lorsque cet objectif sera atteint, l'entrepreneur qu'est Dorsey sera-t-il encore une fois tenté de donner naissance à une autre entreprise?

Le principal intéressé répond que non, que cette fois est bien la dernière. Mais il ajoute: «Vouz savez, une femme qui vient de donner naissance jure souvent que ce sera son dernier. Deux ans plus tard elle oublie le labeur et elle veut recommencer!»

LE SYSTÈME «FITNESS», UN PROGRAMME DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE INFORMATISÉ DES PLUS SOPHISTIQUÉS AU MONDE.

FATIGUE= 50% →70

Le Club LaCité vous propose en exclusivité un programmateur de conditionnement physique avec une mise au point intégrée en concordance avec vos exigences physiques.
Cet appareil, grâce à son programme personnalisé, peut servir de guide pendant les périodes d'exercices et vous assurer d'un suivi de vos performances.

LaCité
LE FITNESS CLUB DE L'AVENIR.
3575, avenue du Parc, Montréal 288-8221

Venez au Fitness Club de l'avenir rencontrer nos spécialistes qui sont là pour vous conseiller!

Tirez avantage de ce programme sophistiqué de conditionnement physique que vous offre en exclusivité le Club LaCité, et vous deviendrez vite un mordu de l'avenir! Venez nous voir et profitez de nos super promotions.

L'entreprise de Boucherville vend maintenant ses *D-Box* aux USA et en Europe

Synthedata: «sortir de l'ordinaire» pour

■ «Il faut un produit de qualité et innovateur, qui sorte de l'ordinaire, pour percer le marché de l'audio.»

S'il faut en croire son jeune président et co-fondateur, **Philippe Roy**, **Synthedata** de Boucherville exploite une telle perle rare depuis deux ans.

En février 1986, Synthedata lançait sur le marché québécois ses *D-Box*, des mini-enceintes acoustiques vendues avec ou sans amplificateur intégré.

Or, ce qui se butait au scepticisme des détaillants en audio constitue aujourd'hui un produit bien implanté au Québec, distribué aux États-Unis et fraîchement débarqué en Europe.

En juin dernier, Synthedata avait assemblé et vendu 18 700 paires d'enceintes D-Box depuis leur lancement. Or, soutient son président, les livraisons prévues pour le présent exercice financier, d'ici juin 1989, atteignent déjà 14 000 paires.

Marché florissant

Au rythme où audiophiles canadiens, américains et européens adoptent le D-Box, Synthedata prévoit franchir le cap du million de dollars de ventes au cours de 1989, contre 600 000$ cette année.

Il y a deux ans, à peine convertie d'une firme d'entretien électronique à la conception et la fabrication, elle affichait un chiffre d'affaires d'environ 160 000$.

Selon Philippe Roy, Synthedata occupe désormais au Québec 40% du marché florissant des mini-enceintes acoustiques amplifiées à haut rendement. Synthedata tient en respect des marques bien établies dans sa catégorie, telles les **Bose** et **AR** (Acoustic Research).

D'autre part, note-il, les revues spécialisées et les détaillants alignent les D-Box aux côtés de marques japonaises établies, telles **Sony** et **Aiwa**, dans le marché des mini-enceintes non-amplifiées, où la concurrence est très vive.

«C'est flatteur d'être comparé à ses marques. De plus, la concurrence est saine dans le marché relativement nouveau des mini-enceintes. Elle suscite la demande au détriment des haut-parleurs traditionnels de grand format.»

SYNTHEDATA EN UN COUP D'OEIL

Siège social	Boucherville
Chiffre d'affaires	600 000$
Nombre d'employés	10
Produits fabriqués	mini-enceintes acoustiques
Principaux marchés	Canada, USA, France
Principaux actionnaires	Philippe Roy, CFCom
Date de fondation	1981

De l'entretien à la fabrication

Synthedata est née en 1981 de l'entrepreneurship de deux techniciens fraîchement diplômés. Pendant cinq ans, elle s'est appuyée sur des contrats d'entretien en électronique pour financer les bricolages de ses dirigeants.

Ces travaux les ont amenés entre autres à collaborer avec deux géants des synthétiseurs, **Rolland** et **Yamaha.**

Synthedata emploie aujourd'hui une dizaine de personnes. L'entreprise assemble et fait la mise en marché de ses mini-enceintes D-Box. Elle a confié à des sous-traitants la fabrication des diverses composantes.

L'idée des D-Box a germé en 1985 et 86 en collaboration avec les services techniques du cablôdistributeur **Vidéotron** (Mtl, 12,25$).

L'empire câblé d'**André Chagnon** cherchait des enceintes acoustiques amplifiées de petit format à offrir aux abonnés intéressés à convertir leur téléviseur au son stéréophonique.

Au printemps 1986, après maints prototypes, Vidéotron présente les D-Box à ses clients par commandes postales. C'est l'échec.

«Les gens achètent un nom dans l'audio. Il fallait les convaincre que le produit est bon. «*Faire* le nom D-Box», souligne Philippe Roy.

Qu'à cela ne tienne, Synthedata décide d'attaquer directement le marché du détail. Ses enceintes s'y vendent de 170 à 340$ la paire, selon les modèles amplifiés ou non.

Malgré un accueil timide de la part des détaillants en électronique, — «Habitués aux grandes marques, ils étaient convaincus de notre faillite prochaine» —, les enceintes compactes D-Box réussissent à percer ce marché difficile.

Canada, USA, Europe

Aujourd'hui, deux ans et 300 000$ plus tard en frais de développement et de lancement, Synthedata

→

Quand les fruits portent fruit. C'est au fruit qu'on reconnaît l'arbre, en affaires comme ailleurs.

Et l'on reconnaît aujourd'hui le succès de A. Lassonde et Fils inc. et sa filiale les Aliments Mont-Rouge aux jus de fruits Oasis, Rougemont et Fruité. En 1962, A. Lassonde et Fils inc., alors entreprise familiale, s'adresse à la Banque fédérale de développement; depuis, cette association a mené l'entreprise sur le marché national, puis international. C'est dire qu'avec un peu d'appui, les fruits... portent fruit. La Banque fédérale de développement encourage les entreprises prometteuses en leur accordant le financement nécessaire à la concrétisation de leurs projets. Nos services de prêts, de capital de risque, de consultation, d'information, de planification et de formation offerts aux PME dans votre localité viennent s'ajouter à ceux du secteur privé. Pour plus de renseignements, communiquez avec le personnel de la succursale la plus près de chez vous ou téléphonez sans frais au 1 800 361-2126.

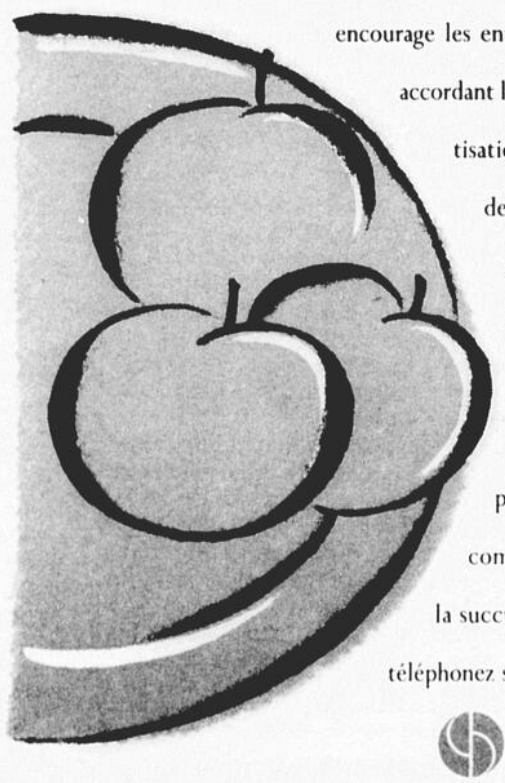

Banque fédérale de développement
Federal Business Development Bank

Canada

SEMAINE DE LA PME au Canada 23 au 29 octobre.

IMMERSION TOTALE

La vraie affaire pour de meilleures affaires.

Offert seulement chez Berlitz®, le programme «Immersion Totale»® vous offre de nouvelles occasions de profits. Il vous ouvre de nouveaux marchés, inaccessibles auparavant à cause d'un problème de langue. Grâce à l'«Immersion Totale»®, vous pourrez apprendre une nouvelle langue rapidement. Berlitz® établit le programme d'après des techniques de conversation éprouvées. En deux à six semaines, vous pourrez parler affaires dans une autre langue. Chez Berlitz® plus de 100 ans d'expérience, ça en dit long!

BERLITZ®

Le premier mot de votre prochaine langue.

MONTRÉAL I (514) 288-3111
MONTRÉAL II (514) 387-2566
QUÉBEC (418) 529-6161
TROIS-RIVIÈRES (819) 378-2811
TORONTO I (416) 924-7773
TORONTO II (416) 364-7244
OTTAWA (613) 234-0666
VANCOUVER (604) 685-8331
CALGARY (403) 265-3850

© Centres De Langues Berlitz 1988

percer le marché de l'audio

distribue ses enceintes auprès de 350 détaillants et chaînes dans les principaux centres canadiens.

Les États-Unis, qui comptent maintenant pour le quart des ventes, sont desservis par le biais d'un fabricant-distributeur en audio, **Allison**.

Associé depuis un an avec Synthedata, Allison appose sa propre étiquette de prestige sur les D-Box, à raison de 250 paires d'enceintes par mois.

« Nous avons sacrifié ainsi un peu de visibilité directe sur le marché américain, acquiesce Philippe Roy, mais nous conservons le droit de vendre sous notre propre nom aux Etats-Unis.

« On ne pouvait se permettre d'improvisation dans un marché extérieur. »

L'Europe occidentale représente par ailleurs 15% des ventes de Synthedata. Les mini-enceintes sont vendues en France dans le réseau des **FNAC**, une chaîne de grandes surfaces spécialisées en électronique.

Synthedata vend aussi ses D-Box aux Suisses et aux Belges. Son associé, Allison, l'initiait récemment au marché ouest-allemand par le biais du réseau d'approvisionnement des bases américaines.

Et l'Asie ? « Nous ne sommes pas pressés de vendre au Japon, d'autant plus que c'est un marché contrôlé par de grandes compagnies bien établies. Nous avons néanmoins été approchés par Taïwan. »

La côte ouest du Pacifique constitue plutôt la source de composantes électroniques de Synthedata. Les pièces non-électroniques telles les boîtiers métalliques compacts et les pièces de plastique proviennent de fournisseurs québécois et torontois.

« Pour l'électronique, c'est une question de prix et de fiabilité. Des fournisseurs nord-américains nous coûteraient trois fois plus cher qu'en Asie. De plus, notre fournisseur de haut-parleurs, fabriqués sur mesure au Japon, maintient un taux de défectuosité d'à peine 0,3% ! »

MARTIN VALLIÈRES

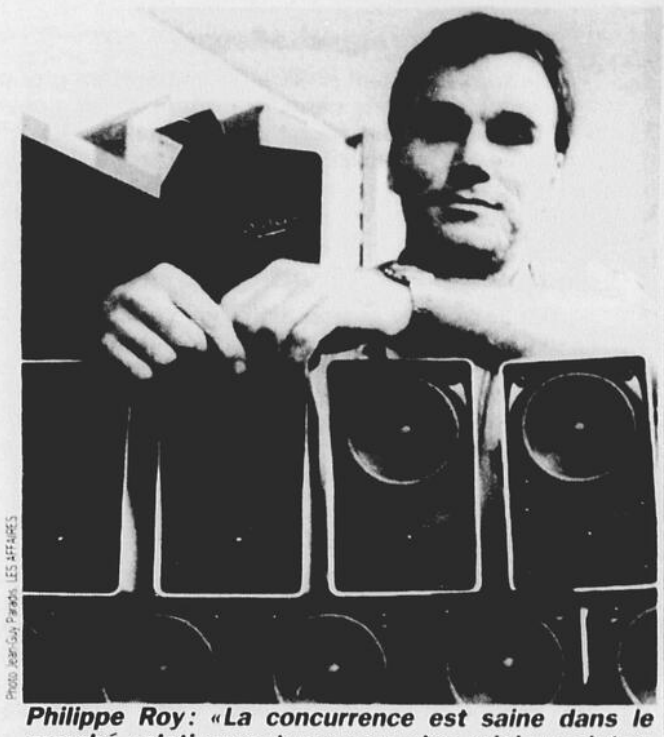

Photo Jean-Guy Paradis, LES AFFAIRES

Philippe Roy : « La concurrence est saine dans le marché relativement nouveau des mini-enceintes. Elle suscite la demande au détriment des haut-parleurs traditionnels de grand format. »

Élargir la gamme et financer la croissance

De plus en plus confortable sur le marché de consommation, **Synthedata** concentre présentement ses efforts à élargir sa gamme de mini-enceintes acoustiques.

Au même moment, la jeune entreprise de Boucherville recherche du capital de risque pour soutenir sa croissance, « au moins 200 000$ » a indiqué aux AFFAIRES son président, **Philippe Roy**. Synthedata a d'ailleurs déjà émis pour 30 000$ en actions de catégorie B auprès de particuliers.

« On a franchi le seuil de rentabilité et de la crédibilité sur le marché. C'est du volume maintenant qu'on veut pouvoir développer.

« La tendance des équipements audio de petite dimension est là pour durer. Les gens habitent de plus petits logements. Ils veulent des enceintes acoustiques discrètes mais efficaces. »

Synthedata lançait tout récemment une série de mini-enceintes haut de gamme, *Trilogie*, dont la conception a été particulièrement soignée.

Distribuée exclusivement par des détaillants en très haute fidélité, Trilogie se distingue par le caisson acoustique pour basses fréquences — un petit cube posé au sol — qui complète une paire de mini-enceintes montées sur des supports tubulaires.

Par ailleurs, Synthedata lancera bientôt des mini-enceintes *D-Box* de type professionnel. Selon Philippe Roy, il s'agit d'un produit complémentaire pour lequel des studios de production et des radio-télédiffuseurs ont déjà signifié leur grand intérêt.

Château St-Sauveur

Face au Centre de ski
Mont Habitant

CONDOMINIUMS

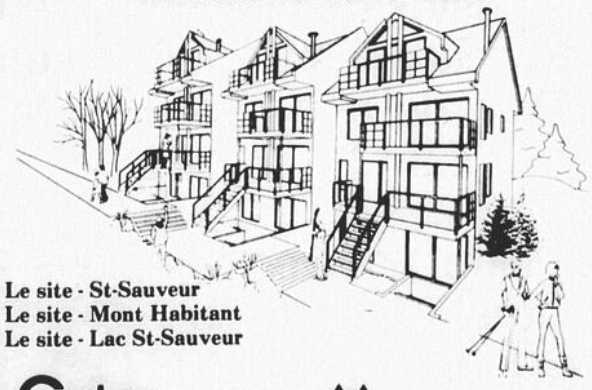

Le site - St-Sauveur
Le site - Mont Habitant
Le site - Lac St-Sauveur

Century 21
Century 21
Impérial inc.

Une autre réalisation
La Société Immobilière Maax Ltée

ACCUEUIL ET VENTE

Louis C. Demers
(514) 725-9184
386-8448

777, rue Principale
St-Sauveurs-des-Monts
(514) 227-1877

POUR ALLER PLUS LOIN VERS LA RÉUSSITE

SOCCRENT-JOB CREATION

Partenaire en gestion et en capital, SOCCRENT-JOB CREATION participe à la mise sur pied d'entreprises québécoises.

Si vous recherchez un site, la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean s'impose par son développement industriel. En plein essor, la grande entreprise entraîne annuellement des retombées de sous-traitance frôlant le 1 000 000 000 $.

Possédant des **contacts régionaux privilégiés et bénéficiant d'une expertise internationale,** la Société en commandite de création d'entreprises (SOCCRENT) vous invite à venir bénéficier gratuitement de son support.

SOCCRENT

SOCCRENT-JOB CREATION
3251 boulevard St-François, C.P. 933
Jonquière G7X 7W8 Tél.: (418) 548-1157

Président

Le contexte organisationnel

Cette filiale à part entière d'un important groupe manufacturier de l'industrie lourde canadienne mettait en oeuvre dernièrement un plan de rationalisation visant à accroître son efficacité administrative et sa rentabilité. La première phase de ce plan a été complétée avec succès. L'entreprise recherche maintenant un président pour la diriger dans les étapes subséquentes de son développement.

Le poste et ses priorités

Le titulaire de ce poste stratégique assumera la direction générale et la coordination de l'ensemble des activités de la filiale. Réaliser les objectifs de rentabilité, développer de nouveaux marchés, continuer l'effort de rationalisation en cours et introduire des méthodes et des programmes permettant de maintenir la productivité à son niveau optimal, comptent parmi les priorités stimulantes qui lui seront confiées.

Les compétences requises

Gestionnaires polyvalents et chevronnés, les candidats intéressés à ce poste sont bilingues et titulaires d'un diplôme universitaire, préférablement en finance ou en génie. Ayant fait leurs preuves dans une grande ou moyenne entreprise en croissance, ils connaissent l'industrie lourde de transformation, sont familiers avec le marché américain, présentent une expérience en négociation de contrats auprès d'instances gouvernementales et ont participé à des acquisitions et fusions d'entreprises. Ils se caractérisent par leur goût du risque calculé, leur propension à l'action, leur énergie, leur leadership axé sur la participation, leur vision stratégique et la confiance qu'ils inspirent.

Veuillez adresser votre curriculum vitae, sous pli confidentiel, au 1425, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 300-C, Montréal (Québec), H3G 1T7, tél.: (514) 397-9655 en indiquant le numéro de référence 358.

Bourbonnais
GROUPE CONSEIL INC.

Vice-président, marketing

Le contexte organisationnel

Leader incontesté dans son secteur d'activités et jouissant d'une notoriété qui dépasse nos frontières, cette entreprise de services aux consommateurs est sur le point d'amorcer une phase de développement de grande ampleur. La portée stratégique du poste de vice-président au marketing, fonction traditionnellement névralgique pour l'entreprise, s'en trouve encore augmentée.

Le poste et ses priorités

Relevant du président et membre du comité de direction, le vice-président au marketing assume l'entière gestion de son secteur d'activités. Les priorités qui lui seront confiées reflètent l'importante phase de développement dans laquelle s'engage l'entreprise: développement de produits, pénétration de nouveaux segments de marchés, campagnes publicitaires et promotionnelles venant appuyer le plan marketing.

Les compétences requises

De formation universitaire, bilingues, les personnes recherchées possèdent une large expérience du marketing des produits ou services destinés aux consommateurs, en particulier aux niveaux de la recherche commerciale et de la publicité. Dynamiques, leur simplicité ajoute à leur leadership de compétence et leur assure des relations interpersonnelles harmonieuses.

Veuillez adresser votre curriculum vitae, sous pli confidentiel, au 1425, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 300-C, Montréal (Québec), H3G 1T7, tél.: (514) 397-9655 en indiquant le numéro de référence 367.

Bourbonnais
GROUPE CONSEIL INC.

Gouvernement du Québec
Office des ressources humaines

Fonction publique du Québec

AGENTE OU AGENT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Les présents concours visent à combler des emplois au Vérificateur général du Québec dans la région administrative de Québec.

ATTRIBUTIONS: Dans le cadre des responsabilités dévolues au Vérificateur général du Québec, oeuvrer dans les domaines de la vérification financière et de la vérification de la régularité des opérations et de l'optimisation des ressources dans les ministères et organismes gouvernementaux. Notamment, décrire et analyser les systèmes en usage; élaborer des programmes de vérification; réaliser des sondages de conformité; rédiger des rapports à la gestion; assumer la responsabilité de travaux de vérification; diriger ou participer à des travaux de recherche et de développement en comptabilité et en vérification. À un niveau supérieur, les fonctions comportent principalement la prise en charge de mandats de vérification d'importance et la direction de projets de recherche et de développement.

CONDITIONS D'ADMISSION:

Concours numéro 101G-893031 RA
Agente ou agent du vérificateur général (30 578 $ à 32 756 $)
Être membre en règle de l'Ordre des comptables agréés du Québec ou en attente de la preuve d'appartenance à la corporation.

Concours numéro 101G-893032 RA
Agente ou agent du vérificateur général (32 756 $ à 41 185 $)
Être membre en règle de l'Ordre des comptables agréés du Québec et posséder en plus du stage de 24 mois, au moins une année d'expérience pertinente aux fonctions décrites.

Concours numéro 101G-893033 RA
Agente ou agent du vérificateur général (41 185 $ à 46 594 $)
Être membre en règle de l'Ordre des comptables agréés du Québec et posséder en plus du stage de 24 mois, au moins 6 années d'expérience pertinente aux fonctions décrites.

Il est essentielle d'inclure pour les personnes en attente de la preuve d'appartenance, la demande d'admission comme membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec, pour les agents du vérificateur général la copie du diplôme de l'Ordre des comptables agréés du Québec et de la carte de membre valide. Les personnes ayant le statut de résident permanent sont admissibles.

PÉRIODE D'INSCRIPTION: 17 septembre au 30 septembre 1988

INSCRIPTION: Le Vérificateur général du Québec, Service des ressources humaines, 900, Place d'Youville, Québec, Québec, G1R 3P7.

INFORMATION: Mme Suzanne Auclair, (418) 691-5931

Renseignements importants

Il peut exister d'autres conditions permettant l'admission aux concours, telles que la compensation de la scolarité par de l'expérience. *Lorsqu'aucune expérience n'est exigée, les personnes en voie de terminer la dernière année de scolarité requise peuvent être admises.* Les personnes ayant le statut de résident permanent sont admissibles, sauf s'il est mentionné dans l'appel de candidatures qu'elles doivent avoir le statut de citoyen canadien. Des renseignements supplémentaires sont disponibles auprès des personnes désignées sous la rubrique « Information » et dans les bureaux régionaux de l'Office des ressources humaines.

L'inscription se fait à l'aide du formulaire « Offre de service » disponible dans les bureaux régionaux de l'Office et dans les directions de personnel des ministères et organismes gouvernementaux. « L'Offre de service » doit être accompagnée d'une photocopie de l'original des attestations d'études et de tout autre document prouvant que les conditions d'admission sont remplies. Pour être acceptées, les candidatures doivent être reçues ***à l'adresse indiquée ou dans un bureau régional de l'Office*** durant la période d'inscription.

Québec

Marie et Pierre, diplômés universitaires, impliqués socialement, informés, ambitieux.

Vos candidats idéals?

Justement, notre rubrique **CARRIÈRES du Journal** LES AFFAIRES rejoint ces personnes, directement et efficacement.

- 60% sont à des postes de direction
- Plus de 7 sur 10 sont allés à l'université
- La moyenne d'âge de nos lecteurs est de 39.5 ans.

Des Marie et des Pierre, nous en comptons près de

290 000 !

Pour annoncer dans la rubrique **CARRIÈRES**

(514) 842-6491 poste 299

Séminaire sur la création d'équipes de gestion

Le programme d'étude sur l'entrepreneurship de l'**Université McGill** tiendra un séminaire sur la création d'équipe de gestion performantes le 11 novembre prochain.

L'activité s'adresse aux chefs de la direction d'entreprises de toutes tailles. Le séminaire cernera différentes stratégies pour recruter et évaluer les membres d'une équipe de direction.

Les sujets traités lors de ce programme couvriront l'allocation d'actions aux cadres supérieurs, le développement d'une vision corporative commune et l'application et le développement du travail d'équipe.

Formation des cadres supérieurs : la filière US

Les cadres supérieurs ou les propriétaires d'entreprises qui désirent affuter leurs connaissances de gestionnaires peuvent avoir recours à des programmes de formation dans de grandes universités américaines.

La prestigieuse **Harvard University** de Boston offre un programme de perfectionnement de neuf semaines pour les propriétaires d'entreprises. Etalé sur trois ans, le programme coûte 22 500$ US et utilise la technique des cas types pour couvrir les grandes composantes de l'administration.

Stanford University de Palo Alto en Californie offre un programme de formation pour cadres de petites entreprises. D'une durée de deux semaines et au coût de 6 300$ US, le cours couvre la finance, le marketing et la gestion des ressources humaines.

L'université de **Pensylvanie** dispense un programme qui s'adresse aux entreprises familiales. Les frais de 1 595$ US couvrent cinq jours de séminaires sur les problèmes de succession et de gestion dans ce type de compagnies.

UCLA à Los Angeles, a trouvé sa niche dans les compagnies à développement rapide. Le cours de six à huit semaines coûte de 24 000 à 32 000$ US selon les options choisies.

L'université de **Virginie** offre une session de cinq jours pour les cadres d'entreprises à culture entrepreneuriale. Les frais de ce programme sont de 2 000$.

Les difficultés du cadre japonais

Le cadre intermédiaire japonais est sérieusement désavantagé par rapport à ses confrères européens et nord-américains, et ce même si son pays connait une performamce économique exceptionnelle.

Au chapitre de l'habitation, le cadre américain dispose en moyenne de 1 583 pi² de surface habitable à son domicile. Son collègue européen jouit en moyenne de 1 050 pi². Quant au Japonais, il doit se débrouiller avec 925 pi² en moyenne pour sa résidence.

Côté automobiles, la famille américaine moyenne a 2,2 véhicules alors que l'européenne possède 1,3 voiture. Au Japon, cette marque n'est que de 0,88 véhicule par famille.

GILLES DES ROBERTS

PELLETIER, POIRIER, LEROUX & KIMMEL
NOTAIRES

Sylvain Boucher — Nicole Laferrière — Denys Pelletier
Edouardo Dias — René Leroux — Fernand Poirier
Pierre Filion — Kevin Leonard — Nathalie Provost
A. Earl Kimmel — E. Bruce Moidel — Norbert Sporns

507 Place d'Armes, 13e étage, Montréal (Québec) H2Y 2W8
Téléphone: (514) 282-1287 Télécopieur: (514) 282-1109

L'INSTITUT CANADIEN DES COMPTABLES AGRÉÉS

David H. Bonham, F.C.A.

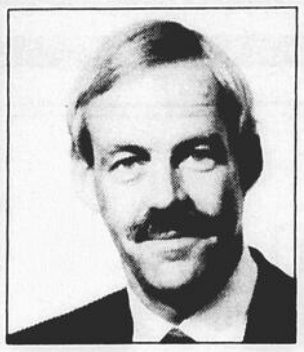
Donald E. Gass, F.C.A.

Kenneth A. Mader, F.C.A.

Au cours de la 86e assemblée générale annuelle de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (I.C.C.A.), M. David H. Bonham, F.C.A., de Kingston, a été nommé président de l'I.C.C.A. pour 1988-1989, et MM. Donald E. Gass, F.C.A., de Saskatoon, et Kenneth A. Mader, F.C.A., de Halifax, respectivement premier et second vice-président.

M. Bonham, qui est comptable agréé et avocat, s'est vu accorder un congé de l'université Queen's de Kingston, où il occupait le poste de vice-principal (ressources). Il est associé du cabinet d'avocats Cunningham, Swan, Carty, Little & Bonham et a déjà été président de l'Institute of Chartered Accountants of Ontario.

M. Gass est associé-directeur du bureau de Touche Ross & Co. à Saskatoon et ancien président de l'Institute of Chartered Accountants of Saskatchewan. M. Mader est vice-président principal, services généraux et finances, de la Maritime compagnie d'assurance-vie, à Halifax, et ancien président de l'Institute of Chartered Accountants of Nova Scotia.

L'I.C.C.A. et les ordres provinciaux de comptables agréés regroupent quelque 45 000 experts-comptables. L'I.C.C.A. établit des normes en comptabilité et en vérification, publie des documents spécialisés et élabore des programmes de perfectionnement à l'intention de la profession et représente cette dernière au niveau international.

Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail — *Workplace Hazardous Materials Information System*

LA DÉTERMINATION DES DANGERS ET DES RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX CONFIDENTIELS

À compter du 31 octobre 1988, les fournisseurs de matières dangereuses en milieu de travail au Canada devront divulguer aux employeurs et aux employés certains renseignements prescrits concernant les dangers éventuels, au moyen d'indications sur les étiquettes des produits et sur des fiches signalétiques.

À la même date, le Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses entrera officiellement en fonction.

La Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses tient compte du droit qu'ont les fournisseurs et les employeurs de protéger les renseignements commerciaux confidentiels, en même temps qu'il reconnaît le droit de protection des employés. Le Conseil a été créé, en vertu de cette loi, pour examiner les demandes d'exemption limitée concernant la divulgation des renseignements.

Il est d'une importance capitale que tous les fournisseurs et les employeurs qui œuvrent dans un milieu de travail où sont utilisées des matières dangereuses et qui désirent protéger la nature confidentielle de leurs renseignements commerciaux connaissent bien la nouvelle réglementation et sachent comment présenter une demande d'exemption au Conseil.

Pour de plus amples renseignements, veuillez écrire, téléphoner ou adresser une télécopie au Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses, Place Vanier, 355, Ch. River, Tour B, 17e étage, Vanier (Ontario) K1A 0C9. Téléphone : (613) 954-2441. Télécopie : (613) 954-9662.

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses — Hazardous Materials Information Review Commission

Canada

CITÉ *à la recherche d'un emploi...*

RADIO CITÉ 107

CARRIÈRES ET PROFESSIONS À L'ÉCOUTE, en exclusivité à RADIO CITÉ-FM, le jeudi à 8h50 et 16h50

28 % citent cette raison en quittant leur emploi

Les employés de bureau cherchent avant tout les possibilités de promotion

Les employés de bureau quittent leur emploi pour obtenir avant tout de l'avancement. C'est du moins ce qu'indique une étude réalisée par la firme de recrutement **les associés Marie Selick** (MSA).

L'enquête cerne les trois raisons invoquées le plus souvent lorsque quelqu'un quitte un emploi de son plein gré. Dans 28 % des cas, il s'agit de l'absence de possibilités d'avancement. Une rémunération insatisfaisante est citée dans 18 % des cas, tandis que l'on invoque la cause de la mauvaise personne pour le travail donné dans un pourcentage de 16 %.

La firme affirme que les statistiques recueillies lors de l'étude mettent en lumière la grande importance que les employés accordent à la reconnaissance de leur travail. Le directeur général du bureau montréalais de MSA, **Claude La Roque**, explique d'ailleurs que « pour l'entreprise qui souhaite réduire le taux de roulement de ses employés, la reconnaissance du bon travail devrait s'inscrire dans ses priorités ».

Écouter son personnel, c'est rentable

Se mettre à l'écoute des employés peut s'avérer très rentable pour les entreprises. Selon le groupe **Towers Perrin** (TPF&C), le fait d'écouter les employés permet à la direction d'une entreprise de réunir des données sur diverses attitudes des employés, de déterminer les causes et solutions d'un fort roulement de personnel ou d'une chute de productivité.

Un récent document de TPF&C fournit deux exemples où l'écoute des employés s'est avérée rentable pour les entreprises. Dans un premier cas, une compagnie de transport a réduit de plus de moitié le coût des indemnités versées en amenant son personnel à s'exprimer franchement lors d'une enquête.

L'entreprise faisait face à un nombre croissant de demandes d'indemnité pour maladies professionnelles. Un questionnaire sur le stress au travail fut alors distribué aux employés. L'entreprise a découvert que des problèmes liés à l'entretien du matériel et la rédaction des rapports de sécurité engendraient un stress important.

Une campagne de perfectionnement du matériel et l'éclaircissement des responsabilités de supervision ont réduit le niveau de stress et entrainé une baisse appréciable des demandes d'indemnité.

Par ailleurs, une entreprise de services en croissance rapide s'est adressée à ses employés pour identifier la cause d'une montée en flèche des plaintes.

Des séances de discussion ont identifié le problème. Les employés embauchés depuis les cinq dernières années (plus de 50 % du personnel) estimaient que leur mandat prioritaire était d'augmenter le volume de ventes, et ce même aux dépens de la clientèle actuelle.

Une fois le problème identifié, la direction a renforcé la formation. Dans les six mois qui ont suivi, les plaintes des clients ont baissé de 40 %.

GILLES DES ROBERTS

À VOTRE AVIS, QUELLES SONT LES RAISONS LES PLUS COMMUNES D'UN TAUX DE ROTATION ÉLEVÉ ? (en pourcentage)

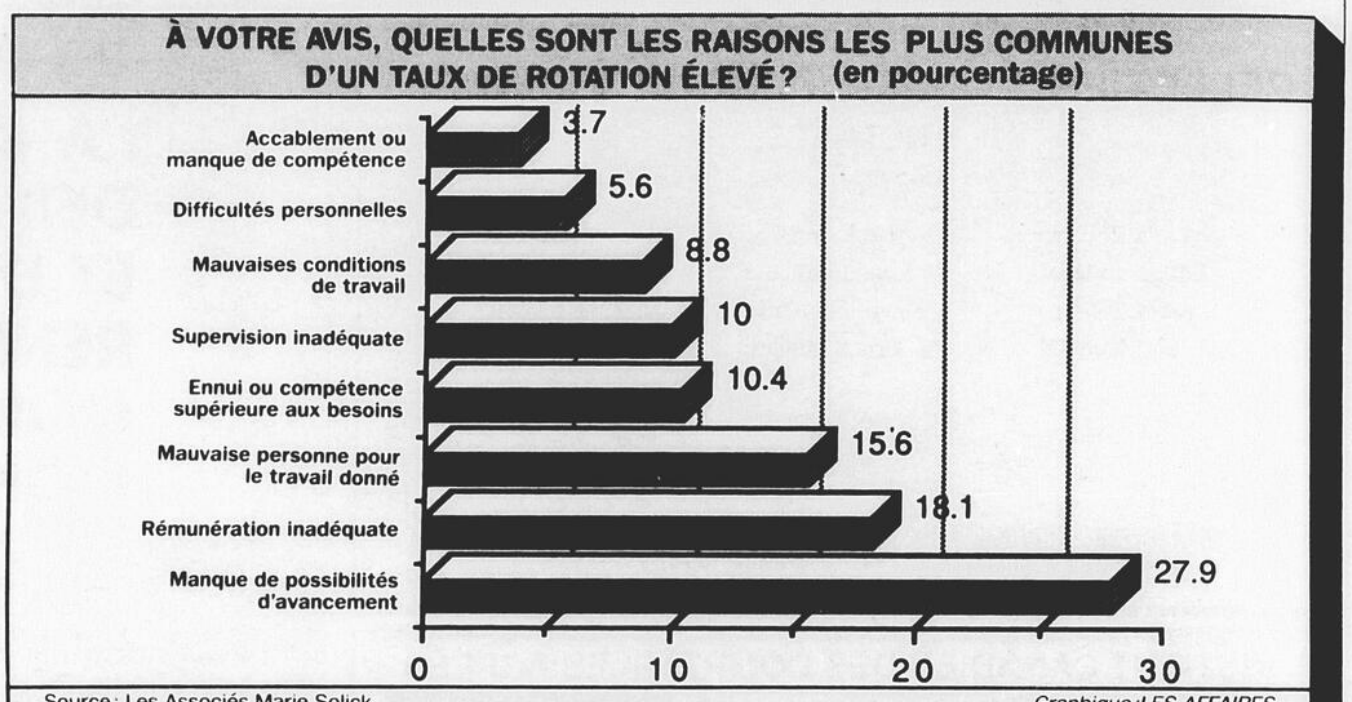

Source : Les Associés Marie Selick — *Graphique : LES AFFAIRES*

Université de Montréal

L'École de relations industrielles de la Faculté des arts et des sciences vous invite à son XIXe Colloque annuel, **les 3 et 4 novembre 1988**.

Le thème sera

Équité en matière de salaire et d'emploi

Au programme:

La situation en Europe, au Canada, aux États-Unis et au Québec
Les expériences du fédéral
Les conséquences pour les syndicats et les employé-e-s
L'évaluation des tâches
Même travail, salaires différents?
La discrimination des régimes de retraite
L'équivalence: une solution
Pour une rémunération égale
L'implantation dans l'entreprise.

Les personnes-ressources

William Atkinson, Clarkson, Tétreault. **Michel Bergeron**, U.Q.A.M. **Normand Brouillette**, C.S.N. **Kathy Cannings**, U. de M. **Ginette Dussault**, I.R.A.T. **Monique Gagnon-Tremblay**, Ministre déléguée à la Condition féminine. **Francine Giasson**, H.E.C. **Carole Gingras**, F.T.Q. **Robert Lacroix**, U. de M. **Raymonde Leblanc**, C.S.N. **André Magnan**, William Mercer Ltée. **Christine Manseau**, Association professionnelle des agents du Service extérieur et Comité d'initiatives patronales syndicales. **Louis Martin**, Société Radio-Canada. **Lise Ouimet**, Conseil du trésor, Gouvernement du Canada et Comité d'initiatives patronales syndicales. **Yves Pominville**, Fiducie du Québec. **Marie-Thérèse Pontbriand**, Commission des droits de la personne. **Nicole Riopel**, Ultramar Canada Inc. **Carole Robertson**, S.C.F.P. **Monique Simard**, C.S.N. **Roland Thériault**, William Mercer Ltée. **Éliane Vogel-Polsky**, Université libre de Bruxelles.

Le XIXe Colloque vous offre:
- 3 grandes conférences
- 8 ateliers interactifs
- 1 table ronde finale

Coût: 300 $

Information: 343-7312

MARTINEAU WALKER
AVOCATS
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES DE COMMERCE

Service de vol nolisé

Location d'avion et transport de marchandise au Québec, Ontario, USA et autres.

Départ à partir de l'aéroport de Beloeil (10 minutes du pont L.H. Lafontaine) ou du point d'origine de votre choix.

Pour information contactez M. Desrochers au 514-464-1161

L'ASSOCIATION DES FABRICANTS DE MEUBLES DU QUÉBEC INC

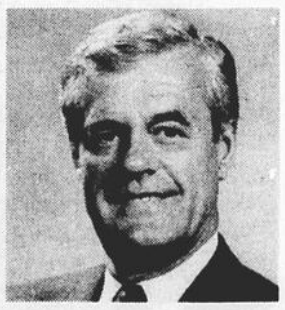

L'Association des fabricants de meubles du Québec vient d'élire son Comité exécutif pour l'année 1988-89. Ainsi, M. Jean-Yves Boisvert, président et chef de direction de Valtech (div. Henri Vallières inc.), conserve le titre de président de l'Association des fabricants de meubles du Québec, pour un deuxième mandat. M. Fernand Fontaine, président directeur général de Dutailier inc., occupe le poste de 1er vice-président; M. Jean-Luc Mercier, vice-président et directeur général de Meubles Laurier ltée, le poste de 2e vice-président; M. Claude Bélanger, directeur général de Meuble Idéal ltée, le poste de trésorier, MM. André Laurent, directeur du design de Biltrite/Nightingale inc., et Ken Stodola, président de Berkline inc., tiennent les deux postes de directeurs. M. Benoît Godard, vice-président de Meubles Norbec ltée, siège à titre d'ex-président consultant.

M. Claude Jutras, vice-président exécutif de l'A.F.M.Q. agit au Comité exécutif comme secrétaire de l'association.

BPC: Conterm, de Pointe-Claire, fabrique un contenant sécuritaire depuis trois ans

Pour **Conterm**, les BPC sont déjà une vieille histoire. Cette entreprise de Pointe-Claire de conception, fabrication et réparation de conteneurs commercialise depuis maintenant trois ans des unités d'entreposage sécuritaires pour les huiles contaminées au BPC.

« C'est une entreprise qui traitait des produits chimiques et qui avait des problèmes avec la conservation de ses BPC qui nous a confiée ce mandat. Nous avons alors développé un conteneur qui peut être entreposé à l'extérieur et qui est à l'épreuve du feu et du vandalisme », a affirmé aux AFFAIRES **Richard Pagani**, vice-président de Conterm.

Depuis 1984, l'entreprise a vendu une dizaine de ces conteneurs à des papetières et des sociétés impliquées dans la chimie lourde. Le prix des contenants varie entre 2 500$ pour un baril et 15 000$ pour un réceptacle pouvant contenir un transformateur électrique.

« Notre système n'est pas la façon la plus économique d'entreposer les BPC, mais c'est la plus sécuritaire, a déclaré M. Pagani. Le ministère de l'**Environnement** du Québec l'a d'ailleurs reconnu en certifiant nos contenants pour l'entreposage de matières extrêmement toxiques. »

Notons toutefois que la certification du ministère est relative à certaines conditions techniques d'entreposage. Richard Pagani précise aussi que les conteneurs à BPC sont conçus pour le transport routier.

Depuis l'accident écologique de Saint-Basile, Conterm a reçu des demandes de renseignement de plusieurs agences gouvernementales et de compagnies aux prises avec des problèmes d'entreposage de matières toxiques.

M. Pagani n'a pas voulu se prononcer sur l'ampleur de ce marché au Québec. Il a toutefois spécifié que Conterm prévoyait la fabrication de 100 à 300 unités d'ici la fin de 1989. Elle emploie actuellement 30 personnes.

Précision

Une erreur s'est glissée dans le numéro de téléphone de la **Fondation pour l'avancement de la technologie** dont nous avons fait état le 3 septembre dernier. Cette fondation, lancée par l'**Ordre des technologues des sciences appliquées du Québec**, vise à recueillir 300 000$. Le bon numéro de téléphone est le (514) 845-3643.

Date limite pour le prix *AUDACE*: 26 septembre

Si vous comptez soumettre votre candidature aux *Prix AUDACE 88*, il ne vous reste plus que quelques jours pour le faire. La fin des mises en candidature est en effet le 26 septembre 1988 à 16 h dans l'une ou l'autre des succursales de la **Banque fédérale de développement**.

Pour être admissible au prix, il faut être un entrepreneur de moins de 31 ans au 31 juillet 1988, détenir au moins 51% des actions de son entreprise et y occuper une fonction de direction. L'entreprise doit être en activité depuis au moins un an au 31 juillet 1988 et avoir sa principale place d'affaires au Québec. Elle doit aussi être une PME.

On peut se procurer des formulaires d'inscription dans les succursales de la BFD et auprès des groupes de soutien aux jeunes entrepreneurs du Québec.

Un jury indépendant placé sur la surveillance de **Caron Bélanger/Clarkson Gordon** déterminera les gagnants régionaux et les trois grands lauréats provinciaux.

Maintenant à Saint-Laurent

Dans le cadre de leur programme d'expansion au Québec, les associés de Poissant Richard – Thorne Ernst & Whinney sont heureux d'annoncer l'ouverture d'un nouveau bureau à Ville de Saint-Laurent.

Ce geste est une autre marque de notre engagement à vous assurer des résultats à votre mesure.

Poissant Richard
Thorne Ernst & Whinney
Comptables agréés

Membre de Ernst & Whinney International

... des résultats à votre mesure

Poissant Richard
Thorne Ernst & Whinney
9 900, boulevard Cavendish
Bureau 400
Saint-Laurent, Québec
H4M 2V2
(514) 336-9900

D'ALMA À LIMA

Avec ses partenaires, Canadien vous offre plus de destinations que toute autre ligne aérienne au pays. En tout, 31 au Québec, 145 au Canada et 26 dans le monde.

Canadien va plus loin

La firme se lance dans le marché des outils automatisés de mise au point de logiciels

Peat Marwick achète SystémOID et lance Zerotime

Le bureau montréalais de **Peat Marwick** a lancé la semaine dernière **Zerotime**, une firme qui se consacrera à la mise au point et à la vente de produits en ingénierie de logiciel. Par la même occasion, la grande firme comptable a annoncé que Zerotime avait fait l'acquisition de la firme de génie logiciel **SystémOID** de Québec, achetée il y a environ deux ans par **Price Waterhouse**.

Zerotime compte dès son ouverture 43 employés, dont 30 à Longueuil et 13 autres à Québec chez SystémOID et espère réaliser des ventes de 1 M$ dès sa première année d'activité. Avec un nouveau produit appelé *Goldrun*, la firme se lance dans le marché hyperactif des outils automatisés de mise au point de logiciels (acronyme anglais : *CASE, Computer-Assisted Software Engineering*).

Ce marché en est un où des concurrents comme **Technologies Asyst** de Montréal, avec *Le Développeur*, et **Arthur Young**, avec *Knowledge Engineering Workbench*, se partagent des revenus mondiaux de 200 M$ US à l'heure actuelle; les spécialistes voient ce marché monter à un milliard de dollars US en 1990.

L'association avec SystémOID est stratégique à ce moment pour Zerotime, explique **Robert Mantha**, partenaire de la firme de Québec. En effet, Peat Marwick a choisi de se lancer définitivement dans la vente de produits informatiques en plus d'offrir des services de consultation.

M. Mantha ne pouvait en dire autant de Price Waterhouse qui, selon lui, n'avait pas fait son choix entre ces deux options, de telle sorte que son association avec SystémOID ne semblait plus stratégique. C'est pourquoi Price Waterhouse a accepté de se départir de sa jeune division.

Goldrun offrira un environnement intégral de développement de systèmes d'information, depuis l'identification des spécifications, en passant par la modélisation des données, jusqu'à la production du code informatique et de la documentation.

L'informaticien-analyste travaillera à partir d'un poste de travail **Macintosh**, bien connu pour sa convivialité et, bientôt, **PS/2**. Par contre, les données du dictionnaire et les traitements pourront se faire grâce à tout matériel compatible avec le système d'exploitation *UNIX* et utilisant le langage *SQL*.

Les logiciels ainsi mis au point pourront fonctionner sur une foule de machines des principaux manufacturiers: **DEC**, **IBM**, **Unisys**, **Honeywell**, qu'il s'agisse de grands, de mini ou de micro-ordinateurs, ces derniers fonctionnant individuellement ou en réseau.

30e congrès de l'Association canadienne de l'imprimerie à Québec

L'Association canadienne de l'imprimerie tient son 30e congrès annuel du 18 au 20 septembre 1988 à Québec.

Placé sous le thème *Retour vers le futur*, ce congrès fournira une information de première main sur différents sujets d'actualité économique et technologique appliqués aux arts graphiques. On y traitera notamment de l'impact du libre-échange canado-américain sur l'industrie et des derniers développements technologiques en matière de préparation du matériel pour l'impression, de l'impression elle-même et de la reliure.

Parmi les conférenciers présents, on remarque **Claude Dubois**, vice-président, marketing, **Groupe Transcontinental G.T.C.**, et **William S. Eisner**, directeur, recherche et développement, Technical and Education Center of the Graphic Arts au **Rochester Institute of Technology**.

L'industrie canadienne des arts graphiques entraîne des revenus annuels de cinq milliards de dollars; elle est la deuxième industrie au chapitre de la création d'emplois.

La Société des comptables en management du Canada

Gordon E.M. Cummings
B. Comm., MBA, CMA, FCMA

A. Normand Perron
CMA, FCMA

La Société des comptables en management du Canada (SCMC) est heureuse d'annoncer l'élection de M. Gordon E.M. Cummings au poste de président de l'organisme de 37 000 membres pour 1988-1989. M. A. Normand Perron a été élu au poste de second vice-président de la Société.

M. Cummings est président et chef de la direction de la National Sea Products, à Halifax. M. Perron est vice-président adjoint aux finances à la Société Radio-Canada à Ottawa, Ontario.

Les autres membres du comité de direction de la SCMC pour 1988-1989 sont: W.H. Steeves, Saint-Jean, N.-B.; K.R. Diebel, Kitchener, Ont. et W.E. Langdon, Hamilton, Ont.

La Société des comptables en management est l'organisme responsable de la formation, de la reconnaissance professionnelle et du perfectionnement des comptables en management accrédités (CMA).

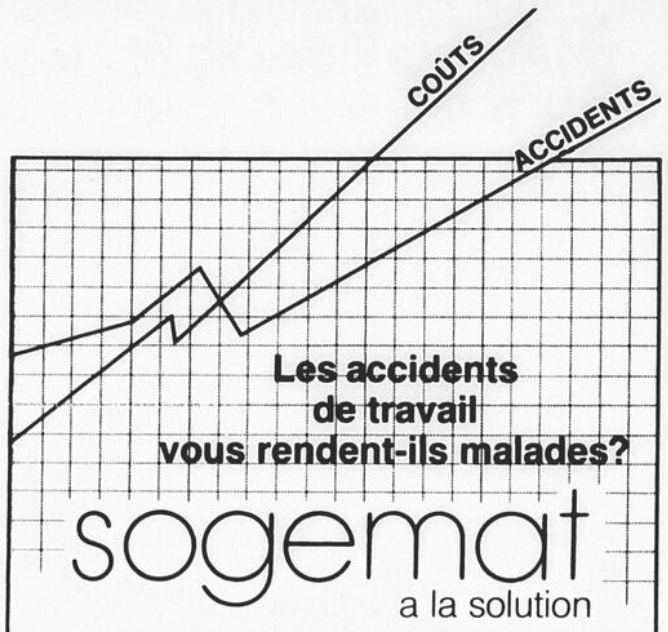

*Confiez à des spécialistes la gestion médicale, légale, financière de tous vos dossiers d'accidents de travail.

- Pour gérer tous vos dossiers d'accidents de travail;
- Pour former votre personnel en matière de santé et sécurité du travail;
- Pour améliorer la santé et la sécurité de vos employés;
- Pour réduire vos coûts.

Sogemat consultants inc.
561, est, rue Crémazie, Montréal, Qué.
bureau 310, H2M 1L8
384-7660

DE ROUYN À RIO

Avec ses partenaires, Canadien vous offre plus de destinations que toute autre ligne aérienne au pays. En tout, 31 au Québec, 145 au Canada et 26 dans le monde.

Canadien *va plus loin*

La bicyclette: un marché de 270 M$ au Canada

Des entrepreneurs québécois du vélo se distinguent en innovant

Le monde québécois de la bicyclette a ses entrepreneurs. Devant la vive concurrence étrangère, c'est à coup d'innovations dans des créneaux précis qu'ils réussissent à s'illustrer.

Dans un premier article, publié le 3 septembre dernier, LES AFFAIRES décrivait l'évolution d'un marché évalué à 270 M$ pour la vente de bicyclettes seulement, dans l'ensemble du Canada.

Nos voisins américains, eux, y consacreront quelque 1,6 milliard de dollars.

Le cyclisme est devenu un important moteur de croissance pour les détaillants d'articles de sport et a priori les boutiques spécialisées.

Au Québec, des entrepreneurs-exportateurs se distinguent, entre autres, dans les vêtements de cyclisme, les bicyclettes haut de gamme et des pièces innovatrices.

Ex-athlète devenu entrepreneur

« Les gens découvrent la mode et le design dans les articles de sport. Il faut leur donner du nouveau, de la couleur. »

Ex-cycliste olympique, **Louis Garneau** de Québec a transformé en PME florissante les connaissances acquises pendant 14 années de compétition.

En moins de cinq ans, **Vêtements Louis Garneau** a conquis une part importante du marché canadien des vêtements de cyclisme.

« Les ventes de ces vêtements augmentent à elles seules de 50% par an chez nous », soutient-il.

Vêtements Louis Garneau réalisera cette année un chiffre d'affaires de 3 M$. L'entreprise prévoit doubler ce montant l'an prochain.

Un peu plus des deux tiers (70%) de ces revenus proviennent des vêtements de cyclisme. Le reste provient de la confection de vêtements de ski de fond et, depuis peu, de maillots de bain.

M. Garneau a misé sur le design innovateur de ses vêtements de lycra aux couleurs vives. Il dessine lui-même les modèles de ses vêtements, mettant à profit sa formation universitaire en arts plastiques.

Ses propres randonnées sportives à vélo « du dimanche matin » avec d'anciens coureurs servent de banc d'essai, a-t-il indiqué aux AFFAIRES.

Par ailleurs, la commandite de l'équipe nationale canadienne et des contacts réguliers avec des compétiteurs tels le cycliste et skieur de fond olympique **Pierre Harvey** constituent un important réservoir d'idées.

Vêtements Louis Garneau vient d'aménager dans une nouvelle usine de 32 000 pi² érigée au coût de 1,5 M$ en banlieue ouest de Québec. L'entreprise emploie 70 personnes. Une trentaine de nouveaux employés devraient s'ajouter d'ici un an.

Il y a cinq ans à peine, c'est dans le garage de son père que le cycliste olympique fabriquait ses premiers vêtements spécialisés.

Vêtements Louis Garneau inaugure par ailleurs ces jours-ci un entrepôt à Montpelier dans l'État du Vermont.

Malgré un tarif douanier équivalent au tiers de la valeur du produit, les États-Unis comptent cette année pour 20% des ventes, contre 4% seulement l'an dernier.

Innover dans les pièces

Si le Canada et a priori le Québec assemble près de 1 M de bicyclettes par an, nos fabricants demeurent largement dépendants des pièces composantes importées.

Selon le ministère fédéral de l'**Industrie, de la science et de la technologie**, le Canada achètera cette année pour 90 M$ de pièces de vélos à l'étranger.

Avec l'appréciation du yen, Taïwan a supplanté le Japon comme premier fournisseur. Les achats canadiens dans ces deux pays ont atteint respectivement 37 M$ et 27,6 M$ l'an dernier.

La France et l'Italie se partagent le troisième rang avec 4,7 M$ chacun.

Néanmoins, au Québec c'est en misant fortement sur l'innovation que deux entreprises sont parvenues à percer le marché des pièces composantes.

D.A.D.

À La Guadeloupe en Beauce, la firme **D.A.D.**, qui partage une parenté d'actionnaires avec **Procycle** de Saint-Georges, introduisait il y a deux ans le premier dérailleur automatique pour bicyclette, un produit breveté.

Selon son directeur général, **Jean Champagne**, 5 000 vélos *automatiques* circulent actuellement au Canada.

L'année 1989 marquera cependant le décollage international pour l'entreprise, a-t-il confié aux AFFAIRES. D.A.D. prévoit livrer 20 000 dérailleurs automatiques chez les grands fabricants, dont la moitié aux États-Unis.

Resentel

Enfin, **Resentel**, un fabricant d'articles de plastique, a introduit un levier de freins pour bicyclette en plastique ultra-léger, une première, selon son président, **Clément Lussier**.

Exportées à 80% aux États-Unis, les pièces de bicyclettes représentent le quart du volume d'affaires de l'entreprise de Marieville sur la Rive-Sud de Montréal.

Resentel fabrique aussi depuis quelques années des poignées moulées en caoutchouc-mousse pour les guidons de bicyclettes. Elle met actuellement au point une première béquille en plastique renforcé pour vélo.

MARTIN VALLIÈRES

Un marché parallèle en croissance: les vélos haut de gamme

Si elle oblige les magasins à rayons et les grands manufactiers à revoir leurs gammes, la sophistication du marché de la bicyclette contribue par ailleurs à l'essor de petits fabricants.

Dans certains cas, il s'agit de véritables artisans du vélo de haute performance.

Cycles Marinoni de Lachenaie près de Montréal constitue l'exemple le plus cité à ce chapitre. L'entreprise familiale fondée il y a 14 ans a produit 1 700 bicyclettes cette année, et en prévoit près de 2 000 en 1989.

Cycles Marinoni affiche des championnats du monde et des épreuves olympiques à son palmarès. Lui-même ex-coureur cycliste, **Guiseppe Marinoni** exécute encore une à une les principales soudures des cadres de ses vélos de performance haut de gamme.

Il s'agit de produits dont les prix varient de 800 à 2 000 $. En plus d'une centaine de vélos de montagne (pneux larges, guidon droit), Cycles Marinoni fabrique quelque 250 bicyclettes sur mesure par an.

L'entreprise exploite une filiale de distribution aux États-Unis, **Marinoni USA**, qui vend 500 vélos par an.

Pendant ce temps, à Hull, une jeune entreprise, **Fabricycle**, assemble ses vélos *Bertrand*, des produits haut de gamme dont les prix varient entre 1 400 et 3 000$.

L'entreprise mise sur la personnalisation poussée des cadres de ses bicyclettes vendus aussi en Ontario, dans l'ouest du pays et aux États-Unis.

Selon son président, **Gilles Bertrand**, Fabricycle est la première au Canada à utiliser l'informatique afin d'optimiser la position du cycliste en fonction de sa taille.

Fabricycle assemble 450 cadres par an, dont les deux tiers sont vendus sous la forme de vélos complets. L'entreprise emploie 12 personnes en période de production de pointe. Elle prévoit ajouter des vélos de montagne (pneux larges, guidon droit) à sa gamme l'an prochain.

Louis Garneau: « Les gens découvrent la mode et le design dans les articles de sport. Il faut leur donner du nouveau, de la couleur. »

DE NATASHQUAN À AMSTERDAM

Avec ses partenaires, Canadien vous offre plus de destinations que toute autre ligne aérienne au pays. En tout, 31 au Québec, 145 au Canada et 26 dans le monde.

Canadien *va plus loin*

35 000 pieds au-dessus de vos affaires!

Notre classe Affaires vous offre une ambiance idéale pour un repos bien mérité. Mais elle est également l'endroit tout indiqué pour rattraper un peu de travail en retard!

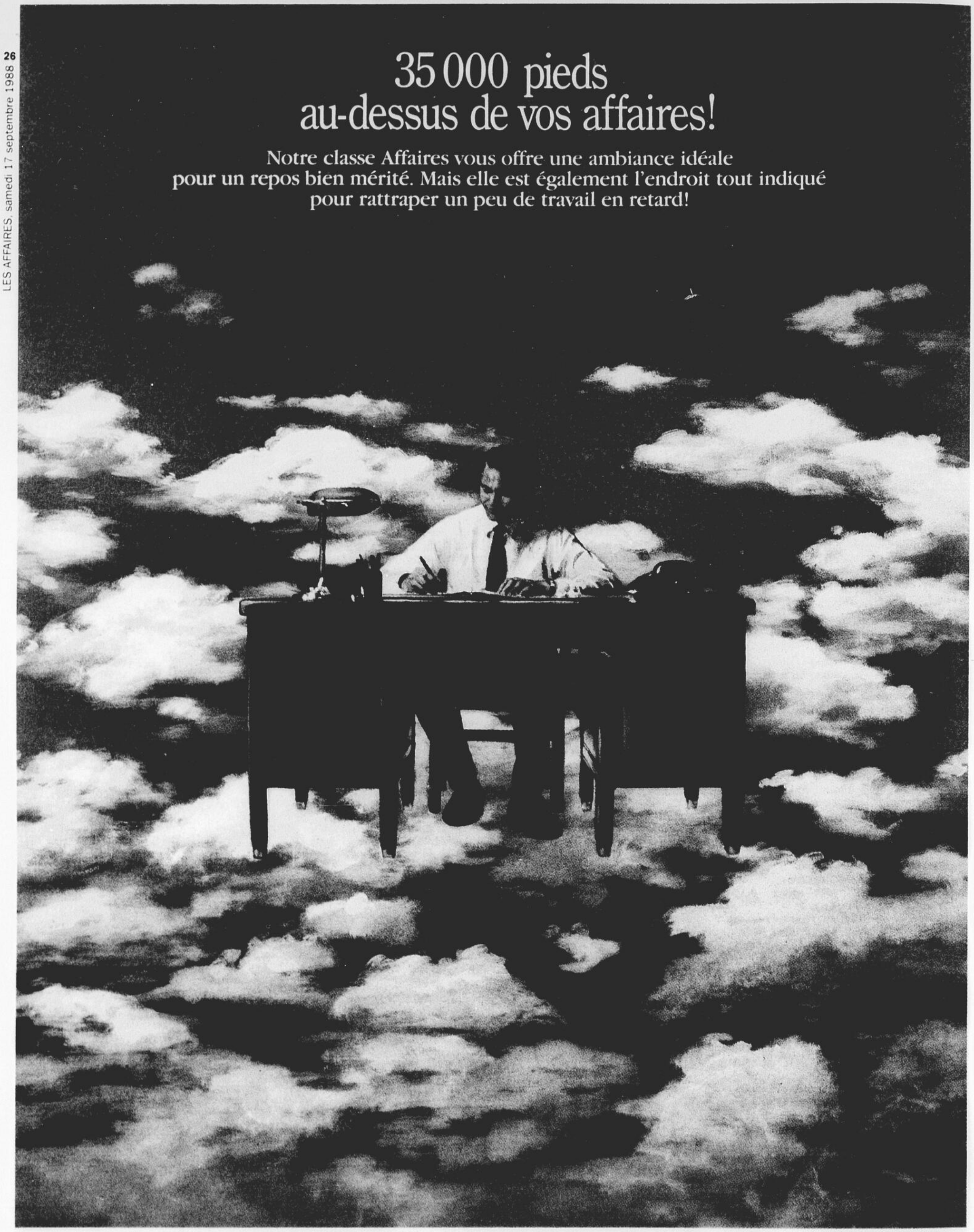

Classe Affaires

Air Canada

60 ANS D'AFFAIRES AU QUÉBEC

1928 • 1988

Le journal LES AFFAIRES
Observateur privilégié de l'évolution économique et financière depuis 1928

1958-59

Un événement à suivre chaque semaine jusqu'au 31 décembre 1988

La Mutuelle d'Assurance-Vie-Canassurance: croissance phénoménale et démutualisation

Face à une forte demande de nouveaux produits d'assurance, la **Croix Bleue du Québec** crée en février 1959 une filiale. La **Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie du Québec** voit le jour. Son actif passe de 480 000$ en 1960 à 66 M$ en 1987.

Pour comprendre la création de la Mutuelle, il faut se reporter à l'histoire de sa société-mère. L'**Association d'hospitalisation du Québec**, mieux connue sous le nom de Croix Bleue du Québec, a été constituée en société en 1942. Elle était l'oeuvre d'hommes d'affaires, de directeurs d'hôpitaux et d'éminentes personnalités du monde médical.

Le but premier de l'Association était de fournir aux travailleurs de l'entreprise privée aussi bien que publique la possibilité de s'assurer des soins hospitaliers en cas de maladie.

Nouvelle filiale, nouveaux services

De plus en plus, la demande se faisait sentir pour un régime qui comporterait, outre l'assurance-vie, des indemnités de mutilation et de mort accidentelle, une assurance-invalidité, une assurance-revenu, etc.

« Il y a aussi qu'on voyait venir le gouvernement avec sa **Régie de l'Assurance-maladie du Québec**, précise aux AFFAIRES **Claude Ferron**, le troisième président de la **Croix Bleue du Québec-Canassurance**. Une diversification s'imposait. »

Seulement, les actes constitutifs de la Croix Bleue ne permettaient pas d'offrir d'autres produits d'assurance. On décidait donc de créer une entité distincte dont les produits viendraient complémenter ceux de la Croix Bleue.

Alors **Duncan Millican**, le président et fondateur de la Croix Bleue du Québec, devint aussi le premier président de la Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie du Québec. Le fonds de départ était de 150 000$.

Après une année d'exploitation, le bilan affichait un actif qui s'élevait à 480 000$. Le nombre d'assurés atteignait 296, pour des revenus de primes de 27 000$ et un total d'assurance en vigueur de 1,8 M$.

En 1962, on commença à offrir aussi de l'assurance-vie ordinaire sur une base individuelle par le truchement d'agences qui visent toute la province.

Le bilan de 1965 est révélateur. L'actif de la Compagnie passe à 1,153 M$, le nombre d'assurés ordinaires grimpe à 1 189, on compte 14 651 assurés en groupe, pour des revenus totaux de 890 000$ et une assurance en vigueur de 54 M$.

Soutenir la croissance

« Dès lors, le gros défi a été de soutenir cette croissance phénoménale. Ça n'a pas été des années faciles. Heureusement que la Mutuelle a pu compter sur l'appui solide de la société-mère. »

La Croix Bleue a en effet investi 12 M$ au fil du temps dans la Mutuelle.

Les bilans subséquents parlent par eux-mêmes. En 1970, l'actif de la Mutuelle grimpe à 4,339 M$. Les assurés ordinaires sont au nombre de 6 324 alors qu'on compte près de 36 000 assurés en groupe. Les revenus totalisent 3,176 M$ et l'assurance en vigueur est de 172 M$.

En 1974, suite à la mort de Duncan Millican, un nouveau président est nommé : **Harold W. Brown**.

L'année suivante, l'actif se chiffre par 17 M$. La Mutuelle sert 19 550 assurés ordinaires et 45 231 assurés en groupe. Les revenus totalisent 8,137 M$ et l'assurance en vigueur est évaluée à près de 550 M$.

Finalement, à l'automne de 1986, la Compagnie est démutualisée. On la rebaptise alors du nom de **Canassurance**.

En mars dernier, on crée la **Corporation financière Canassurance**, un holding qui chapeaute toutes les activités du groupe.

Duncan Millican, premier président et fondateur du groupe Croix-Bleue du Québec-Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie du Québec, a laissé derrière lui un holding qui gère plus de 2,7 milliards d'actif.

« Un programme de franchisage en assurance individuelle est actuellement en route, conclut Claude Ferron, le président du groupe Croix Bleue-Canassurance.

« L'heure est venue d'élargir notre réseau de distribution. »

Le dernier bilan présente des chiffres pour le moins intéressants. L'actif de 1987 s'élève à 66 M$. L'entreprise sert près de 17 000 assurés ordinaires et 90 000 en groupe. Ses revenus sont de l'ordre de 32 M$ et son portefeuille d'assurance en vigueur est de 2,7 milliards de dollars.

JEAN-LUC RENAUD

Événements marquants: 58-59

- Le 31 mars 1958, **John Diefenbaker**, à la tête d'un gouvernement minoritaire depuis le 21 juin 1957, fait élire 208 députés conservateurs (sur 245) à Ottawa.
- Le 13 juin 1958, *Le Devoir* porte au grand jour le *Scandale du gaz naturel*. Plusieurs membres du cabinet de **Maurice Duplessis** sont éclaboussés par l'affaire.
- Le 9 octobre 1958, le pape Pie XII s'éteint.
- Du 3 au 13 octobre 1958, grève surprise à *La Presse*.
- Le 10 janvier 1959, trois jugements successifs du Conseil privé de Londres viennent décréter que seules les provinces ont juridiction en matière d'assurance-maladie. Le gouvernement fédéral n'en garde pas moins les sommes qui devraient revenir au Trésor provincial.
- Le 27 janvier 1959, le premier ministre Duplessis est condamné à payer une somme de 44 123$ au restaurateur d'origine italienne **Frank Roncarelli**, par suite d'un jugement de la Cour suprême accordant à ce dernier des dommages-intérêts pour le retrait de son permis de vente d'alcool 11 années auparavant.
- Le 7 septembre 1959, mort soudaine du premier ministre Duplessis à Schefferville.
- Le 10 septembre 1959, **Paul Sauvé** succède à Duplessis.
- Le 25 octobre 1959, annonce du projet hydro-électrique de Manic-Outardes.

De 1944 à 1959, un régime anti-syndicaliste

Le gouvernement de **Maurice Duplessis**, dès son avènement au pouvoir en 1944, et jusqu'à la fin de son mandat en 1959, afficha résolument ses couleurs dans le domaine des relations ouvrières.

Pendant toute cette période, le gouvernement suivit une politique nettement anti-syndicaliste qui ne manqua pas se susciter une contestation sociale grandissante. La grève de l'amiante de 1948, celles de **Dupuis Frères** et de Louiseville en 1952, le rejet du projet de loi nº 5, puis l'affrontement de Murdochville en 1957 constituent les principales manifestations de l'anti-syndicalisme du gouvernement de l'Union nationale, sous la férule de Maurice LeNoblet-Duplessis.

Petit à petit, progressivement, la création de la **FTQ**, les rapprochements avec la **CTCC** et le « réveil » syndical de la **CEQ** ont fortement contribué à structurer la lutte active du mouvement ouvrier contre le régime duplessiste.

Les milieux de la petite bourgeoisie, intellectuels et catholiques, fournirent également leur part d'opposants au régime. Mêlés aux affrontements de la grève d'Asbestos, plusieurs militants et hommes d'église rendront publique leur opposition à Duplessis. La plus célèbre dénonciation demeure, à coup sûr, celle que publièrent les abbés **Dion** et **O'Neill** au lendemain des élections de 1956.

Toutes les voix se concertent pour dénoncer l'attitude rétrograde et outrancière du régime, son inaction sociale et sa fidélité entêtée à des valeurs sociales économiques dépassées.

On notera que plusieurs revendications soutenues dans le passé par l'École sociale populaire, l'Action libérale nationale, le Parti national, le Bloc populaire et d'autres véhiculées par les facultés des sciences sociales universitaires (à Québec et à Montréal), *Le Devoir*, la ligue d'action civique ou le **PSQ**, vont gagner en popularité (*).

* *L'entreprise québécoise*, Y. Bélanger et P. Fournier, Éditions Hurtubise HMH.

CYRILLE FELTEAU
(Collaboration spéciale)

Un appât séduisant pour gagner le contrat de la garde côtière

Bell Helicopter promet de hausser ses ventes de

Si elle décroche le contrat des quelque 10 hélicoptères de la garde côtière canadienne, **Bell Helicopter** promet de transférer à Mirabel le développement et la production de deux nouveaux modèles, les *222X* et *222Y*.

Ce contrat entraînerait des retombées de 50 M$ en R&D et des ventes annuelles accrues de 75 M$. De plus, Bell affirme que de nouveaux moteurs *PW200* seraient montés sur les nouveaux modèles, ouvrant ainsi un tout nouveau marché au dernier-né de **Pratt & Whitney**, présentement en développement.

Dans le contrat des hélicoptères de la garde côtière, qui l'oppose à la filiale ontarienne du géant allemand **MBB**, Bell a donc joué la carte des avantages économiques. Le gouvernement fédéral doit décider de l'allocation du contrat dans le mois qui vient.

Avec son offre, la compagnie de Mirabel espère faire pencher la balance de son côté dans une soumission où elle part avec un sérieux handicap.

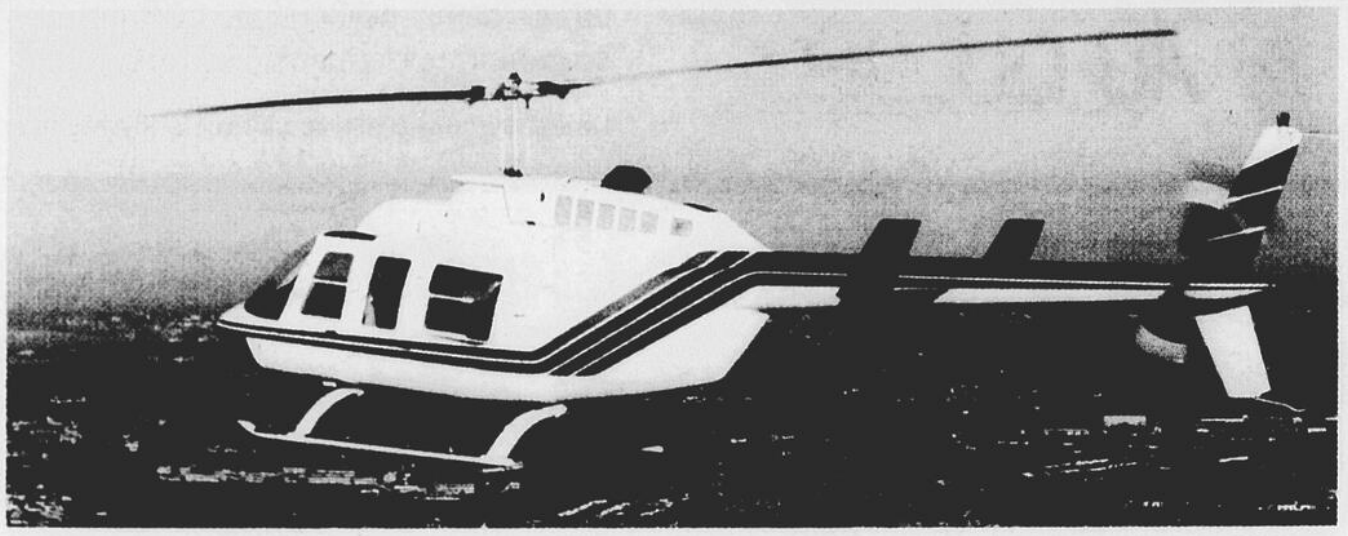

Bell estime que, même sans le contrat des hélicoptères de la garde côtière, les ventes de son usine de Mirabel passeront de 62 M$ en 1988 à 217 M$ en 1989 et 325 M$ en 1991.

Retombées économiques

Le 1er septembre dernier, lors d'une conférence de presse saluant la livraison du 100e appareil produit à Mirabel, Bell soutenait que l'investissement de 275 M$ que Québec et Ottawa avaient fait dans son aventure avait valu la peine.

Le nouveau président de Bell, **Fred Hubbard**, annonçait que Bell serait rentable dès l'année prochaine. Les ventes sauteraient ainsi de 62 M$ en 1988 à 217 M$ en 1989, pour ensuite se situer autour de 325 M$ en 1991.

Or,voici que la compagnie parle de la possibilité d'ajouter 75 M$ à ses revenus annuels si elle se voit accorder le contrat de la garde côtière. En effet, Bell promet de transférer la production des modèles bi-moteurs *222 A, B* et *UT*, présentement fabriqués à Fort Worth, au Texas, et de créer les nouveaux modèles 222X et 222Y en vue de satisfaire les exigences de **Transport Canada** pour sa garde côtière.

En plus des avantages de R&D et de ventes accrues, «cela se traduirait par la création d'environ 150 ou 200 emplois permanents additionnels chez Bell et 300 chez les sous-traitants» affirme **Jean-Paul Cadieux**, vice-président chez Bell.

Ce n'est pas tout. Bell promet que les modèles 222 seraient remotorisés, délaissant leurs actuels moteurs **Lycoming** pour les PW200 de Pratt & Whitney. Un marché particulièrement alléchant donc pour le fabricant de Longueuil.

Délais de livraison

Mais voici le hic: les 222X ne pourraient pas être prêts avant trois ans. D'abord, il faudra du temps pour modifier leur fonction. À l'heure actuelle, ils servent surtout comme appareils de transport pour des hauts cadres d'entreprises, alors que la garde côtière a besoin de «camions volants». Ces modifications expliquent l'investissement de 50 M$ en R&D.

D'autre part, les PW200 ne pourraient pas non plus être prêts avant cette période.

Or, la garde côtière tient absolument à ce que le dernier appareil lui soit livré pour le 31 mars 1991. **Pierre Boisvert**, directeur général des systèmes de la flotte pour la garde côtière à Transport Canada, affirme que la garde côtière est déjà en retard sur son échéancier d'approvisionnement.

Elle va contre les normes de sécurité présentement en obligeant ses pilotes à survoler de grandes étendues d'eau avec des appareils mono-moteurs et elle ne veut pas attendre plus longtemps.

M. Boisvert reconnaît toutefois que les deux appareils peuvent très bien faire le travail. Par contre, «un des deux appareils ne répond pas à certains de nos critères et ne peut pas faire certaines tâches,» ajoute-t-il, sans vouloir préciser lequel.

L'offre de MBB

Pour l'instant, la seule compagnie à pouvoir répondre à cet échéancier est MBB, située à Fort Erie,

→

VOUS MÉRITEZ LE TITRE DE L'ENTREPRENEUR DE L'ANNÉE!

Participez au concours
"l'Entrepreneur de l'année"

le Prix LES AFFAIRES la Bourse
Samson Bélair

✓ Vous êtes l'un des principaux actionnaires de l'entreprise

✓ Votre chiffre d'affaires ne dépasse pas 50 millions $

✓ Votre innovation est le moteur du développement de l'entreprise depuis deux ans

✓ La rentabilité caractérise votre entreprise

Modalités de participation:
- date limite d'inscription: 28 octobre 1988
- règlements et formulaires de participation disponibles aux bureaux de Samson Bélair
  Information: Robert Massé (514) 871-1515

Le prix sera décerné dans le cadre du Salon Le Monde des Affaires de Québec
24 au 27 novembre
Centre Municipal des Congrès

LE MONDE DES AFFAIRES

Samson Bélair LES AFFAIRES LE MONDE DES AFFAIRES

Le géant japonais Mitsui appuie le programme du 222X de Bell Helicopter

Le bureau de **Tim Garrard**, le directeur général de la section aérospatiale, défense et retombées industrielles au ministère de l'**Expansion régionale industrielle** est vivement intéressé par la question du contrat des hélicoptères pour la garde côtière. «**Bell Helicopter** est dans une position pour faire une très belle offre,» reconnaît-il.

Par contre, son bureau travaille aussi du côté de **MBB** pour voir si le grand constructeur allemand n'est pas prêt à sucrer son offre de retombées industrielles plus substantielles. Si la compagnie a accepté de modifier son offre dans ce sens, Jim Grant ne nous en a rien dit.

D'autre part, M. Garrard a déclaré aux AFFAIRES qu'il avait été impressionné par la requête publique très appuyée que la compagnie japonaise **Mitsui** avait faite à Mirabel le 1er septembre, réclamant que le maximum soit fait pour promouvoir le programme du 222X.

Or, souligne Jean-Pierre Cadieux, vice-président exécutif chez Bell Hélicoptter, il est extrêmement inusité qu'un client comme Mitsui accepte de faire une telle requête en public.

Aussi s'agit-il là d'une demande qui a du poids. Mitsui, au dire de M. Cadieux, est le plus grand acheteur non-gouvernemental d'hélicoptères au monde et le principal client de Bell.

De plus, le Japon se propose d'implanter plus de 600 héliports sur son territoire au cours des cinq prochaines années et Mitsui, qui voit les avantages que lui offrira le 222, sera le principal fournisseur d'engins aux opérateurs de ces héliports. C'est dire que Bell, appuyée par Mitsui, offre des perspectives de marché alléchantes.

75 M$ par année et 50 M$ en R&D

en Ontario, seule autre soumissionnaire sur le contrat.

Mais voilà, MBB n'agite pas les mêmes appâts que Bell. La compagnie, qui compte quelque 125 employés, ne propose rien d'autre que d'assembler à Fort Erie les 8, 10 ou 13 appareils requis par Transport Canada à partir de pièces en provenance d'Allemagne et du Japon. Pas de production ultérieure, pas de transfert de technologie, pas d'emplois permanents créés.

Par contre, dit **Jim Grant**, le vice-président au marketing, MBB équiperait éventuellement elle aussi ses nouveaux modèles *BK117*, ceux-là même qui sont proposés à la garde côtière, avec les moteurs PW200 de Pratt & Whitney.

MBB est d'ailleurs à ce moment précis en voie de tester les PW200 en vue de leur certification. «MBB pourrait être un des principaux acheteurs du PW-200», dit M. Grant. «Les avantages à long terme du Québec seraient d'ailleurs meilleurs avec les moteurs PW sur la famille des hélicoptères MBB», confiant que les ventes du BK117 seraient meilleures que celles du 222X.

Décision à la mi-octobre

La balle est maintenant dans le camp des fonctionnaires à Ottawa. M. Boisvert, dont les préoccupations le portent vers la fonctionnalité et la performance, penche du côté de MBB, on s'en doute.

D'autre part, M. Garrard, sans vouloir dire non plus qui il favorisait de Bell ou de MBB, affirme qu'il n'a pu encore mettre en place toutes les conditions nécessaires à faire infléchir l'intransigeance que montre Transport Canada quant à son échéancier.

À ce titre, par exemple, Bell a offert à Transport Canada de lui louer six ou sept modèles 222UT en attendant la livraison des 222X. M. Boisvert ne veut toutefois pas en entendre parler.

La décision finale doit se prendre vers la mi-octobre. De quel côté penchera la balance? Personne n'ose se prononcer. Toutefois, M. Garrard a été prêt à risquer l'avis suivant: «Je suis plus optimiste que M. Boisvert quant à la possibilité de pouvoir modifier l'échéancier de livraison».

YAN BARCELO

ENTRE
CENTRE D'INFORMATIQUE
IBM
COMPAQ
HEWLETT PACKARD
2960, boul. Laurier
Sainte-Foy
(Place Iberville III)
suite 050
418/653-8770

QUESTION IMPORTANTE
POUR LES UTILISATEURS DE BASIC FOUR DE MAI

POUVEZ-VOUS COMMUNIQUER FACILEMENT
AVEC LES SYSTÈMES INFORMATIQUES
D'AUTRES CONSTRUCTEURS?

C'EST POSSIBLE AVEC PRIME

COMPOSEZ LE 1-800-268-4700 POUR OBTENIR D'AUTRES RENSEIGNEMENTS OU FAITES-NOUS PARVENIR LE COUPON DÉTACHABLE CI-DESSOUS DÛMENT REMPLI.

LA4

Veuillez me faire parvenir de plus amples renseignements au sujet de la solution Prime.

Nom _____
Titre _____
Entreprise _____
Adresse _____
Ville _____ Province _____
C.p. _____ N° de tél. _____

Prime™

Prime Informatique
5915 Airport Road, Mississauga, Ontario L4V 1T1

Ne trichez pas! Vous contentez-vous d'un revenu réduit provenant d'un placement à revenu fixe parce que vous pensiez que l'avenir s'annonçait incertain pour l'économie et le marché?

Si c'est le cas, vous n'êtes pas seul. Mais votre choix diffère de celui de dizaines de milliers de Canadiens qui ont suivi les conseils de la Corporation Financière Mackenzie ... et qui ont pris leurs décisions de placement en prévoyant une reprise des marchés.

Fort heureusement, il n'est pas trop tard pour corriger cette situation. Parce que, sans obligation, nous allons vous aider à comparer les résultats de vos placements à ceux du Groupe de fonds Industriel ... en vous montrant comment vous pouvez améliorer votre situation. Dès maintenant!

Alors, n'attendez pas la fin de 1988. Renvoyez-nous le coupon ci-dessous, ou appelez-nous dès aujourd'hui!

Les offres ne sont faites que par prospectus, dans lesquels se trouvent tous les détails sur les frais et honoraires. Veuillez les lire attentivement avant de prendre votre décision et les garder en référence.

Jugez par vous-même les résultats de notre gestion.

D'après une étude de tous les fonds d'actions canadiens dont l'actif est égal ou supérieur à 20 millions de dollars et dont le rendement annuel moyen sur 5 ans atteint au moins 15%, les fonds Mackenzie s'inscrivent en haut de la liste en ce qui concerne le rendement sur un an jusqu'au 31 mars 1988.

En fait, nous occupons six des dix premières places :

1. **Fonds Horizon Industriel**
4. **Fonds de croissance Industriel**
5. **Fonds d'actions Industriel Ltée**
6. **Fonds de dividendes Industriel Ltée**
7. **Fonds d'actions Mackenzie**
8. **Fonds de retraite Industriel**

Il s'agit d'un rendement tout à fait incomparable. Vous vous devez de l'étudier vous-même de plus près.

☐ Les bons résultats de placement m'intéressent. Veuillez m'envoyer vos renseignements comparatifs.
☐ J'aimerais que vous m'aidiez immédiatement à évaluer mes résultats jusqu'ici.

NOM:
ADRESSE:
VILLE: PROV.: CODE POSTAL:
TÉLÉPHONE (Affaires) (Domicile)

LA 17/09/88

Le Groupe de fonds Industriel

Nous regardons des deux côtés. Pour mieux gérer votre argent.

1155, boul. René-Lévesque ouest, bur. 1702
Montréal (Québec) H3B 4T4

Requête en accréditation: un syndicat refuse d'accueillir de nouveaux membres

Le jour du dépôt d'une requête en accréditation constitue un événement majeur dans la vie d'une entreprise et de ses salariés.

C'est en effet au jour de ce dépôt que seront calculés les effectifs de l'entreprise afin de déterminer si l'association jouit du caractère représentatif pour être accréditée. Après le jour de ce dépôt, certains salariés renoncent parfois à leur adhésion syndicale ou de nouveaux salariés peuvent se joindre à l'entreprise.

Dans un tel cas, les salariés démissionnaires et les nouveaux salariés, s'ils désirent ne pas être représentés par l'association requérante, pourront manifester leur dissidence aux assemblées syndicales, à condition de réussir à faire tenir une assemblée.

En effet, la convocation et la tenue d'une telle assemblée générale peuvent s'avérer difficiles à obtenir, comme en fait foi l'affaire **Syndicat des salariés de Moteur Leroy Somer** (CSD)*.

Refus de tenir une assemblée syndicale

Le 13 avril 1987, le syndicat, qui à cette époque regroupait 57 personnes, déposait une requête en accréditation. Postérieurement à la requête, mais avant que le Commissaire du travail ait décidé du sort de celle-ci, 45 nouveaux salariés vinrent s'ajouter à ceux déjà dans l'entreprise et demandèrent alors de devenir membres du syndicat.

De plus, avec 18 des salariés qui étaient présents lors du dépôt de la requête en accréditation, ils demandèrent au président du syndicat de tenir une assemblée générale où l'on discuterait de l'opportunité de se désister de la requête en accréditation soumise au Commissaire général du travail.

Le président du syndicat refusa de permettre aux 45 nouveaux employés de devenir membres du syndicat et il refusa de convoquer et de tenir une assemblée générale.

Les employés dissidents demandèrent alors à la Cour supérieure d'émettre une injonction afin d'ordonner au syndicat de les reconnaître comme membre et pour l'obliger à convoquer une assemblée générale.

Le syndicat s'objecta d'abord à la compétence de la Cour supérieure, alléguant qu'il appartenait à un Commissaire du travail de trancher cette question.

Cette requête en irrecevabilité a été rejetée le 25 septembre 1988. Selon la Cour, une association de salariés peut se désister de sa requête tant et aussi longtemps que le Commissaire du travail n'a pas rendu une décision.

De plus, la demande de tenir une assemblée générale et le refus du président du syndicat de tenir une assemblée constituent, selon la Cour, une manifestation de la vie de l'association que n'a pas à étudier le Commissaire.

Si l'exercice des droits des salariés est brimé, c'est à la Cour supérieure que l'on doit s'adresser pour en demander le respect.

Quelques jours avant cette première décision, soit le 20 septembre 1987, une assemblée générale d'information avait toutefois eu lieu. L'avis de convocation de l'assemblée ne prévoyait cependant pas à son ordre du jour le désistement de la requête en accréditation.

Dès le début de l'assemblée, la bisbille éclata entre les dissidents et le président du syndicat. Celui-ci déclara alors que l'assemblée n'aurait pas lieu et il quitta la salle avec 15 de ses partisans. Les 47 autres salariés présents décidèrent toutefois de continuer l'assemblée et adoptèrent une résolution à l'effet que le syndicat se désiste de la requête en accréditation déposée le 13 avril.

Le syndicat contesta la légitimité de cette assemblée qu'il prétendit illégale et il déclara ne pas être lié par la résolution adoptée. Les salariés s'adressèrent de nouveau à la Cour supérieure pour faire reconnaître la validité de l'assemblée ou, à défaut, pour que soit émise une ordonnance d'injonction contre le syndicat pour l'obliger à accueillir dans ses rangs les 45 nouveaux salariés et à tenir une nouvelle assemblée générale.

La Cour, dans son jugement du 7 mars 1988, constate que l'assemblée du 20 septembre avait été dûment convoquée et que le nombre de salariés était suffisant pour constituer un quorum. Toutefois, elle conclut, pour des raisons de procédure, que l'assemblée générale d'information, en devenant une assemblée générale délibérante, était illégale. La résolution portant sur le désistement de l'accréditation devint donc, de ce fait, nulle.

La Cour note cependant que, dès qu'un salarié satisfait aux conditions prévues aux statuts du syndicat, ce dernier ne peut refuser que ce salarié devienne membre sans commettre un acte dérogatoire à l'exercice de ses droits fondamentaux.

La Cour reconnaît donc que le syndicat ne pouvait refuser d'octroyer le statut de membre aux nouveaux salariés, mais elle refuse tout de même, toujours sur une question de procédure, d'émettre une ordonnance d'injonction en leur faveur. En effet, la requête ne nommait pas spécifiquement les personnes qui se seraient vu refuser l'adhésion au syndicat.

La Cour refuse également d'émettre une ordonnance d'injonction afin de permettre la tenue d'une assemblée générale et ce, même si le syndicat s'y oppose encore.

Selon la Cour, le syndicat est dans une situation où il omet, néglige ou refuse d'accomplir un devoir que la loi lui impose ou de poser un acte auquel la loi l'oblige. Or, en pareilles circonstances, le recours approprié n'est pas l'injonction, mais le mandamus, d'où le rejet de la requête en injonction.

Finalement, après ces nombreuses procédures, le Commissaire ordonnait la tenue d'un vote au scrutin secret. Les résultats du vote indiquèrent que le syndicat ne détenait pas le caractère représentatif. En conséquence, la requête en accréditation a été rejetée le 8 juin 1988.

*Paquette c. Syndicat des salariés de Moteur Leroy Somer (CSD) DTE 88-461 et DTE 88-462

VICTOR MARCOUX

Me Victor Marcoux fait partie de l'étude Desjardins Ducharme.

SI OUI VOUS DITES

À UNE DE CES QUESTIONS

	OUI	NON
VOULEZ-VOUS ACCROÎTRE LA PRODUCTIVITÉ DE VOTRE ENTREPRISE?	☐	☐
VOULEZ-VOUS QUE VOTRE ENTREPRISE DEVIENNE PLUS COMPÉTITIVE?	☐	☐
VOTRE ENTREPRISE EST-ELLE EN EXPANSION? VOS EMPLOYÉS ONT-ILS BESOIN DE FORMATION?	☐	☐
ÊTES-VOUS INSATISFAIT DES PROGRAMMES DE FORMATION EXISTANTS?	☐	☐
CHERCHEZ-VOUS LA SOLUTION À VOS PROBLÈMES DE FORMATION?	☐	☐

APPELEZ-NOUS, NOUS SOMMES LE CENTRE DE VOS SOLUTIONS

442-0444

UNE INTERVENTION RAPIDE • UNE APPROCHE SIMPLE • UN SERVICE CLÉ EN MAIN • UNE FORMATION ADAPTÉE À VOS BESOINS • DES EXPERTS COMPÉTENTS • UN INVESTISSEMENT RENTABLE • DES LOCAUX MODERNES RELIÉS AU MÉTRO LONGUEUIL

Centre de formation et de services aux entreprises
Collège Edouard-Montpetit
1111, St-Charles ouest, 5e étage, Longueuil, Québec J4K 5G4

"Je veux un ordinateur qui soit avant tout avantageux"

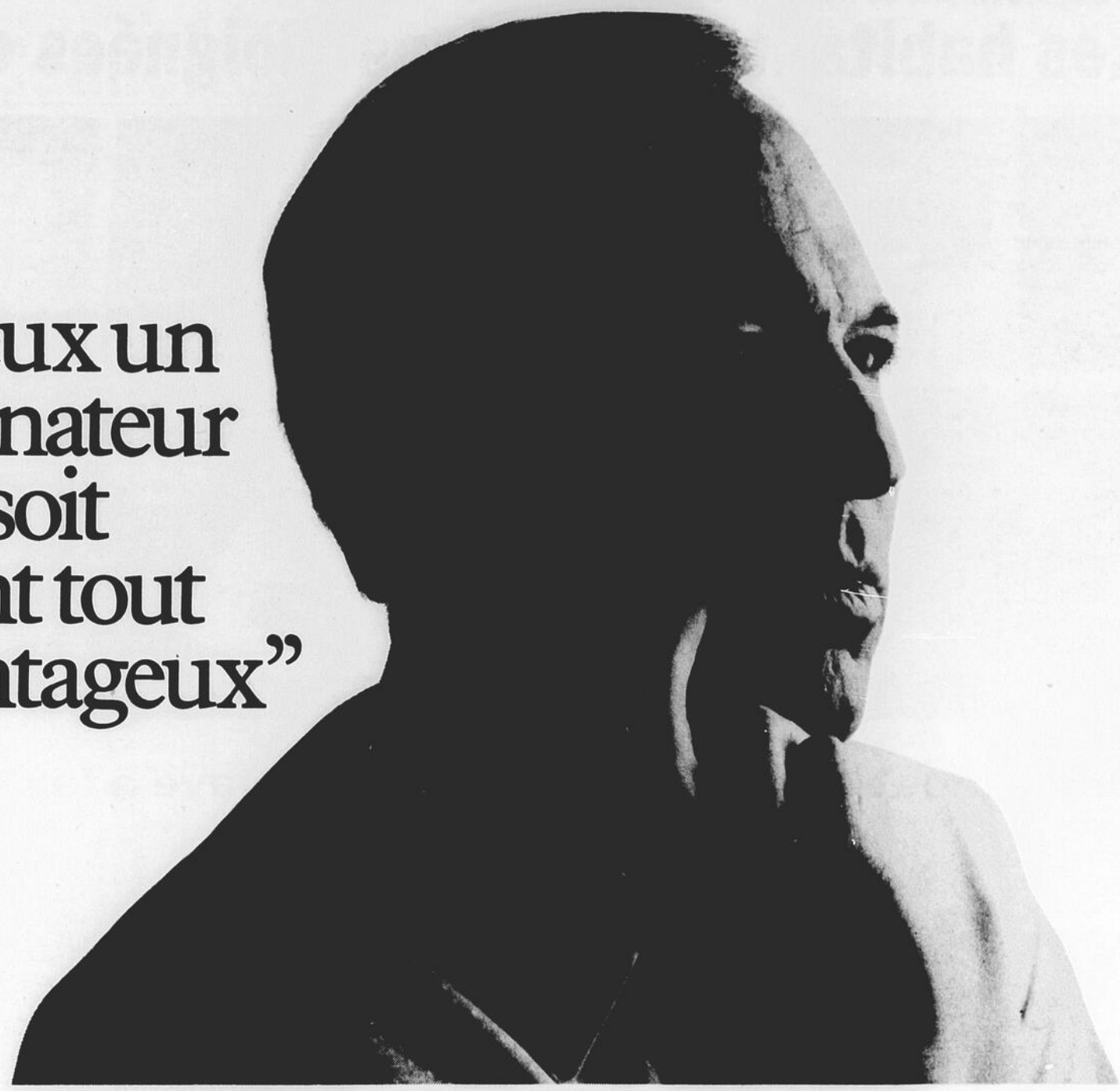

Ordinateurs NCR

Au-delà de la simple performance technologique.

NCR partage la même optique que vous: l'ordinateur est le moyen qui vous permettra de parvenir à vos fins. Pour réussir en affaires, votre système informatique doit contribuer de façon substantielle à l'excellence de vos résultats. Toute considération technique mise à part, c'est d'ailleurs pour cette raison que vous achetez un ordinateur.

La fiabilité figure en tête des caractéristiques dont NCR dote ses produits, pour la plus grande satisfaction de sa clientèle. La fiabilité va bien au-delà de l'absence de problèmes techniques — la fiabilité, c'est tenir la promesse qui vous a été faite à savoir, l'amélioration de vos opérations.

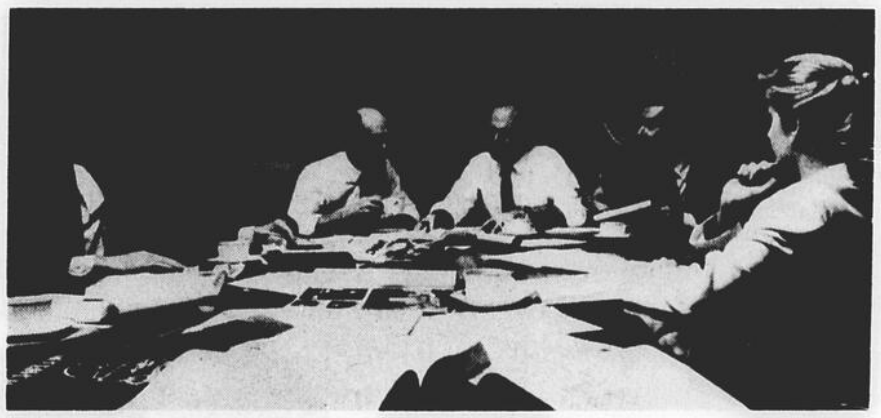

Qu'il s'agisse de l'application novatrice, sur l'ensemble de notre vaste gamme de produits, de la meilleure technologie d'aujourd'hui, du respect des normes prévalant dans le secteur pour l'architecture de systèmes ouverts; ou de l'amélioration de nos normes au chapitre de la qualité, en donnant à nos employés le droit d'interrompre le processus de fabrication en présence du moindre défaut — notre objectif est immuable: offrir des produits dont le rapport qualité/prix est exemplaire.

Nous estimons que l'ordinateur ne doit pas être confiné au seul traitement des données. Il doit fournir des résultats. Il doit contribuer à la qualité et au rendement de vos activités. Tout le secret de la performance est là. Pour de plus amples informations, rencontrez votre représentant ou votre distributeur NCR dès aujourd'hui.

NCR CANADA LTD
6865 Century Avenue
Mississauga, Ontario
L5N 2E2
Ou téléphonez: 1-800-387-8489

NCR

Ordinateurs performant
en tout temps à tout moment.

Frais de déplacement et frais de logement

Les habitants de régions éloignées ont droit à

Today's most-asked question: Do you have a fax?

Of course. We've got a Canon.

Listen to any business conversation these days, and sooner or later you'll hear facsimile mentioned. The impact of this technology on communication is profound and unmistakable. "Do you have a fax?" is one of today's most-asked business questions.

Facsimile speeds words, graphics, charts, even photographs, across town or across the world, over ordinary telephone lines. You don't have to wait for courier, messenger or mail. You can talk business and then, moments later, have the document in your hands. It is, quite literally, the "Show Me" Machine.

Canon's leadership in facsimile technology shows in a variety of models and a wide range of features, including one-touch speed dialing, automatic document feed, relay, "batch" and timed transmission, confidential mailbox security, computer interface and the clarity of plain paper reproduction.

From the ultra-sophisticated plain paper Canon Laser L 920 to the personal desktop FAX-120, there's a Canon FAX to suit every business need.

Call **(514) 631-8821** now for a demonstration. So that when someone pops the question, you can say, "We've got a Canon!"

Canon FAX

The "Show Me" Machines

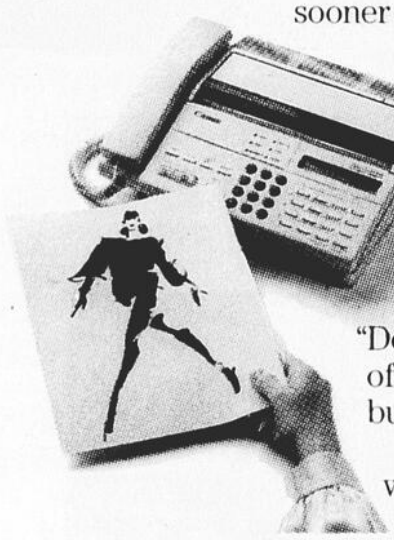

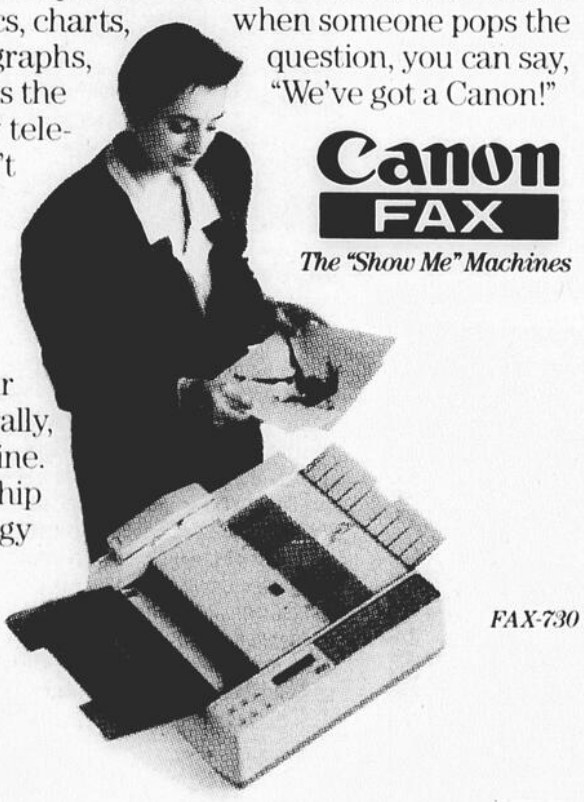

FAX-730

La *Loi de l'impôt sur le revenu* accorde une déduction spéciale à l'égard des frais de déplacement et de logement aux résidents du Grand-Nord et des régions éloignées, ces dernières étant déterminées par règlement.

Frais de déplacement

Un employé peut demander une déduction dans le calcul de son revenu imposable pour des indemnités de voyage qu'il reçoit de son employeur, pour lui-même ou pour un membre de sa famille, à la condition qu'il n'y ait aucun lien de dépendance employeur-employé.

Pour pouvoir bénéficier de la déduction, la valeur de ces indemnités doit être incluse dans le revenu d'emploi. En outre, cette valeur ne doit pas dépasser le montant prescrit par la loi. Enfin, le contribuable ne doit pas par ailleurs avoir bénéficié, à l'égard de ce montant, d'une déduction dans le calcul de son revenu, par exemple, au titre d'un crédit d'impôt pour frais médicaux.

Le montant prescrit correspond au moindre des dépenses réellement encourues, de l'indemnité de déplacement versée par l'employeur ou du coût d'un billet d'avion aller-retour en classe économique jusqu'à la ville désignée la plus proche. Au Québec, les deux villes désignées sont Montréal et Québec.

Une telle déduction est d'abord disponible dans la mesure où les frais de déplacement se rapportent à des voyages faits dans le but d'obtenir des services médicaux qui ne sont pas dispensés dans la localité où le contribuable réside, sans limite quant au nombre de voyages.

Une déduction peut également être demandée pour les frais engagés pour un maximum de deux voyages effectués dans la même année civile et ce, pour toute autre fin.

Déduction relative au logement

La loi prévoit qu'un contribuable peut bénéficier d'une déduction au titre du logement pour chaque mois d'une année donnée, dans la mesure où il habite dans une région visée par règlement.

Cette déduction est disponible pour tous les résidents des régions visées, soit les employés, les travailleurs autonomes et même les retraités.

Si le contribuable tient et habite un établissement domestique autonome (maison, appartement) et qu'aucune personne n'ha-

→

plusieurs déductions spéciales

bitant celui-ci avec le contribuable ne demande cette déduction, la déduction peut atteindre 450$ par mois.

Si le contribuable n'est pas le seul réclamant à l'égard d'un même établissement domestique autonome, il aura droit à une déduction de 225$ par mois. La déduction ne peut toutefois dépasser 20% de son revenu pour l'année.

Exemple

Supposons, par exemple que M. et Mme. Y travaillent tous deux à Havre Saint-Pierre depuis un an. En 1988, à l'égard de leur résidence commune, la déduction suivante pour logement pourra être réclamée:

a) 450$ par mois sans excéder 20% de leur revenu pourront être réclamés soit par Mme Y, soit par M. Y; ou

b) Mme et M. Y pourront réclamer chacun une déduction de 225$ par mois sans excéder 20% de leur revenu.

Par ailleurs, M. X, qui demeure depuis longtemps à Havre Saint-Pierre, a une résidence dont le sous-sol est aménagé en loyer. M. Z est le locataire depuis un an. Tant M. X que M. Z pourront réclamer une déduction de 450$ par mois sans excéder 20% de leur revenu.

Ajout de l'avantage au revenu

Toutefois, si un employeur fournit un logement à un employé, la valeur de l'avantage reçu par l'employé à ce titre doit être incluse dans le revenu d'emploi. Les employeurs sont tenus d'évaluer cet avantage consenti à l'employé et **Revenu Canada** a fourni à cet égard les lignes directrices suivantes:

- logement commun (pension, chambre): 100$ par mois;
- appartement ou duplex: 270$ ou 400$ par mois si les services sont subventionnés (électricité fournie, taxes payées, assurances payées, etc.);
- maison: 450$ ou 650$ par mois si les services sont subventionnés.

Pour bénéficier de la déduction, le particulier doit habiter une des régions visées par règlement et ce, durant une période d'au moins six mois commençant ou se terminant dans l'année. Une telle période doit comporter six mois d'habitation consécutifs et non pas une habitation sporadique de six mois durant l'année.

Enfin, si le contribuable a déjà pris avantage d'une autre exemption prévue à la loi, par exemple celle pour son logement et ses repas dans le cadre de l'emploi qu'il exerce dans un chantier particulier, cette exemption viendra alors réduire d'autant sa déduction pour logement dans une région visée, dans la mesure où l'exemption et la déduction se rapportent toutes deux à la même période de l'année.

Afin de bénéficier des déductions pour voyages et logement, le particulier doit se conformer aux formalités prescrites par la loi. À cet effet, il doit produire une demande sur le formulaire réglementaire, lequel devra être joint à la déclaration d'impôt qu'il produit pour l'année.

Il convient aussi de noter que les régions dites isolées comprennent beaucoup plus de municipalités que l'on pourrait d'abord l'imaginer. Par exemple, de nombreuses villes ou villages de la péninsule gaspésienne sont visés par cette définition.

JACQUES HAMEL

Jacques Hamel, c.a., est associé directeur au bureau de Samson Bélair à Sept-Îles.

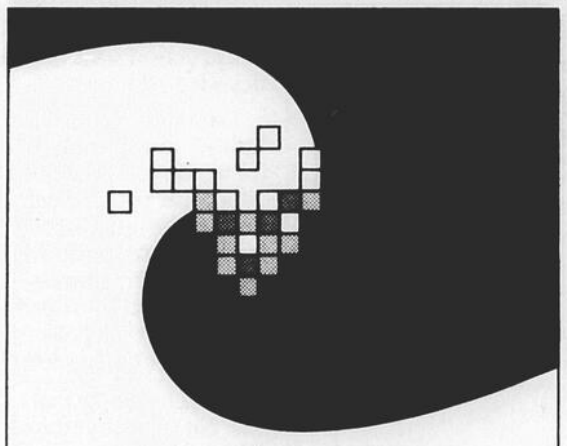

LA TROISIÈME VAGUE

Après le boom des échanges maritimes au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, vint la conteneurisation. Aujourd'hui, la vague «informatique» révolutionne les échanges internationaux.

INFOMAR 88: un événement mondial qui entend faire le point sur cette mutation.

- Un colloque sur l'échange automatique de données portuaires et maritimes.
- Un séminaire sur l'avenir des applications informatiques aux activités portuaires.
- Une exposition d'une centaine de participants de renommée internationale.

INFOMAR 88

31 octobre au 4 novembre 1988
Montréal

Organisé conjointement par le Secrétariat à la mise en valeur du Saint-Laurent et le Port Autonome de Marseille

Comité organisateur
Madame Deanna Drendel
INFOMAR 88
437, Grande-Allée Est
Québec (Québec)
Canada
G1R 2J5
Tél: (418) 647-2927
Télex: 051-3942
Télécopieur: (418) 647-2564

Bell offrira une nouvelle série de cours sur les communications à compter du 12 octobre.

La réputation du Séminaire des communications de Bell Canada n'est plus à faire. Des centaines de gestionnaires avertis y ont suivi des cours avec énormément de satisfaction. Le programme qu'offre Bell compte actuellement six cours. Chacun d'eux répond à des attentes bien précises: familiarisation avec la téléinformatique, mise en contact avec les derniers progrès technologiques, etc. Tous sont bâtis à partir d'informations concrètes, pratiques et applicables dans votre travail quotidien. Et tous sont animés par des experts en téléinformatique faisant appel aux plus récentes méthodes d'enseignement. Dans le monde d'aujourd'hui, vous avez tout avantage à suivre les cours du Séminaire des communications de Bell Canada. Pour connaître les dates qui vous conviennent, consultez le calendrier ci-dessous. Inscrivez-vous sans tarder auprès de votre conseiller Bell ou appelez à frais virés le 1 514 875-2511.

Calendrier des cours d'octobre 1988 à décembre 1988 à Montréal		
9400	Introduction aux réseaux locaux	18-19 oct. 88
9402	Principes de la téléinformatique	12-13 oct. 88
9404	Introduction aux réseaux de télécommunications	25-26 oct. 88
9406	Commutation par paquets	1-2 nov. 88
9450	Protocole X.25	28-29-30 nov. 88
9451	Modems et transmission des données	13-14-15 déc. 88

L'efficacité passe par Bell[MC]

Bell

Hydromega construit une mini-centrale hydro-électrique privée de 14 M$

■ Délaissée par **Hydro-Québec** au profit des centrales de grande puissance, l'exploitation de mini-centrales hydro-électriques reprend aux mains d'entrepreneurs privés.

Jusqu'à récemment, seules quelques centrales de grande puissance étaient encore exploitées par l'entreprise privée, dont **Alcan** au Lac St-Jean.

Or, il y a un plus de 18 mois, en février 1987, une décision du conseil d'administration d'Hydro-Québec donnait le feu vert au branchement à son réseau de centrales hydro-électriques privées de moins de 25 mégawatts.

Développements

Hydromega deviendra bientôt la première *PME de l'hydro-électricité* au Québec. L'entreprise débute près de Montréal la construction d'une centrale qui, une fois complétée en 1990, aura une puissance installée de 10,5 mégawatts.

INVESTISSEMENTS

Compagnies	Montant	Nature	Date	Main d'oeuvre	Lieu
Produits nautiques Altra (embarcations d'aluminium)	995 000 $	agrandissement	88-89	12 emplois créés	Princeville
Bois Francs Lavallée (bois francs séchés)	965 000 $	implantation	88-89	7 emplois créés	St-Gabriel de Brandon
Baronet Inc. (meubles pour enfant-set salles à diner)	900 000 $	agrandissement et modernisation	88-89	10 emplois créés	Ste-Marie de Beauce
Bois Francs Sylvex (pièces composantes pour meubles)	300 000 $	modernisation	88-89	5 emplois créés	St-Raymond de Portneuf
Granit Moreau (produits de granit)	91 000 $	agrandissement et modernisation	88-89	2 emplois créés	Chicoutimi

Tableau : LES AFFAIRES

Cette petite centrale est érigée près de l'écluse de Ste-Catherine de la **Voie maritime du St-Laurent**, sur la rive-sud de Montréal. En vertu d'une entente avec l'administration de la voie navigable, Hydromega pourra compter sur un débit d'eau atteignant 130 mètres³ d'eau à la seconde sur 33 pieds de dénivellation.

La centrale est construite en deux phases. Hydromega prévoit brancher les quatre premières turbines de type submergées au réseau hydro-québécois à la mi-décembre prochain.

Cette première phase de 2,1 mégawatts coûtera 4 M$. La seconde phase, d'une valeur de réalisation prévue de 10 M$, sera érigée à l'été 1989. Elle comptera 16 turbines d'une puissance additionnelle de 8,4 mégawatts.

La politique tarifaire d'Hydro-Québec a permis à Hydromega d'obtenir un contrat d'achat sur 20 ans, à un prix établi en fonction du coût marginal de production pour Hydro.

La mini-centrale de Ste-Catherine sera la deuxième qu'exploitera l'entreprise détenue par trois ex-employés d'Hydro-Québec et de deux autres investisseurs.

Hydromega prépare la remise en exploitation d'une centrale hydraulique de 2,5 mégawatts à Mont-Laurier, construite il y a 75 ans. L'exercice représente un investissement de près de 2 M$.

D'ici 1995, Hydromega veut mettre en exploitation une moyenne de deux centrales par an, et atteindre une puissance totale de 80 à 100 mégawatts. Tous les travaux d'ingénierie et de construction sont confiés à des sous-traitants.

La centrale de Mont-Laurier est parmi la centaine de sites de faible puissance hydro-électrique désaffectés au Québec, selon le ministère de l'**Énergie** et des **Ressources**. Ces mini-centrales représentent un potentiel électrique total de 330 mégawatts.

Dans la plupart des cas, les barrages, canaux ou bâtiments sont encore en place, ce qui contribue à la faisabilité économique de leur réouverture par de petits exploitants.

Environ 90 % de ces petites centrales ont un potentiel de moins de 10 mégawatts, les autres variant entre 10 et 25 mégawatts.

MARTIN VALLIÈRES

APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

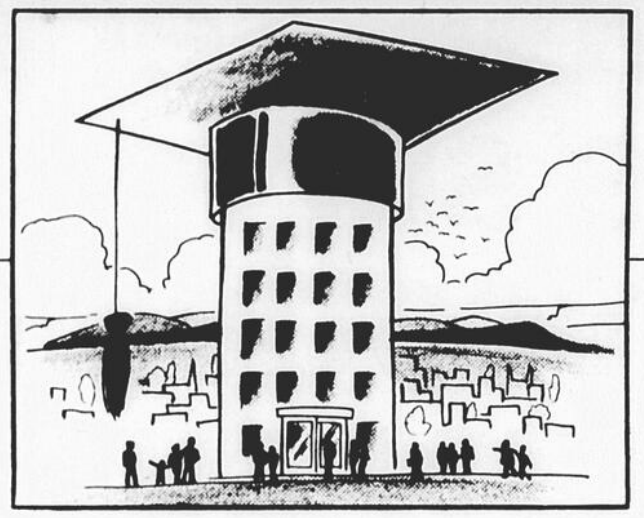

Couronnez vos investissements de succès: misez sur

le manoir MANRÈSE

Manoir Manrèse
Un site exceptionnel
Bordant le parc des Braves, au coeur du chic quartier Montcalm, le Manoir Manrèse surplombe la ville de Québec et bénéficie des majestueuses Laurentides comme toile de fond.

Manoir Manrèse
Un projet de qualité
Immeuble de grande classe, le Manoir Manrèse offre aux personnes préretraitées et retraitées des appartements très confortables ainsi que des services diversifiés et spécialisés tels soins médicaux, animation, pastorale, sécurité, cafétéria et bibliothèque.

Manoir Manrèse
Déjà un succès
En l'espace de quelques mois, 90% des 136 appartements de la phase I ont été loués et il existe déjà une liste d'attente pour la phase II.

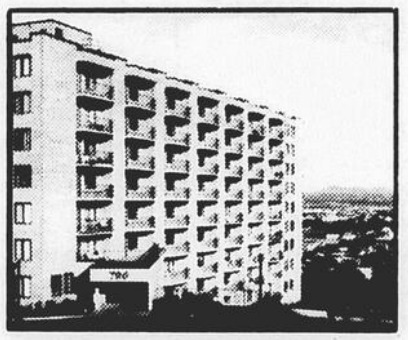

Caractéristiques de l'investissement

Montant de l'émission: 4 550 000 $	Souscription minimale: 5 000 $
Nombre et valeur des parts: 4 550 à 1 000 $	Durée de l'investissement: 5 ans

Un prospectus provisoire portant sur les titres proposés a été déposé auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec. Les renseignements qu'il contient sont susceptibles d'être complétés ou modifiés. Les titres qu'il décrit ne peuvent faire l'objet d'aucun engagement avant que la Commission n'ait visé le prospectus définitif. On peut se procurer le prospectus provisoire auprès de notre maison ou des courtiers autorisés à placer ces titres au Québec.

Associez-vous au plus important courtier en épargne collective et en contrats d'investissement au Québec.

Massé & Associés inc.
Courtier en épargne collective et en contrats d'investissement

Siège social
3090, boulevard Le Carrefour
Bureau 501
Chomedey, Laval (Québec)
H7T 2S7
(514) 682-6262

Place Iberville IV
2954, boulevard Laurier
Bureau 680
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4T2
(418) 657-6586

Membre du RCCI — LE REGROUPEMENT DES COURTIERS EN CONTRATS D'INVESTISSEMENT DU QUÉBEC INC.

Une réalisation MASSÉ

UNIGLOBE, la seule façon de voyager pour 25 000 entreprises

UNIGLOBE traite annuellement plus d'un demi-milliard de dollars dans le secteur des voyages. Nous connaissons donc notre domaine! Nos agents de voyage ont reçu une formation rigoureuse de façon à offrir un service de premier ordre, vous assurant des arrangements de voyages toujours impeccables.

UNIGLOBE est le plus grand réseau d'agences de voyages franchisées au monde. En conséquence, nous pouvons vous offrir des services comme le **Plan de Comparaison des Frais de Voyages** ainsi que des tarifs corporatifs préférentiels dans le cadre de notre **Programme hôtelier «Key Cities»**. De plus, notre mode de paiement souple vous permet d'étaler vos frais de voyages d'affaires.

Renseignez-vous au sujet des nombreux services rattachés au Plan de Voyages d'Affaires UNIGLOBE en communiquant avec un professionnel d'UNIGLOBE Voyages.

UN MONDE À DÉCOUVRIR, UN AGENT POUR VOUS SERVIR.

UNIGLOBE Voyages

*Marque déposée de Uniglobe Travel International Inc., 1988.
Chaque agence est exploitée par un propriétaire indépendant.
Permis du Québec – I.A.T.A.

DÈS AUJOURD'HUI, ADRESSEZ-VOUS À L'UNE DES 700 AGENCES UNIGLOBE EN AMÉRIQUE DU NORD.

LISTE DES AGENCES

BAIE-COMEAU
UNIGLOBE Voyages Diffusion Inc. (418) 296-0296

BOUCHERVILLE
UNIGLOBE Voyages France Giard Inc. (514) 449-0227

BROSSARD
UNIGLOBE Voyages Soleil (514) 445-1636

CHÂTEAUGUAY
UNIGLOBE Voyages Horizon Inc. (514) 692-7670

DORVAL
UNIGLOBE Voyages Dorval Inc. (514) 636-5475

FABREVILLE
UNIGLOBE Voyages Fabreville Enr. (514) 628-3010

KIRKLAND
UNIGLOBE Voyages Suprême Enr. (514) 630-6070

LAVAL
UNIGLOBE Voyages MiVia Inc. (514) 682-3002

MONTRÉAL
UNIGLOBE Voyages AVAT Inc. (514) 255-9117

UNIGLOBE Voyages Centre-Ville (514) 397-9221

UNIGLOBE Voyages CHAD Inc. (514) 843-5710

UNIGLOBE Voyages Gelgoot Inc. (514) 845-6400

UNIGLOBE Voyages GesMa (514) 397-1155

UNIGLOBE Voyages Revisol Inc. (514) 385-5210

QUÉBEC
UNIGLOBE Voyages Montcalm Enr. (418) 683-2474

STE-FOY
UNIGLOBE Voyages Optimum Inc. (418) 652-2400

ST-GEORGES EST
UNIGLOBE Voyages Sartigan Inc. (418) 228-2747

ST-HYACINTHE
UNIGLOBE Voyages Agena Inc. (514) 773-5557

ST-LAMBERT
UNIGLOBE Voyages St-Lambert (514) 671-5501

ST-LAURENT
UNIGLOBE Voyages Carolann Inc. (514) 745-0740

STE-THÉRÈSE
UNIGLOBE Voyages Gaby Inc. (514) 430-2151

SHAWINIGAN
UNIGLOBE Voyages L'Envol Enr. (819) 539-5401

SHERBROOKE
UNIGLOBE Voyages 2000 Inc. (819) 821-2002

VILLE MONT-ROYAL
UNIGLOBE Voyages Royal Inc. (514) 737-2004

WESTMOUNT
UNIGLOBE Voyages Karic Ltée (514) 932-4490

OUVERTURES PROCHAINES
St-Jean-sur-Richelieu
Chicoutimi, Beloeil
Rouyn-Noranda
Trois-Rivières

Pour rejoindre l'agence UNIGLOBE la plus près de vous ou pour plus de renseignements au sujet des franchises UNIGLOBE, communiquez avec UNIGLOBE Voyages (Québec) Inc. au (514) 878-0662.

Pourquoi Claude Dandurand a-t-il préféré, pour ses PME, un montant mensuel fixe, à des frais bancaires variables?

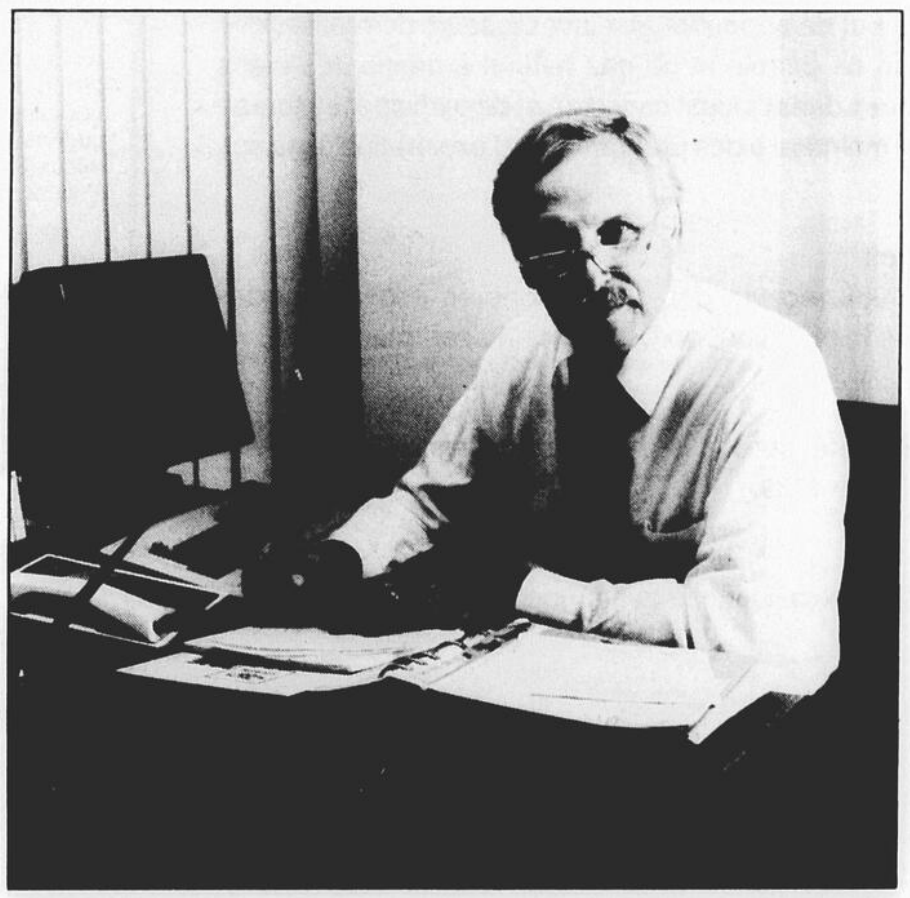

«C'est plus simple pour la comptabilité et ça permet une économie de temps et d'argent.»

Claude Dandurand est président d'adhésif Adchem Inc., de Rivets Illimités, C.D.G. Inc. et de Robots, Machineries et Outils Inc., à Ville Saint-Laurent. Il y a 3 ans, il a adopté notre Programme Forfait Services pour la PME.

«C'est mon directeur de comptes qui m'en a parlé. Nous avons évalué les services bancaires dont j'avais besoin et nous nous sommes entendus sur un montant forfaitaire mensuel.»

«Mon programme inclut les chèques émis, les chèques certifiés, la fluctuation des marges utilisées, les confirmations bancaires et les arrêts de paiement sur chèque. L'avantage, c'est que je sais à l'avance ce qu'il m'en coûte pour tout ça.»

M. Dandurand a, une fois de plus, l'intention de souscrire au programme l'an prochain. Pour M. Dandurand, «c'est une façon plus efficace d'utiliser la Banque.»

Si ça vous intéresse de faire comme des milliers de chefs d'entreprises comme M. Dandurand, communiquez avec un directeur de comptes de la Banque Royale.

À la Banque Royale, vous pouvez être fixé à l'avance sur vos frais bancaires.

BANQUE ROYALE

Vente d'un bien comportant des vices cachés: la réparation n'éteint pas le recours en annulation

L'acheteur d'un bien comportant des vices cachés ne perd pas son recours en annulation de la vente de ce bien lorsqu'il le répare et l'utilise.

Ainsi en a décidé la Cour d'appel dans la cause d'**Équipement Piedmont** c. **Brissette**. En concluant de la sorte, la Cour se démarquait d'un courant jurisprudentiel qu'elle avait elle-même établi.

Le 8 juillet 1980, Brissette prenait livraison d'une pelle hydraulique d'occasion que lui avait vendue Équipement Piedmont. Au moment de la vente, Piedmont avait confirmé à Brissette que la pelle n'avait que 2 600 heures d'utilisation, ce qui représente environ 13 % de l'expectative de vie normale d'un tel bien.

Cependant, Piedmont avait négligé d'informer Brissette du fait que la pelle avait déjà servi comme « bûcheuse » et comme marteau-piqueur. Selon des experts, une telle utilisation accélère grandement son vieillissement.

Par ailleurs, le contrat de vente comportait une clause écartant toute garantie contre les défauts cachés, sauf celle de 30 jours qui y était stipulée.

Mise en demeure pour annuler la vente

De la date de livraison jusqu'au mois de novembre 1981, la pelle hydraulique a été la proie d'une série de problèmes, mineurs et majeurs. En novembre 1981, Brissette faisait parvenir une mise en demeure à Piedmont exigeant l'annulation de la vente en raison de vices cachés.

Brissette avait déboursé plus de 22 000$ (plus de 25 % du prix d'achat) en frais de réparation. Il intenta une action en annulation de la vente pour vices cachés devant la Cour supérieure; cette dernière accueillit favorablement l'action contre Piedmont.

Piedmont s'adressa alors à la Cour d'appel pour faire renverser la décision de la Cour de première instance.

La Cour d'appel rejeta les moyens soulevés par Piedmont. Elle décida que l'action en annulation devait être accueillie puisque les vices cachés étaient apparus successivement.

Le tribunal en vint aussi à la conclusion qu'il était prévisible que d'autres vices apparaissent en raison de l'usure anormale de la pelle. Selon la Cour, rien ne permettait de croire qu'un nouveau contrat était intervenu entre Piedmont et Brissette dès que celui-ci eut connaissance de l'utilisation de la pelle comme « bûcheuse » et comme marteau-piqueur.

Selon le tribunal, l'action en annulation devait être accueillie même si Brissette avait choisi de faire réparer la pelle et de l'utiliser après l'apparition successive de problèmes majeurs et ce, avant même d'intenter l'action.

Le vendeur est présumé connaître les vices cachés

Rappellant que le vendeur professionnel, tout comme le fabricant, est présumé connaître les vices cachés des choses qu'il vend, la Cour a écarté la clause d'exclusion de garantie énoncée au contrat. Elle déclarait que stipuler sa non-responsabilité quant à l'existence d'un vice que l'on connaît au départ équivaut à un dol.

Bien qu'il s'agissait d'une machine d'occasion et que Brissette n'était pas un acheteur occasionnel, le tribunal a aussi été d'opinion qu'il n'avait pas à faire faire un examen élaboré et exhaustif de la machine par un expert puisque Piedmont lui avait affirmé qu'elle n'avait que 2 600 heures d'utilisation.

Finalement, selon la Cour d'appel, le délai de deux mois entre l'apparition de problèmes graves et la signification de l'action n'est pas, en l'espèce, déraisonnable et démontre que Brissette a fait preuve de diligence dans l'exercice de ses droits.

Faire examiner le bien par un expert

Malgré cette décision, il demeure que l'acheteur prudent devrait toujours faire faire un examen par un expert avant d'acheter un bien d'occasion. De plus, dès la découverte d'un vice caché, il doit s'empresser d'exercer ses recours afin que tout délai ne puisse lui être reproché.

Les décisions concernant les actions en annulation pour vices cachés sont souvent motivées par les faits propres à chacune d'elles.

DANIEL MAJEAU

Me Daniel Majeau fait partie de l'étude Desjardins Ducharme.

PLACEMENT FISCALEMENT INTÉRESSANT

Maximum : 100 000 000 $

Société en commandite PETRO-NIM 1988

Parts de société en commandite

Prix de souscription : 10 $ la part | **Souscription minimale : 5 000 $**

Production de pétrole et de gaz
La Société a été constituée dans le but de permettre aux investisseurs de réaliser des revenus provenant de la production de pétrole et de gaz naturel à même des biens pétroliers et gaziers traditionnels situés dans l'Ouest canadien et de participer au forage de mise en valeur et, dans un degré moindre, à des programmes d'exploration avec des sociétés extractives établies.

Placement fiscalement intéressant
L'investisseur dans PETRO-NIM 1988 recevra des subventions en espèces et des déductions fiscales qui viendront réduire le coût après impôts de son placement.

Revenus trimestriels
Les rentrées de fonds de la Société seront distribuées trimestriellement aux commanditaires à compter du 31 mars 1989.

Direction expérimentée
Le commandité a réuni une équipe professionnelle ayant une vaste expérience dans l'industrie du pétrole et du gaz.

Pour de plus amples renseignements sur cette nouvelle émission, veuillez communiquer avec tout bureau canadien des courtiers en valeurs mobilières soussignés.

Richardson Greenshields du Canada Limitée

Valeurs Mobilières Pemberton Inc. — **Midland Doherty Limitée**

RBC Dominion Securities Inc. — **Burns Fry Limitée**

Cette annonce ne doit pas être interprétée comme une offre publique des titres mentionnés ci-dessus dans aucune province du Canada. Une telle offre sera faite par voie de prospectus seulement dans les provinces où une commission des valeurs mobilières ou autre organisme similaire aura accepté le dépôt de ce prospectus.

PROFESSIONNELS

AJIR CONSEIL INC.

• PLANS D'AFFAIRES
• MANUELS D'ORGANISATION

FAX: (514) 646-2732 TÉL: (514) 646-5913

LA BAGUE QUI SIED À VOS DOIGTS
Davidoff
CIGARES ET TABACS
2140, rue Crescent, Montréal, tél. : (514) 289-9118
Davidoff, Marque de commerce de Davidoff extension

UAP devient le fournisseur exclusif de 42 centres d'auto Sears

p. 47

Jean Douville

BOWNE
Bowne de Montréal
Votre Imprimeur Financier
(514) 337-3311

Groupe Champlain: diversification dans les soins à domicile

■ **Groupe Champlain** (Mtl, 1,15 $) est à mettre sur pied une division de soins à domicile. La société de Montréal-Nord poursuit ainsi le programme de diversification qu'elle a entamé au début de l'année.

La création d'une telle division s'inscrit dans la stratégie de l'entreprise pour élargir son champ d'activité et la base de sa clientèle ainsi que pour ajouter des centres de profits. La diversification réduit aussi la sujétion du groupe à la réglementation provinciale.

Les centres d'accueil et d'hébergement ainsi que les centres hospitaliers pour soins de longue durée sont réglementés par le gouvernement provincial.

C'est le gouvernement qui accorde les permis de construction et de mise en exploitation et qui régit le prix que peut exiger un centre en vertu de conventions négociées avec chaque établissement.

La nouvelle division pourrait débuter ses activités dès cet automne. Ses services comprendront l'entretien ménager, l'hygiène personnelle et la préparation des repas.

De tels services, dispensés partiellement par les CLSC, permettraient de désengorger le réseau public de centres d'accueil.

Marcel Roy, président de Groupe Champlain, est d'avis que le gouvernement s'orientera davantage vers les soins à domicile dans l'avenir.

Le vieillissement rapide de la population et le coût élevé des prestations gouvernementales à verser aux centres d'accueil et hospitaliers favoriseront le développement d'infrastructures alternatives, soutient-il.

Création de deux filiales

La diversification de Groupe Champlain a emprunté deux autres avenues. En février dernier, le Groupe s'est joint à l'entreprise de construction **Gestion Prével** pour former une société en copartication, **Champlain-Prével**.

Ce promoteur immobilier et entrepreneur général est engagé dans la construction de complexes immobiliers pour personnes âgées pour le compte de Groupe Champlain. Cependant, il n'est pas exclu que cette filiale réalise des projets pour d'autres promoteurs ou groupes immobiliers, a révélé M. Roy.

D'autre part, au printemps dernier, Groupe Champlain s'est associé à la compagnie informatique **Les Systèmes Proxima** pour commercialiser un progiciel de gestion de la paie que Champlain a mis au point pour répondre à ses propres besoins.

Champlain-Proxima mettra en marché ce progiciel dans le secteur hospitalier cet automne. D'autres progiciels de gestion des ressources humaines et de conventions collectives, mis au point par Champlain, seront également commercialisés au cours de la prochaine année.

Groupe Champlain caresse plusieurs projets de centres et résidences pour personnes âgées. Il s'agit dans tous les cas de projets de construction de centres conventionnés ou autofinancés, de résidences offrant la location de chambres et la pension ou de résidences où les appartements seront offerts en vente ou en location.

Idéalement, ce que la société rêve de construire, ce sont des complexes immobiliers intégrés pour personnes âgées et handicapées.

Le premier de ces complexes pourrait voir le jour à Châteauguay dès 1989. Champlain-Prével a déjà entamé la construction d'un centre d'accueil de 96 lits. La valeur du projet est d'environ 8 M$.

Champlain a en effet obtenu l'autorisation du gouvernement provincial de regrouper deux centres existants qu'il gère à Châteauguay et à Saint-Hubert et d'augmenter le nombre de lits.

Selon les plans du Groupe, le centre d'accueil serait entouré de deux immeubles de 40 logements chacun pour personnes autonomes, puis d'un complexe domiciliaire plus élaboré composé de condos et de maisons unifamiliales pour personnes âgées aussi.

La Ville de Châteauguay vient d'autoriser un zonage qui reconnaît l'ensemble du projet. On parle alors d'investissements de 18 M$ et plus.

Complexe de 40 M$ à Verdun

La construction du premier immeuble de 40 logements pourrait commencer dès cet automne. Le reste du complexe s'échelonnerait sur les trois ou quatre années ultérieures.

Idéalement, des gens de 50 ans et plus habiteraient les condos ou les maisons d'abord. À un âge plus avancé, ils déménageraient dans les logements pour personnes autonomes.

Enfin, si leur santé dépérissait, ils pourraient terminer leurs jours au centre d'accueil qui dispense trois heures de soins par jour par personne.

Des négociations sont par ailleurs en cours pour l'implantation d'un tel complexe à Verdun, mais cette fois sur une plus grande échelle.

Le complexe de Verdun est évalué grossièrement à 40 M$.

« D'ici à la fin de 1988, des décisions seront prises quant au mode de financement de ces projets. Nous étudions actuellement différentes formules. »

DOMINIQUE BEAUCHAMP

Photo Jean-Guy Paradis, LES AFFAIRES

Marcel Roy: «On veut que les personnes âgées habitant le complexe puissent profiter de l'infrastructure que donne un centre d'accueil.»

GROUPE CHAMPLAIN

Activités:
Services d'hébergement, de soins de santé et d'animation destinés à des personnes âgées ou handicapées; direction de centres d'hébergement.

Cours récent: 1,15 $
Haut (52 sem.): 2,60 $ **Bas (52 sem.): 0,85 $**

	Ventes (M$)	Bénéfice net (000 $)	Bénéfice par action ($)
1989 (1er trim.)	5,7	(48)	(0,01)
1988 (1er trim.)	5,4	32	0,01
1988	22,7	281	0,06
1987	18,8	(281)	(0,08)

L'exercice financier se termine le 31 mars.

Tableau: LES AFFAIRES

La concurrence s'avive

■ La perte de 48 000 $ ou 0,01 $ par action enregistrée par **Groupe Champlain** (Mtl, 1,15 $) au premier trimestre de son exercice 1989 est signe de la concurrence féroce qui se livre dans le secteur des résidences privées pour personnes âgées.

« Il y a deux ans, tout le monde s'écriait contre la carence de résidences pour personnes âgées autonomes. Ces hauts cris ont incité de nombreux promoteurs immobiliers à se lancer dans la construction de ces résidences.

« L'automne dernier, le marché a été littéralement inondé. Certaines résidences auraient des taux d'occupation aussi bas que 15, 20 et 25 %. Afin d'attirer une clientèle, beaucoup de promoteurs ont baissé leurs loyers. Nous avons dû suivre la tendance pour conserver notre clientèle », a expliqué **Marcel Roy**, président de Groupe Champlain.

Le taux d'occupation de Champlain s'est replié légèrement pendant le trimestre, glissant à 90-92 %. Le premier trimestre est cependant la période de l'année au cours de laquelle il y a roulement de locataires.

Déjà en juin et juillet la tendance s'est renversée, Champlain ayant déployé les efforts pour les remplacer. « Notre avantage réside dans la qualité de nos services.

« Nous sommes actif dans le domaine depuis 1974. Plusieurs des promoteurs immobiliers ayant érigé des résidences n'ont aucune expertise dans les services aux personnes âgées. »

LE FONDS SNF : trois façons intelligentes d'investir dans votre R.E.É.R.

Le Fonds SNF, c'est trois sections différentes pour répondre à trois besoins différents.

Section actions québécoises : le fonds le plus prometteur.

Section équilibrée : un solide «mix» conjoncturel d'actions et d'obligations.

Section revenu : composée d'obligations, de bons du Trésor et de placements du même type, elle constitue la valeur refuge par excellence.

Demandez à nos conseillers de vous aider à choisir.

Libérez-vous !
Confiez-nous votre avenir

snf AU SERVICE DES QUÉBÉCOIS DEPUIS 70 ANS

Société Nationale de Fiducie
425, bd de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 3G5
(514) 844-2050 **1-800-361-8625**

1307, av. Maguire
Sillery (Québec)
G1T 1Z2
(418) 681-1550

PLACEMENT

Une première canadienne

Agromex dépose six offres publiques d'échange d'actions

Agromex (Mtl, 1,05 $), un chef de file québécois dans le domaine de la production porcine, a lancé récemment six offres publiques d'échange d'actions (OPE) à des fins de prise de contrôle de six entreprises québécoises actives dans l'élevage de porcs.

Le succès de ces OPE permettrait à Agromex de porter son cheptel de 35 000 à 65 000 porcs et constituerait un pas de plus vers l'objectif de 100 000 porcs d'ici à la mi-1989.

Si toutes les OPE réussissent, Agromex émettra 200 000 actions privilégiées de catégorie B aux porteurs d'actions des six entreprises convoitées. Ces actions privilégiées seront cotées à la bourse dès la clôture des transactions le 26 septembre au prix de 3 $ chacune.

Elle rapporteront un dividende annuel cumulatif fixe de 5 % et seront convertibles en actions ordinaires d'Agromex sur la base d'une contre une au cours des trois années suivant leur date d'émission.

Agromex a choisi de donner des actions privilégiées en échange étant donné le faible cours de son action sur le marché boursier. «On ne voulait pas diluer les actionnaires ordinaires. Surtout que l'action ordinaire, à notre avis, ne reflète pas la valeur intrinsèque de la société», a déclaré aux AFFAIRES **Rouville Ménard**, président d'Agromex.

Agromex a quelque 4 M d'actions ordinaires en circulation détenues par 2 000 actionnaires. M. Ménard ne détient que 10 % des actions ordinaires.

800 nouveaux actionnaires

Les sociétés en question ont été formées à la suite de la dissolution de sociétés en commandite agricoles dont les unités ont été roulées en capital-actions ordinaire. Elles comptent ensemble quelque 800 actionnaires.

« Nous ajoutons 800 actionnaires à l'actionnariat et eux se retrouveront avec des titres qu'ils pourront transiger à leur guise. » Les conseils d'administration de chacune des sociétés se sont engagés à déposer leurs actions et à voter en faveur de l'offre.

Les six sociétés, **Passeporc, 2543-9654, Ferme du Fleuve, Les Entreprises Manon Bastien, 2543-9662** et **Les Entreprises Sylvain Masse**, sont inter-reliées par leur propriété. On retrouve en effet la société **Gesta Bach** comme porteur d'actions important chez les six entreprises, **A. Côté & Frères**, chez trois d'entre elles, et **Bazinet & Fils** et **Placements Capital SFC** chez deux d'entre elles.

Les compagnies visées par cette offre sont principalement actives dans la région de Saint-Hyacinthe. Leurs élevages, comme celui d'Agromex, sont sous la protection du régime d'assurance-stabilisation du gouvernement provincial qui garantit un prix plancher égal aux coûts pour le producteur.

Le but d'Agromex est de devenir une société entièrement intégrée dans l'industrie porcine, de l'élevage à la production du jambon en passant par la meunerie et l'abattoir.

Cependant, pour que l'intégration verticale soit rentable, elle nécessite un nombre minimum de porcs en stock à la base. Agromex a fixé le seuil de 4 000 à 5 000 porcs par semaine comme suffisant pour une intégration.

Lors de son appel public à l'épargne en 1986, Agromex s'était donné trois ans pour atteindre son objectif. Il sera atteint à la mi-1989.

Agromex a déjà acquis un abattoir à la fin de 1987, **Abattoir Fortin**. Ses premières expériences à la transformation sont positives. En ce qui concerne les meuneries, plusieurs pourparlers ont été entamés. Un stock de 50 000 porcs justifie l'acquisition d'une meunerie.

Enfin, pour terminer l'intégration, Agromex devra joindre une usine de transformation et de charcuterie. Pour toutes ces acquisitions, la société de Pike River favorise les fusions, les OPE ou les conventions participantes.

Agromex, qui déménagera ses pénates à Farnham le 1er octobre, se dirige vers des revenus de 35 M$ en 1989. Une fois l'intégration complétée, elle pourrait afficher un chiffre d'affaires de 100 M$, a prédit M. Ménard.

DOMINIQUE BEAUCHAMP

CARTES D'AFFAIRES

Dame de compagnie
Pour personnes du troisième âge: magasinage, lecture, ballade, etc.
Journée ou semaine
Pour rendez-vous 1-224-5822
Madame Pierrette Rivard
Références disponibles

Groupe Financier C.A.Q. Inc.
C.A.Q. Financial Group Inc.
ANDRÉ M. MATTE, prés.
Conseiller en retraite
Membre fondateur de l'Association des courtiers d'annuités et de F.E.E.R. du Canada
1110, O. rue Sherbrooke St. W.
Suite 1101, Montréal, Qué. H3A 1G8
Tél.: (514) 284-0606

INTERIM
Recherche - Protection de Marques de Commerce et Noms d'Entreprises
"Le chef de file en gestion de noms"
Tél.: (514) 388.10.07

D'EXTRAORDINAIRES
PHOTOCOPIES COULEUR
AU LASER
DE VOS DESSINS PHOTOS DIAPOS TYPES CATALOGUES ETIQUETTES
SCRIBEC
45 rue Jarry est Montréal 385-9405

SERVICES SPECIALISES

AGENCE DE RENCONTRES
«LA VIE À DEUX» but sérieux seulement
Reconnue personnelle, efficace, discrète et compréhensive.
La meilleure façon de rencontrer une belle classe de gens sérieux, seuls et ayant les même buts et affinitées. Les couples heureux sont la preuve de nos huit années de succès.
(514) 935-3389 935-1874 LAVAL 661-5210 EXT.6

Agence de rencontre
Nouveau concept unique au Québec
« GROUPE INTER-UNION »
Le seul service de rencontre professionnelle faisant partie du groupe « Inter Union National »
Contactez-nous
Montréal 351-2671 Laval 662-0420 Rive-Sud 443-4256

Lorsque le hasard ne suffit plus
Coeur en Folie enr.
services professionnels de rencontre
(514) 629-0717

Le service	La visibilité
• entrevue professionnelle • recherche informatique • avec ou sans vidéo/photo • option libre-service	Michel Sickini, invitée à: 'Télé-Service' 'Droit de Parole' 'Parler pour parler'...
Brochures sur demande	**Formation en psychosociologie**

Ordre des comptables agréés du Québec
AVEC UN C.A.
VOS AFFAIRES TOURNERONT PLUS RONDEMENT

DESFORGES, CHARBONNEAU, GERMAIN, MC SWEEN
Comptables agréés
8175, boul. St-Laurent, 3e étage
Montréal, QC H2P 2M1
Tél.: (514) 385-9432

Poirier Bourassa
Comptables Agréés
417, boul. Roche
Vaudreuil, Québec J7V 2M9
(514) 455-6135

Moreau, Boisselle, Goupil, Brunelle, Patenaude & Associé
Comptables agréés
4510 Papineau Montréal H2H 1V1 Tél.: (514) 521-4077
2100 boul. René-Gauthier Varennes J0L 2P0 Tél.: (514) 652-3927

SCHWARTZ LEVITSKY FELDMAN
COMPTABLES AGRÉÉS
MONTRÉAL / TORONTO
(514) 937-6392 / (416) 785-5353

Michael, Behna, Cormier & Associés
Comptables Agréés
50 boulevard Crémazie ouest, suite 811
Montréal, Québec H2P 2T5 (514) 383-4970
TÉLÉCOPIEUR: (514) 389-3205
Romain Audet, c.a. — Galal Behna, c.a. — Marc Brouillette, c.a. — Joseph Kassis, c.a.
Michel Bayouk, c.a. — Gianni M. Boldarin, c.a. — Robert Cormier, c.a. — Joseph Michael, c.a.

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Montréal ■ Repentigny ■ Laval
Longueuil ■ Pointe-aux-Trembles ■ Joliette
(514) 845-9253

Ordre des comptables agréés du Québec
680 rue Sherbrooke ouest
7e étage
Montréal Québec H3A 2S3
Téléphone (514) 288-3256

Des économies d'impôt importantes

Nesbitt Thomson Deacon lance son régime d'épargne-études

Nesbitt Thomson Deacon lance son propre régime enregistré d'épargne-études.

La firme de courtage, qui appartient maintenant à la **Banque de Montréal** (Mtl, 28,50 $), rejoint ainsi les autres principaux courtiers tels **Lévesque, Beaubien, Dominion Securities**, etc. qui offrent aussi des produits très similaires.

C'est le temps de la rentrée scolaire. Cet événement annuel n'est pas sans rappeler aux parents le coût souvent élevé des études post-secondaires.

Il existe toutefois un moyen de partager la facture scolaire avec le gouvernement canadien. Pour ce faire, les parents doivent souscrire à un régime enregistré d'épargne-études (REE).

Ce régime consiste en un compte en fiducie ouvert au nom d'un bénéficiaire qui, normalement, est l'un des enfants.

Les revenus de placement (le gain en capital compris) provenant des sommes investies dans le régime sont affranchis d'impôt jusqu'au moment où l'enfant retirera des sommes du régime pour défrayer ses études post-secondaires. Le capital investi dans le régime n'est toutefois pas déductible du revenu imposable du souscripteur.

Économies d'impôt importantes

Si votre enfant n'entreprendra pas ses études post-secondaires avant 10 ans, les revenus de placement du régime s'accumuleront, libres de tout impôt, durant les 10 ans en question.

Puis, lorsque l'enfant effectuera des retraits du régime, les sommes seront imposées à son nom et non à celui de son père ou de sa mère. Si l'enfant ne travaille que l'été, il est probable que son taux marginal combiné d'imposition sera très faible, voire nul. Il paiera donc peu ou pas d'impôt sur les sommes qui seront retirées du régime.

Ces mêmes revenus de placement auraient été imposés plus lourdement s'ils avaient été réalisés entre les mains des parents dont les taux marginaux d'imposition sont supérieurs à celui de l'enfant.

Pour une somme investie de 25 000$, l'économie d'impôt peut se chiffrer par près de 30 000$ sur une période de 16 ans. Pour 1988, le montant maximal pouvant être souscrit par enfant est de 30 700$. Compte tenu des frais de gestion, il va de soi qu'un contribuable devra investir dans le régime un montant minimum permettant de réaliser des économies d'impôt de beaucoup supérieures aux frais annuels en question.

Les REE offerts par les courtiers en valeurs mobilières présentent une très grande souplesse aux souscripteurs. Il s'agit souvent de régime autogéré. On peut investir l'argent du régime dans les obligations d'épargne, dans les bons du Trésor, dans les obligations négociables, dans les actions et dans les autres valeurs mobilières admissibles.

Le bénéficiaire du régime peut être votre enfant ou celui d'une autre famille. Le régime peut même être vendu à un autre parent advenant que votre enfant décide de ne pas poursuivre ses études collégiales ou universitaires. En fait, le bénéficiaire peut être le souscripteur même du régime si ce dernier décidait de retourner aux études à temps plein.

Frais

Le conjoint pourrait aussi être bénéficiaire du régime. Cette possibilité de nommer un nouveau bénéficiaire en tout temps assure le souscripteur de bénéficier directement ou indirectement de son investissement. Ce n'est pas le cas de certains fonds d'étude où l'argent accumulé dans le régime est perdu à tout jamais si l'enfant bénéficiaire ne poursuit pas ses études collégiales ou universitaires.

Un REE ne doit pas durer plus de 21 ans. Un seul régime peut être constitué par enfant. Un parent peut souscrire aux régimes de plusieurs enfants.

Quant aux frais annuels d'honoraires et de gestion, ils s'élèvent chez Nesbitt Thomson à 75$ pour la constitution d'un premier régime, à 50$ pour l'ouverture d'un second régime et, par la suite, à 25$ par nouveau régime.

Parmi les autres frais, on retrouve des frais de 50$ pour le transfert du régime à une autre institution et de 25$ pour l'inscription d'un nouveau bénéficiaire.

CLAUDE CHIASSON

LEADERSHIP QUÉBÉCOIS

GROUPE CHAMPLAIN

Marcel Roy
Président

Un engagement social

Le Groupe Champlain, le plus important regroupement d'entreprises privées du genre au Québec, offre depuis 1966 des services d'habitation, d'hébergement, de soins de santé et d'animation à plus de 1500 personnes retraitées ou adultes handicapées.

Le principal objectif de l'ensemble des établissements, résidences et entreprises est d'améliorer la qualité de vie de cette clientèle particulière, en offrant des services appropriés.

Ces services sont offerts par l'entremise de quatre centres d'accueil d'hébergement, trois centres hospitaliers de soins de longue durée, six résidences de chambres ou logements avec pension et deux résidences de logements.

Essentiellement, une entreprise de type familial à ses débuts, le groupe a rapidement pris de l'expansion avec l'acquisition de nouveaux établissements pour personnes âgées et la mise sur pied d'entreprises distinctes de services.

Aujourd'hui son chiffre d'affaires atteint les vingt millions de dollars et on compte près de 800 employés à temps complet ou à temps partiel, répartis dans l'une ou l'autre des entreprises, établissements ou résidences.

En septembre 1986, Groupe Champlain devient la première entreprise du genre à faire appel au financement public, dans le cadre du Régime d'épargne-actions du Québec. Il suscite l'intérêt par la participation de ses employés et collaborateurs.

Ainsi, après un développement remarquable, une consolidation des ressources humaines et matérielles et une restructuration majeure, le Groupe Champlain est maintenant bien conscient de ses forces et bien muni pour entreprendre une nouvelle phase de développement au service de ses concitoyens.

Il diversifiera ses activités dans les soins à domicile, la construction d'immeubles pour les gens âgés et la mise en marché de logiciels qui ont prouvé leur efficacité.

CJMS 128 AM
EN COLLABORATION AVEC
LES AFFAIRES
La Chambre de commerce de Montréal
Studio Bi inc.

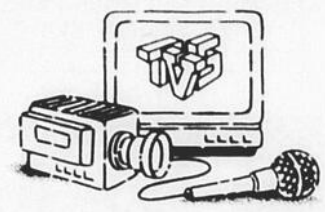

Les vrais assoiffés d'informations commencent par

Commencez par TV5!

Les vrais assoiffés d'informations ne ratent jamais **L'Info-5**. Et ça se comprend! **L'Info-5**, ce n'est vraiment pas un bulletin de nouvelles comme les autres. Deux fois par jour, du lundi au vendredi, **L'Info-5** traite des grands sujets d'actualité en cherchant d'abord le point de vue des régions. Et que ce soit un sujet international ou local, **L'Info-5** tente à chaque fois de répondre aux vraies questions. **L'Info-5**, une émission animée par deux vrais assoiffés d'informations: Pascale Nadeau et Philippe Bélisle.

L'Info-5, du lundi au vendredi, à 15 h et 19 h 30.

TV5
La télévision internationale qui parle français.

PLACEMENT *Mines et métaux*

Une émission de 6,9 M$ pour les projets de Messeguay et d'Oasis

■ « Avec notre émission accréditive de 6,9 M$, on veut montrer qu'il y a plus que le simple abri fiscal. En fait, c'est sur la qualité des projets miniers que nous misons. On met en évidence la valeur des propriétés aurifères que nous détenons, la qualité technique de chacune d'elles. »

Tel est le message livré par **Norman Farrell** et **Réjean Gosselin**, tous deux administrateurs de la **Société en commandite d'exploration minière F & G 1988** et dirigeants du **Groupe minier O**. Dans cet esprit, MM. Farrell et Gosselin visent d'abord et avant tout les investisseurs à long terme, ceux qui croient au développement minier.

« Les investisseurs à long terme posent beaucoup de questions sur la possibilité de rentabilité des projets. Nous l'avons vu lors de multiples rencontres un peu partout au Québec et dans le Nord-Est ontarien. Et plus que jamais, nous sommes en mesure de répondre à leurs attentes », souligne Norman Farrell.

L'émission accréditive consiste en un maximum de 6 930 parts (ou un minimum de 2 350 parts) à 1 000$ chacune. La souscription minimale est de trois parts. Pour chaque investissement de 1 000$, un montant de 852$ va directement au fonds d'exploration (dans l'hypothèse où l'émission est complètement vendue).

Le produit de la vente sera partagé en parts égales entre **Ressources Oasis** (Mtl, 0,18$) et **Mines Messeguay** (Mtl, 0,22$), deux sociétés d'exploration du Groupe minier O.

Dans le cas de l'offre maximale, Oasis et Messeguay consacreront chacune 700 000$ à la propriété Joubi et 478 150$ à la propriété Laura Lake. Le reste sera réparti dans les différentes propriétés minières telles Launay-Privat, Souart, Delta, Eagle River et Duplessis.

La seule ombre au tableau est la dilution du capital-actions des sociétés Oasis et Messeguay. Au 15 juin 1988, Oasis avait 17,5 M d'actions en circulation alors que Messeguay en avait 16,2 M.

Projets Joubi et Laura Lake

Pour Réjean Gosselin et Norman Farrell, « dans la situation actuelle d'après-krach, vaut mieux une compagnie au capital dilué, qui va entraîner des revenus dans un avenir rapproché, qu'une compagnie non diluée, mais sans propriété aurifère intéressante. »

« Les propriétés aurifères Joubi et Laura Lake sont nos deux fers de lance, précise Réjean Gosselin. Les deux projets sont au stade du développement souterrain avec des infrastructures payées et fonctionnelles. Les outils de développement sont déjà en place. »

Sur ces deux propriétés, des études de faisabilité seront entreprises au début de l'année 1989. Si tout se déroule comme prévu, les dirigeants de Messeguay et Oasis espèrent une mise en production pour les premiers mois de 1990.

Oasis et Messeguay doivent encore débourser 1,5 M$ pour compléter leur participation de 49% dans la propriété Joubi détenue par **Mines Western Québec** (Mtl, 1,30$). Messeguay détient en plus un intérêt de 1% des produits nets d'affinage.

La propriété Joubi, située dans les limites de la ville de Val-d'Or, contient des réserves de 540 000 t à une teneur de 0,17 oz d'or. Jusqu'à maintenant, le potentiel aurifère s'établit à 92 000 oz d'or. Un programme de 65 000 pi de forage dans la zone minéralisée est prévu pour cet automne. Le chevalement et le puits d'accès sont complétés depuis plusieurs mois.

D'autre part, Oasis et Messeguay détiennent un intérêt commun de 49% dans la propriété Laura Lake située dans la région de Chapais et détenue par **Minnova** (Mtl, 20,75$).

Une rampe d'exploration de 1 850 pi a été foncée à travers trois structures minéralisées contenant de l'or, de l'argent, du cuivre et du zinc. Une galerie a déjà été avancée dans l'une des structures, et deux autres galeries d'une longueur totale de 950 pi le seront bientôt.

Autres projets

■ **Mines Messeguay** (Mtl, 0,22$) entend consacrer 1 M$ dans sa propriété exclusive Launay-Privat située à l'ouest d'Amos. Quatre zones aurifères ont été mises au jour dont la zone 75 qui est de loin la plus intéressante.

Découverte au cours de la saison 1987-88, la zone 75 contient des réserves de 541 300 t de minerai à une teneur de 0,12 oz d'or. Ces réserves sont situées à moins de 300 pi de la surface, laissant entrevoir la possibilité d'une exploitation à ciel ouvert. Parallèlement à cette zone, mais plus à l'est, deux forages ont retourné des valeurs de 0,16 oz d'or sur 14,1 pi et 0,13 oz d'or sur 29,3 pi.

De son côté, **Ressources Oasis** (Mtl, 0,18$) entend consacrer 950 000$ dans sa propriété exclusive Souart située dans la région de Senneterre. Les réserves actuelles sont de 563 517 t à une teneur de 0,18 oz d'or.

La structure aurifère est définie sur une longueur de 3 000 pi à l'est et à l'ouest du puits et à une profondeur dépassant 750 pi. Deux zones aurifères se partagent les réserves connues.

Delta et les autres

Des réserves de 1 M de t de minerai à des teneurs de 2,63% de nickel, 1,15% de cuivre et 0,07 oz de platine ont été compilées sur la propriété Delta située dans la Fosse de l'Ungava (Nouveau-Québec). Oasis et Messeguay détiennent un intérêt de 49% de la propriété qui appartient au géant minier **Falconbridge** (Mtl, 21,25$).

Les deux entreprises du **Groupe minier O** entendent toutefois y consacrer peu d'argent, soit 250 000$ au total. Des travaux de mise en valeur et d'analyse des échantillons sont prévus pour les prochains mois.

Quant aux propriétés Eagle River et Duplessis, elles feront l'objet de programmes de forage pour un montant respectif de 800 000$ et 500 000$ qui sera défrayé à parts égales par Messeguay et Oasis. Peu de travaux ont été faits jusqu'à maintenant sur ces propriétés.

PAUL-A. GIRARD

Cette annonce n'apparaît qu'à titre d'information.

Nouvelle émission

365 000 000 $

Hydro-Québec

Obligations, série "HA"

Obligations 10,75%, échéant le 1er février 1999

Prix: 100,00 pour un rendement de 10,75%
(plus l'intérêt couru, s'il en est)

Capital et intérêts garantis sans réserve par la

PROVINCE DE QUÉBEC

Date de livraison: 27 septembre 1988

Un exemplaire de la circulaire d'offre sera fourni sur demande.

Lévesque, Beaubien Inc.

Wood Gundy Inc. — **RBC Dominion Securities Inc.**

Merrill Lynch Canada Inc. — **McNeil, Mantha, Inc.**

ScotiaMcLeod Inc. — **Banque Nationale du Canada** — **Richardson Greenshields du Canada Limitée**

Burns Fry Limitée — **Tassé & Associés, Limitée** — **Geoffrion, Leclerc Inc.**

Nesbitt Thomson Deacon Ltée — **Casgrain & Compagnie Limitée** — **Valeurs mobilières Pemberton Inc.**

Brault, Guy, O'Brien Inc. — **Midland Doherty Limitée** — **Walwyn Stodgell Cochran Murray Limitée**

Banque Laurentienne du Canada — **Société de courtage Prudential-Bache Canada Ltée**

Septembre 1988

FORFAIT DE CHASSE AU FAISAN

Hostellerie Les Trois Tilleuls

St-Marc sur Richelieu

(514) 584-2231

Prêt d'or de 8 M$ à Aur

Aur Resources (Mtl, 4,40$) vient d'obtenir un prêt d'or de 15 000 onces de la **Chase Manhattan Bank** du Canada. Ce prêt équivaut à environ 8 M$ CA et devra être remboursé en quatre versements égaux à compter du 7 mars 1989.

Le prêt d'or a été garanti par des liquidités et des options d'achat. Celles-ci permettront à Aur de bénéficier de toute remontée du prix de l'or durant les termes du prêt.

À un prix moyen de 430$ US l'once, plus des intérêts d'environ 800 000$, le prêt d'or équivaut à 31% de la production aurifère d'Aur Resources pour les deux prochaines années. La compagnie minière a un fonds de roulement évalué à 23 M$.

Découverte d'Inco et de Golden Knight

Inco Gold, filiale d'**Inco** (Mtl, 33,75$) et **Golden Knight Resources** (Mtl, 11,88$) ont mis au jour une nouvelle zone minéralisée sur la propriété Golden Pond West au nord de La Sarre (Abitibi).

Deux trous de forage à 200 mètres de profondeur ont intersecté des teneurs de 0,85 oz d'or sur 83 pi et 0,85 oz d'or sur 50,5 pi dans un secteur encore inexploré. Un programme de forage sera mis en place dans les plus brefs délais.

Cambior et Gordex s'associent

Les sociétés minières **Gordex** (Mtl, 0,90$) et **Cambior** (Mtl, 14,43$) ont signé une entente de coentreprise relativement à l'exploration et à la mise en valeur de la propriété aurifère Cape Spencer (Nouveau-Brunswick).

Cambior détiendra un intérêt de 55% dans la coentreprise après avoir versé la somme de 500 000$ à Gordex. Pour conserver cette participation, Cambior devra dépenser un minimum de 1,5 M$ en exploration et travaux de mise en valeur au cours des 24 prochains mois.

Pour sa part, Gordex conservera une participation de 45% dans la coentreprise sans autres exigences de financement ni de dilution du capital-actions. Gordex conserve une participation de 100% dans les activités de lixiviation en tas de l'or sur une propriété adjacente à Cape Spencer, laquelle produit de l'or depuis la fin de l'année dernière.

Intérêt de Kerr dans Novéder

Mines Kerr Addison (Tor., 18,75$) a acquis, selon les ententes intervenues le 6 juin entre **Novéder** (Mtl, 1,30$) et **Exploration Kerr Addison**, une participation de 17% du capital-actions de Novéder. Kerr Addison a déboursé 200 000$ pour obtenir 229 885 actions ordinaires de Novéder.

Selon cette entente, Kerr Addison débutera un premier programme d'exploration dans les prochaines semaines sur la propriété Rouyn-Beauchastel. Le budget prévu est de 500 000$ et la majeure partie de cette somme sera investie en sondages.

Kerr Addison a l'option d'acquérir 50% d'intérêt dans cette propriété en contrepartie de 800 000$ en fonds de roulement et de 7 M$ en travaux d'exploration d'ici à juin 1994.

Hausse de la consommation du zinc

La consommation de zinc dans les pays à économie de marché a augmenté de 2,9% en 1987 et atteint le niveau record de 5 M de t. La consommation mondiale de zinc, qui suit l'évolution de l'activité industrielle générale, affiche une augmentation régulière depuis maintenant six ans, non seulement dans les pays développés qui en demeurent les principaux utilisateurs, mais aussi dans certains pays en voie de développement.

Telles sont les conclusions d'une récente étude publiée par le **GATT** (General Agreement on Tariffs and Trade/Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

Selon cette étude, la part des pays industrialisés dans la consommation mondiale de zinc est tombée de 71,4 à 55% entre 1960 et 1986. Durant la même période, celle des pays à économie planifiée est passée de 20,6 à 26,4% et celle des pays en voie de développement de 8 à 18,7%.

Le Canada est le premier producteur mondial de minerais et de concentrés de zinc, suivi par l'URSS, la CEE (Espagne, Irlande et RFA), l'Australie et le Pérou. Ces pays assurent à eux seuls 61% de la production mondiale.

Muscocho: placement de 3,5 M$

Muscocho Explorations (Mtl, 3,95$) a complété un placement privé de 3,5 M$ pour acquérir 1,4 M d'actions du trésor de la société **MacMillan Energy Corp.** (Vanc., 2,70$), soit un intérêt de 19,5%.

L'investissement de Muscocho, au coût de 2,50$ l'action, comprend également 700 000 bons de souscription à échéance de deux ans au prix unitaire de 2,75$.

Par ce placement, Muscocho a accès à une propriété de 22 000 acres autour de sa propriété Magnacon dans la région de Mishibishu (nord de l'Ontario). MacMillan détient en effet un intérêt de 50% dans la propriété convoitée.

PAUL-A. GIRARD

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal

HEC

MBA-HEC

Maîtrise en administration des affaires/63 crédits

Tests d'admission obligatoires pour tous.
Date des prochains tests: 8 octobre 1988.
On doit s'inscrire à l'avance.
Coût des tests: 50 $.

UN TITRE PRESTIGIEUX.
UNE FORMATION GAGNANTE.

Conditions d'admission
- Diplôme de 1er cycle universitaire avec une moyenne d'au moins 70% et expérience de travail pertinente d'au moins 2 ans.
- OU expérience de gestion jugée remarquable par le comité de sélection.

DSA-HEC

Diplôme en sciences administratives/2e cycle/30 crédits

Tests d'admission obligatoires pour tous.
Date des prochains tests: 8 octobre 1988.
On doit s'inscrire à l'avance.
Coût des tests: 50 $.

UN TITRE GARANT DE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE.

Conditions d'admission
- Diplôme de 1er cycle universitaire avec une moyenne d'au moins 70% ou l'équivalent.
- Être sur le marché du travail. Un nombre limité de candidats ayant moins de 2 ans d'expérience de travail sont cependant acceptés.

Trimestre d'hiver 1989

Date limite pour déposer une demande d'admission au programme de maîtrise en administration des affaires ou au programme de diplôme en sciences administratives

1er octobre 1988

Renseignements et formulaires:
Bureau du registraire
École des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles
Montréal QC
H3T 1V6
(514) 340-6151

L'ÎLE du Biarritz

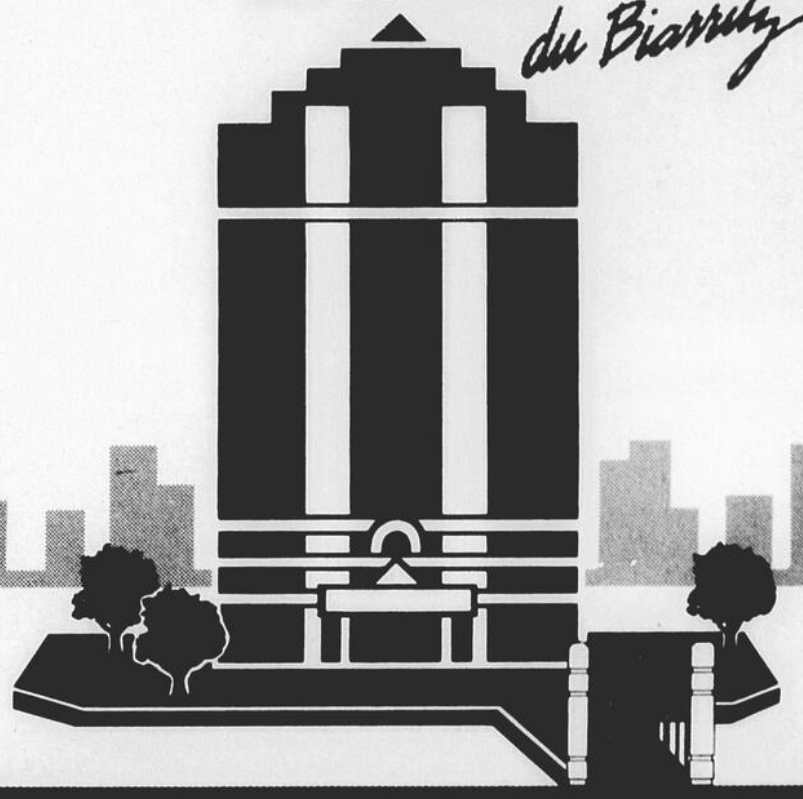

- Luxe, calme et somptuosité sur une île privée...
- À deux pas du centre-ville, au coeur d'un des lacs de l'Île-des-Soeurs... Premier immeuble de la deuxième génération des condominiums haut-de-gamme à Montréal.
- Personnel exclusif: coursier, portier, chauffeur, domestiques...
- Aménagement paysager unique. Vue saisissante du fleuve et de la ville.

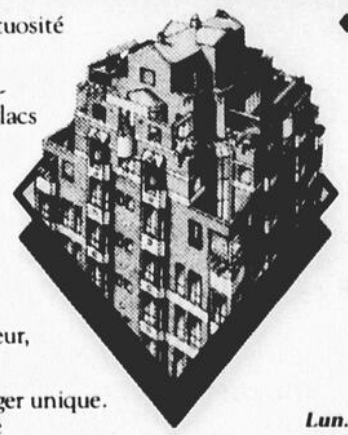

- Ascenseur semi-privé et somptueux salons de réception avec foyer et belvédère.
- Hauts plafonds, fenêtres panoramiques, boiseries, marbre, fines moulures...

Condominiums de luxe à l'Île-des-Soeurs. À compter de 337,500 $

GROUPE IMMOBILIER stjacques

Lun. au ven., sur rendez-vous, téléphonez au 766-0825
Sam.-dim., visite libre de 12h00 à 17h00

B·I·A·R·R·I·T·Z
LA VIE DE CHÂTEAU

Bachelor: entente sur Flordin

Bachelor Lake Gold Mines (Mtl, 1,50$) a signé une entente avec **Cambior** (Mtl, 14,43$) afin d'acquérir un intérêt de 100% dans les deux zones minéralisées sises sur la propriété Flordin (canton Desjardins) près de Lebel-sur-Quévillon.

Par cette entente, Bachelor obtient l'exclusivité des droits d'exploration et, si nécessaire, d'exploitation des deux zones contre une redevance de 3$ la t de minerai usiné.

Les deux zones minéralisées sont mieux connues sous la désignation de *Zone Principale* et *Zone Cartwright*, localisées respectivement à l'ouest et à l'est de la propriété. Depuis 1981, les travaux d'exploration totalisent 3,5 M$.

Dans la *Zone Principale*, les réserves sont de 898 943 t à une teneur moyenne de 0,14 oz d'or.

Dans la *Zone Cartwright*, les réserves sont de 91 381 pi à une teneur de 0,30 oz d'or.

Bachelor a cinq ans pour amener les deux zones minéralisées en production. Si tel n'est pas le cas, les deux entreprises retourneront à leur point de départ, c'est-à-dire un intérêt de 51% pour Cambior et 49% pour Bachelor.

Noranda acquiert la moitié de Wabamisk

Exploration Noranda a signé une entente avec **Exploration minière Ligneris** (Mtl, 0,12$) afin d'acquérir une participation de 50% dans la propriété Wabamisk située dans la région de la rivière Eastmain au nord de Matagami.

La participation d'Exploration Noranda se traduit par le versement de 170 000$ à Ligneris et par l'exécution de travaux d'exploration d'une valeur de 760 000$.

Usinage du graphite de Stratmin

La compagnie minière **Stratmin** (Mtl, A, 1,20$) est parvenue à une entente avec **Asbury Graphite Mills** d'Asbury (New Jersey) pour faire usiner et commercialiser une partie de son concentré de graphite provenant de la propriété de Mont-Laurier.

Selon cette entente d'une durée de cinq ans, Asbury est tenue d'acheter 5 000 t de concentré de graphite par année. L'acceptation des termes de l'entente dépend toutefois des résultats de l'étude de faisabilité commandée par Stratmin. En principe, la production doit débuter avant le 1er avril 1989.

PAUL-A. GIRARD

LA COMPAGNIE *Wyatt*

NOMINATION

M. KEVIN O'FARRELL

Yvon Chamberland, directeur du bureau de Montréal de La Compagnie Wyatt, a le plaisir d'annoncer la venue de Kevin O'Farrell au sein de la pratique de consultation en rémunération.

Avant de se joindre à Wyatt, M. O'Farrell a dirigé la recherche en matière de ressources humaines et de rémunération pour deux organismes importants. Il a travaillé étroitement avec des groupes syndical-patronal dans l'analyse des emplois et dans la mise sur pied de programmes de formation professionnelle et de développement organisationnel.

M. O'Farrell oeuvrera dans le domaine du développement et de la mise sur pied des stratégies de rémunération, ainsi que dans d'autres domaines connexes de la gestion des ressources humaines.

La Compagnie Wyatt est un des plus importants cabinets indépendants d'actuaires et de conseillers au Canada. Elle compte plus de 2 800 employés dans six grandes villes canadiennes ainsi que dans ses bureaux partout dans le monde. En outre, elle offre des services professionnels dans les domaines de politiques de rémunération, d'avantages sociaux, de communications au personnel, de systèmes administratifs et de gestion des risques.

De nombreux titres REA n'ont pas fini de baisser

Nous approchons déjà du premier anniversaire du krach de 1987 et les marchés continuent d'être perturbés. Le manque de confiance des investisseurs est manifeste.

L'investisseur est troublé, et pour cause! Présentement, une bonne nouvelle peut faire chuter le marché et une mauvaise peut le faire rebondir.

Dans cette chronique, nous nous proposons de continuer à scruter le marché québécois. Par ailleurs, nous commencerons à examiner des situations intéressantes sur d'autres marchés. Il est important que l'investisseur ouvre ses horizons car, comme nous le verrons, les occasions d'achat sont plutôt rares sur un seul marché.

Nous continuerons à nous servir du sytème *Cote 100* pour étayer nos propos. C'est un modèle qui compare une quinzaine de critères communs à chaque compagnie pour trouver la meilleure valeur. Cette dernière est ensuite comparée à une super-valeur, le titre avec lequel on ne pourrait perdre dans la pire des hypothèses, le titre qui aurait la *Cote 100*.

C'est une évaluation du prix d'un titre et non l'évaluation de la compagnie en soi. Plus un titre approche de 100, plus il est considéré comme sous-évalué ou comme une aubaine.

Le système donne des résultats probants. Ses recommandations du 1er février dernier ont connu une hausse moyenne de 25,6 % depuis. Pendant ce temps, le TSE augmentait de 8,4 %.

Un été chaud

Cote 100, pour être efficace, doit s'appuyer sur les informations les plus rigoureuses et les plus à jour. Le système englobe maintenant 84 titres québécois et il devrait atteindre la centaine d'ici quelques mois.

Depuis juin, nous avons créé *Pré-Cote 100*, qui est dérivé du système initial et qui englobe une centaine d'autres compagnies. Cette pré-sélection ne s'appuie que sur huit critères de base et elle ne peut être aussi fiable que *Cote 100*.

Pré-Cote 100 s'appuie, entre autres, sur l'excellente banque de données *Ratio*[1] qui englobe plus de 1 000 compagnies canadiennes et qui donne une foule d'informations à l'investisseur averti. *Pré Cote 100* n'est révisé qu'une fois tous les trois mois, mais donne tout de même une foule de détails intéressants.

Ainsi, le 15 juin dernier, à sa première parution, le système énumérait 61 titres qui obtenaient une cote de moins de 50, soit des titres à vendre ou susceptibles de baisser.

De ces 61 titres, seulement cinq se sont légèrement appréciés, soit **Avcorp**, (Mtl, 4,30$), **CAE** (Mtl, 9,75$), **Journey's End** (Mtl, 8,25$), **SNC** (Mtl, 7$) et **Normick Perron** (Mtl, B, 4$). Dans l'ensemble, ces titres se sont effrondrés de 11,2 % alors que l'indice du TSE diminuait de 3,2 % pendant la même période.

Un automne pluvieux

Au 1er septembre, nous avions encore une cinquantaine de titres avec une cote de moins de 50 sur environ 200 titres. Ceci signifie que malgré les baisses importantes connues jusqu'à maintenant, certains n'ont pas fini de glisser vers de nouveaux cours planchers.

Ces titres ont les caractéristiques suivantes en commun: pertes ou profits à la baisse et endettement total élevé par rapport à l'avoir des actionnaires. La majorité de ces titres se transigent sous leur valeur comptable.

La nouvelle mesure de remplacement des titres du REA pourrait amener, d'ici au 31 décembre, une certaine activité sur ces titres. On devrait se limiter seulement à ceux qui répondent le plus à des critères de base des plus sévères. Nous reviendrons là-dessus prochainement.

En général, les titres de remplacement devraient se vendre à de faibles multiples cours-bénéfices et cours-valeur comptable, avoir une bonne progression des profits et avoir une structure financière solide pour continuer la progression. Ces titres sont malgré tout assez rares et il faudra se méfier du début du mois de janvier, qui pourrait ébranler les plus faibles avec le *flip flop* traditionnel.

1: Ratio Stock Guide, C.P. 160, Williamstown, Ontario, K0C 2J0

GUY LE BLANC

* *Cote 100 est protégé par des droits d'auteur.*

Centre de perfectionnement HEC

Comment régler vos griefs

L'arbitrage en relations de travail

24, 25, et 26 octobre 1988*

Étudiez les différentes approches utilisées en arbitrage du travail et les mécanismes s'y rattachant. Voyez l'importance de vos décisions et la nécessité de bien monter vos dossiers. Participez à une simulation filmée que vous pourrez voir et commenter.

Animateur:

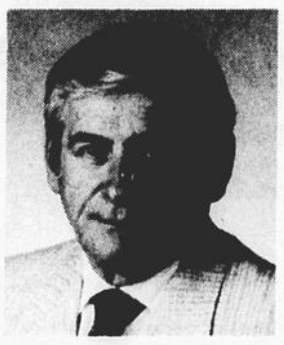

Me J. P. Lalancette
LL.L, avocat, C.R.I.

Arbitre depuis 1974, Me Lalancette a été membre, vice-président et président de la Conférence des Arbitres du Québec. Il a travaillé plusieurs années tant dans les milieux syndicaux que patronaux.

***Horaire:** de 09:00 à 17:00; le deuxième jour, l'activité se prolongera en soirée.

Participants: les personnes impliquées dans le processus d'arbitrage.
(Aucun préalable académique n'est requis.)

N.B.: Afin de favoriser des échanges enrichissants, le nombre de participants est limité; inscrivez-vous dès maintenant.

Comment s'inscrire: communiquez sans tarder avec le Centre de perfectionnement de l'École des Hautes Études Commerciales au **(514) 340-6001.**

VOUS DEMANDEZ UN PLACEMENT EXCEPTIONNEL LE VOICI!

Une tour à bureaux et un mail commercial

Futur point de mire du centre-ville de Laval

La société en commandite Le Cardinal

- Souscription minimale - 10 000 $
- Intérêts sur emprunt déductibles pour fins d'impôt
- Rendement exceptionnel prévu de 23,63 % par année sur 6 1/2 ans
- 50% de l'espace est déjà réservé (livraison en juin 1989
- Un programme avantageux de rachat de parts

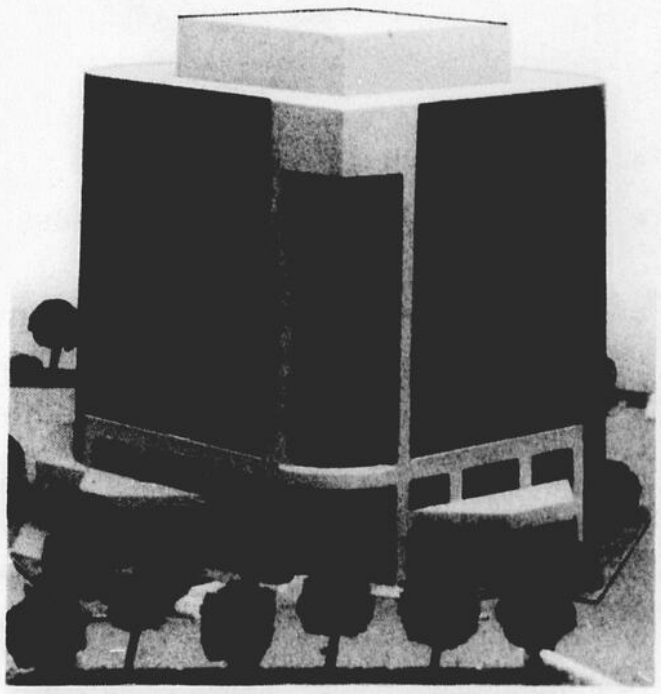

On trouvera dans le prospectus une information détaillée sur les titres proposés.
On peut se procurer ce prospectus auprès de notre maison.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS OU POUR RÉSERVER UNE SOIRÉE POUR VOUS ET VOS AMIS
ÉCRIVEZ À:
LUNEBOURG LE COURTIER LTÉE
1600 A, BOUL. ST-MARTIN EST, BUREAU 100
LAVAL (Québec) H7G 4R8
A/S GILLES LEMIRE, DIRECTEUR

OU COMPOSEZ LE:
MONTRÉAL: 629-9711
EXTÉRIEUR: 1-800-363-8254

LA 17.09.88

Sans le moindre obligation de ma part
☐ OUI, J'AIMERAIS OBTENIR UN RENDEZ-VOUS DE GROUPE NOUS SERONS _____ PERSONNES
☐ OUI, J'AIMERAIS OBTENIR UN RENDEZ-VOUS INDIVIDUEL
☐ OUI, J'AIMERAIS AVOIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE PROJET

NOM _____
ADRESSE _____ VILLE _____
CODE POSTAL _____
TÉLÉPHONE BUREAU _____ RÉSIDENCE _____

LUNEBOURG LE COURTIER LTÉE
(une filiale du groupe Lunebourg ltée)
courtier en contrats d'investissements

PLACEMENT

Des résultats financiers bien accueillis

Les titres bancaires retrouvent la faveur

Le pire est passé pour les banques canadiennes après quelques années ternies par les prêts aux pays en voie de développement et les difficultés de **Dome Petroleum**.

Au cours des dernières semaines, les titres bancaires ont retrouvé la faveur des investisseurs sur le marché boursier.

Le sous-indice des titres bancaires à la **Bourse de Toronto** a atteint 2 373,66 le 7 septembre derrnier, un gain de 25,4 % par rapport à son creux de 1 892,31 pour l'année 1988. Au cours des deux dernières semaines, le cours des titres bancaires a bondi de 8 % alors que l'indice TSE 300 stagnait.

Les investisseurs ont donc réagi favorablement aux résultats financiers des banques pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet dernier, divulgués au cours des deux dernières semaines.

La **Banque de Commerce** (Mtl, 24,50$), la **Banque Royale** (Mtl, 34,25$) et la **Banque Toronto-Dominion** (Mtl, 36,25$) ont toutes trois affiché des bénéfices sensiblement en hausse par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent (voir tableau). Le cours de leurs actions a atteint un sommet pour les 52 dernières semaines.

Prêts aux pays en voie de développement

L'encours des prêts consentis au groupe désigné des 38 pays en voie de développement ne semble plus causer problème pour les banques. Celles-ci ont sensiblement accru leurs provisions à l'égard des prêts en souffrance consentis aux 38 pays désignés par le **Surintendant des institutions financières**.

Les prêts aux pays désignés sont maintenant provisionnés à raison de 44 % dans le cas de la Banque Royale et de la Banque de Commerce et à 43 % en ce qui concerne la Toronto-Dominion. Les provisions atteignent 40 % de l'encours dans le cas de la **Banque de Nouvelle-Écosse** (Mtl, 14,38$) et de la **Banque de Mont-** →

Résultats financiers des banques canadiennes (Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet)

Banque	Bénéfice (M$)		Bénéfice par action ($)		Rendement sur l'actif moyen (%)	Provisions[1] (38 pays désignés)(%)
	1987	1988	1987	1988	1988	1988
Commerce	322,9	417,0	2,10	2,38	0,62	44
Laurentienne	19,7	16,8	1,07	0,78	n.d.	n.d.
Nationale	185,9	159,2	1,61	1,30	0,68	37
Nouvelle-Ecosse	359,7	368,0	2,09	2,02	0,69	40,3
Montréal	430,1	338,5	4,33	2,93	0,77	40
Royale	381,4	491,2	3,00	3,50	0,64	44
Toronto-Dominion	451,2	466,7	2,91	2,99	1,20	43

[1]: provisions pour pertes en pourcentage de l'encours des prêts en souffrance consentis au groupe des 38 pays désignés

Tableau: LES AFFAIRES

MicroAge

PRÉSENTE

Le réseau de formation Logiciel

- **Près d'une dizaine de points de service au Québec**
- **Au-delà d'une cinquantaine de sessions sur les technologies IBM et APPLE**
- **Sessions de base et perfectionnement sur mesure pour les notions avancées**
- **Des formateurs hautement qualifiés et de grande expérience.**

Contacter le Centre de solutions informatiques MicroAge le plus près de chez-vous pour obtenir la liste des cours, l'horaire, les coûts, etc...

Drummondville (819) 477-8886 **Granby** (514) 375-4158
Joliette (514) 755-2918 **Laval** (514) 663-4429
Montréal (514) 287-1115 **Montmagny** (418) 248-2454
Valleyfield (514) 371-9971 **Trois-Rivières** (819) 378-7910

MicroAge

La solution accessible

MESSAGES PERSONNELS

Message pour le Directeur, mise en marché épicerie des supermarchés Provigo

Bonjour Gilles,

Ça coûte cher pour se parler mais il fallait que je le fasse!!! Ça y est! C'est décidé! C'est mardi prochain à 11h30 qu'on fait notre réunion d'opération. Puis pas n'importe où: au restaurant El Toro.

On attend à peu près 95 personnes. Tout le matériel est prêt: dès que j'ai ton OK je fais produire les diapos.

À bientôt,

Gaétan

P.S. Si t'as peur de manquer de voix, téléphone au El Toro et réserve un micro - c'est le 387-7367.

CIMENT ST-LAURENT
Un lien durable

DEMIX béton agrégats
Usines de béton
Longueuil Laval
LaSalle St-Jacques
Montréal Est St-Isidore
BÉTON DE L'ESTRIE
BÉTON RICHMOND

GROUPE BÉTON QUÉBEC
BÉTON CHARLEVOIX
BÉTON LÉVIS
BÉTON MANIC OUAGAN
BÉTON MÉGANTIC
BÉTON QUÉBEC
BÉTON STE-GEORGES
BÉTON THETFORD
GOSSELIN agrégats
GOSSELIN produits de béton

des investisseurs

Les banques pourront facilement respecter les nouvelles règles de suffisance du capital

Les banques canadiennes n'auront aucune difficulté à respecter les nouvelles règles internationales de suffisance de capital qui entreront en vigueur en 1989.

En juillet dernier, les 12 principaux pays occidentaux ont convenu, à Basel en Suisse, d'adopter de nouvelles règles afin d'améliorer la capitalisation des institutions bancaires et ainsi renforcer le système bancaire international.

En vertu de ces nouvelles règles, le capital total[1] des banques devra atteindre 7,3% de l'actif d'ici 1990 et 8% en 1992. En outre, le capital de base[2] devra représenter 4% de l'ensemble de l'actif en 1992.

Or, les capitaux propres des six grandes banques canadiennes atteignent déjà 4,1% de l'actif. Dans le cas de la **Banque Nationale** (Mtl, 11,50$), les ratios de capital de base et total atteignaient 4% et 7% respectivement au 31 juillet dernier.

La Banque Nationale, à l'instar des autres banques, prévoit qu'elle pourra respecter les nouvelles règles de suffisance de capital sans émission publique additionnelle d'actions ordinaires, ce qui aurait dilué les bénéfices.

Émissions de débentures

Les banques canadiennes devront toutefois émettre des titres de dettes convertibles ou des billets convertibles pour mobiliser des capitaux. Le capital total des six grandes banques représente approximativement 5,9% de leur actif.

Déjà plusieurs banques ont annoncé l'émission de débentures pour se conformer aux directives émises par le Surintendant des institutions financières.

La **Banque Royale** (Mtl, 34,25$) a annoncé deux émissions de débentures totalisant 350 M$. La **Toronto-Dominion** (Mtl, 36,25$) émettra des titres de dette pour une valeur de 200 M$ US sur le marché de New York. La **Banque de Montréal** (Mtl, 28,12$) et la **Banque de Commerce** (Mtl, 24,50$) ont respectivement émis des titres de dette pour une valeur de 150 M$ et 300 M$.

Par ailleurs, l'interprétation des nouvelles règles internationales par **Michael McKenzie**, le Surintendant des institutions financières canadiennes, est plus sévère que l'interprétation de son homologue des États-Unis.

En effet, les banques canadiennes ne peuvent inclure les provisions générales pour pertes éventuelles sur prêts consentis au groupe désigné de 38 pays en voie de développement à leur capital total. Les banques canadiennes seront donc parmi les mieux capitalisées dans le monde.

[1] capital de base + actions privilégiées non perpétuelles + débentures bancaires non admissibles au capital de base

[2] avoir des actionnaires ordinaires + portion admissible des actions privilégiées + débentures perpétuelles.

réal (Mtl, 28,12$). Quant à la **Banque Nationale** (Mtl, 11,50$), ses provisions représentent seulement 37% de l'encours des prêts consentis au groupe des 38 pays.

La banque francophone entend toutefois continuer à vendre sur le marché secondaire des prêts souverains. Au cours du trimestre terminé le 31 juillet, la banque a vendu pour 341 M$ en valeur nominale, de prêts souverains comparativement à 229 M$ au deuxième trimestre.

L'encours net des prêts souverains sous surveillance de la Banque Nationale représente 67% de l'avoir des actionnaires, comparativement à 112% l'an dernier. La Banque s'est donnée pour objectif de réduire l'encours net de ces prêts à 50% de l'avoir des actionnaires d'ici deux ans.

Dome Petroleum

Compte tenu de l'offre publique d'achat d'**Amoco** sur Dome Petroleum, les banques récupéreront durant le présent exercice une partie des réserves établies pour les prêts en souffrance consentis à Dome. Il s'agit d'un boulet de moins au bilan des banques canadiennes.

Dans le cas de la Banque Toronto-Dominion, à titre d'exemple, la transaction d'Amoco se traduira par des intérêts avant impôts et des recouvrements en capital s'élevant à 175 M$ pour le quatrième trimestre.

Les banques qui ont fait l'acquisition d'une société de courtage au cours de la dernière année ont inclus, pour la première fois, au troisième trimestre ces comptes à leurs résultats. Compte tenu du ralentissement général dans le secteur des valeurs mobilières, l'apport des courtiers a été marginal.

Les résultats financiers des banques ont en outre été rajustés pour tenir compte de nouvelles pratiques comptables. Le Surintendant des institutions financières a avisé les banques qu'elles devaient, à compter du premier trimestre du présent exercice, déduire leurs pertes sur prêts directement de leurs revenus plutôt que d'établir une moyenne sur cinq ans.

Puisque les pertes sur prêts ont été relativement modestes au cours des derniers trimestres compte tenu de la bonne conjoncture économique, les résultats des banques apparaissent meilleurs sous les nouvelles règles comptables. Cependant, en période de ralentissement économique, les pertes sur prêts réduiront davantage les bénéfices des banques puisqu'elles ne pourront être étalées sur cinq ans.

PHILIPPE DUBUISSON

VOTRE CONCURRENT, LUI, LE SAIT

Votre concurrent, lui aussi dirigeant d'entreprise, sait qu'il doit conquérir de nouveaux marchés, non seulement en Amérique du Nord mais partout dans le monde. Dans ce contexte, la concurrence s'avère une réalité particulièrement exigeante. Deux questions s'imposent:

1. **Votre entreprise est-elle prête à faire face à l'évolution du marché?**
2. **Vos employés ont-ils la formation requise pour relever ce défi?**

Depuis quinze ans, des milliers d'entreprises québécoises ont bénéficié de l'expertise des cégeps dans le secteur de la *FORMATION SUR MESURE*. Avec les cégeps, elles ont grandi.

LA FORMATION SUR MESURE:
- des moyens parfaitement adaptés aux besoins de toute entreprise;
- des pédagogies qui se distinguent par leur grande souplesse (lieux, horaires, contenus);
- des méthodes qui misent sur la qualité dans une multitude de secteurs: informatique, électrotechnique, bureautique, formation des cadres, santé et sécurité au travail, conception assistée par ordinateur et bien d'autres.

LA FORMATION SUR MESURE:
Une source d'information indispensable
Une clé essentielle pour des perspectives d'avenir

Vous aurez accès à la ***FORMATION SUR MESURE*** en communiquant avec le cégep de votre région.

CÉGEP AHUNTSIC
9155, rue Saint-Hubert
Montréal H2M 1Y8
Tél.: (514) 389-5921 poste 2960

CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU
1111, rue Lapierre
LaSalle H8N 2J4
Tél.: (514) 364-3320 poste 111

CÉGEP DE BOIS-DE-BOULOGNE
10555, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal H4N 1L4
Tél.: (514) 332-3000 poste 346

CÉGEP DE DRUMMONDVILLE
960, rue St-Georges
Drummondville J2C 6A2
Tél.: (819) 478-4672

CÉGEP ÉDOUARD-MONTPETIT
Centre de formation et de services aux entreprises
Complexe St-Charles
1111, rue St-Charles Ouest
5e étage
Longueuil J4K 5G4
Tél.: (514) 442-0444

CÉGEP DE GRANBY
235, rue St-Jacques
C.P. 7000
Granby J2G 9H7
Tél.: (514) 372-5086

CÉGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE
20, rue Saint-Charles sud
Joliette J6E 4T1
Tél.: (514) 759-1661
(514) 581-2286 (Repentigny)

CÉGEP LIONEL-GROULX
100, rue Duquet
Sainte-Thérèse J7E 3G6
Tél.: (514) 430-3120 poste 230

CÉGEP DE MAISONNEUVE
3800, rue Sherbrooke est
Montréal H1X 2A2
Tél.: (514) 251-1444

CÉGEP MONTMORENCY
475, boulevard de l'Avenir
Laval H7N 5H9
Tél.: (514) 667-8821

CÉGEP DE L'OUTAOUAIS
(langue française)
333, boul. de la Cité des Jeunes
C.P. 5220
Hull J8Y 6M5
Tél.: (819) 770-4012 poste 327

CÉGEP DE ROSEMONT
6400, 16e Avenue
Montréal H1X 2S9
Tél.: (514) 279-4626

CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE
3000, rue Boullé
St-Hyacinthe J2S 1H9
Tél.: (514) 773-6800

CÉGEP SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
30, boulevard du Séminaire
(C.P. 1018)
Saint-Jean-sur-Richelieu
J3B 7B1
Tél.: (514) 658-1356
(514) 347-4002

CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME
455, rue Fournier
Saint-Jérôme J7Z 4V2
Tél.: (514) 436-1580
poste 235 ou 132

CÉGEP DE SAINT-LAURENT
625, boulevard Sainte-Croix
Saint-Laurent H4L 3X7
Tél.: (514) 747-6521 poste 386

CÉGEP DE SHAWINIGAN
2263, boulevard du Collège
Shawinigan G9N 6V8
Tél.: (819) 539-6401 poste 244

CÉGEP DE SHERBROOKE
475, rue Parc
Sherbrooke
J1H 5M7
Tél.: (819) 564-6157

CÉGEP DE SOREL-TRACY
3000, boulevard de la Mairie
Tracy J3R 5B9
Tél.: (514) 742-6651 poste 235

CÉGEP DE TROIS-RIVIÈRES
3500, rue de Courval
Trois-Rivières G8Z 1T2
Tél.: (819) 378-4911

CÉGEP DE VALLEYFIELD
169, rue Champlain
Valleyfield J6T 1X6
Tél.: (514) 373-9441

CÉGEP DE VICTORIAVILLE
765, rue Notre-Dame est
Victoriaville G6P 4B3
Tél.: (819) 758-6401

CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL
255, rue Ontario est
Montréal H2X 1X6
Tél.: (514) 284-7253

LA FORMATION CLÉ L'IN SUR MESURE

Encore une fois, Toshiba vous offre l'excellence.

Toshiba ainsi que sa grande famille de distributeurs autorisés et de clients unissent leurs efforts à ceux de Ben Johnson dans sa course vers la médaille d'or à Séoul.

Qu'il s'agisse d'ordinateurs portatifs, d'imprimantes, de téléfax, de photocopieurs, de systèmes téléphoniques ou de systèmes médicaux, chez Toshiba, nous prenons les affaires au sérieux.

Tout comme Ben Johnson.

Pour plus d'informations, composez le 1-800-387-5647.

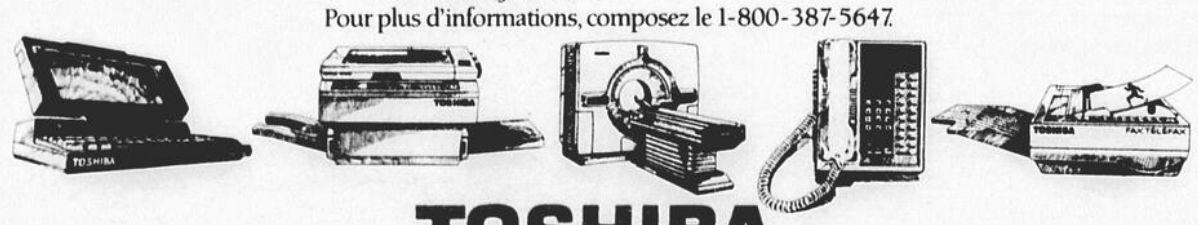

TOSHIBA

NOUS PRENONS LES AFFAIRES AU SÉRIEUX.

OPÉRATIONS ÉLECTRONIQUES INDUSTRIELLES

Dans les centres d'auto Sears canadiens

UAP sera le fournisseur exclusifs de 42 Sears

La firme **UAP** (Mtl, 13,50 $) a annoncé qu'elle venait de signer une entente exclusive avec **Sears Canada** (Mtl, 12$) concernant la distribution des produits d'UAP. « Nous devenons le fournisseur exclusif des 42 centres pour l'auto Sears au Canada », a déclaré aux AFFAIRES **Jean Douville**, président et chef de la direction.

Les centres Sears pour l'automobile utiliseront donc dorénavant de façon exclusive les produits distribués par UAP. L'entreprise montréalaise est active, entre autres, dans la distribution de pièces et d'accessoires pour l'automobile. Elle compte environ 150 grossistes corporatifs pour ce faire.

« On espère que nos associés-grossistes récolteront environ 10 M$ de ventes additionnelles par année », a dit le président.

M. Douville a indiqué que l'entente avec Sears comportait deux volets. D'abord, Sears fera ses achats de base à partir des centres de distribution UAP. UAP devrait amasser environ 10 M$ de ventes additionnelles de ce volet.

D'autre part, ce seront les associés-grossistes qui profiteront des achats faits sur une base quotidienne. Ce sont les premiers 10 M$ auxquels a fait allusion M. Douville.

Par ailleurs, UAP a aussi annoncé qu'elle commencera la commercialisation de pièces pour l'automobile sous sa propre marque de commerce. « Nous débuterons avec quelques produits pour étendre cette stratégie progressivement », a précisé le président.

Bénéfice par action stable en 1988

Cette décision signifie qu'UAP désire développer sa marque privée afin d'augmenter la visibilité de son nom. Le dirigeant a insisté sur le fait que les produits distribués sous la marque UAP seront de la plus haute qualité.

Du côté des résultats financiers, UAP a connu un très bon premier trimestre, pour subir un ralentissement au deuxième. « Jusqu'à maintenant au troisième trimestre, juillet a été tranquille et nous avons connu une reprise en août. »

UAP

Activités :
Distribution de pièces et d'accessoires d'automobiles et réusinage de pièces de moteurs.

Cours récent : 13,50 $
Haut (52 sem.) : 16,50 $ **Bas (52 sem.) : 11 $**

	Ventes (M$)	Bénéfice net (M$)	Bénéfice par action ($)
1988 (6 mois)	175,1	4,1	0,40
1987 (6 mois)	151,3	3,7	0,40
1987	322,9	8,0	1,21
1986	287,1	6,4	1,06

L'exercice financier se termine le 31 décembre.

Tableau : LES AFFAIRES

M. Douville s'attend à une progression des ventes et des bénéfices pour l'exercice en cours. « Toutefois, en raison de notre émission d'actions de 1987, notre bénéfice net par action en 1988 devrait être semblable à celui de 1987. »

En 1987, UAP a réalisé des bénéfices de 8 M$ sur des ventes de 322,9 M$ ce qui lui a permis de dégager un bénéfice net par action de 1,21 $.

BERNARD MOONEY

ÉMISSIONS EN COURS

Actions REA

- **Air Canada** : environ 300 M$ d'actions ordinaires, entre 8$ et 12$ l'action ; admissible à 50 % au REA jusqu'à une déduction maximale de 1 000$. Preneurs fermes : 9 courtiers dont **RBC Dominion Securities** et **Lévesque Beaubien**.
- **Expl. Augmitto** : environ 8 M$ d'actions spéciales de catégorie A, série B, dividende annuel fixe et préférentiel de 9 % ; admissible à 100 % au REA. Placeur pour compte : **Ouimet Hubbs**.

Actions accréditives

- **Soc. com. pétrolière Dynalta Resources** : actions accréditives pour 11 M$. Placeur pour compte : **McNeil Mantha**.
- **Soc. com. St-Fabien** et **Barytine St-Fabien** : 600 unités à 1 200$ l'unité. Placeur pour compte : **Drapeau Capital**.
- **Soc. com. Trois-Dimensions** et **Expl. Trois Dimensions** : 1 915 unités à 1 000$ l'unité. Placeur pour compte : **Drapeau Capital**.
- **Soc. com. d'expl. minière M.E.Q.** : 3 850 parts à 1 000$ chacune. Minimum : 5 000$. Placeur pour compte : **Geoffrion, Leclerc**.
- **Soc. com. Maufort 88** et **Ress. min. Orfinance** : 26,1 M$ en unités de 1 000$ avec un minimum de cinq unités. Placeur pour compte : **Tassé**.
- **Soc. com. F & G 88** : 6,9 M$ en parts à 1 000$ la part. Placeur pour compte : **Midland**.
- **Sofimines 88** : 4 M de parts à 10$ chacune. Placeur pour compte : **Saumier Morrisson**.
- **Soc. com. Ress. Ste-Geneviève** et **Ress. Gold Vessel** : 50 000 unités. Placeur pour compte : **Midland**.
- **Ress. CMP III 88** : 1,5 M de parts à 100$ chacune. Minimum : 5 000$. Mandataire : **Wood Gundy**.
- **Expl. Busmac** : 1 500 unités à 1 000$ l'unité. Placeur pour compte : **Midland**.
- **Somicom 1988** : Environ 29 000 parts de soc. en com. à 1 000$ chacune. Minimum : 5 000$. Placeurs pour compte : **Lévesque, Pemberton** et **Geoffrion**.
- **Soc. com. Kimex II** : 2 400 unités à 1 000$ l'unité. Minimum : 3 000$. Placeur pour compte : **Midland**.

Autres émissions

- **Soc. com. Agripor II** : 1 600 à 5 000 parts à 500 chacune. Minimum : 1 000$. Placeur pour compte : **Drapeau Capital.**
- **Soc. com. Résidence Vincent d'Indy** : 3 200 parts à 1 000$ chacune. Minimum : 10 000$. Placeur pour compte : **Services financiers Capital** et **Claude-Boisvert**.
- **Soc. com. Salaberry de Ste-Foy** : 125 parts à 10 000$ chacune. Minimum : 10 000$. Placeur pour compte : **Services financiers Capital**.
- **Soc. com. Journey's End** : 10 960 parts de soc. en com. divisées en 2 192 parts dans réparties dans 5 soc. en com. à 10 000$ chacune. Mandataire : **Valeurs mobilières Kingwel** et **Equitec Securities**.
- **Soc. com. Bison Plus** : 5 000 parts à 500$ avec un minimum de 1 000$. Placeur pour compte : **Drapeau Capital**.
- **Explor. minière Platinex** : 1,02 M d'actions ordinaires à 0,35$ l'action. Placeur pour compte : **Saumier Morrison**.
- **Soc. en com. Bach** : 400 parts à 2 500$ la part. Placeur pour compte : **Drapeau Capital**.
- **Soc. com. Complexe du Campanile** : 7 100 parts à 1 000$ la part avec un minimum de 10 000$. Placeur pour compte : **Les Services d'investissement Claude Boisvert**.
- **Soc. com. Investisseurs en divertissement canadien IV** : 980 parts à 5 000$ chacune. Placeur pour compte : **Duhamel Régimbald**.
- **Soc. com. Galilée** : 660 parts à 5 000$ chacune. Minimum : 10 000$. Placeur pour compte : **Courtiers F.O.I.S.I.**
- **Soc. com. RKW Standardbred II** : 4 000 part à 2 500$ chacune. Mandataire : **Nesbitt**.
- **Soc. com. Agriboeuf II** : 2 000 à 5 000 parts à 500$ chacune. Minimum : 1 000$. Mandataire : **Drapeau Capital**.
- **Soc. com. Cavalier phase I** : 900 parts à 2 500$ chacune. Mandataire : **Massé et ass.**
- **Soc. com. Porc Métis** : 2 000 à 5 000 parts à 500$ chacune. Minimum : 1 000$. Placeur pour compte : **Drapeau Capital**.
- **Soc. com. Unipor II** : 1 600 à 5 000 parts à 500$ chacune. Minimum : 1 000$. Placeur pour compte : **Drapeau Capital**.
- **Soc. com. Duplessis** : 900 parts à 1 000$ chacune. Minimum : 10 000$. Placeur pour compte : **Centre de courtage financier Cominco**.

Réalisez un profit de 265 $ chez Marathon Brown ou subissez une perte de 49 $ chez un courtier à pleine commission

Des frais de courtage élevés peuvent transformer un profit en perte.

Chez Marathon Brown, vous réalisez jusqu'à 85 % d'économie sur les frais de courtage.

ACHAT DE 500 ACTIONS À 19,25 $ ET VENTE À 20 $		
	Courtier à pleine commission*	Marathon Brown
Achat	9 625 $	9 625 $
Commission	209 $	55 $
	9 834 $	9 680 $
Vente	10 000 $	10 000 $
Commission	215 $	55 $
	9 785 $	9 945 $
	PERTE DE 49 $	PROFIT DE 265 $

*Enquête auprès de courtiers à pleine commission (avril 1988)

De nos jours, les profits sont si difficiles à réaliser qu'il serait dommage que des frais de courtage élevés viennent les absorber. Les représentants accrédités de Marathon Brown offrent un éventail complet de services de courtage avec rabais sur commissions lorsque vous n'avez pas besoin de conseils.

SERVICE 24 h

Communiquez sans tarder avec le bureau Marathon Brown de votre région ou postez ce coupon dès aujourd'hui.

J'aimerais obtenir des renseignements sur :
☐ les actions ☐ les options
☐ les fonds mutuels ☐ les CPG ☐ les REÉR

MONTRÉAL
875-7481
1-800-361-8497
LA 09/17/88

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Prov. _____ Code postal _____
Tél. (jour) _____ Tél. (soir) _____

MARATHON BROWN, édifice Sun Life, 1155, rue Metcalfe, bureau 2160, Montréal (Québec) H3B 2X8

MARATHON BROWN
COURTIER À ESCOMPTE VÉRITABLES

MONTRÉAL TORONTO HALIFAX OTTAWA HAMILTON LONDON WINNIPEG REGINA CALGARY VANCOUVER

UN SERVICE COMPLET QUI VOUS OFFRE DES ÉCONOMIES, PAS DES CONSEILS !

PLACEMENT

L'effet de levier des bons de souscription peut aussi jouer contre l'investisseur...

Crownx et Echo Bay: deux bons de

■ Les bons de souscription sont habituellement de la pure spéculation, une façon de parier sur une hausse du cours d'une action ou d'une autre valeur.

Le krach d'octrobre 1987 a cependant rappelé à de nombreux investisseurs que l'effet de levier que procure les bons de souscription fonctionne également à la baisse.

Une étude des bons présentement en circulation révèle que certains bons offrent des modalités si alléchantes qu'on se doit de les examiner de plus près

Nous traiterons ici des bons de **Crownx** (Mtl, A, 5$; W, 1996, 12,13$) de série B et de ceux d'**Echo Bay Mines** (Mtl, 20,88$; W, D, 6,25$) de 1989.

Bons de souscription, série B Crownx

Crownx est une importante société canadienne. Après avoir connu une baisse de sa rentabilité au cours des deux derniers exercices, la direction a décidé de se départir de certains éléments d'actif.

La société compte désormais consacrer ses énergies dans deux domaines bien précis: les services financiers (par le biais de participations majoritaires dans **Crown Life** et **Coronet Trust**, et minoritaires dans une autre, **Goodman & Company** et **Dynamic Capital Corporation**) et l'industrie de la santé.

Sa filiale **Extendicare** est une des plus importantes sociétés nord-américaines dans le domaine des établissements de santé, avec plus de 205 établissements.

Les bons de souscription accompagnent habituellement une émission d'actions ou d'obligations et ont comme but de faciliter la vente de ces valeurs auprès des investisseurs.

En 1986, Crownx a effectué une émission importante qui était composée essentiellement de bons de souscription, dits de série B, soit 11,25 M de bons à 16,50$ l'unité, pour une considération totale de 185,625 M$.

Chaque bon de souscription permet à un investisseur d'acquérir sans paiement additionnel une action subalterne de classe A de Crownx jusqu'au 30 juin 1996 ou une action privilégiée de classe II, entre le 1er janvier 1992 et le 30 juin 1996.

Les actions privilégiées qui seront émises éventuellement à la suite de l'exercice des bons de souscription auront une valeur de 25$. Le montant des dividendes à verser par la société sur ces actions sera calculé et rajusté chaque mois selon une formule qui tiendra compte du taux d'escompte de la **Banque du Canada**.

Il s'agira donc d'actions privilégiées dites *flottantes*. La formule qui détermine le taux de dividende a essentiellement comme but d'encourager les actions privilégiées à se transiger à près de 25$. Pour simplifier, si le prix de l'action baisse au-dessous de ce prix, le dividende sera augmenté et le contraire se produira si elle se transige au-dessus de 25$.

Le 31 août dernier, les bons de souscription de série B cotaient 12,13$. À leur cours actuel, les bons offrent donc à un investis- →

LAQUELLE DE CES PERSONNES EST DIPLÔMÉE DE L'UQAM?

Elles le sont toutes les trois.
Les diplômés-es de l'UQAM ont tous-toutes reçu une formation de qualité qui les prépare à faire face au monde du travail et à s'y faire remarquer. Les bourses, médailles et prix obtenus par nos diplômés-es en témoignent.

Des 5 000 diplômés-es cette année, nous retrouvons entre autres:
Carole Massé, Roch Dutil et Louise Harvey (médaille d'or, d'argent et de bronze de la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec), Patrick Pichette (très prestigieuse bourse RHODES), Pierre Roy (bourse BIOMÉGA), Sylvain Brière (prix MÉRITE de la Société McNeil Mantha Inc.), Vincent Gratton (comédien – LE PARC DES BRAVES), Marcel Poulin (document dramatique SADHANA à Radio-Canada), Suzanne Cadieux, Jean Laframboise, Lise Lanno, Dianne Levasseur et Robert Côté (COUPE DU BÂTONNIER), Pierre Duquette (premier – Corporation professionnelle des comptables en management accrédités du Québec), Mireille Cousineau (bourse REINE ELIZABETH), Nathalie Gilbert (premier prix au concours «Les orateurs de demain» diffusé à Télé-Métropole; ce prix est remporté par l'UQAM pour la troisième année consécutive), Sylvie Murray (bourse de doctorat de l'Université de Yale), l'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales, AIESEC de l'UQAM (meilleur chapitre au Canada), etc.

Université du Québec à Montréal

Les diplômés-es de l'UQAM sont une valeur sûre. En les embauchant, vous partez gagnants.

UQAM *Le savoir universitaire, une valeur sûre!*

La plupart des banques et fiducies font beaucoup de tapage à propos de leur importance.

Mais à la Fiducie Guardian, nous sommes plus petits, et fiers de l'être. Pensez aux avantages: Vous payez moins de frais d'administration, et recevez plus d'interêts.
- Comptes – chéques à intérêt quotidien – Guardian.
- Certificats de placement garanti – hauts taux d'intérêt.
- Chèques de voyage Thomas Cook sans commission.

(Guardian a quatre succursales pour vous servir: St-Jacques–en face du Square Victoria, angle Sainte-Catherine et Mansfield, Maison des Coopérants, et en face du Carrefour Laval.)*

FIDUCIE GUARDIAN

À la Fiducie Guardian votre compte compte!

souscription aux modalités intéressantes

seur la possibilité d'obtenir un rendement annuel composé de près de 21,90% (en excluant les frais de courtage) sur une période de trois ans et quatre mois.

En effet, pour un débours de 12,13$, l'épargnant pourra acquérir une action privilégiée (au plus tôt le 1er janvier 1992, soit 3,3 années) qui devrait avoir une valeur se rapprochant de 25$ (la différence entre ce dernier montant et 12,13$, soit 12,88$, représente le rendement de l'investisseur).

Cependant, il nous faut souligner qu'en tant qu'acheteur d'un bon de souscription de série B de Crownx, un investisseur n'est aucunement actionnaire de la société.

Bons de souscription d'Echo Bay, 1989

Echo Bay Mines est un producteur d'or canadien de premier ordre. Les bons de souscription 1989 de cette société ont la particularité d'avoir une valeur monétaire à l'expiration. Ils offrent donc, au cours actuel (6,25$), un profit presque garanti, plus une chance de bénéficier, dans une certaine mesure, d'une hausse du prix de l'or.

En effet, les bons de souscription d'Echo Bay Mines 1989 donnent le droit d'acheter 0,01765 d'une once d'or à un prix de 10,50$ US jusqu'au 31 janvier 1989.

Cependant, la moitié de cette somme, soit 5,25$ US, est payée d'avance. Si un investisseur n'exerce pas le bon de souscription, il peut le retourner à la société durant les deux ans suivant cette date en échange de 5,25$ US ou la valeur marchande du bon à la date d'exercice, selon le prix de l'or à cette date.

En d'autres mots, peu importe le prix de l'or d'ici au 31 janvier 1989, les acheteurs actuels du bon savent qu'au cours actuel de 6,25$ CA, ils pourront obtenir à cette date 5,25$ US. Au taux de change actuel, cette dernière somme est l'équivalent de 6,50$ CA.

En excluant les frais de courtage, le bon de souscription 1989 d'Echo Bay Mines offre actuellement la possibilité de procurer un rendement de 9,44% (en prenant pour acquis que l'achat du bon est effectué le 1er septembre 1988).

Il est évident que les frais de courtage grugent le rendement réel surtout qu'il peut être difficile de se procurer facilement une quantité importante de ces bons en raison de leur liquidité restreinte. De plus, si le dollar canadien continue sur sa lancée actuelle, la valeur des 5,25$ US qu'un investisseur obtiendra le 31 janvier 1989 diminuera.

De même que dans le cas des bons de Crownx dont il a été question plus haut, l'investisseur qui possède des bons 1989 d'Echo Bay est essentiellement un créancier de cette société.

Malgré les points négatifs précédents, les bons de souscription 1989 d'Echo Bay ont le mérite, contrairement à d'autres bons présentement en circulation et rattachés au prix d'une certaine quantité d'or, d'avoir une certaine valeur intrinsèque.

GILBERT LEBLANC JR
Collaboration spéciale

PLUS QUE 3 SEMAINES POUR S'INSCRIRE

PRENEZ VOS FINANCES EN MAIN

- **7 séances sur le monde du placement**
- **5 experts et plus à votre disposition durant la session**
- **plus de 200 pages de documentation**

Le mercredi de 19h à 22 h, du 5 octobre au 16 novembre

AU CEGEP ROSEMONT
6400, 16ième avenue (coin Beaubien) Salle B 537

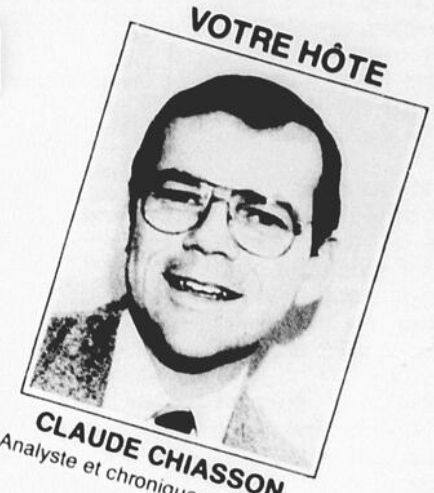

CLAUDE CHIASSON
Analyste et chroniqueur financier

''Banques, fiducies et autres institutions financières vous promettent un million de dollars avant impôt en 30 ans si vous investissez dans un REÉR. Balivernes. Il vous faudra 2 millions de dollars après impôt pour vous assurer une retraite raisonnable en l'an 2016''.

8 façons de sortir l'argent de son REÉR sans payer d'impôt ou presque (séance 1)
Votre argent n'est pas gelé dans votre REÉR. Voyez comment et quand le sortir pour accroître votre richesse...

Faites passer votre exemption sur le gain de capital de 100 000 $ à 200 000 $ (séance 1)
On peut doubler et plus son exemption sur le gain de capital. Sachez comment le faire.

Comment acheter 100 000 $ d'obligations sans argent ni dette (séance 6)
Incroyable mais vrai. Les faiblesses techniques du monde du placement peuvent vous enrichir.

Une combinaison gagnante: le REÉR et l'immeuble (séance 3)
La réforme des pensions ouvre de nouveaux horizons. Le REÉR fera désormais fructifier davantage vos placements immobiliers.

12 trucs pour jouer avec l'argent des autres (séance 6)
Pour devenir riche, il faut savoir utiliser la dette (l'argent des autres) ou les actifs des autres.

Enrichissez-vous avec l'immeuble (séance 3)
Vous apprendrez comment acheter un immeuble à revenus qui vous procurera 80 000 $ en cinq ans.

Gérer votre argent après 50 ans (séance 7)
Votre REÉR: une proie facile qu'il faut protéger. Vous y verrez l'Après-REÉR, ses subtilités et ses dangers.

Développer le sens de l'argent
Avec ''Prenez vos finances en main'', vous découvrirez comment les bons investisseurs font de l'argent.

Et plus encore...

CONTENU DES SÉANCES

Séance 1: 5 octobre
Votre planification financière et fiscale. REÉR, REÉR-hypothèque, actions accréditives, films. La réforme fiscale et votre argent. La synergie fiscale d'une corporation sur vos revenus. Comment abaisser son taux d'imposition de 47 % à 15 %.

Séance 2: 12 octobre
Comment gérer la partie sûre de votre actif. Quoi investir dans le REÉR. Revenus d'intérêt ou revenus de dividende. Les obligations négociables et leur fonctionnement. Les fonds mutuels. Investir dans les hypothèques. Comment gérer l'encaisse de son portefeuille. Obtenez du 10 % sur vos placements à court terme au lieu de 7 % ou 8 %.

Séance 3: 19 octobre
Le gain de capital: mettre le bon prix sur un immeuble. Les différentes formes de placements immobiliers. Modèle d'analyse complet d'un immeuble à revenus. Le jeu de la résidence principale. La combinaison REÉR et immeuble.

Séance 4: 26 octobre
Le gain de capital (suite): le marché boursier. Son fonctionnement. Sa place dans votre portefeuille. Comment choisir les titres gagnants. Les situations à profit. Les mauvais placements. Comment analyser une compagnie. L'analyse technique.

Séance 5: 2 novembre
Le gain de capital (suite): comment se bâtir un portefeuille d'actions. Échantillonnage de titres. Le suivi méthodique. Le concept des valeurs relatives. Les obligations négociables à long terme.

Séance 6: 9 novembre
Apprenez à jouer avec l'argent des autres et à multiplier ainsi vos gains. Douze (12) avenues possibles pour le faire.

Séance 7: 16 novembre
Gérer votre argent après 50 ans. Votre REÉR: une proie facile. Comment sortir l'argent du REÉR. Aller vivre dans un autre pays: ça se prépare. Comment se bâtir un portefeuille sûr en devises étrangères. Les pays et leurs secrets fiscaux. Votre planification successorale.

INSCRIPTION

Appelez dès maintenant pour vous inscrire: (nombre limité d'inscriptions)

514-331-0763

Service téléphonique de 9 h à 17h, du lundi au vendredi .

OU ÉCRIVEZ À:
Séminaires Les Affaires
att.: Claude Chiasson
12 255, De Serres
Montréal, Qc H4J 2G8

Votre nom _____

Adresse _____

Votre tél.: _____

Date limite: 4 octobre 1988
Prix: 295 $
FAITES VOTRE CHÈQUE À L'ORDRE DE PRO-PLACEMENT INC.

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT — NOMBRE LIMITÉ D'INSCRIPTIONS

PLACEMENT

Deux types de titres hypothécaires pour deux types d'investisseurs

Il existe deux types de titres hypothécaires pour deux catégories distinctes d'investisseurs.

Parmi la centaine de titres hypothécaires actuellement transigés sur le marché hors cote, on note deux catégories: le TH ouvert et le TH fermé.

Un titre hypothécaire est ouvert lorsque le bloc d'hypothèques résidentielles contre lequel il a été émis contient des prêts permettant le remboursement par anticipation du capital. Dans un tel bloc, on retrouve des hypothèques où l'emprunteur peut par exemple doubler les remboursements mensuels ou encore payer à chaque anniversaire de l'hypothèque 10% du capital sans pénalité.

Il peut aussi s'agir simplement d'un bloc d'hypothèques où les emprunteurs ont tendance à rembourser le capital avant terme tout en payant les pénalités usuelles dans un tel cas.

L'investisseur détenant un TH ouvert peut donc recouvrer plus rapidement son capital investi. S'il achète un TH ouvert de cinq ans, dans les faits, le capital investi dans le titre l'aura été pour une période moyenne de moins de cinq ans à cause des remboursements anticipés de capital.

Tableau I
Titres LNH ouverts avec taux de remboursement par anticipation* supérieur à 5 %

ÉMISSION	Coupon	Échéance	TAUX
Guaranty Trust	9 %	01/93	19,91 %
Guaranty Trust	10 %	10/92	10,26 %
Financial Trust	9 7/8 %	11/92	9,34 %
Guaranty Trust	9 %	01/93	9,24 %
Fiducie du Québec	9 1/2 %	06/92	8,77 %
Banque Nationale	8 3/4 %	01/92	8,54 %
CIBC	9 1/2 %	03/92	8,21 %
CIBC	9 1/4 %	08/91	8,18 %
Banque Nationale	8 5/8 %	01/92	7,95 %
Royal Trust	8 3/8 %	03/93	6,15 %
Royal Trust	9 3/4 %	12/92	6,02 %

* Taux de remboursement par anticipation: pourcentage du capital des hypothèques remboursé par anticipation annuellement.

Source: Lévesque Beaubien *Tableau: LES AFFAIRES*

Recevant plus rapidement son capital, l'investisseur peut ainsi profiter davantage de l'effet des intérêts composés surtout si les taux montent comme c'est le cas présentement. Le TH ouvert permet donc de maximiser le rendement du portefeuille de titres à revenus fixes d'un individu.

Le tableau I contient une liste des TH ouverts actuellement transigés qui affichent un taux de remboursement anticipé annuel historique de plus de 5% du capital investi.

À l'opposé des TH ouverts, il y a les TH fermés. Les emprunteurs de ces blocs d'hypothèques ne remboursent pas le capital de leur prêt avant l'échéance. L'investisseur plus passif, à la recherche de taux fixe et de mensualités fixes prévisibles, préfèrera ce type de placement. Le TH fermé ressemble au certificat de dépôt qu'offrent les institutions financières. Comme le montre le tableau II, il existe très peu de TH fermé à l'état pur. Dans ce tableau, vous trouvez la liste des titres LNH fermés existants. Le prix est coté sur la base d'un rendement de 10,30% avec une date de règlement du 15 septembre 1988.

Certains titres ouverts remboursent cependant si peu de capital par anticipation qu'ils peuvent servir d'alternative à un titre fermé. Au tableau III, vous trouvez à titre d'information, les titres ouverts pour lesquels nous avons au moins un an d'histoire et qui ont maintenu un taux de remboursement par anticipation inférieur à 1%.

Tableau II
TITRES HYPOTHÉCAIRES FERMÉS

Vie moyenne restante	Émission	Coupon	Échéance	Prix net incluant commission	Paiement mensuel par 10 000 $ investi	% maxi. de capital remboursé avant échéance
3,95 ans	Metropolitan Trust	10 %	9/92	98,69	85,00 $	3 %
4,67 ans	Metropolitan Trust	10 %	6/92	98,55	86,50 $	4 %
4,76 ans	Banque de Montréal	9 7/8 %	7/93	98,09	85,09 $	3 %
4,89 ans	Metropolitan Trust	10 1/4 %	10/93	99,44	87,00 $	3 %

* Taux de remboursement par anticipation: pourcentage du capital des hypothèques remboursé par anticipation annuellement.

Source: Lévesque Beaubien *Tableau: LES AFFAIRES*

JEAN-FRANÇOIS GARNEAU
(Collaboration spéciale)

Tableau III
Titres LNH ouverts avec taux de remboursement par anticipation* inférieur à 1 %

ÉMISSION	Coupon	Échéance	TAUX
People Trust	9 7/8 %	09/92	0,00 %
People Trust	9 %	06/92	0,11 %
Standard Trust	9 1/8 %	07/92	0,17 %
Standard Trust	10 %	09/92	0,20 %
People Trust	9 1/4 %	07/92	0,29 %
Financial Trust	9 1/8 %	06/92	0,53 %
Standard Trust	9 1/2 %	08/92	0,56 %
Banque T.-D.	9 3/4 %	07/97	0,87 %

* Taux de remboursement par anticipation: pourcentage du capital des hypothèques remboursé par anticipation annuellement.

Source: Lévesque Beaubien *Tableau: LES AFFAIRES*

Le CRIQ c'est aussi...
INDUSTRIE INFORMATION
Québec (418) 659-1558
Montréal (514) 383-3240
Ailleurs au Québec 1-800-463-3390
De l'information industrielle sur mesure

CA

Ordre des comptables agréés du Québec

Monsieur G. André Harel, F.C.A., de Montréal, associé au cabinet Harel Drouin et Associés, qui a été élu président de l'Ordre des comptables agréés du Québec.

Les nouveaux membres du Bureau de l'Ordre sont les suivants :
• de la région de Montréal : **MM. Brian K. Aitken**, C.A., contrôleur, Division des produits en lingots, Société d'électrolyse et de chimie Alcan, **Jean Beaudry**, C.A., associé, Coopers & Lybrand Laliberté Lanctôt, **Michel Bélanger**, C.A., trésorier, Communauté urbaine de Montréal, **Mme Suzanne Filiatrault**, F.C.A., consultante, **Pierre Goyette**, F.C.A., président, Goyette Duhamel, **Jean Legault**, C.A., professeur permanent, Université du Québec à Montréal, **Marc Paradis**, C.A., associé, Samson Bélair et **Richard Quevillon**, C.A., associé, Raymond Chabot Martin Paré ;
• de la région de Québec : **M. Guy Breton**, C.A., adjoint au Vérificateur général du Québec ;
• de la région des Trois-Rivières : **M. Paul Dumas**, C.A., associé de Morin Cadieux Matteau Dumas et
• de la région du Nord-Est : **M. Pierre Legault**, F.C.A., professeur permanent de l'Université du Québec à Chicoutimi.
Le Comité administratif de l'Ordre est formé, en plus de M. Harel, de **M. Pierre Legault**, vice-président, **M. Pierre R. Courtemanche**, directeur régional de la Société de développement industriel du Québec, qui faisait déjà partie du Bureau, trésorier, **M. Marc Paradis** et **Mme Marcelle B. Trépanier**, diététiste professionnelle, nommée au Bureau par le gouvernement du Québec.

CA

Nous faisons chambres à part

Membre Aéroplan

· Entièrement redessiné, votre meilleur rendez-vous d'affaires à Montréal vous réserve tous les privilèges de la distinction.
À part que... avez-vous réservé?

Holiday Inn CROWNE PLAZA
Centre-ville

420, rue Sherbrooke O., Montréal H3A 1B4
(514) 842-6111 Fax: (514) 842-9381 – 1-800-HOLIDAY

CELIBEC
L'informatique logique
Distributeur des systemes interactifs
ALPHA MICROSYSTEMS
MONTRÉAL (514) 336-5972
TROIS-RIVIERES (819) 373-2367

Tee-Comm: hausse du titre dans l'anticipation d'un revirement

■ **Électroniques Tee-Comm** (Mtl, 1,25$) a vu le cours de son action grimper de 0,85$ à 1,40$ en six jours à la **Bourse de Montréal** sur un volume moyen quotidien de 12 000 actions.

Le fabricant d'équipement satellite pour la télévision a été le premier surpris de ce bond soudain dans le cours de ses actions. D'autant plus qu'il est survenu la semaine suivant la publication de résultats financiers désastreux pour le semestre clos le 30 juin 1988.

Interrogée par LES AFFAIRES, **Nancy Carrell**, conseillère générale du président, a avoué ne pas comprendre le comportement du titre en bourse, « plus particulièrement dans le contexte des mauvaises nouvelles rendues publiques récemment ».

Tee-Comm a essuyé une perte de 977 000$ ou 0,11$ par action pour les premiers six mois de son exercice comparativement à un bénéfice net de 56 000$ ou 0,01$ par action à pareille date en 1988.

Les ventes ont cependant augmenté de 17,1 M$ à 25 M$ pendant cette période.

Aucun des dirigeants de l'entreprise ou initiés n'a acheté des actions, assure-t-elle. Mme Carrell a cependant eu vent de certains achats par **Merrill Lynch**. Il a été impossible de confirmer cette information; aucun analyste ne semble en effet suivre la compagnie.

L'action de Tee-Comm a été émise à 1,60$ en mars 1986. Elle s'est échangée entre 5,38$ et 0,85$ au cours des 52 dernières semaines. Le prix de 0,85$, coté avant la poussée soudaine de l'action, constituait donc un niveau plancher.

« Nous savons à l'interne qu'il s'exerce un revirement dans notre exploitation au cours de l'été. Nous prévoyons retrouver le seuil de la rentabilité d'ici la fin de l'exercice. Ces anticipations n'ont cependant pas été divulguées à l'extérieur de la compagnie », a expliqué Mme Carrell.

Tee-Comm a connu des délais dans la mise en production de son nouveau produit vedette, un décodeur pour débrouiller les signaux de télévision. Il a fallu supporter les coûts de ce retard. À un certain moment, Tee-Comm perdait environ 100 000$ par semaine.

Au mois d'août cependant, tout en rentré dans l'ordre.

Par ailleurs, la société de Montréal a pris une expansion « trop rapide » aux États-Unis avec l'ouverture de trois bureaux de ventes et centres de distribution en Californie, au Texas et à Chicago.

Il en coûte à Tee-Comm 500 000$ US par succursale en inventaires seulement, à cela s'ajoutent la formation du personnel, les salaires, les frais de démarrage, etc.

DOMINIQUE BEAUCHAMP

MEDIS
une filiale de Provigo inc

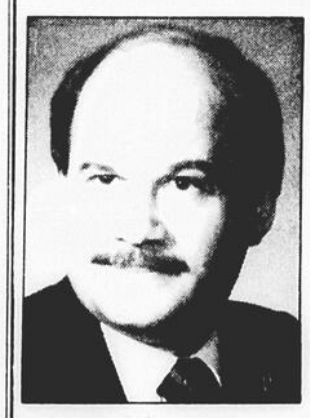

M. Pierre Robert

Monsieur William H. Brown, président de Médis, Services pharmaceutiques et de santé Inc., est heureux d'annoncer la nomination de M. Pierre Robert au poste de vice-président régional de Médi-Service, Spécialiste en distribution pharmaceutique Inc.

M. Robert est à l'emploi de Médis depuis février 1987 à titre de directeur national des ventes ayant pour responsabilité de promouvoir le développement des services de détail actuels et futurs en réponse aux besoins de la clientèle. Avant de se joindre à Médis, M. Robert fut le directeur général de l'Imprimerie Trans Mag et a occupé, au cours de sa carrière, de nombreux postes de gestion chez Les Papiers Inter-Cité inc., General Foods et Ortho Pharmaceutique.

Médis, Services pharmaceutiques et de santé Inc., est le seul distributeur d'envergure nationale de produits pharmaceutiques et de santé. La compagnie offre une gamme complète de services et possède des centres de distribution d'un océan à l'autre.

VOS DÉFIS SONT AUSSI LES NÔTRES

Pionniers de l'affinage à l'oxygène et du laminage direct de l'acier, nous sommes bien placés pour réagir rapidement aux changements. Ce dynamisme contribue à son tour à la réussite de fabricants canadiens dans un monde qui exige toujours plus de qualité et de productivité.

Nos groupes d'étude collaborent avec la clientèle à la création d'acier spéciaux convenant à des procédés et objectifs qualitatifs précis. La compétence de nos employés se double du contrôle statistique de la fabrication assurant l'excellence constante de nos aciers. Nous appuyons leurs efforts en consacrant près de 2 milliards de dollars cette décennie à de la technologie de pointe.

La plus récente réalisation de Dofasco est son «système», qui intègre la production perfectionnée de l'acier, la métallurgie à la poche de coulée, la coulée des brames et le laminage à chaud, le tout coordonné par des ordinateurs de contrôle de la qualité d'une valeur de 50 millions $.

L'engagement résolu qui a fait de Dofasco le plus important producteur de laminés plats au pays continuera à assurer l'excellence de ses produits et services pendant la fin du siècle et le début du 21e.

DOFASCO
Notre fort, c'est l'acier. Notre force, nos employés.

On ne peut ainsi tenter d'éviter les impôts sur une distribution de dividendes

Le fisc est vigilant lorsqu'un actionnaire obtient des avantages d'une compagnie

Il existe diverses façons pour une compagnie d'avantager l'un de ses actionnaires autrement qu'en lui versant des dividendes ou en lui payant un salaire s'il est un employé. Une compagnie peut, par exemple, vendre un bien lui appartenant à l'un de ses actionnaires pour un prix moindre que la juste valeur marchande du bien au moment de la vente.

On comprend facilement l'avantage qu'un actionnaire tire d'une telle transaction puisqu'elle lui permet d'extraire un bien de la compagnie sans avoir à en acquitter le plein prix.

Dans un tel cas, les autorités fiscales peuvent intervenir et inclure dans le revenu de l'actionnaire comme un avantage pleinement imposable la différence entre le prix qu'il a payé pour acquérir le bien de la compagnie et sa juste valeur marchande au moment où il l'a acquis.

Exemples d'avantages imposables

Une compagnie qui achète un bien de l'un de ses actionnaires pour un prix supérieur à la juste valeur marchande du bien lui confère aussi un avantage pleinement imposable égal à la différence entre le prix d'achat et la juste valeur marchande du bien.

Par ailleurs, une compagnie qui acquitte des dépenses personnelles de l'un de ses actionnaires lui confère un avantage pleinement imposable égal au montant des dépenses personnelles de l'actionnaire qu'elle a payées. De plus, la compagnie se verra habituellement refuser la déduction de la dépenses encourue au bénéfice de son actionnaire.

Une compagnie qui annule une dette d'un de ses actionnaires envers elle sans qu'il ait à acquitter le plein montant de la dette confère ainsi un avantage imposable à l'actionnaire égal à la portion de la dette dont il est libéré.

Si une compagnie loue l'immeuble de l'un de ses actionnaires et y effectue des améliorations locatives, il peut encore là s'agir d'un avantage imposable à l'actionnaire dont elle loue l'immeuble.

Les autorités fiscales ont aussi inclu dans le revenu d'un actionnaire un avantage imposable lorsque l'actionnaire utilise à des fins personnelles un bien appartenant à la compagnie.

L'arrêt **John Woods** c. **MNR** en est un exemple. John Woods possédait 50% des actions d'une compagnie de location de camions, **Apollo Leasing**. Il avait prêté sans intérêt plus de 35 000$ à Apollo pour lui permettre d'acheter un bateau de plaisance.

Au procès, M. Woods a admis qu'Apollo avait acquis le bateau exclusivement pour son usage personnel et que la compagnie n'avait jamais eu l'intention de l'utiliser à des fins d'affaires.

Dans le calcul de son revenu, la compagnie n'a jamais réclamé d'amortissement fiscal à l'égard du bateau et M. Woods a personnellement acquitté toutes les dépenses relatives au bateau.

La question principale soumise au tribunal était simple: Woods devait-il inclure un avantage imposable dans son revenu suite à l'usage personnel qu'il faisait du bateau appartenant à Apollo?

Utilisation d'un bien de la compagnie à des fins personnelles

Le tribunal a répondu à cette question par d'autres questions: s'il n'y avait pas d'avantage pour Woods de procéder à l'acquisition du bateau par le truchement d'Apollo, pourquoi alors n'avait-il pas acheté le bateau personnellement? Quelle est donc la nature de l'avantage que Woods a retiré du fait qu'Apollo a acquis le bateau à même les fonds qu'il lui a prêtés?

En répondant à ces questions, le tribunal a clairement défini la logique qui sous-tend les dispositions forçant l'inclusion d'un avantage imposable dans le revenu d'un actionnaire à la suite de l'utilisation personnelle du bien appartenant à sa compagnie.

Après que Woods eut prêté les fonds à Apollo pour que la compagnie achète le bateau, celui-ci possédait une créance qu'Apollo pouvait lui payer à n'importe quel moment en franchise complète d'impôt en plus d'avoir l'utilisation exclusive du bateau acheté par la compagnie.

Malgré que les fonds ayant servi à l'acquisition du bateau provenaient de M. Woods, la situation était malgré tout exactement la même que celle qui aurait existée si Apollo avait utilisé ses fonds propres pour acquérir le bateau ou les avait empruntés d'une institution financière.

Le bateau que M. Woods utilisait à ses fins personnelles avait été acquis à même des fonds qui n'avaient été imposés entre ses mains. Les règles forçant l'inclusion d'un avantage imposable dans le revenu d'un actionnaire visent à prévenir que ce dernier puisse s'approprier de quelque façon que ce soit les fonds de la compagnie en évitant les impôts portant sur une distribution de dividende.

Une fois qu'on a compris ce principe, la décision qu'a rendue le tribunal en statuant que la compagnie avait conféré un avantage imposable à Woods apparaît parfaitement logique.

ROBERT RIVARD

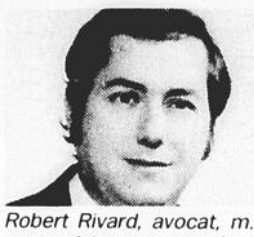

Robert Rivard, avocat, m. fisc. et c.a. fait partie de l'étude Lapointe Rosenstein.

L'art d'investir dans des valeurs sûres...

PLACEMENT

Le fabricant de chaussures sera privatisé

Lambert rachète à 3$ des actions émises à 5$

■ Un holding (2623-1597) formé de 13 dirigeants de **Lambert International** (Mtl, 2,30$) veut racheter toutes les actions en circulation de la société à 3$ chacune.

Pour plusieurs actionnaires, cette offre semblera insuffisante quand on sait que les actions ont été initialement émises à 5$ en 1986.

Cependant, de l'avis des dirigeants, le prix offert est adéquat dans le contexte récent du marché boursier. L'action de Lambert International se transigeait récemment à 2,30$.

« Il y a plus d'un an que le titre de Lambert n'est pas monté au-dessus de 2$. Aucun actionnaire ou investisseur n'était prêt à payer plus de 2$.

« Il aurait sans doute descendu davantage si ce n'avait été des programmes de rachat d'actions que nous avons mis en place pour soutenir le titre », a expliqué **François Gagné**, vice-président exécutif de Lambert.

La valeur totale de la transaction s'élève à 15,5 M$. L'acquisition par les dirigeants (*management buy-out*) retirera de la cote les actions du fabricant et importateur de chaussures, bottes et patins.

L'offre ne sera pas lancée officiellement avant le 6 octobre. L'intention d'achat porte sur l'ensemble des 5,1 M d'actions ordinaires en circulation en contrepartie de chacune desquelles les dirigeants offriraient 3$ au comptant ou une action privilégiée de la société à numéro d'une valeur nominale de 3$.

François Gagné est le pivot de la prise de contrôle. Les autres actionnaires du holding sont des cadres en charge de centres de profits de Lambert. Ils sont issus des ventes, de l'administration et de la production.

Achat financé par émission de dette

Si l'acquisition réussit, la société à numéro créée pour les besoins de cette offre et Lambert International seront sans doute fusionnées.

La dette à long terme qui aura été contractée par le holding pour la transaction sera donc transférée à la société exploitante, a révélé M. Gagné.

« Il nous faudra tous, les 13 dirigeants et les employés, travailler fort pour réaliser les revenus nécessaires pour alléger ce fardeau. Notre expansion future reposera désormais sur nos ressources internes. »

Réjean Gagné, président et chef de la direction de Lambert, détient, par le biais du holding financier **Famcorp**, 4,2 M d'actions en circulation de Lambert, soit 82% du total. Fait à noter, Réjean Gagné ne fait pas partie du holding acquéreur.

Les enfants de M. Gagné détiennent quelque 140 300 actions ordinaires, soit 3% du total. La famille Gagné a indiqué son intention de déposer ses actions pour fins de rachat et d'échange.

Plus précisément, 2,4 M d'actions seraient déposées contre paiement au comptant de 3$ et 1,9 M seraient échangées contre autant d'actions privilégiées. Au total, les actions déposées par la famille Gagné représenteraient une valeur de quelque 13,2 M$.

Après la fusion des deux entités, Famcorp se retrouvera donc avec 7,2 M$ et 1,9 M d'actions privilégiées de Lambert International. Ces actions privilégiées ne comportent aucun droit de vote et ne rapporteront pas de dividende.

Famcorp est en outre propriétaire des 135 magasins **Chaussures Trans-Canada** et d'éléments d'actif immobilier comprenant plus de 600 000 pi² d'espace commerciaux et un important portefeuille d'actions de diverses entreprises.

DOMINIQUE BEAUCHAMP

OGILVY RENAULT

AVOCATS

L. Yves Fortier, O.C., c.r.

Les associés
et les membres de la firme Ogilvy, Renault
sont fiers de l'honneur conféré à leur associé
L. Yves Fortier, O.C., c.r.
à l'occasion de sa nomination
comme ambassadeur et représentant permanent
du Canada auprès des Nations Unies.
M. Fortier demeurera associé principal
du bureau pendant son absence.

...tout en profitant d'un rendement supérieur.

Tous les appareils offerts par Bell ont quelque chose en commun : l'excellence.

Mais les besoins des entreprises sont aujourd'hui si variés qu'il faut une vaste gamme de caractéristiques pour pouvoir y répondre.

Chez Bell Canada, nous avons ce choix.

De l'appareil de base au modèle le plus sophistiqué. Du plus abordable au plus coûteux. Avec des possibilités de financement variées.

Monolignes ou multilignes, tous ces appareils représentent ce qui se fait de mieux en matière de technologie d'avant-garde. Ils vous permettent de bâtir un système sur mesure qui répondra exactement aux différents besoins de votre entreprise, qu'il s'agisse de messagerie, d'intégration voix et données, de touches programmables ou de toute autre fonction particulière.

Il reste à déterminer quels appareils conviendront le mieux à vos besoins. Nos conseillers vous y aideront. Vous pouvez compter sur leur expérience et leur compétence. Comme vous pouvez compter sur l'excellence du service Bell.

En utilisant le bon appareil pour le bon travail, vous pourrez tirer le maximum de votre système téléphonique. En d'autres mots, accroître votre productivité.

Pour plus d'information, communiquez dès aujourd'hui avec votre conseiller Bell.

L'efficacité passe par Bell[MC]

Bell

Membre du réseau national Telecom Canada

PLACEMENT

Taux d'intérêt

Taux d'intérêt en vigueur le 13 septembre 1988

	Épargne stable	Intérêt quotidien	DÉPÔTS À COURT TERME: Dépôt min. ($)	30-59j.	60-89j.	90-119j.	120-179j.	180-269j.	270-364j.	DÉPÔTS À TERME (Intérêt versé annuellement): Dépôt min. ($)	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
BANQUES															
Banco Central	—	5	5 000	7	7	7	7	7¼	7¼	—	—	—	—	—	—
Commerce	6	5¾	5 000	7	7	7	7	7¼	7¼	1 000	7¾	7¾	7¾	7¾	8¼
Commerc. Ital.	6	5¾	5 000	7	7	7	7	7¼	7¼	—	—	—	—	—	—
Crédit Suisse	—	—	50 000	9¼	9,30	9,30	9,35	9,35	9½	50 000	9¾	—	—	—	—
La Laurentienne	5½	5	3 000	7	7	7	7¼	7¼	7¼	1 000	8	8	8	8	8½
Lloyds	—	6¼	5 000	7¼	7½	7½	7½	7¾	8	1 000[A]	8¾	9	9¼	9½	9½
Montréal	6	5¾	5 000	7	7	7	7	7¼	7¼	1 000	7¾	7¾	7¾	7¾	8¼
Nationale	5½	4½	5 000	7	7	7	7	7½	7½	1 000[A]	7¾	7¾	7¾	7¾	8
Nationale de Grèce	5	4¾	5 000	7¾	7¾	8	8¼	8½	8¾	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	6	5¾	5 000	7	7	7	7	7¼	7¼	1 000	8	8	8	8	8¼
Royale	6	5¾	5 000	7	7	7	7	7¼	7¼	1 000	7½	7½	7½	7½	8¼
Soc. Générale Canada	—	—	10 000	8¼	8¼	8½	8½	8¾	9	10 000	9	—	—	—	—
Soc. Bque Suisse	—	7	50 000	9	9	9	—	9½	—	50 000	10	—	—	—	—
Toronto-Dominion	5½	5¼	5 000	7	7	7	7	7½	7½	1 000[A]	7¾	7¾	8	8	8¼
COOPÉRATIVES															
Cais. d'écon. Desj.[2]	5½	5	5 000	6¾	6¾	7	7½	7¾	8	1 000	7¾	7¾	7¾	7¾	8¼
Cais. Pop. (Mtl)[2]	6	5½	5 000	7	7	7	7½	7¾	8	1 000	9½	—	—	—	—
Cais. Pop. (Qué.)[2]	6	5½	3 000	7¼	7¼	7¼	7¼	7½	7½	1 000	8	8	8	8	8¼
Soc. d'Entr.-Etablis.[4]	—	—	2 000	7	7	7	—	8	—	1 000	8¾	9	9¼	9½	9¾
FIDUCIES															
Canada Trust	6	6	5 000	8	8	8	8¼	8½	9	—	—	—	—	—	—
Can. Italienne	5½	—	5 000	8	8¼	8½	8¾	8¾	8¾	—	—	—	—	—	—
Cie Standard Trust	—	7	5 000	8	7¾	7½	7½	7½	7½	—	—	—	—	—	—
Fiducie du Québec	—	—	5 000	7¾	8	8¼	8¼	8½	8¾	—	—	—	—	—	—
Financial Trust	—	—	5 000	8⅞	9	9	9	9⅛	9½	—	—	—	—	—	—
First City	—	5	5 000	8	8¼	8¼	8½	8¾	9	—	—	—	—	—	—
Guaranty Trust	6	3	5 000	8	8	8¼	8½	8¾	9	—	—	—	—	—	—
Guardcor	—	—	5 000	9	9	9⅛	9⅛	9⅜	9⅜	—	—	—	—	—	—
Guardian	—	6¼	5 000	8¾	8¾	9	9	9¼	9¼	—	—	—	—	—	—
Metropolitan Trust	—	—	5 000	9¼	9¼	9½	9½	9¾	10	—	—	—	—	—	—
Montréal Trust	4	5¾	5 000	7¾	8	8¼	8¼	8½	8¾	—	—	—	—	—	—
Morgan	—	—	5 000	8¾	8⅞	8⅞	8⅞	9	9⅜	—	—	—	—	—	—
Sherbrooke Trust	—	—	5 000	7¾	8	8	8¼	8½	8¾	—	—	—	—	—	—
Soc. Nat. de Fiducie	—	—	2 000	8¼	8¼	8½	8½	8¾	9	—	—	—	—	—	—
Trust Atlantique	—	7½	5 000	8½	8½	8¾	8¾	8¾	8¾	—	—	—	—	—	—
Trust Central	6	3	5 000	8	8	8¼	8½	8¾	9	—	—	—	—	—	—
Trust Général	—	—	5 000	7¾	8	8	8¼	8½	8¾	—	—	—	—	—	—
Trust La Laurentienne	—	—	5 000	8⅜	8½	8⅝	8¾	8⅞	9	—	—	—	—	—	—
Trust National	6	5½	5 000	8	8	8¼	8½	8¾	9	—	—	—	—	—	—
Trust Prêt et Revenu	5¾	5¼	5 000	8¼	8½	8½	8¾	9	9¼	—	—	—	—	—	—
Trust Royal	5½	5½	5 000	8	8	8	8¼	8¾	9	—	—	—	—	—	—
Wellington	—	—	5 000	9½	9½	9¾	9¾	10	10	—	—	—	—	—	—

	CERTIFICATS GARANTIS (1) (Intérêt versé annuellement): Dépôt min. ($)	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	HYPOTHÈQUES RÉSIDENTIELLES: 6 mois ouv	6 mois fer	1 an ouv	1 an fer	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	HYPOTHÈQUES COMMERCIALES: 1 an	3 ans	5 ans
BANQUES																	
Banco Central	5 000	7¾	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerce	1 000	10	10¼	10¼	10½	10¾	11¼	—	12	11½	11¾	12	12	12¼	—	—	—
Commerc. Ital.	1 000	9¾	10	10¼	10½	10¾	—	—	—	11½	11¾	12	12	12¼	12½	13	13¼
Crédit Suisse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
La Laurentienne	1 000	9¾	10	10¼	10½	10¾	11½	—	12	11½	11¾	12	12	12¼	11½	12¼	12½
Lloyds	1 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Montréal	1 000	10	10¼	10¼	10½	10¾	11	—	11¾	11¼	11½	11¾	11¾	12	—	—	—
Nationale	1 000	9¾	10	10¼	10½	10¾	11¼	10¾	12	11½	11¾	12	12	12¼	—	—	—
Nationale de Grèce	1 000	9¾	10	10¼	10½	10¾	11¼	11	—	11½	11¾	12	12	12¼	—	—	—
Nouvelle-Écosse	1 000	10	10¼	10¼	10½	10¾	11¼	—	12	11½	11¾	12	12	12¼	—	—	—
Royale	1 000	9¾	10	10¼	10½	10¾	11¼	11	12	11½	11¾	12	12	12¼	—	—	—
Soc. Générale Canada	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Soc. Bque Suisse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toronto-Dominion	1 000	10	10¼	10¼	10½	10¾	—	11¼	12	11½	11¾	12	12	12¼	11¾	12¼	12½
COOPÉRATIVES																	
Cais. d'écon. Desj.[2]	1 000	9¾	10	10¼	10¼	10½	—	—	12½	11½	11¾	12	12	12¼	—	—	—
Cais. Pop. (Mtl)[2]	1 000	10	10	10¼	10½	10¾	—	11¾	12½	11½	11¾	12	12	12¼	—	—	—
Cais. Pop. (Qué.)[2]	1 000	9¾	10	10¼	10½	10¾	—	11¼	12	11½	11¾	12	12	12¼	12½	13	13¼
Soc. d'Entr.-Etablis.[4]	1 000	9¾	10	10¼	10½	10¾	—	—	—	11½	11¾	12	—	—	—	—	—
FIDUCIES																	
Canada Trust	1 000	10	10¼	10¼	10½	10¾	11¼	—	—	11½	11¾	12	12	12¼	11½	12	12¼
Can. Italienne	1 000	10	10¼	10½	10½	11	—	—	—	11½	—	—	—	—	12	—	—
Cie Standard Trust	500	10¼	10¼	10½	10½	11	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fiducie du Québec	1 000	10	10¼	10⅜	10½	10¾	11¼	11	—	11½	11¾	12	12	12¼	11¾	12¼	12½
Financial Trust	500	10	10	10¼	10½	10¾	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
First City	1 000	10	10¼	10½	10½	10¾	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Guaranty Trust	1 000	10	10¼	10¼	10½	10¾	11½	11¼	12	11½	11¾	12	12	12¼	11¾	12¼	12½
Guardcor	1 000	10	10¼	10⅜	10½	10⅝	11¼	—	—	11½	11¾	12	12	12¼	11¾	12¼	12½
Guardian	1 000	10	10¼	10⅜	10⅝	10⅞	—	11¼	—	11½	11¾	12	12	12¼	—	—	—
Metropolitan Trust	1 000	10¼	10¼	10½	10½	11	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Montréal Trust	500	10	10¼	10¼	10⅝	10¾	—	11¼	12	11½	11¾	12	12	12¼	11½	12	12¼
Morgan	1 000	9½	—	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sherbrooke Trust	1 000	10	10¼	10⅜	10½	10¾	11½	11¼	—	11½	11¾	12	12	12¼	11¾	12¼	12¼
Soc. Nat. de Fiducie	500	9⅞	10	10⅛	10¼	10½	—	—	—	11½	11¾	12	12	12¼	11¾	12¼	12½
Trust Atlantique	1 000	10¼	10¼	10¾	10½	10¾	—	—	—	11½	11¾	12	12	12¼	—	—	—
Trust Central	500	10	10¼	10¼	10½	10¾	11½	11¼	12	11½	11¾	12	12	12¼	11¾	12¼	12½
Trust Général	1 000	10	10¼	10⅜	10½	10¾	11½	11¼	—	11½	11¾	12	12	12¼	11¾	12¼	12¼
Trust La Laurentienne	1 000	10	10¼	10⅜	10½	10¾	—	11¼	12	11½	11¾	12	12	12¼	11½	12	12¼
Trust National	500	10	10⅜	10½	10½	10¾	—	11¼	12	11½	11¾	12	12	12¼	11½	12	12¼
Trust Prêt et Revenu	1 000	10⅛	10⅜	10½	10½	10¾	11½	11¼	12	11½	11¾	12	12	12	11¼	11¾	11¾
Trust Royal	1 000	10	10	10¼	10½	10¾	11½	11¼	12	11½	11¾	12	12	12	11½	12	12
Wellington	1 000	10¼	10¼	10½	10½	10¾	—	—	—	—	—	—	—	—	11¾	12¼	12½

A) Versement semi-annuel. *B) Minimum 5 000 $*

(1) Les certificats de dépot garantis ne peuvent pas être encaissés avant terme, sous aucune considération.
(2) Les taux peuvent varier d'une institution financière à l'autre.
(3) Le taux minimal s'applique aux clients offrant les meilleures garanties.
(4) Intérêt progressif

Source: LES AFFAIRES, renseignements colligés par France Weinstein et Yolande Trépanier.

Une nouvelle hausse de 0,50 % se dessine

Voilà maintenant que le taux d'escompte de la **Banque du Canada** — le taux indicateur de la direction des taux d'intérêt en général — se retrouve à son niveau le plus élevé depuis deux ans et demi.

Marchés monétaires

CANADA	13-09	06-09	30-08	23-08
1. Taux d'escompte	10,35	10,23	10,03	9,80
2. Taux préférentiel	11,25	11,25	11,25	10,75
3. Bons du Trésor (3 mois) (1)	10,12	9,97	9,79	9,60
4. Papier commercial (90j.) (1)	10,40	10,25	10,10	9,95
5. Acceptations bancaires (90j.) (1)	10,30	10,14	10,03	9,90
6. Argent à demande (1)	9,75	9,63	9,37	9,12
7. Rendement des obligations				
Canada 15 oct. 88 - 10 ¾%	10,75	9,09	10,75	——
Hydro-Qué. 6 fév. 90 - 11%	11,00	10,89	11,00	——
Bell Canada, 15 oct. 04 - 11%	11,11	11,11	11,34	——
8. Taux de change				
$CA/US comptant	0,8086	0,8095	0,8075	0,8141
ÉTATS-UNIS				
1. Taux d'escompte	6,50	6,50	6,50	6,50
2. Federal Funds	8,13	8,13	8,13	8,00
3. Taux préférentiel	10,00	10,00	10,00	10,00
4. Bons du trésor				
13 semaines	7,21	7,26	7,26	7,18
26 semaines	7,41	7,50	7,50	7,51
5. Certificats de dépôts (90 jours)	7,85	7,90	7,95	7,89
6. Papier commercial GMAC (90 jours)	8,10	8,15	8,15	8,15
7. Eurodollars (90 jours)	8,25	8,50	——	8,68

Tableau LES AFFAIRES
(1) Achat minimum de 1 M$

Le jeudi 8 septembre dernier, la banque centrale canadienne faisait grimper le taux directeur de 12 autres points. Il se situe donc maintenant (le mardi 13 septembre) à 10,35 (10,23 la semaine précédente).

« Malgré ce taux relativement élevé, le taux préférentiel ne se situe qu'à environ 0,50 % de plus que le niveau d'avant la débâcle boursière d'octobre 1987 », souligne **Clément Gignac**, conseiller économique principal à la **Banque Nationale du Canada**.

Une hausse de 0,50 % en vue

Bien que le relèvement du jeudi 8 n'ait pas déclenché un mouvement de hausse de la part des institutions financières, les analystes prévoient que les hausses du taux d'escompte ne sont pas terminées.

« D'ici à un mois, le taux préférentiel grimpera de 50 autres points de base, prévoit M. Gignac. Il s'agira vraisemblablement de la dernière augmentation en 1988. »

En fait, le taux d'escompte s'est inscrit en hausse au cours des sept dernières semaines. (Durant cette période, le taux de la banque centrale n'est resté stable, à 9,54 %, que le jeudi 9 août par rapport à son niveau de la semaine précédente.) En sept semaines, le taux d'escompte aura donc gagné 0,82 %.

« La vigueur de l'économie canadienne explique la prudence de la Banque du Canada, ajoute M. Gignac. Les investissements des entreprises et les mises en chantier restent vigoureuses au Canada, pour ne donner que ces deux exemples. »

Perspectives US

Les statistiques font état d'une économie encore plus forte aux États-Unis. À un niveau quelque peu supérieur à 5 %, le taux de chômage américain reste faible. Les dépenses des consommateurs se font toujours vigoureuses.

Devant ces chiffres, nos voisins du Sud craignent une reprise de l'inflation. « D'ici au printemps de 1989, le taux préférentiel US grimpera vraisemblablement de 1 %. La hausse se fera en deux bonds de 0,50 % », affirme l'économiste de la Banque Nationale.

En supposant que le taux préférentiel canadien n'augmente que de 0,50 % au cours de cette période, les écarts entre taux canadiens et américains diminueraient. La valeur du dollar canadien pourrait donc reculer.

« Forte de réserves de quelque 15 milliards de dollars, la Banque du Canada ne laissera pas la devise canadienne glisser sous les 0,78 $ US. L'écart plancher se situe entre 0,78 et 0,80 $ US. »

10 % pour 270 jours

Sur la scène des dépôts à court terme, **Fiducie Wellington** a rejoint cette semaine **Metropolitan Trust**. Cette dernière fiducie avait pris seule l'initiative de relever ses taux à court terme dès le mardi 30 août dernier.

Cette semaine, les deux fiducies en question offrent donc un taux de 10 % sur les dépôts à échéance entre 270 et 364 jours. Il s'agit d'un taux supérieur d'au moins 0,50 % par rapport aux taux que les prêteurs peuvent obtenir auprès des autres institutions inscrites au tableau.

GILLES GAGNON

AU TRUST GÉNÉRAL, VOUS N'ATTENDEZ PAS APRÈS LE SERVICE, C'EST LE SERVICE QUI VOUS ATTEND.

DÉPÔTS GARANTIS
10 3/4% 5 ans intérêt annuel
10 1/4% 3 ans intérêt annuel
10% 1 an intérêt annuel

FONDS DE PLACEMENT
Quel que soit le comportement boursier, ou le mouvement des taux d'intérêt, nous avons un ou plusieurs fonds de placement pour répondre à vos objectifs financiers.

LE SUMMUM DES COMPTES ÉPARGNE-CHÈQUES
Bénéfices Plus
Taux d'intérêt progressifs jusqu'à 9,60%
SPÉCIAL - TEMPS LIMITÉ
min 1000 $
Échéance entre 15 octobre et 1er novembre 1988
D/G 9%

ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!
TRUST GÉNÉRAL
Laval: 682-3200 • Pointe-Claire: 694-5670 Ville Mont-Royal: 341-1414 • Outremont: 739-3265 • Mtl/University: 871-7200 • Mtl/Place Ville-Marie: 861-8383 • 5995, boul. Gouin Ouest: 745-1515 • Anjou: 355-4780 • LaSalle: 366-0730 • Brossard: 466-2500 • St-Lambert: 466-8666 • Hull: 771-3227
Taux sujets à confirmation

INDICES BOURSIERS

	Ferm. 09-09-88	Var. en 1 semaine	Ratio Cours/bén.	1987-88 Haut	1987-88 Bas
BOURSE DE MONTRÉAL					
XXM	1635,66	– 8,06	9,59	1956,84	1435,94
Banques	1618,62	62,98	7,39	1619,96	1222,00
Mines et métaux	1525,48	– 77,29	8,96	2003,47	1276,01
Pétrole et gaz	1437,75	– 36,32	17,33	1799,24	1243,35
Prod. Forestiers	2711,40	– 38,47	7,10	3927,27	1762,02
Prod. industriels	1534,33	7,73	17,29	1641,56	1192,79
Serv. publics	1459,96	– 0,97	11,51	1533,20	1301,39
BOURSE DE TORONTO					
TSE 35	172,25	– 1,59	10,05	173,99	171,53
TSE 300	3269,21	– 20,79	10,94	3478,94	2976,32
Mines et métaux	2715,60	– 148,10	7,31	3226,55	2237,47
Or et argent	5699,95	– 326,96	28,68	7594,80	5620,06
Pétrole et gaz	3647,33	– 123,43	17,77	4110,19	3299,04
Pâtes et papiers	3654,52	– 41,59	6,94	4504,89	3636,98
Produits de consommation	3976,37	40,35	10,53	4289,56	3850,92
Prod. industriels	1969,62	5,51	13,30	2144,05	1802,00
Immeubles et construction	14467,15	– 37,50	39,01	14895,14	11367,94
Transport	7508,41	426,68	15,09	9163,50	6396,94
Pipeline	3181,56	– 21,22	15,08	3398,50	2516,37
Services publics	2646,72	17,13	9,86	2793,50	2576,49
Communications	6865,63	86,96	19,17	7003,30	5821,59
Commerce	3528,33	– 5,97	18,03	3641,81	3004,66
Serv. financiers	2378,06	72,29	7,95	2384,19	1916,23
Sociétés de gestion	4599,51	– 115,94	8,22	5474,74	4531,23
Haute technologie	721,00	1,80	19,09	785,61	693,67
ÉTATS-UNIS					
DJ, 30 ind.	2068,81	14,22	12,3	2722,42	1738,41
DJ,transport	873,81	16,58	12,1	1101,16	661,00
DJ, serv. publ.	179,94	– 0,71	9,5	213,79	160,98
DJ, 65 actions	776,64	6,77	n.d.	992,21	653,76
NYSE, composé	150,84	1,18	n.d.	183,43	128,93
Amex	297,45	1,83	n.d.	365,01	255,72
S & P 500	266,84	2,36	12,25	336,77	229,91
NASDAQ	381,60	5,09	n.d.	455,26	328,45
AUTRES					
Londres F. Times	1398,50	– 7,40	n.d.	1926,20	1232,00
Tokyo Nikkei 225	27647,10	530,60	n.d.	28348,45	18544,05

	Ferm. 09-09-88	Ferm. 02-09-88	Var. en 1 sem.	1987-88 Haut	1987-88 Bas
DOLLAR CANADIEN					
New York en $US	80,68	80,95	–0,27	83,27	69,13
OR					
New York en $US	421,25	428,75	–7,50	477,25	326,30
ARGENT					
Londres en $US	6,63	6,56	0,07	9,13	4,90
PÉTROLE					
New York en $US	14,18	14,79	–0,61	17,43	15,52

Un coup de pouce à l'émission d'Air Canada

Le prix du pétrole craque avec l'Opep

L'histoire se répète avec l'**Opep** (Organisation des pays exportateurs de pétrole). Dans un contexte semblable à l'anarchie, la plupart des membres de ce jadis puissant cartel trichent et produisent au-delà de leur quota.

Les marchés financiers ne sont pas dupes et les prix pétroliers ont chuté de façon importante. Ainsi, la semaine dernière, le prix d'un baril de pétrole texan a croulé de 0,61$ US à 14,18$ US. Depuis le 19 août dernier, le baril de pétrole vaut 1,55$ US de moins.

Les prix pétroliers s'effritent en fait depuis juillet alors que des rumeurs de surproduction ont émergé. Au moment où le baril de pétrole se transigeait à plus de 16$ US, les pays des Émirats arabes unis ont annoncé leur intention de produire 1,5 M de barils par jour... au lieu de leur quota de 948 000. Une toute petite surproduction de 50% !

Par la suite, le cessez-le-feu entre l'Iran et l'Irak, d'abord perçu positivement, laisse entrevoir une extraordinaire capacité de production pétrolière. En effet, même si la guerre est terminée entre ces belligérants de toujours, il ne faut pas oublier que les affrontements ont coûté quelque chose comme 200 milliards de dollars.

Perspectives sombres

Pour payer maintenant ces huit années de guerre, l'Iran et l'Irak n'ont pas d'autres sources de revenus que le pétrole. S'ils décident, chacun de leur côté, de produire autant que possible, un désastre s'ensuivrait pour les prix pétroliers.

L'Iran produit environ 2 M de barils par jour actuellement et pourrait d'ici à un an en produire 3,5 M. Sur une période de deux ou trois ans, l'Iran pourrait faire grimper sa production à 5 M de barils par jour. De son côté, l'Irak produit environ 2,8 M de barils par jour et pourrait atteindre le rythme de 4,5 M d'ici à 12 mois. C'est 7 M de barils que ce pays pourrait produire d'ici à trois ans !

Dans un marché qui doit soutenir des stocks très élevés, ces perspectives ne sont guère réjouissantes. Il ne faut donc pas s'attendre à ce que les autres membres de l'Opep applaudissent l'Iran et l'Irak. Ils risquent de joindre la fête. Enfin, si la proverbiale récession venait frapper le monde occidental d'ici à deux ans, la demande de pétrole pourrait chuter brutalement.

Tout cela trace une image très sombre des marchés pétroliers. La seule solution pour l'Opep — et pour les autres producteurs pétroliers — c'est de s'entendre et de discipliner la production. On peut donc prévoir d'autres réunions houleuses et interminables. À court terme, les dirigeants de ce cartel parviendront certes à limiter les dégâts. À moyen terme, c'est une toute autre histoire.

Ressources en baisse

Le transport représente le secteur qui a profité des difficultés des marchés pétroliers. Ainsi, à la **Bourse de Toronto**, les titres de ce secteur ont-ils bondi de 6% la semaine dernière. C'est donc dire que l'émission d'**Air Canada** — qui fait couler beaucoup d'encre — reçoit un coup de pouce bien involontaire. En effet, tous les titres des compagnies aériennes voient leurs cours s'apprécier lorsque le prix du pétrole chute.

Par contre, le cours de l'or en a pris pour son rhume. À New York, l'once d'or a perdu 8,10$ US à 421,20$ US. Le sous-indice or et argent sur le parquet torontois a reculé pour sa part de 5,4%. De plus, le secteur des mines et métaux a fondu de 5,2%.

Cette performance des secteurs des ressources naturelles a influé négativement sur le TSE 300. Cet indice a en effet perdu près de 21 points ou 0,6% alors que l'indice new-yorkais, le **Dow Jones**, gagnait 14,22 points à 2068,81, soit un gain de 0,7%.

Le Dow Jones se retrouvait donc le 9 septembre dernier à un sommet depuis le 9 août.

BERNARD MOONEY

Université de Montréal

Équité en matière de salaire et d'emploi

C'est le sujet du **XIXe Colloque de l'École de relations industrielles**.

Pour tout renseignement, consultez notre annonce dans la section ressources humaines de ce numéro ou téléphonez au 343-7312

WILLIAM M. MERCER LIMITÉE

MARC FERNET

PIERRE GUILBEAULT

William M. Mercer Limitée est heureuse d'annoncer la nomination de Messieurs Marc Fernet et Pierre Guilbeault à titre d'Associés Principaux de la société. Tous deux sont affectés au bureau de Montréal.

Monsieur Fernet est Fellow de l'Institut canadien des actuaires et de la Society of Actuaries. A son entrée au sein de Mercer en 1988, il comptait 30 années d'expérience dans les domaines de l'assurance et de la consultation. Monsieur Fernet se spécialise dans la consultation en matière de retraite et d'avantages sociaux auprès de clients dans les secteurs public, parapublic et privé. Il assure également des services de consultation auprès de compagnies d'assurance-vie, tout spécialement sur la plan de la conception et de la tarification des produits d'assurance-vie.

Monsieur Guilbeault offre des services de consultation qui touchent l'évaluation des postes et la gestion de la rétribution. Avant de se joindre à la Société en 1988, il a occupé des postes de cadre supérieur dans l'industrie privée et subséquemment au sein d'un important cabinet privé de consultation; ses champs d'expertise englobent l'évaluation des postes, les programmes de rémunération, la planification de la relève et les modifications à la structure organisationnelle . Il a donné des conférences et a dirigé des ateliers sur ces sujets. Monsieur Guilbeault détient une maîtrise en commerce de l'Université de Montréal.

Fondé à Vancouver en 1945, William M. Mercer Limitée est la société de consultation en retraite et avantages sociaux la plus importante au Canada. Au cours des dernières années, elle a pris de l'expansion pour offrir des services de consultation en développement organisationnel, en rémunération et en ressources humaines. A l'échelle internationale, Mercer regroupe 5 600 employés répartis dans 86 villes.

MONTRÉAL - SAGUENAY/BAGOTVILLE

4 VOLS PAR JOUR*

07 h 20
10 h 40
11 h 45
17 h 35

Pour tout renseignement, consultez votre agent de voyages ou communiquez avec Inter-Canadien à Montréal au (514) 636-3890 ou (514) 488-9131 (banlieues).

*Du lundi au vendredi

Inter·Canadien *va plus loin*

Partenaire des Lignes aériennes Canadien International

Nos gagnants et nos perdants

PLACEMENT

La BNC regagne la faveur du public

N.D.L.R. Nous publions sous cette rubrique les noms de valeurs qui ont varié de manière sensible au cours de la semaine précédant celle où nous mettons sous presse.

NOS GAGNANTS

Restaur. Total: + 0,55$ (34,4%) à 2,15$
Sanivan: + 0,50$ (15,9%) à 3,65$

Les deux sociétés de nettoyage industriel profitent de la couverture qu'a reçue l'incendie de l'entrepôt de BPC à Saint-Basile-le-Grand. **Sanivan** espère hériter de la gestion des travaux.

Total, pour sa part, a offert ses services pour décontaminer les bâtiments. Cependant, les offres de services ont été déposées avant la publication des résultats d'analyses démontrant que la contamination est faible.

Mavtech: + 0,70$ (30,4%) à 3$

La société, active dans les produits médicaux, a signé une entente de principe visant à acquérir les actions qu'elle ne détient pas déjà dans **Advanced Medical Technologies**, soit 42%. La transaction, qui se fera en plusieurs étapes, a plusieurs joueurs dont la direction d'AMT de Charlottetown et **Prince Edward Island Development Agency**.

Logibec: + 0,43$ (18,9%) à 2,70$

La société de conception et de commercialisation de logiciels de l'Île des Soeurs **Logibec** a annoncé récemment un rachat d'un maximum de 125 000 de ses actions ordinaires pour un montant maximum de 238 000$. En juin 1987, Logibec a acquis **P.C. Plus**, une firme active dans la distribution de matériel informatique.

Pour régler l'acquisition, Logibec a émis 100 000 actions de son capital évaluées à 3,90$ chacune. Or, comme l'entiercement de ces actions est terminé, Logibec a décidé de racheter une partie de ces actions.

C'est donc dire qu'au cours récent, Logibec rachète de ses actions entre 2,20$ et 2,50$ avec un gain d'environ 1,50$ l'action.

Lambert Int.: + 0,30$ (15%) à 2,30$

Une société à numéro créée par 13 dirigeants de **Lambert International** a annoncé son intention d'acquérir la totalité des 5,1 M d'actions ordinaires en circulation.

Les actionnaires auront le choix entre le paiement de 3$ au comptant ou une action privilégiée de la société à numéro d'une valeur nominale de 3$.

T.C.G.: + 0,15$ (5,6%) à 2,85$

Deux filiales du **Groupe T.C.G.** élargissent leur réseau. Le distributeur de pièces de rechange pour autos **Auto Point** vient d'acquérir deux entreprises dans l'Estrie. **G. Lebeau** ouvrira une nouvelle franchise et trois ateliers corporatifs d'ici à la fin de l'année.

Groupe T.C.G. est issu de la fusion de G. Lebeau, de **Monsieur Muffler** et d'**Autostock** en 1983.

BNC: + 0,87$ (8%) à 11,75$
Lévesque, Beau. A: + 0,38$ (6%) à 6,38$

La **Banque Nationale** prolonge son offre d'acquisition de **Lévesque, Beaubien** jusqu'au 19 septembre afin de permettre au grand nombre d'actionnaires de Lévesque de se prévaloir de son offre d'échange. Déjà, 95% des actions ont été déposées. De plus, la BNC renonce à la condition selon laquelle au moins 90% des actions subalternes de classe A en circulation devraient être déposées pour que l'offre soit valide.

Par ailleurs, la Banque Nationale vient de publier de bons résultats financiers pour la période de neuf mois close le 31 juillet dernier. (Voir l'article en p. 44.)

NOS PERDANTS

Cambior wt: - 1,45$ (29,6%) à 3,45$
Cambior: - 1,38$ (9,6%) à 13$

Le repli du titre de ce producteur d'or s'explique par la chute du cours de l'or la semaine dernière. L'or a perdu 8,10$ US à New York pour clôturer à 421,20$ US. Épousant la même tendance, l'indice or et argent de la **Bourse de Toronto** a essuyé un recul de 5,4%.

MONTRÉAL

Revue de la semaine terminée le 9 septembre 1988

Les gagnants

Compagnie	Vol. (000)	Haut ($)	Bas ($)	Ferm. ($)	Var. en ($)	Var. en (%)
TOTAL RESTOR	6	↗215	165	215	+55	34.4
MAVTECH HLDG	16	300	230	300	+70	30.4
RY NT FIN	3	↗$11¼	9⅞	11¼	+2½	28.6
SHL SYSTMHSE	2	$8¾	7¼	8¾	+1¾	25.0
GOLDN KN WT	41	250	180	212	+42	24.7
LOGIBEC GRPE	112	280	226	270	+43	18.9
CIBC WT B	161	290	240	285	+45	18.8
TEE-COMM EL	39	150	115	130	+20	18.2
GUARDCOR WTS	10	140	120	135	+20	17.4
WALWYN INC	1	$5½	5¼	5½	+80	17.0

*: - de 500 ac. Source: Corporation FRI *Tableau: Les Affaires*

Les perdants

Compagnie	Vol. (000)	Haut ($)	Bas ($)	Ferm. ($)	Var. en ($)	Var. en (%)
CAMBIOR WT	145	485	↗335	345	-145	-29.6
TECK CP WTB	2	300	↗240	240	-85	-26.2
MIMISKA A	22	121	100	101	-24	-19.2
FALCONBR WT	7	315	245	260	-60	-18.7
LANPAR TECH	3	135	115	115	-25	-17.9
OAKWOOD PETE	4	140	↗110	115	-25	-17.9
ULTRAMAR	7	$5⅛	435	440	-85	-16.2
AM RESRV MNG	25	245	210	210	-40	-16.0
OAKWOOD PT A	1	105	100	105	-20	-16.0
KEWAGAMA GLD	7	157	141	141	-24	-14.5

*: - de 500 ac. Source: Corporation FRI *Tableau: Les Affaires*

Les plus actifs

Compagnie	Vol. (000)	Haut ($)	Bas ($)	Ferm. ($)	Var. en ($)	Var. en (%)
C IMP BK	1058	↗$24⅞	24⅜	24¾	+¼	1.0
BQ ROYALE	989	↗$34⅞	33⅝	34¾	+1¼	3.7
BANK NS	836	$14¾	14¼	14¾	+⅝	4.4
BQUE NAT	777	$11¾	10¾	11¾	+⅞	8.0
BQUE MTL	667	$28⅞	27⅜	28¾	+1⅛	4.1
INCO LTD	635	$36⅜	31¾	31¾	-4⅜	-12.1
PLACER DOME	529	$15⅝	15	15⅛	-⅝	-4.0
LAIDLAW TR B	402	$16⅝	15¾	16⅝	+⅞	5.6
NOVA CORP	395	$12½	12⅛	12¼		
CDN PAC LTD	348	$21	20⅛	20¼	-⅝	-3.0

*: - de 500 ac. Source: Corporation FRI *Tableau: Les Affaires*

52 sem. Haut	52 sem. Bas	Compagnie	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Vol. 000	Div. ($)	Rend (%)	Bén./ act.($)	cours/ bén.
A / B											
60	15	ABBEY EXPLOR	20	20	20		3				
10	200	ABCOURT M PR	230	220	230	+10	3				
205	25	ABCOURT MN B	45	42	44	+1	24			0.08	5.2
34	13	ABITIBI METL	19	16	18	-2	42				
32	6	ABITIBI RES	8	8	8	-2	18				
12	145	ABITIBI-P WT	155	150	155	+5	9				
35½	19¼	ABITIBI-PRCE	$20⅜	20¼	20⅜		19	1.00	4.9	2.29	8.9
255	52	ACDS GRAPHIC	71	61	61	-14	3			0.02	30.5
99	11	ACHATES RES	14	14	14	+2	1				
320	↗50	ACSI LTEE	60	50	50	-10	4			0.29	1.7
215	100	ACTIDEV INC	100	100	100		1			0.19	5.3
340	75	ADS ASSOC	76	76	76	-9	1			0.12	6.3
36¼	↗13⅜	AGNICO-EAGLE	$14¾	13⅜	13¾	-1¼	24	0.20‡	1.8	0.65‡	17.1
185	80	AGROMEX INC	105	100	101	-4	12				
375	165	AL COUCHE	205	200	200		4			0.24	8.3
49½	26½	ALCAN ALUM	$38½	35⅝	36⅜	-1⅛	306	0.88‡	3.0	4.06‡	7.2
65	18	ALDONA MINES	22	22	22		1			-0.01	
25⅛	23¾	ALEXIS N 740	$25⅛	25⅛	25⅛	+⅛	*	1.85	7.4		
11	405	ALGO GRP A	425	405	405	-20	3	0.25	6.2	0.72	5.6
30	23	ALTA EGY 775	$26½	26	26¼	-⅛	3	1.94	7.4		
22¼	14⅞	ALTA ENERGY	$16⅜	15⅞	16⅛	+⅛	113	0.30	1.9	0.85	19.0
15½	10½	ALTA NAT GAS	$15⅛	15	15⅛	+⅛	4	0.68	4.5	0.21	72.0
380	200	ALUBEC IND	200	200	200	-2	13			0.20	10.0
360	165	AM BARR G-WT	165	165	165	-5	1				
14	5⅜	AM BARRIC WT	$6¼	6	6	-⅜	2				
40	18	AM BARRICK	$21⅛	20	20	-1⅛	22	0.10	0.5	0.54	37.0
310	200	AM RESRV MNG	245	210	210	-40	25				
28	10	AMBERQUEST R	13	13	13	-4	3				
24⅜	21½	AMCA IN 8.84	$24¼	24⅛	24⅛	-⅛	1	2.21	9.2		
24⅞	21¼	AMCA IN 9.25	$24⅛	24	24	+⅛	4	2.31	9.6		
24¾	16¾	AMCA IN 9.5%	$23¾	23⅜	23¾	+⅛	1	2.38	10.0		
12⅝	325	AMCA INTL	475	470	470		23	0.25‡	6.6	-6.00‡	
172	100	AME LTD	120	120	120	+5	5	0.05	4.2	0.07	17.9
169	45	AMER RES A	100	100	100		8			0.04	28.6
435	180	AMISCO IND	200	195	200		6	0.02	1.0	0.36	5.6
400	78	ANDRE PERRY	85	85	85	+4	1				
360	↗30	ARBOR RES	41	30	30	-13	6				
7¼	490	ARMBRO ENT	$7	7	7	+⅛	1	0.06	0.9	0.85	8.2
100	↗32	ARMENO RES	32	32	32	-3	5				
134	56	ARMISTICE RS	65	60	60	-5	42				
9⅞	↗445	ARTOPEX INTL	450	445	445	-5	3			0.75	5.9
7¾	340	ASAMERA MNRL	$5	5	5	-⅜	1			0.09‡	44.8
49	8	ASTER EXP A	17	15	15	-2	29				
8½	5	ASTRAL BEL A	$8	7¾	8	+⅛	2	0.15	1.9	0.53	15.1
9	5¼	ASTRAL BEL B	$8¾	8¾	8¾	+⅛	*	0.15	1.7	0.40	21.9
13½	7⅞	ATCO LTD I	$8¾	8½	8⅝	+⅛	6	0.20	2.3	-1.14	
365	↗210	ATLANTIQUE A	220	210	220		1			0.34	6.5
350	190	AUBERGES GV	315	310	315		3			0.51	6.2
60	2	AUBERGES-WT	2	2	2		6				
5⅜	215	AUDREY RES	225	215	220	-5	40			0.20	11.0
230	93	AUGMITTO EXP	100	96	98	-2	32			0.01	98.0
25	11	AUGYVA RES	11	11	11		4				
19	2	AUNORE R WT2	5	5	5	+1	10				
305	55	AUNORE RES	68	60	66	+6	15				
11¼	425	AUR RESOURCE	450	425	440	-10	22			0.09	51.2
9¾	↗56	AURIZON MNS	83	56	60	-23	24				
27	10	AUROCHS SOC	17	14	14	-1	14				
145	25	AURTEC M CLA	50	45	50		12				
8⅛	300	AVCORP IND	450	425	425	-20	59			0.29	14.7
50	30	AXR RES LTD	41	41	41	+1	4				
25⅜	14¼	B C FOREST	$18⅜	18⅛	18⅜	-¼	7	0.60	3.3	2.95	6.2
29¼	21⅛	B C TELEPHON	$27⅛	27	27½	+⅛	6	1.84	6.7	3.12	8.8
10⅜	6½	B CORP I R	$8	7¾	8	+⅜	44				
30¾	26¾	B CORP PR	$30	29¾	29⅞		7	2.43	8.1		
23	19½	B NS SR1	$22⅛	22⅛	22⅛	-⅛	*	1.79	8.1		
25	15	B P CDA INC	$18¼	17½	17½	-⅜	2	0.15	0.9	0.22	79.5
55	15	BAKERTALC	20	20	20		1			-0.08	
10¼	5½	BANCSHR P IR	$9	8½	9	+¾	10				
21⅛	18¼	BANCSHR P PR	$20⅛	20⅛	20⅛	-⅛	*	1.73	8.4		
17	11¼	BANK NS	$14¾	14¼	14¾	+⅜	836	0.80	5.4	2.80	5.3
115	12	BAREXOR INC	15	15	15		2				
300	100	BASTIEN INC	125	105	105	+3	3			0.25	4.2
20	8	BATEMAN BAY	10	10	10		2				
15	10½	BATON BRDCST	$13⅞	13¾	13⅞	+⅜	3	0.24	1.7	0.69	20.1
10⅜	8½	BCE D 9.125	$10	10	10		2	0.91	9.1		
405	190	BCE DEV CORP	345	335	335	-5	60			0.01	335.0
150	66	BCE DEV WT	79	71	72	-3	46				
40	20⅞	BCE INC	$37⅜	36¾	37⅛	+⅜	304	2.44	6.6	3.90	9.5
39½	34½	BCE INC 205	$37½	37⅛	37½	+⅛	1	2.05	5.5		
18½	8	BCE MOBILE	$17¾	17¾	17½	-⅛	6			-0.09	
24⅝	23	BCE PL 7.75⅝	$24¼	24¼	24¼	+⅛	*	1.94	8.0		
165	105	BEAUCOUP RES	110	106	110		4			-0.14	
295	↗26	BEAUFIELD RS	30	26	29	-1	29				
230	75	BEAUGARTE GP	95	90	95	+10	13			0.11	8.6
25½	22⅛	BELL CDA SR9	$24⅜	24⅜	24⅜	+⅛	2	1.88	7.7		
24¾	↗24⅝	BELL CDA S10	$24⅝	24⅝	24⅝	-⅛	*				
25⅛	22⅞	BELL CDA 194	$24¾	24¾	24¾		1	1.94	7.8		
6⅜	175	BELMORAL MNS	193	180	180	-13	23			0.08	22.5
5	100	BELMORAL WTS	250	242	242	+7	2				
490	125	BESTAR INC	150	150	150		1			0.14	10.7
26¼	17	BET PUB ADR	$18	18	18	-½	1	0.37	2.1		
425	↗110	BGR PREC WT2	110	110	110	-15	*				
15	8⅞	BGR PRECS A	$10¾	10¾	10¾	-⅛	*	1.00	9.3	2.73	3.9
6⅜	350	BILTRITE	425	425	425	-25	2			0.58	7.3
54	4	BILTRITE WT	5	5	5	-4	5				
5¾	200	BIOMIRA INC	340	325	340	-20	2			-0.17	
140	40	BIOREX GRPE	45	40	45	+1	7				
380	122	BIOTECH ELEC	145	145	145		1			0.23	6.2
26⅜	24	BMO $2.50	$25⅞	25⅞	25⅞	+¼	1	2.50	9.7		
26	23¼	BMO SR 3	$25¼	25¼	25¼	-⅛	2	2.13	8.4		
420	14	BMO WTS	20	16	20	+3	319				
260	120	BOIS FRANC	145	135	135	-15	3	0.02	1.5	0.27	5.0
24¾	20	BOMBARD PR	$23½	23¼	23⅜	+⅛	7	2.19	9.4		
28	11¼	BOMBARD WTS	$23½	21½	23¼	+1¾	18				
12¾	7	BOMBARDIER A	$11¾	11	11¾	+½	18	0.20	1.7	1.06	11.0
12¾	6½	BOMBARDIER B	$11⅞	11¼	11¾	+½	305	0.23	1.9	1.06	11.0
315	175	BOMEM INC	210	210	210		1				
25	20	BOW VAL 2.05	$22⅛	21¾	21⅞	-⅜	1	2.05	9.4		
20½	11⅜	BOW VALLEY I	$13¾	13½	13⅝	+⅛	70	0.20	1.5	0.45	30.3
123	25	BOW VALLEY R	34	34	34	-4	2			-0.78	
17¾	10¾	BQ LAUR	$10⅞	10¾	10¾		11	0.54	5.0	1.28	8.4
27⅞	26¼	BQ LAUR 2.62	$26⅝	26⅜	26⅝	+⅛	1	2.63	9.9		
26⅝	19¾	BQ NAT SR 7	$23½	23⅜	23½	+⅛	3	2.13	9.0		
23¾	20½	BQ NAT SR 8	$22	21⅞	21⅞	-⅛	2	2.00	9.1		
↗34⅞	22⅞	BQ ROYALE	$34⅞	33⅝	34¾	+1¼	989	2.08	6.0	4.25	8.2
18⅛	15	BQ RY 1.45	$17⅛	16⅞	17⅛	+⅛	9	1.45	8.5		
32	28	BQ RY 2.75	$30	29¼	30	+¾	14	2.75	9.2		
32⅜	24⅝	BQUE MTL	$28⅞	27⅜	28¾	+1⅛	667	2.00	7.0	4.29	6.7
14⅛	8½	BQUE NAT	$11¾	10¾	11¾	+⅞	777	0.64	5.4	1.89	6.2
↗36¾	23⅛	BQUE TD	$36¾	34⅜	36½	+2⅛	201	1.12	3.1	4.07	9.0
225	75	BRALORNE RES	75	75	75	-10	1			0.65	1.2
13¼	5	BRAM BRICK A	$7⅛	7⅛	7⅛		1	0.24	3.4	0.85	8.4
40⅝	38½	BRASCADE PRA	$39⅛	39⅛	39⅛	-⅛	*	3.60	9.1		
40	23⅜	BRASCAN 'A'	$25¾	25⅜	25⅜		29	0.96	3.8	2.19	11.6
75	30	BRESEA RES	45	40	40	-5	6				
64	5	BROSNOR EXPL	8	7	8		5				
18⅝	15½	BRUNCOR INC	$17⅞	17⅜	17⅞	+⅜	11	1.20	6.7	1.69	10.6
57	↗15	BRUNEAU MINE	16	15	16		19				
15¼	9¾	BRUNSWICK M&	$11	10⅞	11	+⅛	1	0.20	1.8	0.62	17.7
C / D											
↗24⅞	10¾	C IMP BK	$24⅞	24⅜	24¾	+¼	1058	1.16	4.7	3.00	8.3
6	↗190	CABANO EXPED	210	190	200		7			0.47	4.3
40	↗8	CACHE D'OR R	11	8	9	-2	15				
115	30	CACHE EXPLOR	45	35	45		9				
9⅞	8½	CAD FAIR SRA	$9¾	9¾	9¾		*	0.85	8.7		
11⅝	5⅜	CAE INDS LTD	$9¾	9⅜	9½	-¼	59	0.16	1.7	0.38	25.0
27⅞	↗12¾	CAMBIOR INC	$14½	12¾	13	-1⅜	182	0.10	0.8	0.88	14.8
16¾	↗335	CAMBIOR WT	485	335	345	-145	145				
32¾	23½	CAMBRDGE PR	$32½	32⅜	32½	+⅜	1	1.63	5.0		
29¼	19¼	CAMBRDGE SHP	$29	29	29	+½	3	0.56	1.9	0.61	47.5
340	↗110	CAMPBL RES	125	110	115	-7	48			-0.04	
48	2	CAMPBL RS WT	2	2	2		21				
21¼	16	CAMPBL S LTD	$17¾	17½	17¾	+⅛	1	0.42	2.4	1.26	14.1
140	10	CAMPBL WT-G	75	75	75		1				
28⅝	12¾	CAMPEAU CORP	$19⅜	19	19⅜	+¼	22	0.20	1.0	-4.89	
23	19⅜	CAMPEAU PR C	$21¼	20¾	21⅛	+¼	4	2.19	10.3		
23	19⅛	CAMPEAU PR D	$21⅜	20¾	21¼	+⅝	3	2.25	10.6		
11⅜	6¼	CANAM MANAC	$7⅝	6⅝	7⅜	+⅜	64	0.20	2.7	1.03	7.2
12⅜	6⅛	CANAMAX RES	$7	6⅞	6⅞	-⅛	9			-1.07	
16¾	10¼	CANRON INC A	$11½	11½	11½	+½	2	0.45	3.9	1.25	9.2
320	225	CANTERRA EGY	300	298	300	+2	2				
13⅞	8	CARA OPER A	$13	13	13	-⅛	3	0.20	1.5	0.68	19.1
14½	7¾	CARA OPERATN	$13⅜	13⅜	13⅜	+⅛	1	0.20	1.5	0.74	18.4
↗33	22½	CARENA-BANCP	$33	32½	33	+½	3	0.40	1.2	0.95	34.7
11	495	CASCADES INC	$5⅛	495	495	-5	55			0.50	9.9
23¾	12¼	CB PAK INC	$19	18⅛	18½	+⅜	24	0.60	3.2	1.23	15.0
13½	6½	CCL INDS B	$8½	8¼	8½	+¼	2	0.24	2.8	-0.95	
9¼	8	CDA INC P-UN	$9	8⅞	9	+⅛	1	0.82	9.1		
16⅜	12¼	CDA PACKERS	$14½	14⅜	14½	+¼	3	0.38	2.6	0.91	15.9
21¼	12¼	CDN MARCONI	$16¼	16	16	+⅛	2	0.28	1.7	0.87	18.4
29	17⅜	CDN PAC LTD	$21	20⅛	20¼	-⅝	348	0.60	3.0	2.31	8.8
17⅞	9	CDN TIRE A	$16⅞	16⅜	16½		51	0.24	1.5	1.16	14.2
49	27⅜	CDN TIRE CP	$37½	37	37	-3	1	0.24	0.6	1.16	31.9
20⅜	16⅛	CDN UTIL A	$19	18½	18⅞	+¼	12	1.32	7.0	2.13	8.9
20½	16	CDN UTIL B	$19¼	18¾	19¼	+½	4	1.32	6.9		
27½	13	CELANESE CDA	$26⅝	26½	26½	+¼	1	1.50	5.7	2.86	9.3
14⅝	7½	CENT CAP 'A'	$10	9⅜	9¾		29	0.50	5.1	0.76	12.8
16¾	9¼	CENT CAPITAL	$11¾	11¼	11⅜	+½	8	0.50	4.3	0.32	36.3
21	13	CFCF INC	$20	20	20	+⅛	2	0.20	1.0	1.57	12.7
225	100	CGS GROUP	130	130	130		5			0.11	11.8
31⅞	9¼	CGC INC	$11	10¾	11	+¼	115	0.72	6.5	2.08	5.3
475	135	CGI GROUP A	180	175	175	+10	5			0.09	19.4
160	10	CHABLEA INC	12	11	12	-2	25				
6⅞	↗285	CHARAN INDS	300	285	285	-15	9			0.05	57.0
6⅜	300	CHENI GLD MN	475	450	450	-20	2				
275	105	CHENI GLD WT	147	140	140	-10	2				
430	67	CHESBAR RES	75	67	67		2			-0.13	
57⅜	25⅞	CHRYSLER CP	$28⅞	28⅝	28⅝	+⅜	5	1.00‡	4.3	5.06‡	4.6
395	43	CIBC WT B	290	240	285	+45	161				
18	11	CIIT INC	$12½	12½	12½	-½	10	0.50	4.0	1.12	11.2
31¾	9	CIM ST LAW A	$13	12⅜	12¾	-¼	47	0.70	5.5	1.76	7.2
7½	410	CINRAM LTD	$6⅝	6⅝	6⅝	+⅛	1	0.12	1.8	0.45	14.7
9½	360	CINRAM WTS	$8	8	8	+⅜	*				
5¾	275	CIRCO CRAFT	435	430	430	-5	5			0.26	16.5
20	10	CLARINET RES	15	12	15	+4	5				
25	22½	CMRS GAS	$24¼	24	24⅛	+¼	3	1.64	6.8	2.25	10.7
29¼	27	CMRS GAS1350	$27¼	27¼	27¼	-⅞	*	3.38	12.4		
17	12⅛	CO-STEEL INC	$16¼	15⅞	16	+¼	8	0.48	3.0	1.70	9.4
7¾	350	COGECO INC	$7	6½	6½	-⅛	18	0.10	1.5	0.63	10.3
5¼	132	COHO RES A	470	465	465	-5	6			0.02	232.5
5⅛	↗200	COLORTECH A	200	200	200	-5	2			-0.03	
22¾	11	COMINCO LTD	$18⅝	17⅞	18	-½	32	0.21	1.2	1.24	14.5
12	8	COMINCO PR H	$12	11⅞	11⅞		2				
16⅞	9¾	COMM SATLLTE	$13¾	13⅛	13¼	-¼	2			0.20	66.3
100	25	COMPUTERTIME	37	36	36	+1	7			-0.06	
96	35	COMTERM INC	42	40	41	+1	19			0.30	1.4
22⅝	13½	CON-BATH A	$15	14¾	14¾	-⅛	15	0.80	5.4	1.82	8.1
22	14	CON-BATH B	$15	15	15	+⅛	*	0.16	1.1	1.82	8.2
33¾	16	CONNAUGHT BS	$28¼	27½	27⅝	-⅜	4			1.27	21.8
485	90	CONT PHARM A	130	110	120	+10	9	0.05	4.2	-0.03	
485	90	CONT PHARM B	135	125	130	+5	18			0.41	3.2
↗370	305	CONTL BANK	370	360	365	+5	3	0.60	16.4	1.21	3.0
50	15	CONTL RES&DV	20	20	20		8				
20¼	15¾	CORBY A VOTE	$19	19	19		2	0.72	3.8	0.73	26.0
19	12½	CORBY NOVOTE	$18¾	18½	18¾	+¾	1	0.72	3.8	0.73	25.7
390	130	CORE-MARK IN	365	355	360	-10	5			-0.00	
10¼	6	CORONA CL A	$9⅜	8½	8½	-⅝	152				
10½	↗9⅜	CORONA CL B	$9⅞	9⅜	9⅜	-¼	13				
265	↗200	CORONA IC90	215	200	200	-5	13				
10	7½	CORONA PFD A	$9	9	9		1	0.75	8.3		
25½	18	CORONA PFD B	$20½	20½	20½	-¾	5				
27½	18	CORONA PFD C	$22½	22½	22½	-¼	2	1.33	5.9		
7½	170	CORONA R88	310	300	300	-5	12				

POINT ROUGE GALERIE D'ART
L'ART D'INVESTIR
2150, rue Crescent, Montréal, Québec H3G 2B8
(514) 843-8408
Une réalisation MASSÉ

(suite de la page 56)

52 sem. Haut	Bas	Compagnie	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Vol. 000	Div. ($)	Rend (%)	Bén./ act.($)	cours/ bén.
350	110	CORONA R92	235	235	235		14				
7⅛	400	COTT BEV	410	410	410		14			0.12	34.2
300	205	COVER (INDS)	250	245	250		1				
55	15	COVER WTS	55	55	55	+5	1				
8¼	6⅛	CRAIN RL	$7¾	7½	7⅛		1	0.20	2.6	0.27	28.2
6½	375	CREDIT IND A	470	460	465	-5	4	0.16	3.4	0.54	8.6
26¾	25	CROWN L 2.28	$25	25	25	-½	*	2.28	9.1		
27½	17¾	CROWNX $2.00	$21⅛	20¾	21⅛	+½	6	2.00	9.5		
18⅛	9	CROWNX INC	$10⅜	10⅛	10⅜	+¾	1	0.40	3.8	0.26	40.9
9	440	CROWNX INC A	$5¼	495	5¼	+35	19	0.30	5.7	0.25	21.0
14⅛	10⅞	CROWNX WT 96	$12⅜	12¼	12¼		17				
21¾	✓17¾	CT FINANCIAL	$18½	17¾	18½	+½	3	0.70	3.8	1.86	9.9
7½	225	DATAMARK INC	280	240	240	-40	7			0.31	7.7
390	256	DAVIS DIST B	305	300	305	+6	2	0.06	2.0	0.03	101.7
41	21	DEMONTIGNY A	39	38	39		20				
7⅞	470	DENISON MN A	$5⅛	495	495	-5	5			-0.12	
7⅛	450	DENISON MN B	485	455	460	-25	5			-0.12	
63	2	DENISON WT B	3	3	3	-2	12				
24⅜	16¾	DENISON 9.5	$21⅛	20¾	20¾	-⅜	3	2.38	11.4		
84	10	DENN'OR INC	11	11	11	-2	4				
175	35	DERAGON	35	35	35	-1	11				
10¾	7¾	DEVTEK CORP	$10¾	10⅜	10⅜		1	0.12	1.1	0.73	14.6
350	110	DIABRASIVE	165	150	150		16			-0.35	
7⅛	320	DMR GROUP A	345	340	345		3			0.11	31.4
36½	31½	DOFASCO $2.6	$35½	35	35	-⅜	3	2.60	7.4		
30	21	DOFASCO INC	$28⅛	27¾	27¾	-¼	19	1.08	3.9	2.44	11.4
21¼	14	DOM TEXTILE	$15⅞	15½	15⅝	-⅛	9	0.60	3.8	2.08	7.5
8⅞	✓400	DOMCO LTD	430	400	405	-35	4			0.53	7.6
21½	11½	DOMTAR INC	$12⅝	12	12⅛	-⅜	52	0.50	4.1	1.16	10.5
24¼	20⅞	DOMTAR PR B	$22¼	22¼	22¼		*	2.10	9.4		
37¾	13	DONOHUE INC	$13¾	13¼	13¾	+⅜	2	0.48	3.5	2.86	4.8
480	190	DOREL IND	249	240	249	+29	4			0.38	6.6
210	✓25	DUFRESNOY A	30	25	25	-5	2				
14½	8	DUMAGAMI MN	$11⅛	11	11	-¾	*			0.05	220.0
39	5	DUMONT NICK	19	19	19		25				
14½	7⅛	DYLEX LTD A	$10¾	10½	10¾	+¼	15	0.20	1.9	0.51	21.1
148	✓20	DYNAMIC CONS	30	20	24	-6	29				

E / F

5¼	340	EAGLE PRECIS	360	355	355	-5	1	0.20	5.6	0.39	9.1
12¼	8¾	EASTERN BAKE	$9¼	9¼	9¼	+¼	*	0.56	6.1	0.90	10.3
6⅜	5⅞	ECHO B 89WT	$6¼	6¼	6¼	+½	1				
39⅝	6½	ECHO BAY MNS	$21⅛	20	20	-1⅜	65	0.07‡	0.4	0.54‡	29.9
90	10	ECUDOR MNS	79	61	61	-14	19				
✓25¼	23½	ELDERS 7.75⅝	$25¼	25½	25½	+¼	2	1.94	7.7		
12	7½	ENERP FND-UB	$10½	10½	10½	-¼	4	1.22	12.0		
10¾	✓9¾	ENERP FND-UC	$9½	9⅜	9⅜	-⅛	5	1.04	11.1		
11⅞	7½	ENERP PET-UB	$10¾	10¼	10¼	-¼	2	1.22	11.9		
10⅞	9⅜	ENERP PET-UC	$9¾	9⅜	9¾	-⅛	2	1.04	10.7		
13⅞	9½	ENERPLUS UN	$10¾	10⅜	10⅜	-¼	1	1.29	12.1		
380	151	EQUIPE DEN A	195	175	195	+10	4			0.27	7.2
375	125	EQUIPE DEN B	185	175	175	-9	4			0.27	6.5
7⅛	240	EQUITY PRSRV	255	250	255	-5	1			-0.18	
260	8	EQUITY RESRV	185	185	185	-15	2				
5⅜	310	ESPALAU INC	320	320	320	-10	*	0.06	1.9	0.81	4.0
274	✓18	ESSOR EXP	20	18	18	-3	45				
17¼	16⅛	ETAC SALES	$16⅞	16⅞	16⅞	+⅛	1				
275	100	EXPAN MTL A	190	180	185	+5	2				
25	9	EXPAN MTL WT	10	10	10	-2	1				
105	30	EXPL BRX CLA	38	38	38	+3	5				
45	11	EXPL DEUX-MT	13	13	13		4				
28	✓9	EXPL LOUPHOR	10	9	9	-1	5				
37	5	EXPL MON-DOR	6	5	5	-1	15				
170	87	EXPL OREX	105	100	100	-5	15				
60	13	FAIRFLD EXPL	17	17	17	+1	1				
51	10	FAIRLADY EGY	13	13	13	+1	2				
395	120	FALCONBR WT	315	245	260	-60	7				
30¾	16½	FALCONBRIDGE	$21¾	19¾	19¾	-2	104	4.75	24.1	2.55	7.7
53	3	FARBORO INC	6	6	6		32				
14½	8	FCA INTL LTD	$8¾	8⅜	8¾	+⅜	3	0.08	0.9	0.36	24.3
7⅞	250	FDS CRSS QC	415	400	405	-15	4				
8	5⅛	FDS EURO UN	$7	6¾	7		4				
85	10	FDS EURO WT	10	10	10		10				
185	✓30	FERMES AGRIV	30	30	30	-10	3				
109	40	FIBR ARM 6.5	57	57	57		2				
24⅞	20½	FID QUE PR	$22¼	22	22¼	+⅛	10	2.13	9.6		
6¾	350	FID QUEBEC A	395	380	395	+15	2	0.20	5.1	0.56	7.1
340	155	FIN ENT-COOP	170	160	160	-11	11			0.26	6.2
23¾	15⅜	FINNING LTD	$22¼	22	22¼	+¼	6	0.70	3.1	2.60	8.6
45	12	FINOR (EXPL)	32	30	32	+2	90				
22¼	17⅛	FLETCHER	$21⅜	21⅜	21⅜		4	0.47	2.2		
5½	390	FLETCHER LE	410	400	400		7	0.10	2.5	0.32	12.5
11⅜	10¼	FLETCHR 2 IR	$10⅝	10½	10½	-⅛	1				
220	70	FORATEK INTL	78	75	78	+8	2			0.10	7.8
122	34	FORBEX INC	54	47	54	+2	11				
320	130	FORESBEC A	175	175	175		8			0.37	4.7
205	70	FOREX INC	110	110	110	+4	1			-0.02	
20⅛	17¼	FORTIS INC	$19⅜	19⅛	19⅛	-⅛	5	1.28	6.7	2.14	8.9
23½	11¾	FOUR SEASONS	$21⅛	21	21⅛	+⅝	3	0.17	0.8	1.22	17.3
19¾	9⅜	FPI LIMITED	$10½	9¾	10¼	+½	10	0.24	2.3	1.43	7.2
325	✓50	FREEWEST RES	59	50	59	-1	14				
9⅝	495	FST CTY TR	$5⅜	5¼	5⅜		5	0.30	5.6	1.08	5.0

G / H

24½	20½	G A Z PRC	$23	22¾	23	+¼	1	2.07	9.0		
105	35	G.B.C.CAP WT	98	98	98	-6	11				
265	86	G.B.C.CAPITL	262	256	260	+8	17	0.03	1.2	0.04	66.7
11¼	5¾	GALACTIC RES	$6⅛	6⅛	6⅛		6			0.04‡	123.5
5	135	GEOFFRION B	220	205	220	+20	13			0.38	5.8
190	7	GEOFFRION WT	11	10	11	+1	26				
30	11	GLD BRIAR MN	18	16	17		44				
100	9	GLDN DAY MNG	12	10	10	-1	149				
19	1	GLDN DAY WTB	1	1	1		196				
128	20	GLDN GRP EXP	48	46	48	+2	33				
9¼	220	GLDN STAR RS	290	279	279	-21	6			-0.09	
60	10	GLDN TRIANGL	10	10	10		4				
38	10	GOLD WIND EX	13	13	13	+3	1				
10½	✓6¼	GOLDCORP A	$7	6¼	6⅜	-½	26			0.06	106.3
118	✓37	GOLDEN POND	45	37	42	-4	30				
6⅜	185	GOLDEX MINES	200	195	195	-5	7				
370	80	GOLDN KN WT	250	180	212	+42	41				
✓12	5⅞	GOLDN KNIGHT	$12	10¼	11¼	+1⅛	41				
485	335	GOODFELLOW	350	350	350		1	0.12	3.4	0.63	5.6
205	80	GORDEX MINRL	90	90	90	-5	12			-0.04	
315	100	GR BOCENOR	175	165	175	+1	3				
5⅜	250	GR CANTREX A	350	340	340	-5	3	0.03	0.9	0.10	34.0
102	5	GR CANTRX WT	11	10	10	-1	90				
260	85	GR CHAMPLAIN	115	115	115		1			0.49	2.3
26	22½	GR L $1.875	$23½	23⅛	23⅛	-⅛	3	1.88	8.1		
14½	7⅜	GR LAUR B	$7⅜	7⅜	7⅜	-¼	19	0.28	3.8	0.51	14.5
5⅞	200	GR PLASTIQUE	245	245	245	-5	2			0.30	8.1
410	85	GR SOFICORP	110	100	108	+8	17			-0.03	
8⅛	6½	GRDN TR PR A	$7	7	7		7	0.67	9.5		
9⅜	7¾	GRDN TR PR B	$8⅜	8½	8⅜		4	0.85	9.9		
5¾	✓295	GRDN TRUSTCO	310	295	295	-15	10	0.12	4.0	0.31	9.5
5¼	350	GREEN FOREST	350	350	350		1	0.16	4.6	0.34	10.3
9⅜	310	GREENSTONE	$5¼	450	450	-75	4				
10⅝	480	GRILLI PROP	$5⅜	5¼	5½		7			1.00	5.5
15⅜	9½	GRT W LIFECO	$12⅜	12	12	-½	3	0.50	4.2	1.02	11.8
20⅜	13	GT LAKES GRP	$17	17	17		*	0.84	4.9	1.81	9.4
25½	24⅜	GT-WEST 7.7⅜	$25¼	25¼	25¼		*	1.93	7.6		
10¾	✓400	GTC TRNSCN B	435	400	425	+15	12			0.43	9.9
10¾	6¾	GUARDCOR INV	$10	9	9¼		5	0.31	3.4	0.62	15.0
224	55	GUARDCOR WTS	140	120	135	+20	10				
7¼	350	GUILLEVIN A	$5	450	5	+45	11			0.73	6.8
300	2	GUILLEVIN WT	15	8	15	+13	8				
26¾	13	GULF CDA RES	$17½	16¾	16¾	-⅛	212	0.40	2.4	0.73	22.9
470	420	GULF RES SR1	470	470	470		4	0.37	7.8		
27	18	GW UTILITIES	$24⅞	24½	24½	-¼	2			2.23	11.0
70	7	HALEX RES	8	8	8	+1	5				
375	280	HARRICANA A	350	350	350	+15	1	0.28	8.0	0.31	11.3
485	315	HARTCO ENTRP	360	355	360	+5	5	0.10	2.8	0.78	4.6
29¼	18¼	HAWKER SIDD	$22½	22	22	-1	1	1.08	4.9	2.21	10.0
5⅞	5	HEES INT WTA	$5¾	5¼	5¾	+⅛	9				
25½	17⅜	HEES INTL BC	$24¾	24	24	-⅜	22	0.70	2.9	2.02	11.9
26⅜	✓13	HEMLO GOLD	$13⅞	13	13	-⅛	18	0.10	0.8	0.74	17.6
13½	8	HENLYS GROUP	$10	10	10	+1	1			2.53	4.0
10¾	6⅛	HEROUX INC	$9	8¾	9		9			0.29	31.0
14⅜	7	HOLLINGER	$14⅛	14	14		8	0.20	1.4	0.61	23.0
10	✓420	HOPE BRK GLD	445	420	420	-30	2				
400	200	HOPE BRK WT	210	210	210	-30	1				
98	50	HOUSTON MET	86	80	80	-6	25				
285	106	HUBBARD DYER	175	175	175		1			0.21	8.3
24¼	18⅛	HUD BAY CO	$19	18¾	18¾		2	0.60	3.2	-3.51	
19¾	18	HUD BAY 1875	$19¾	19½	19¾	+¼	1	1.88	9.5		
240	50	HYPOCRAT	58	56	58	+2	5			-0.40	

I / J

16¾	450	IAF BIOCHEM	$7	6¾	6⅞	+⅛	17			-0.02	
214½	130	IBM	$139½	138	139½	-1	1	4.40‡	3.9	10.20‡	11.0
8⅛	250	IDEAL GRP A	$7⅛	6⅞	7		7	0.20	2.9	0.89	7.9

EXPLICATION DES COTES BOURSIÈRES

Les titres transigés à la **Bourse de Toronto** et à la **Bourse de Montréal** sont énumérés par ordre alphabétique des noms des compagnies. Vous retrouverez uniquement les titres qui ont été transigés lors de la semaine dernière.

De gauche à droite, les colonnes indiquent: le haut et le bas des 52 dernières semaines, le nom de la compagnie, le haut et le bas de la semaine dernière, le cours de la dernière transaction de la semaine, la variation hebdomadaire, le volume transigé dans la semaine, le dernier dividende sur une base annuelle en argent, le rendement de ce dividende, le bénéfice par action des quatre derniers trimestres et le ratio cours/bénéfice.

Les cours et le volume prennent en considération les fractionnements qui ont eu lieu lors de la semaine.

Les cours sous 5$ sont indiqués en cents; ceux de 5$ et plus sont en huitième.

Le symbole (‡) à la suite du dividende ou du bénéfice signifie qu'ils sont exprimés en $US. Le ratio cours/bénéfice et le rendement sont alors calculés dans cette devise. Le symbole (✓) signifie un nouveau haut ou bas au cours des 52 dernières semaines.

Abréviations:
RT ou RTS: droit(s) de souscription
WT: bon de souscription
PR: action privilégiée
CL: suivi des lettres A, B, X, ou Y détermine la catégorie d'actions.

Source: Corporation FRI

52 sem. Haut	Bas	Compagnie	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Vol. 000	Div. ($)	Rend (%)	Bén./ act.($)	cours/ bén.
375	190	IDEAL METAL	260	250	260	+5	14	0.10	3.8	0.44	5.9
150	50	IGLOO VIKSKI	70	70	70		1	0.05	7.1		
35½	23	IMASCO LTD	$25¾	25¼	25⅜	-⅛	21	1.04	4.1	2.24	11.3
77	60	IMP OIL 'A'	$53⅜	51½	51½	-2⅛	201	1.80	3.5	4.39	11.7
150	75	IMPERIAL MTL	120	120	120	+2	1			0.09	13.3
135	30	IMPERTEX INC	38	38	38		1				
42⅜	16½	INCO LTD	$36⅛	31¾	31¾	-4⅜	635	0.80‡	3.1	2.29‡	11.2
67½	25¾	INCO LTD 10⅝	$50	50	50	-1¾	*	2.50	5.0		
12⅜	8¼	INDAL LTD	$9	9	9	+⅛	2	0.40	4.4	0.85	10.6
355	190	INFORM 2000	255	240	245	+5	14	0.03	1.2	0.30	8.2
12¾	7¼	INNOPAC INC	$10	9⅝	10	+⅜	5	0.24	2.4		
470	165	INNOTECH AV	235	225	235	+10	7	0.06	2.6	-0.23	
52¾	39½	INTERHOME	$47⅜	47	47	-¼	6	2.00	4.3	3.09	15.2
300	11	INTL DATACST	170	160	170	-5	3				
6½	400	INTRCN LEASE	420	420	420	+10	2			0.28	15.0
23½	12⅛	INVESTORS GR	$13½	13⅛	13½	+⅜	1	0.70	5.2	1.88	7.2
6⅞	300	IPL INC	415	410	410	-5	5	0.09	2.2	0.38	10.8
7½	5	IRWIN TOY V	$5½	5½	5½	+⅛	1	0.20	3.6	0.36	15.3
24	16¼	IVACO $2.00	$21	20¾	20¾	-¼	1	2.00	9.6		
25	18	IVACO $2.25	$23	22¾	23	-¼	1	2.25	9.8		
16⅝	8½	IVACO INC A	$13½	13¼	13½	+⅛	10	0.64	4.7	1.22	11.1
16¾	9⅜	IVACO INC B	$14¼	13¾	13¾		3	0.53	3.9	1.45	9.5
34½	26¾	IVACO SER 4	$33	32¾	33		2	2.72	8.2		
24¼	16½	IVACO 2ND-$2	$21¼	21	21	-¼	2	2.00	9.5		
59	16	J.A.G. LTEE	18	16	18		14				
25¾	14⅜	JANNOCK LTD	$16¾	16⅛	16¼	+⅜	22	0.80	4.9	2.22	7.3
14¼	12	JANNOCK 8⅝	$13¼	13¼	13¼	-¼	*	1.20	9.1		
11	5	JEAN COUTU A	$9¼	9⅛	9⅛		41	0.12	1.3	0.56	16.3
330	40	JILBEY IND	43	41	43	-2	9				
120	50	JORDAN P CLA	52	50	50	-1	40			0.03	16.7
11½	7	JOURNEYS END	$8⅜	8¼	8¼	-⅛	2	0.16	1.9	0.56	14.7

Maheu Noiseux
Comptables agréés
Les associés de votre gestion
PARTOUT AU CANADA ET DANS LE MONDE

K / L

170	45	KAUFEL GR WT	85	80	81	-4	23				
11⅞	6	KAUFEL GRP A	$10	9⅞	10	+⅛	26			1.04	9.6
11⅞	5	KAUFEL GRP B	$9¼	9	9¼	+⅛	18			1.04	8.9
205	70	KEWAGAMA GLD	157	141	141	-24	7				
60	20	KIMEX (RES)	29	22	27	-5	17				
12¼	✓5⅜	L O M INC	$5⅜	5⅜	5⅜	-⅛	1	0.20	3.7	1.16	4.6
5	60	LA FOSSE	75	70	75		13			-0.07	
30	1	LA SARRE INC	10	10	10		3				
125	75	LA VEREND A	100	100	100		1			-1.08	
27⅞	20½	LABATT JOHN	$22⅛	21⅝	22	+⅛	23	0.64	2.9	1.92	11.5
20	8¾	LAC MINERALS	$13¾	12¼	12¼	-1⅜	25	0.10	0.8	0.51	24.0
224	75	LACROIX INC	100	100	100		1			0.18	5.6
149	64	LADUBORO A	70	65	65	-5	6			0.96	0.7
23	13¼	LAFARG C PRE	$22¾	21¾	22¼	+½	4	0.35	1.6		
23¼	13	LAFARGE CORP	$23	22	22¾	+⅛	12	0.40‡	2.2	1.79‡	10.3
24¼	14⅛	LAIDLAW TR A	$17⅜	16¾	17½	+⅛	7	0.20	1.1	0.92	19.0
22	13½	LAIDLAW TR B	$16⅜	15¾	16⅜	+⅛	402	0.20	1.2	0.92	18.1
✓230	111	LAMBERT IN A	230	200	230	+30	1			0.14	16.4
375	81	LAMBRT SOMEC	90	81	81	-9	3			0.05	16.2
270	110	LANPAR TECH	135	115	115	-25	3			-1.04	
430	200	LAPERRIERE &	265	250	250	-15	5	0.10	4.0	0.40	6.3
5¼	✓280	LASMO CDA	290	280	280	-20	2				
5¼	225	LASSONDE A	310	310	310		1	0.08	2.6	0.32	9.7
26⅜	24	LAUR MUT PRA	$25¼	25	25⅛	+⅛	5	2.22	8.8	0.57	44.1
9⅞	272	LAVALIN IND	345	340	340	-5	4			-0.49	
290	60	LAVELNTECH A	119	100	106	-4	6			-0.03	
18½	9⅛	LAWSON MAR A	$13¾	13¾	13¾	+½	*	0.20	1.5	1.24	11.1
205	15	LEADER MFG	40	40	40	+3	6			-0.55	
167	76	LEPINE-CLOUT	85	85	85		2			0.07	12.1
450	180	LEROUX ACIER	200	190	200	-5	2			0.32	6.3
195	80	LESSARD INC	130	125	125		1				
9¼	360	LEV BEAU A	$6⅜	6	6⅜	+⅛	92			0.23	27.7
315	110	LGS DATA A	125	118	123	+3	8	0.03	2.4	0.16	7.7
79	1	LIGNERIS EXP	13	12	12	+1	45				
14⅞	9	LOBLAW CO	$12¼	12	12	-¼	7	0.20	1.7	0.85	14.1
450	130	LOGIBEC GRPE	280	226	270	+43	112			0.15	18.4
10½	7	LOGISTEC CLA	$10¼	10¼	10¼		*	0.40	3.9	0.81	12.7
9½	6	LOGISTEC CLB	$7⅞	7¾	7⅞		2	0.44	5.6	0.81	9.7
22	14⅛	LONVEST CORP	$17⅛	17⅜	17⅛	-⅛	1	0.90	5.0	0.94	19.0
23⅛	20	LONVEST PR A	$21½	21½	21½	-¼	1	1.97	9.2		
325	70	LOUVEM M(LA)	99	87	90	-5	25	0.11	11.9	-0.10	
450	✓180	LOUVEM PRA	190	180	182	-18	6				
65	✓5	LOUVEM WTIII	10	5	10		11				
430	200	LSI LOGIC CP	220	215	220		2			0.12	18.3
35	6	LYNX CDA EXP	8	7	7	-1	45				
305	70	LYON LAKE MN	71	71	71	+1	1				

M / N

13	7	M-CORP INC	$12¼	12	12¼	+¼	11	0.20	1.6	0.93	13.2
235	90	MAAX INC	100	100	100		*			0.10	10.0
5¼	160	MABAIE INC	235	230	235	+10	*			0.31	7.6
53	5	MACAMMC INC	6	5	5		14			0.53	0.1

52 sem. Haut	Bas	Compagnie	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Vol. 000	Div. ($)	Rend (%)	Bén./ act.($)	cours/ bén.
24⅛	10½	MACLEAN H'X'	$12	11⅝	11⅞	+½	257	0.22	1.9	1.13	10.5
24⅝	23½	MACMILL 2175	$24⅛	24⅛	24⅛	-¼	1	2.18	9.0		
31½	15¾	MACMILLAN BL	$18¼	17⅞	17⅞	-¼	163	1.05	5.9	3.08	5.8
24⅛	23	MACMILLN SR8	$24¼	24¼	24¼	-⅛	1	2.31	9.5	0.23	105.4
5	155	MACYRO GRP	180	175	175		10			0.08	21.9
11	340	MADELEINE MN	395	365	365	-30	3			0.01	365.0
26⅛	25½	MANITOBA 925	$25¾	25½	25½	-½	2	2.31	9.1		
✓13	10½	MARITIM ELEC	$13	12⅝	13	+½	2	0.80	6.2	1.40	9.3
9	7⅛	MARITIM T710	$8¼	8¼	8¼	-¼	*	0.71	8.6		
9½	8½	MARITIM T765	$9¼	9⅛	9¼	+⅛	1	0.76	8.3		
10½	9½	MARITIM T860	$9¾	9½	9½	-¼	2	0.86	9.1		
16¾	13	MARITIME T&T	$15⅞	15¾	15⅞	+⅜	11	1.04	6.6	1.71	9.3
250	150	MATCO MART	165	155	155	-10	15			0.66	2.4
193	✓22	MAUFORT RES	24	22	22	-1	11			0.05	4.4
7½	225	MAVTECH HLDG	300	230	300	+70	16			0.10	30.0
100	13	MAZARIN INC	17	16	16	-1	24				
5⅞	190	MCNEIL MANTH	295	285	285	-10	20			-0.11	
28¾	15¾	MEMOTEC D WT	$20	19½	19¾		1				
18⅛	15	MEMOTEC DATA	$14	13⅞	13⅞	-⅛	275	0.20	1.4	1.88	7.4
92	16	MESSEGUAY MN	25	22	24	-1	155				
380	175	METRO S

MONTRÉAL

Revue de la semaine terminée le 9 septembre 1988

(suite de la page 57)

52 sem. Haut	Bas	Compagnie	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Vol. 000	Div. ($)	Rend (%)	Bén./ act.($)	cours/ bén.
5⅛	192	SANIVAN GRP	390	305	365	+50	66			-0.11	
10	6¾	SASK O&G CP	$9⅛	8⅝	8⅝	-⅜	9			0.33	26.1
10⅞	8½	SASK O&G 725	$9¾	9½	9½	-⅜	13	0.73	7.6		
310	165	SATURN DISQ	175	170	175		1			0.12	14.2
5⅜	310	SCEPTRE RES	400	365	365	-35	36			0.12	30.4
18⅛	13	SCEPTRE 7%	$16⅞	16⅞	16⅞	-⅛	*	1.75	10.4		
14	8¾	SCOTT HSPTLY	$13½	13¼	13¼	-¼	59	0.20	1.5	0.78	17.0
19½	14	SCOTT PAPER	$16¼	16⅛	16¼	-⅜	1	0.32	2.0	0.83	19.6
305	151	SCOTTISH&YOR	168	168	168	+3	*			-0.05	
101¾	62	SEAGRAM LTD	$67⅞	66⅛	67⅛	+1⅝	87	1.20‡	2.2	5.96‡	9.2
12¼	7⅝	SEARS CANADA	$12⅛	12	12⅛	+⅛	111	0.24	2.0	0.99	12.2
33⅞	17	SELKIRK A	$24	24	24		1	0.50	2.1	0.34	70.6
385	205	SENSORMATIC	265	261	261	-4	2			0.21	12.4
350	105	SHASPER IND	200	200	200		2			0.19	10.5
47⅜	28½	SHELL CANADA	$43⅛	42⅜	42⅜	-⅞	8	0.80	1.9	3.35	12.6
5⅜	180	SHERMAG INC	200	185	200	+15	6			0.33	6.0
225	100	SHIRMAX FASH	120	113	118	+3	3			-0.05	
32	7	SHL SYSTMHSE	$8¾	7¼	8¾	+1¾	2			0.79	11.1
18¼	9½	SICO INC	$11	10½	10½	-¼	14	0.40	3.8	1.38	7.6
21⅜	15	SILCORP 'A'	$15⅜	15	15⅜	+⅛	1	0.40	2.6	1.41	10.9
445	200	SIMARD-BEAUD	315	305	310	-5	10	0.05	1.6	0.38	8.2
250	86	SIMON LEM	100	100	100	-10	4				
26½	22	SINTRA	$24	24	24	+1	*			2.98	8.1
12¾	5⅜	SNC GROUP A	$7⅛	7	7		16	0.28	4.0	-0.89	
6½	395	SOCANAV A	425	410	425	+20	12	0.35	8.2	0.43	9.9
275	58	SOCANAV WT	65	60	65	+7	6				
5¼	310	SODARCAN A	315	315	315		3	0.08	2.5	0.59	5.3
9⅜	475	SODISCO INC	$7⅛	7⅛	7⅛		7			0.71	10.0
380	180	SOFIMINES UN	200	190	190		6				
24	15	SOUTHAM INC	$20⅞	20⅜	20½	-¼	91	0.64	3.1	1.47	13.9
20⅜	12¾	SPAR AEROSP	$19¾	19½	19¾	+⅛	10	0.32	1.6	0.80	24.7
8¾	95	SPHINX INC A	125	95	105	-15	122				
410	170	SPIRIT LAKE	360	355	355	-15	2				
279	225	SPORTSCENE A	245	240	245		2			0.20	12.0
236	200	SPORTSCENE B	220	200	210	+1	5			0.20	10.5
6½	340	SR TELECOM	360	350	350	-10	27	0.12	3.4	-0.47	
9⅞	130	ST GENEVIEVE	160	140	145	-15	82				
74	17	STABELL RES	23	20	22	-2	32				
170	12	STD GOLD MNS	13	12	13	-1	62				
27	23¾	STEINB 29375	$27	26⅞	27	+½	1	2.94	10.9		
45	26¾	STEINBERG A	$31	30⅛	31	+¾	13	0.50	1.6	1.26	24.6
405	320	STEINBRG SR1	380	370	375		56				
23	21	STEINBRG 195	$21⅞	21⅞	21⅞	+⅛	1	1.95	8.9		
27¼	17¼	STELCO INC A	$23⅛	22½	22½	-⅝	21	1.00	4.4	0.84	26.8
25	20	STELCO 194	$22⅞	22⅝	22⅝	-¼	3	1.94	8.6		
165	62	STRATMIN A	129	115	124	-6	94				
385	200	SUMNER SPORT	255	230	230	-30	16	0.11	4.8	0.52	4.4
65	13	SUNDUST RES	47	44	47	+3	10				
8¼	430	SYNERGIS A	$5½	490	5½	+60	2			0.71	7.7
234	20	SYNERGIS WTA	20	20	20	-2	30				
5⅜	100	SYNGOLD EXPL	102	100	100	-1	9			-0.01	
185	50	SYSTERM INC	90	81	81	-9	6				
425	270	T.C.G. QUE	285	270	285	+15	8	0.04	1.4		
75	24	TALISMAN MNS	24	24	24	-2	3				
173	30	TANDEM RES	33	30	33	+1	18				
6	245	TAURUS FT A	245	245	245	-10	*			0.21	11.7
8½	450	TCC BEVERAGE	$7⅛	7⅛	7⅛		27	0.05	0.7	0.25	29.5
150	40	TECHMIRE LTD	60	40	40	-25	2			-0.24	
45¼	13¾	TECK CORP A	$15⅞	15¾	15⅞	+⅞	36	0.14	0.9	1.12	14.2
48	13	TECK CORP B	$15	14	14⅛	-¾	28	0.14	1.0	1.12	12.7
22	240	TECK CP WTB	300	240	240	-85	2				
405	180	TECRAD INC	245	220	220	-30	7			0.28	7.9
495	350	TECSYN NOVOT	350	350	350		2	0.03	0.9	0.40	8.8
5⅛	85	TEE-COMM EL	150	115	130	+20	39			-0.01	
25¼	14¼	TELE-METRO B	$17½	17	17½	+¾	1			0.63	27.8
26	22¼	TELEBEC PR 3	$24¼	24⅛	24¼	-⅜	1	2.13	8.8	0.35	69.3
25	22	TELEBEC 1875	$24⅛	24⅛	24⅛	-⅜	1	1.88	7.8		
7⅛	400	TELEMEDIA A	$7¼	7⅛	7⅛	+⅛	5			0.55	13.0
9⅞	350	TEMBEC INC A	$7⅞	7¾	7¾		22			1.19	6.5
420	220	TEX DIONNE	280	280	280		2	0.08	2.9	0.63	4.4
39	24¾	TEXACO CDA	$38⅞	37¼	37¼	-1⅝	237	1.20	3.2	2.72	13.7
31¾	19	THOM NEWS'A'	$28⅛	27¾	28⅛		10	0.74	2.6	1.61	17.5
420	190	TIE TELE CDA	205	205	205	+5	*			0.15	13.7
80	5	TIGER RES A	40	40	40		2				
410	155	TOLGECO GRPE	200	195	195		5			0.48	4.1
34⅜	22	TORSTAR CLB	$28⅛	27⅞	28		136	0.72	2.6	2.22	12.6
43⅜	32½	TOTAL P 2.88	$36¾	36¾	36¾	-¼	*	2.88	7.8		
25¾	15¼	TOTAL PETE	$19½	19¼	19⅜	+⅛	203	0.40‡	2.6	-1.35‡	
215	105	TOTAL RESTOR	215	165	215	+55	6				
22	125	TOTEC GROUPE	170	165	165	+5	11	0.14	8.5	-0.02	
300	20	TR-CDA P WT	25	20	23	-2	28				
18½	12⅜	TR-CDA PIPE	$13⅛	12⅞	13	+⅛	35	0.68	5.2	0.76	17.1
16⅜	10¾	TRANS MTN P	$12¼	12⅛	12⅛	-⅜	3	0.60	4.9	0.52	23.3
250	90	TRANSAT A.T.	200	190	200	-5	3				
10¼	6½	TRANSIT FNCL	$8⅜	8½	8⅜		2	0.20	2.3	1.26	6.8
6⅛	175	TRANSIT INC	250	240	240	-15	2			0.43	5.6
13½	7¾	TRIDEL ENTRP	$12½	12⅜	12½	-¼	2	0.40	3.2	1.84	6.8
355	140	TRILLIUM TEL	295	295	295	+5	2			-0.09	
19⅜	14⅜	TRILON F A	$17	16¾	17	+⅜	11	0.80	4.7	2.46	6.9
100¼	98¼	TRILON F PR2	$100	100	100	+½	20	6.35	6.3		
23⅛	20⅜	TRILON F PR3	$21½	21⅜	21⅜	-⅜	1	2.00	9.4		
5¼	290	TRIMAC LTD	405	400	405	+5	1			0.25	16.2
400	160	TRITON CDA	220	210	215	-5	6			-0.01	
33¾	22½	TRIZEC CP A	$33¼	33	33⅛	-⅛	46	0.42	1.3	0.60	55.2
36	23½	TRIZEC CP B	$35⅞	35¼	35¼	-¾	2	0.42	1.2	0.60	58.7
24⅞	21½	TRIZEC SR 4	$23¾	23¼	23½	+¼	5	2.25	9.6		
23⅛	19⅞	TRIZEC SR 6	$22	22	22		1	2.06	9.4		
27⅜	25⅞	TRNSALT 12.5	$26½	26½	26½		2	3.13	11.8		
14⅞	13¼	TRNSALTA UTL	$13⅞	13½	13¾		38	0.92	6.7	0.36	38.7
24⅝	23⅛	TRNSALTA 708	$24¼	24¼	24¼	+⅛	1	1.77	7.3		
26½	24⅝	TRNSALTA 840	$25⅞	25⅝	25¾		22	2.10	8.2		
46	10	TROIS DIMENS	12	12	12	-3	4				
24¾	19	TRUSTCO G PR	$22¾	22¼	22⅜	+⅛	2	2.06	9.2		
12	6¼	TRUSTCO GNRL	$7¼	6¾	7		18	0.36	5.1	0.77	9.1
93	48	TURBO RESRCE	52	52	52		3			0.01	52.0
150	20	TYLER RES	23	22	22		17			-0.01	

U / V

52 sem. Haut	Bas	Compagnie	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Vol. 000	Div. ($)	Rend (%)	Bén./ act.($)	cours/ bén.
16½	11	UAP INC A	$13¾	13½	13½		2	0.40	3.0	1.27	10.6
7⅛	335	ULTRAMAR	$5⅛	435	440	-85	7	0.15	3.4	0.54	8.1
27		UN CARBDE-UN	$26⅛	26⅛	26⅛		3	2.13	8.0		
6½	400	UNI-SELECT	435	430	435	-5	4			0.02	217.5
13¼	7½	UNICAN SEC A	$8⅞	8⅝	8⅝	-⅜	14	0.07	0.8	0.78	11.1
12⅞	6⅞	UNICAN SEC B	$8¼	8⅛	8⅛	-¼	1	0.08	1.0	0.78	10.4
8¼	475	UNICRP CDA A	$8	7⅞	8		15	0.40	5.0	0.55	14.5
10	6¾	UNIGESCO .65	$9	9	9	-⅛	9	0.65	7.2		
6¾	400	UNIGESCO 'A'	410	410	410	+5	*	0.14	3.4	0.36	11.4
6	300	UNIGESCO 'B'	365	350	355		113	0.14	3.9	0.34	10.4
20¾	13½	UNION CARBID	$19⅝	19½	19½	+⅛	*	0.30	1.5	1.66	11.7
11	8⅝	UNION ENTERP	$10	9¾	9¾	+⅛	2	0.50	5.1	1.00	9.8
175	20	UNIV EXPL 83	30	30	30	-1	2			-6.52	
25⅛	21⅛	US STEEL 9%	$25⅛	25⅛	25⅛	-⅛	6	2.25	9.0		
129	30	VAL D'OR RES	58	50	55	+2	30				
9⅛	475	VAL ROYAL	$7⅜	7¼	7¼	-⅛	3	0.06	0.8	0.87	8.3
39	4	VALMONT MN&E	5	5	5		5				
100	20	VAN H WT	36	36	36	+8	10				
390	220	VAN HOUTTE	390	375	390	+15	2				
460	265	VARITY CORP	365	350	350		33			0.33‡	8.6
65	14	VASSAN RESRC	16	14	14	-2	9				
150	27	VAUQUELIN	43	36	39	-1	30				
155	30	VEINOR RESS	72	65	65	-14	6				
25	13	VELCRO N.V.	$17	17	17	+¾	1			1.04‡	13.2
270	85	VENMAR INC	105	100	105	+5	2			0.05	21.0
8⅜	400	VICEROY HM A	425	405	405	-55	2	0.20	4.9	0.62	6.5
15⅜	8	VIDEOTRON	$12¼	11⅜	12	+¼	113	0.12	1.0	0.49	24.5
299	60	VIOR MIN(LA)	79	72	79	+13	8				
230	65	VITTFORGE	85	80	80	-5	3			0.06	13.3
5¾	130	VOLCANO INC	205	200	200	-5	3			0.13	15.4

W / X

52 sem. Haut	Bas	Compagnie	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Vol. 000	Div. ($)	Rend (%)	Bén./ act.($)	cours/ bén.
19⅜	10¼	WAFERBOARD	$10⅞	10¼	10¾	+⅛	7	0.30	2.8	1.32	8.1
9½	380	WALWYN INC	$5½	5¼	5½	+80	1	0.20	3.6	0.14	39.3
66	23	WARRINGTON	23	23	23	-3	4			-0.20	
175	115	WEST QUE MNS	150	130	150	+5	7				
18	13	WESTCOAST EN	$16⅞	16½	16½	-¼	8	0.80	4.8	1.27	13.0
22½	18½	WESTMIN R PR	$21⅞	21⅞	21⅞	-½	1	2.13	9.7		
12	8⅜	WESTMIN RES	$10⅛	10	10		1	0.20	2.0	0.12	83.3
42½	28¼	WESTON GEORG	$34	33¾	34	+¾	4	0.60	1.8	2.68	12.7
375	120	WISE STR A	125	125	125		1			0.19	6.6
11	6¾	WORLDW EQU A	$11	10⅞	11	+⅛	3	0.12	1.1	0.16	68.7
175	40	WORLDW WT-II	155	151	155		23				
215	25	WRIGHTBAR MN	30	25	30	+5	14				

Y / Z

52 sem. Haut	Bas	Compagnie	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Vol. 000	Div. ($)	Rend (%)	Bén./ act.($)	cours/ bén.
167	34	YORBEAU R A	37	35	37	+2	3				

TORONTO

Revue de la semaine terminée le 9 septembre 1988

Les gagnants

Compagnie	Vol. (000)	Haut ($)	Bas ($)	Ferm. ($)	Var. en ($)	Var. en (%)
CDN NAT 8.50	11	170	120	170	+55	47.8
INTEGRA SYS	29	149	115	149	+34	29.6
COGNOS INC	35	$7⅞	6	7⅞	+1¾	28.6
SHL SYSTMHSE	104	$9	7⅛	9	+1⅞	26.3
MAVTECH HLDG	16	300	230	290	+60	26.1
RY NT FIN	3	$11	9⅞	11	+2	22.2
IONA APPLIAN	203	163	135	163	+28	20.7
GOLDN KN WT	214	265	179	215	+35	19.4
BMO NT FINCL	72	$8	7	8	+1¼	18.5
SLATER 7%SR1	*	$18	18	18	+2¾	18.0

*: - de 500 ac. Source: Corporation FRI *Tableau: Les Affaires*

Les perdants

Compagnie	Vol. (000)	Haut ($)	Bas ($)	Ferm. ($)	Var. en ($)	Var. en (%)
PAC TR-OCEAN	1058	265	101	115	-165	-58.9
CAMBIOR WT	72	485	335	350	-140	-28.6
PIONEER MTLS	2099	$7½	490	5¼	-2	-27.6
TECK CP WTB	12	300	240	240	-80	-25.0
RODDY RES	26	140	105	110	-31	-22.0
TRIDONT HLTH	47	400	300	310	-80	-20.5
FALCONBR WT	168	325	240	255	-65	-20.3
ABER RESOUR	37	148	120	120	-27	-18.4
FCMI FNCL B	*	230	230	230	-50	-17.9
OAKWOOD PETE	5	140	115	115	-25	-17.9

*: - de 500 ac. Source: Corporation FRI *Tableau: Les Affaires*

Les plus actifs

Compagnie	Vol. (000)	Haut ($)	Bas ($)	Ferm. ($)	Var. en ($)	Var. en (%)
LAC MINERALS	2650	$13¾	12¼	12¼	-1½	-10.9
INTER-CY GAS	2565	$23¼	21¾	22⅜	+1¾	8.5
CDN PAC LTD	2241	$21	20⅛	20⅛	-¾	-3.6
INCO LTD	2183	$36⅜	31¾	32	-3¾	-10.5
BANK NOVA SC	2126	$14¾	14⅛	14⅝	+½	3.5
PIONEER MTLS	2099	$7½	490	5¼	-2	-27.6
NOVA CORP	1770	$12⅝	12⅛	12¼		
ALCAN ALUM	1534	$38½	35⅝	36⅜	-1⅛	-3.0
CDN EXPRESS	1486	106	99	102	-4	-3.8
LAIDLAW TR B	1477	$16¾	15¾	16¾	+1⅛	7.2

*: - de 500 ac. Source: Corporation FRI *Tableau: Les Affaires*

A / B

52 sem. Haut	Bas	Compagnie	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Vol. 000	Div. ($)	Rend (%)	Bén./ act.($)	Cours/ bén.
55	18	ABBEY EXPLOR	20	20	20	-5	2				
230	120	ABER RESOUR	148	120	120	-27	37				
213	33	ABERMIN CORP	40	35	35	-3	71			-0.03	
49	46¼	ABITIBI P7.5	$46¼	46¼	46¼	-¼	*	3.75	8.1		
12	145	ABITIBI-P WT	160	150	150		33				
35¾	19⅛	ABITIBI-PRCE	$20½	20¼	20½		18	1.00	4.9	2.29	9.0
485	118	ACADIA MNRL	130	118	118	-7	22				
375	60	ACCUGRAPH A	65	65	65		16			-0.88	
17½	14⅜	ACKLANDS LTD	$14⅝	14⅜	14⅝	-½	1	0.60	4.1	0.50	29.3
420	300	AGASSIZ RES	360	350	360	+5	4			-0.07	
18⅛	6⅛	AGF MGMT BPR	$6½	6¼	6¼		27	0.36	5.8	1.26	5.0
36⅜	13⅛	AGNICO-EAGLE	$15	13⅛	13⅜	-1⅜	49	0.20‡	1.8	0.65‡	16.9
17½	6	AGRA IND A	$7¼	7¼	7¼	-⅛	2	0.10	1.4	0.63	11.4
17⅜	6	AGRA IND B	$7¼	7⅛	7⅛	-⅛	6	0.12	1.7	0.63	11.2
6	175	AHA AUTO TEC	175	175	175	-7	5			0.24	7.3
100	31	ALBANY CORP	36	35	36		12			-0.00	
49½	27½	ALCAN ALUM	$38½	35⅝	36⅜	-1⅛	1534	0.88‡	3.0	4.06‡	7.2
23¾	20¾	ALCAN SR 'C'	$22¾	22½	22⅝		32	1.88	8.3		
24¼	20¾	ALCAN SR 'D'	$24⅛	23⅝	24		9	1.88‡	7.8		
24¾	21¼	ALCAN SR 'E'	$24¾	24⅝	24⅝	+⅛	2	2.16	8.8		
25¾	24⅝	ALCAN SR 'F'	$25⅛	25⅛	25⅛	+⅛	2	2.00	8.0		
25¼	23¾	ALEXIS N 740	$25⅛	25	25⅛	+⅛	21	1.85	7.4		
11	405	ALGO GRP A	415	405	405	-25	1	0.25	6.2	0.72	5.6
24¾	18½	ALGOMA CENT	$22½	22⅜	22½	+⅛	2	0.80	3.6	1.93	11.7
26½	16½	ALGOMA ST $2	$26¼	26¼	26¼	+1¼	*	2.00	7.6		
25	16	ALGOMA ST 8%	$24⅞	24⅝	24¾		13	2.00	8.1		
26¾	13½	ALGOMA STEEL	$25¼	25⅛	25¼	+⅛	1			2.80	9.0
10⅛	7	ALLIED-LYONS	$8¼	8⅛	8⅛	+⅛	75	0.20	2.4	0.71	11.4
30⅛	20	ALTA EGY 775	$26½	25⅞	26⅛	+⅜	10	1.94	7.4		
22¼	14⅜	ALTA ENERGY	$16¼	15¾	16⅛	+⅛	130	0.30	1.9	0.85	19.0
15⅜	10¾	ALTA NAT GAS	$15⅛	14⅞	15⅛	+¼	13	0.68	4.5	0.21	72.0
275	100	ALTEX RES	275	250	250	-25	46			0.06	41.7
375	152	AM BARR G-WT	170	152	152	-18	18				
14	5	AM BARRIC WT	$6⅜	6	6⅛	-¼	29				
40	16½	AM BARRICK	$21¼	19½	20¼	-⅞	202	0.10	0.5	0.54	37.5
151	75	AM EAGLE PET	83	80	80		8			-0.34	
25¾	22¼	AMCA IN 8.84	$24⅜	24¼	24¼		2	2.21	9.1		
25	21⅜	AMCA IN 9.25	$24⅛	23⅞	24	+⅛	6	2.31	9.6		
24⅛	16½	AMCA IN 9.5%	$23⅞	23⅝	23⅝		13	2.38	10.1		
12¾	325	AMCA INTL	475	465	465	-5	93	0.25‡	6.7	-6.00‡	
40	26	AMER LEDUC	27	27	27		8			0.02	13.5
5¼	115	AMIR MINES	197	190	190	-15	10			-0.06	
96¼	94⅜	AMOCO DB US$	$96¼	94⅜	94⅜	-1½	463				
300	170	ANCHOR MACHN	285	270	280		7	0.67	24.1		
25	1	ANCOM ATM WT	2	1	1	-1	41				
12	10½	ANDERSN EXPL	$12	11¼	11⅜	+⅜	125				
18½	9¾	ANDRES WNS A	$11½	11½	11½		1	0.60	5.2	0.89	12.9
34½	32½	ANG-C TEL290	$33½	33½	33½	+¼	*	2.90	8.7		
28	25½	ANG-C TEL4.5	$26½	26½	26½	+¾	*	2.25	8.5		
170	62	ANGLO DOM G	75	68	70	+4	13			0.57	1.2
85	40	ANTHES INDS	60	60	60	-5	26			0.11	5.4
15¼	7½	ARBOR CAP A	$7½	7½	7½	-¼	1	0.07	0.9	0.70	10.7
13¾	5⅜	ARBOR CAP B	$5⅜	5⅜	5⅜	-⅜	5	0.07	1.2	0.06	93.8
7¼	235	ARC INTL CP	445	430	445	+5	18			0.14	31.8
31	26½	ARGUS 270PRB	$29⅛	29⅛	29⅛	+⅜	*	2.70	9.3		
77	27	ARGYLL EGY A	35	31	35	+4	16			-0.06	
7¼	5½	ARMBRO ENT	$7	6⅞	7	+⅛	1	0.06	0.9	0.85	8.2
295	30	ASAMERA M WT	42	41	42	+1	5				
7⅞	335	ASAMERA MNRL	$5¼	465	480	-58	4			0.09‡	43.0
12	425	ASBESTOS CP	$7	7	7		1			-2.20	
65	15	ASCOT INV	20	15	20	+4	98			-0.06	
475	156	ASSOC PORCUP	290	275	275	-5	8			-0.02	
8½	5	ASTRAL BEL A	$8	7¾	8		9	0.15	1.9	0.53	15.1
13⅝	7⅞	ATCO LTD I	$8¾	8½	8⅝	+⅛	16	0.20	2.3	-1.14	
13½	8¼	ATCO LTD II	$9¼	9	9	-¼	*	0.20	2.2	0.84	10.7
130	27	ATEBA MINES	33	27	27	-6	33				
10⅜	6¾	ATL SHOP A	$8⅜	8½	8½	-⅛	27	0.16	1.9		
27⅛	25½	ATL SHOP 925	$26⅜	26⅜	26⅜		*	2.31	8.7		
224	70	ATLANTIS RES	99	92	95	+3	41			0.01	95.0
5⅜	215	AUDREY RES	225	220	220	-6	8			0.20	11.0
230	90	AUGMITTO EXP	100	97	98	-2	115			0.01	98.0
11¼	420	AUR RESOURCE	450	425	430	-20	119			0.09	50.0
9¾	60	AURIZON MNS	83	60	60	-23	23				
225	170	AUTREX CL A	200	200	200		1	0.05	2.5	0.07	28.6
475	300	AVCORP IND	450	425	425	-20	10			0.29	14.7
27⅛	20	B C BANC 222	$26⅛	26¾	26¾	-¼	1	2.22	8.3		
27⅛	21½	B C BANC 228	$27	27	27	+¼	*	2.28	8.4		
104	55	B C BANCORP	104	98	102	+3	184			0.01	102.0
25½	14¼	B C FOREST	$18⅝	18⅜	18⅜	-¼	6	0.60	3.3	2.95	6.2
26¾	25½	B C RAIL PR	$25¾	25½	25¾		7	2.31	9.0		
31½	21	B C SUGAR A	$29	28½	28½	-¼	8	1.40	4.9	3.19	8.9
29¼	27	B C TEL 1124	$27⅝	27½	27⅝	+¼	2	2.81	10.2		
15¼	12	B C TEL 4.84

(suite de la page 58)

52 sem. Haut	Bas	Compagnie	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Vol. 000	Div. ($)	Rend (%)	Bén./ act.($)	cours/ bén.
23¾	12½	CB PAK INC	$18½	18⅛	18½	+ ⅜	5	0.60	3.2	1.23	15.0
15½	7	CCL INDS A	$8¾	8⅜	8½	- ⅜	3	0.19	2.2	- 0.95	
13⅞	6½	CCL INDS B	$8½	8	8¼	+ ⅛	6	0.24	2.9	- 0.95	
9¼	8	CDA INC P-UN	$9	8¾	8⅞		11	0.82	9.2		
11¼	375	CDA LEASE FN	400	390	400	+ 25	10			0.66	6.1
25½	15⅜	CDA MALTING	$17½	16¾	16¾	- ¾	11	0.68	4.1	0.60	27.9
5¾	10	CDA NW EN WT	22	17	17	- 5	12				
26	23	CDA NW EN 9%	$25⅜	25⅜	25⅜		4	2.25	8.9	0.58	43.8
28	↙10½	CDA NW ENRGY	$12	10½	10¾	- 1½	124			0.78	13.8
36⅛	↙20¾	CDA NW 7.75%	$22	20¾	20¾	- 1¼	11	1.94	9.3		
15¾	12	CDA PACKERS	$14⅜	14¼	14⅜	+ ⅜	23	0.38	2.6	0.91	16.1
9½	180	CDA SOUTHERN	$5⅞	5⅜	5¾	- ¼	10			0.03	191.7
20¾	18¾	CDA T M PR C	$20⅛	19¾	19⅞		10	1.82	9.2		
23⅜	21¾	CDA T M 11⅜	$21⅞	21¾	21¾		4	2.20	10.1		
9¼	7½	CDA TRST INV	$8⅜	8	8⅜	+ ⅛	5	0.83	9.9	0.84	10.0
250	↙70	CDA TUNGS WT	80	70	70	- 20	13				
8½	420	CDA TUNGSTEN	$5¼	5⅛	5⅛	- ⅛	3	0.20	3.9	- 0.14	
65	35	CDN ARROW	40	39	40	+ 5	4				
400	225	CDN ENGY SER	325	305	305	- 10	4	0.08	2.6	0.51	6.0
230	78	CDN EXPRESS	106	99	102	- 4	1486	0.02	2.0	0.10	10.2
5	250	CDN FORMST A	400	400	400		1	0.15	3.7	- 0.20	
5¼	240	CDN FORMST B	425	420	425	+ 5	*	0.15	3.5	- 0.15	
12¾	11¾	CDN FOUND 6A	$12⅜	12⅜	12⅜	- ⅛	*	1.20	9.7		
71	32	CDN FUTURITY	36	35	35	- 1	70			- 0.01	
51	35	CDN GEN INV	$39⅞	39¼	39¼	- ½	19	1.80	4.6	2.56	15.3
12	350	CDN HOME SHP	400	350	375	+ 25	18				
↙24⅞	15¾	CDN IMP BANK	$24⅞	24⅜	24¾	+ ¼	1222	1.16	4.7	3.00	8.3
100⅝	96½	CDN IMP SR 3	$100¼	100⅛	100⅛	+ ¼	30	7.17	7.2		
22⅝	19	CDN IMP SR 5	$21⅜	21⅜	21⅜		1	1.73	8.0		
400	43	CDN IMP WT B	295	241	285	+ 38	1370				
295	↙125	CDN JOREX	140	125	135	- 5	21			0.13	10.4
360	200	CDN MAN N-V	235	230	235	+ 15	5	0.20	8.5	- 0.61	
400	250	CDN MANOIR	300	290	290	- 10	5			- 0.61	
21¼	12½	CDN MARCONI	$16	15⅞	15⅞	- ⅛	46	0.28	1.8	0.87	18.2
30	10	CDN NAT RES	17	14	16	+ 1	96			- 0.02	
↙170	40	CDN NAT 8.50	170	120	170	+ 55	11				
7⅜	350	CDN NRTHSTAR	$5¼	5	5		8			0.32	15.6
39⅛	14	CDN OCCIDENT	$15¾	15¼	15¾	+ ⅛	15	0.40	2.5	0.87	18.1
56	37	CDN PAC FRST	$40⅞	40	40½	+ ¼	16	2.60	6.4	5.62	7.2
28⅝	17¼	CDN PAC LTD	$21	20⅛	20⅛	- ¾	2241	0.60	3.0	2.31	8.7
145	105	CDN PAC 4%	145	144	145	+ 20	11	0.04	2.8		
10⅜	6½	CDN ROXY PET	$7⅝	6⅝	6¾	- ⅜	5			0.13	51.9
17⅞	8½	CDN TIRE A	$16⅞	16⅜	16½		151	0.24	1.5	1.16	14.2
51½	27	CDN TIRE CP	$37½	37½	37½	- ½	*	0.24	0.6	1.16	32.3
20¾	15	CDN UTIL A	$19	18½	19	+ ½	116	1.32	6.9	2.13	8.9
20½	16	CDN UTIL B	$18⅞	18⅝	18¾	+ ⅛	1	1.32	7.0		
25⅛	23¾	CDN UTIL PRM	$24¼	24¼	24¼		1	1.77	7.3		
61	54⅞	CDN UTIL 5%	$58	58	58	+ 1½	*	5.00	8.6		
25	22	CDN UTIL 730	$24	24	24		2	1.82	7.6		
26¾	25⅛	CDN UTL SR I	$26	25⅞	25⅞		1	2.19	8.4		
25⅝	24¾	CDN UTL SR K	$25½	25⅛	25½	+ ⅛	3	1.95	7.6		
25¾	24¼	CDN UTL SR L	$25	25	25		4	1.93	7.7		
24⅝	23⅜	CDN UTL SR N	$24⅛	24⅛	24⅛		1	1.77	7.4		
6½	450	CDN WESTN BK	$5⅛	5	5	- ⅛	3			- 0.06	
27½	13	CELANESE CDA	$26¾	26¼	26½	+ ¼	24	1.50	5.7	2.86	9.3
14½	12¼	CELANESE 124	$13¾	13¾	13¾	- ½	*	1.24	9.0		
25½	20¼	CELANESE 216	$25	24⅜	25	+ ⅝	1	2.16	8.6		
30½	16¼	CEN GRNT	$20	18⅞	20	+ ¾	69	0.88	4.4	2.62	7.6
20	6	CEN GRNT RTS	20	7	20	+ 8	557				
45½	25	CEN GRNT 1.6	$30	28	30	+ 1	1	1.60	5.3		
14¾	7⅜	CENT CAP 'A'	$10	9¾	9⅞		138	0.50	5.1	0.76	12.9
25¼	22½	CENT CAP PFD	$24	23⅞	24	+ ⅛	3	1.91	7.9		
17	9½	CENT CAPITAL	$11¾	11¼	11½	+ ⅜	86	0.50	4.3	0.32	35.9
8⅞	6⅛	CENT FUND A	$7⅛	6¾	6⅞	- ⅛	18	0.10	1.5	- 0.01	
23½	14½	CENTRAL TRST	$17⅞	17⅞	17⅞		*	0.80	4.5	1.99	9.0
26⅝	24½	CENTRL 23125	$25⅛	25	25⅛	+ ⅛	1	2.31	9.2		
5½	100	CENTURION GD	470	460	470	+ 10	34			- 0.07	
21	14½	CFCF INC	$20¼	19¾	20		3	0.20	1.0	1.57	12.7
32	9¼	CGC INC	$11	10¾	10⅞	+ ⅛	27	0.72	6.6	2.08	5.2
455	135	CHALLENGER A	200	200	200		10	0.20‡	12.4	- 1.68‡	
33	18	CHANCELLOR	21	20	20	- 1	13			0.02	10.0
6⅞	225	CHARAN INDS	300	280	285	- 15	33			0.05	57.0
9¼	240	CHATEAU STRS	250	240	250	+ 10	1			- 1.03	
7½	350	CHAUVCO R A	$5	480	490	- 10	9			0.33	14.8
9¼	250	CHC HELICOP	330	315	325	+ 10	9			0.70	4.6
6⅜	235	CHENI GLD MN	475	425	445	- 35	30				
280	105	CHENI GLD WT	155	130	135	- 20	25				
315	↙65	CHESBAR RES	70	65	70		26			- 0.13	
58⅛	25¾	CHRYSLER CP	$29	28⅛	28⅝		2	1.00‡	4.3	5.06‡	4.6
19	13¾	CHUM CL B	$17½	17¼	17½	+ ¼	16	0.12	0.7	1.05	16.7
8⅛	405	CIMARRON PET	$6	5⅜	5⅜	- ⅜	12	0.10	1.8	0.30	18.7
20	9⅜	CINEPLEX	$13¼	12⅜	13⅛	+ ⅜	325			0.82‡	12.9
7⅜	395	CINRAM LTD	$6¾	6½	6¾	+ ¼	38	0.12	1.8	0.45	15.0
10⅞	350	CINRAM WTS	$8	7⅞	8	+ ½	7				
5¾	280	CIRCO CRAFT	440	425	430	- 5	2			0.26	16.5
6¾	186	CITADEL GOLD	280	270	275		40				
370	215	CITY RES	290	275	280	- 10	33				
72	20	CITY RES WT	36	35	35		16				
350	29	CLAREPINE IN	325	315	315		2			- 0.03	
7¼	310	CLAUDE RES	380	370	370	- 10	6			0.03	123.3
↙9	8½	CLAUDE 7.5%	$9	8¾	8⅞	+ ⅜	5				
289	90	CLAY-MILL A	96	94	96	- 4	8			1.50	0.6
160	70	CLIFF RES	130	125	125	- 20	2				
↙11¼	5½	CM NT EQUITY	$11¼	10¼	11	+ 1	53				
↙14	11½	CM PREF PFD	$14	13⅜	13¾		25	1.12	8.1		
120	50	CME CAP A	65	65	65	- 10	7				
235	105	CML IND	130	130	130	- 4	2			0.13	10.0
25⅛	22⅛	CMRS GAS	$24¼	23⅞	24	+ ⅛	8	1.64	6.8	2.25	10.7
26¾	25¼	CMRS GAS 925	$26½	26¼	26½	+ ¼	6	2.31	8.7		
29¼	26½	CMRS GAS1350	$27¼	27⅛	27¼	+ ⅛	2	3.38	12.4		
25½	17	CMRS PACK	$17½	17	17	- ½	3	0.90	5.3	0.57	29.8
17⅛	12	CO-STEEL INC	$16¼	15¾	16	+ ¼	36	0.48	3.0	1.70	9.4
175	80	COBI FOODS	98	95	95	- 2	28			- 0.23	
7½	470	COGECO INC	$7	6½	6½	- ¼	6	0.10	1.5	0.63	10.3
17½	5	COGNOS INC	$7⅛	6	7⅛	+ 1¾	35			0.20	39.4
5¼	135	COHO RES A	475	430	435	- 40	137			0.02	217.5
400	45	COHO RES WT	355	310	310	- 45	11				
290	145	COIN LAKE	180	170	180	+ 2	16				
12¾	185	COLECO INDS	215	215	215	- 20	1			- 8.23‡	
95	15	COLIN ENGY	59	55	59	+ 4	8				
105	46	COLONIAL O&G	72	65	65	- 15	3			- 0.04	
1	1	COLONIAL RT	1	1	1		8				
175	60	COLONY PAC	86	85	85	- 1	11			- 0.03	
5⅛	200	COLORTECH A	200	200	200	- 5	3			- 0.03	
130	10	COLRAY RES	11	11	11	- 1	62				
23	11	COMINCO LTD	$18⅜	17⅞	17⅞	- ¾	961	0.21	1.2	1.24	14.4
12⅛	7	COMINCO PR H	$12	11⅞	12	+ ⅛	12				
25⅜	24¾	COMINCO PR-G	$25¼	25¼	25¼	- ⅛	*	1.92	7.6		
25¾	21	COMINCO PRA	$24⅞	24⅝	24⅝	- ¼	2	2.00	8.1		
25⅛	23¾	COMINCO PRB	$25	24⅞	24⅞	- ¼	5	2.44	9.8		
120	30	COMINCO R WT	38	33	34	- 1	60				
405	125	COMINCO RES	275	260	265	- 5	73				
6¼	360	COMM FINANCL	$5¾	5¾	5¾	- ⅛	1	0.14	2.4	0.09	63.9
130	50	COMM OIL&GAS	55	50	50	- 1	33			0.08	6.3
17	9¼	COMM SATLLTE	$13¾	13⅛	13⅜	- ⅛	7			0.20	66.9
105	15	COMPU-HOME	33	30	33	- 3	10			- 0.11	
8	380	COMPUTALOG G	$5¼	480	5	- ¼	265			0.19	26.3
450	200	COMTECH GRP	300	300	300		1			0.16	18.7
6¼	330	CON BRINCO A	460	440	440	+ 5	6			0.08	55.0
22⅝	13½	CON-BATH A	$15	14¾	14¾	- ¼	149	0.80	5.4	1.82	8.1
24	20¼	CON-BATH PRC	$22	21½	21½	- ⅛	5	2.04	9.5		
20½	17	CON-BATH 6PR	$19⅛	19	19		1	1.50	7.9		
33⅞	16	CONNAUGHT BS	$28¼	27¼	27¾	- ⅞	87			1.27	21.6
44	30	CONS CARM WT	30	30	30		39				
220	16	CONS CARMA A	200	195	200	+ 5	45			- 0.78	
10	6	CONS HCI A	$8½	8¼	8¼		1			0.24	34.4
7½	200	CONS NOREX	$5	5	5	- ⅛	4			0.48	10.4
260	↙92	CONS PROF MN	99	92	99	- 1	28			- 0.00	
390	185	CONS TALCORP	225	225	225		*				
145	40	CONS THOMPSN	41	41	41	+ 1	3				
14¾	↙6½	CONS TVX MNG	$7⅛	6½	6⅝	- ⅜	46			- 1.28	
475	90	CONT PHARM A	125	115	125	+ 10	6			- 0.03	
13	12¼	CONTL B SR 2	$12¾	12¾	12¾		2	0.93	7.3		
↙365	305	CONTL BANK	365	355	355	+ 5	1	0.60	16.9	1.21	2.9
340	59	CONTOUR BLND	65	61	63	- 2	7				
10¼	450	CONTRANS A	475	465	475	- 15	1	0.40	8.4	0.52	9.1
25	16¼	CONTRANS 7.5	$16¾	16⅜	16⅜	+ ⅛	1	1.88	11.5		
14⅞	9	CONWEST EX A	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛	*	0.44	4.0	1.01	11.0
14⅝	8½	CONWEST EX B	$11⅛	11	11		15	0.44	4.0	1.01	10.9
6⅜	350	COOP ENRGY-A	370	365	365	- 5	27			- 0.09	
20¼	15¾	CORBY A VOTE	$19⅛	19	19⅛	+ ⅛	2	0.72	3.8	0.73	26.2
19⅞	8½	CORE-MAR 7.5	$17⅜	17	17	- ⅛	11	1.88	11.0		
390	125	CORE-MARK IN	370	355	355	- 10	27			- 0.00	
495	290	CORNUCOPIA	350	305	345		35			- 0.00	
85	7¼	CORONA CL A	$9⅜	8½	8⅝	- ⅜	1239			0.53	16.2
10½	7	CORONA CL B	$9⅝	9½	9½	- ⅛	21				
275	↙205	CORONA IC90	215	205	205	- 5	217				
10	7½	CORONA PFD A	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛	10	0.75	8.2		
28	15	CORONA PFD B	$20¼	20¼	20¼	- ½	18				
29	16	CORONA PFD C	$23	22⅜	22⅜	- ¼	2	1.33	5.9		
7¾	155	CORONA R88	310	280	280	- 25	28				
5	105	CORONA R92	235	230	235	+ 5	18				
450	255	CORONET CPTS	300	281	285	- 15	23	0.20	7.0	0.40	7.1
37⅛	5⅞	CORP FOODS	$8	7⅝	8	+ ¼	3	0.14	1.7	0.22	36.4
11⅞	7¾	COSCAN DEV	$10⅛	10¼	10¼		8	0.25	2.4	1.35	7.6
99	32	COSEKA RES	34	33	34		32			- 0.15	
7⅛	410	COTT BEV	410	410	410		2			0.12	34.2
10¾	6½	COUNSEL CORP	$9¼	8¼	9¼	+ ¾	71	0.18	1.9	1.13	8.2
390	↙4	COUNSEL WT	40	4	31	+ 21	70				
250	↙70	COXHEATH GLD	79	70	70	- 5	41				
205	↙170	CRAFTECH MNF	180	170	170	- 10	5				
9	6⅜	CRAIN RL	$7¾	7½	7⅜	+ ¼	24	0.20	2.6	0.27	28.2
28	13⅜	CRESTBROOK	$13¾	13½	13⅜	- ⅜	21	0.60	4.4	3.39	4.0
26⅜	24¼	CROWN L 2.28	$25¼	25	25¼	- ¼	9	2.28	9.0		
260	160	CROWN LIFE I	$165	165	165	- 15	*	6.40	3.9	- 2.64	
27¾	17⅛	CROWNX $2.00	$21¼	20¾	21¼	+ ½	10	2.00	9.4		
18¾	9⅛	CROWNX INC	$10⅞	9⅞	10⅞	+ 1	14	0.40	3.7	0.26	41.8
9⅛	440	CROWNX INC A	$5½	490	5½	+ 55	72	0.30	5.5	0.25	22.0
24⅜	19⅜	CROWNX SER 2	$20½	20⅛	20¼	- ⅛	8	2.34	11.6		
21⅞	17¾	CROWNX SER 3	$19	19	19		2	1.88	9.9		
350	2	CROWNX WT	2	2	2		1				
14¾	10½	CROWNX WT 96	$12½	12⅛	12½	+ ⅜	31				
11⅞	450	CSA MGMT A	$5	465	5		13	0.12	2.4	- 1.37	
81	↙17¾	CT FINANCIAL	$18½	17¾	18½	+ ½	2	0.70	3.8	1.86	9.9
240	120	CUSAC INDS	145	130	130	- 15	6			0.18	7.2
9¾	5	CYBER INC B	$9⅜	9½	9⅜		22			0.37	26.0
51	10	CYMRIC RES A	30	30	30	- 1	18				
215	120	CZAR RESRCES	130	126	126	- 4	16			0.04	31.5
55	↙14½	D.A. STUART	$15½	14½	14½	- 1	2	0.20	1.4	10.34‡	1.1
13½	9½	DALMYS CDA	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛	1	0.06	0.6	- 0.24	
105	43	DATATECH SYS	62	59	62	+ 2	21			0.03	20.7
82	18	DATEL INDS	22	18	18	- 9	2	0.00	2.8	- 0.37	
380	55	DAVIDSON TIS	64	63	63	- 1	2			- 0.11	
405	250	DAVIS DIST B	310	300	310	+ 10	5	0.06	1.9	0.03	103.3
56	22	DEJOUR MNS	47	42	43	- 4	107			0.01	43.0
8	470	DENISON MN A	$5⅛	490	490	- 10	71			- 0.12	
7⅛	445	DENISON MN B	490	450	460	- 25	109			- 0.12	
65	1	DENISON WT B	3	3	3	- 1	6				
23	16	DENISON 9.5	$21¼	20⅛	20⅞	- ⅛	15	2.38	11.4		
24½	19¾	DENISON 9.75	$23⅞	23⅜	23⅜	- ⅛	11	2.44	10.3		
14⅜	8⅛	DERLAN INDS	$12	11⅞	12	+ ⅛	33	0.24	2.0	0.95	12.6
380	65	DEVELCON EL	73	68	73		9			- 2.41	
140	73	DEVJO IND	81	80	80		6				
10¾	7¼	DEVTEK CORP	$10¾	10⅝	10⅝		18	0.12	1.1	0.73	14.6
264	140	DEXLEIGH CRP	225	217	217	- 6	14			0.11	19.7
350	110	DIABRASIVE	160	160	160		17			- 0.35	
14¼	↙5⅛	DICKENSON A	$5½	5⅛	5¼	- ⅜	15	0.15	2.9	0.40	13.1
16¼	7½	DICKENSON B	$7½	7½	7½		*	0.15	2.0	0.40	18.8
9½	275	DICON SYSTEM	285	285	285		3			0.04	71.3
244	100	DISCOVER WST	146	145	145		3			0.06	24.2
85	10	DISCRTE TIME	80	71	75	- 10	12				
7½	320	DMR GROUP A	340	340	340	+ 10	2			0.11	30.9
36½	30½	DOFASCO $2.6	$35⅝	34¾	34⅞	- ⅛	19	2.60	7.5		
30	21	DOFASCO INC	$28⅛	27½	27¾	- ⅛	181	1.08	3.9	2.44	11.4
125	110	DOLPHIN EXPL	125	110	112		37				
59	21	DOM EXPLORER	26	24	24	- 3	24				
21¼	14¾	DOM TEXTILE	$15⅛	15½	15⅜	- ¼	3	0.60	3.8	2.08	7.5
8¾	475	DOMAN IND A	$8¾	7⅞	8⅜	+ ½	110	0.20	2.4	1.37	6.1

DÉCOUVREZ

UN PLACEMENT IMMOBILIER SÛR

- *résidence pour aînés autonomes*
- *achat à 4,2 fois le revenu*
- *distributions après impôt de 5 % par année*
- *garantie de revenus nets par le vendeur*
- *possibilité de gain en capital exempt d'impôt*
- *responsabilité limitée à la mise de fonds*

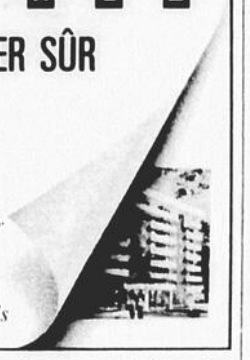

8½	460	DOMAN IND B	$8⅜	8	8¼	+ ¼	233	0.20	2.4	1.37	6.0
27⅜	17¾	DOMAN IND 7%	$26⅞	26	26¾	+ ⅜	37	1.75	6.5		
26⅜	25⅛	DOMTAR $2.25	$25¼	25¼	25¼		*	2.25	8.7		
21½	11⅜	DOMTAR INC	$12⅜	12	12¼	- ⅜	125	0.50	4.1	1.16	10.6
17	15½	DOMTAR PR	$16½	16¼	16½		1	1.00	6.1		
24	20⅜	DOMTAR PR B	$22½	22¼	22¼		54	2.10	9.4		
37½	13	DONOHUE INC	$13⅜	13½	13⅜	+ ⅜	1	0.48	3.5	2.86	4.8
68	↙23	DORE-NORBASK	27	23	25	- 1	47				
17½	13	DOVER IND	$15	15	15		2	0.44	2.9	1.23	12.2
14½	8	DUMAGAMI MN	$11¼	10¾	10¾	- ½	7			0.05	215.0
450	150	DUMAGAMI WTS	270	230	230	- 45	43				
149	45	DUNRAINE	67	62	62	- 1	17			- 0.01	
32	22	DUPONT CDA A	$26⅞	26¼	26¼	- ¼	7	0.50	1.9	3.23	8.1
240	↙19	DURATION MNS	23	19	19	- 4	169				
19⅜	9½	DYLEX LTD	$13½	13½	13½		*	0.20	1.5	- 2.50	
14⅜	7	DYLEX LTD A	$10¾	10½	10⅝	+ ⅛	519	0.20	1.9	0.51	20.8
9½	5	DYNAMIC CAP	$8¾	8¼	8⅜	- ⅛	1	0.15	1.7	0.79	10.9
8⅜	380	DYNAMIC CL A	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅜	5	0.15	2.3	1.01	6.6
50	15	DYNEX PETE A	25	22	22	- 5	3			- 0.04	

E / F

66	41	E-L FINANCE	$55	55	55	+ 1¼	18	0.10	0.2	4.10	13.4
5½	325	EAGLE PRECIS	355	350	355	- 5	1	0.20	5.6	0.39	9.1
97	26	EAGLET MINES	33	30	32	- 2	18				
12½	8¾	EASTERN BAKE	$9	9	9		1	0.56	6.2	0.90	10.0
125	40	EASTMAIN RES	50	50	50	- 5	3				
13¼	405	EASTMAQUE G	420	410	415	- 5	6				
6⅝	5½	ECHO B 89WT	$6¼	6⅛	6¼		9				
39⅜	↙20	ECHO BAY MNS	$21¼	20	20⅛	- 1⅛	310	0.07‡	0.4	0.54‡	30.1
305	85	ECLIPSE CAP	90	85	85	- 5	6	0.03	3.5	0.12	7.1
18½	300	ECO CORP	$16½	14	15⅞	+ 1⅞	118			- 0.06	
273	↙40	EGO RESOURCE	47	40	40	- 7	35				
185	↙87	EKATON IND A	110	87	108	+ 18	250				
↙25¼	23	ELDERS 7.75%	$25¼	25⅛	25¼	+ ⅛	123	1.94	7.7		
11	5¼	ELECTROHME X	$10⅛	10	10⅛		4	0.10	1.0	- 0.90	
10½	375	ELECTROHME Y	$10	9¾	10	+ ¼	171	0.11	1.1	- 0.90	
15	11½	EMCO LTD	$13	12⅞	12⅞	- ⅛	2	0.40	3.1	1.30	9.9
24½	20	EMPIRE C SR2	$22½	22½	22½		*	1.86	8.3		
25⅜	24½	EMPIRE C SR3	$25⅜	25½	25⅜	+ ⅛	16	2.00	7.8		
25¼	24⅞	EMPIRE C SR4	$25¼	25¼	25¼	+ ¼	*	2.15	8.5		
16⅞	9	EMPIRE CO A	$11¼	10⅞	11		6	0.16	1.5	0.88	12.5
160	↙31	ENERGEX MNRL	40	31	35	- 9	453			- 0.05	
12	8	ENERP FND-UB	$10⅜	10¼	10¼	- ¼	2	1.22	11.9		
10¾	↙9¼	ENERP FND-UC	$9¾	9¼	9¼	- ¼	4	1.04	11.2		
12	7½

(suite de la page 59)

52 sem. Haut	Bas	Compagnie	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Vol. 000	Div. ($)	Rend (%)	Bén./ act.($)	cours/ bén.
150	70	IMPERIAL MTL	120	115	120	+5	11			0.09	13.3
240	55	INCA RESRCES	60	55	55	-5	18				
42½	16⅜	INCO LTD	$36⅜	31¾	32	-3¼	2183	0.80‡	3.1	2.29‡	11.3
68½	25	INCO LTD 10⅝	$51¼	47¼	48	-3	1	2.50	5.2		
23	20½	INCO 7.85⅝	$22½	22¼	22½	+¼	1	1.96	8.7		
12⅜	7½	INDAL LTD	$9¼	9	9⅛	+¼	7	0.40	4.4	0.85	10.7
22⅛	16½	INGLIS LTD	$17¼	17⅛	17¼	-¼	*	0.24	1.4	1.12	15.4
13⅛	9¾	INLD NAT GAS	$11¾	11½	11½	-⅛	8	0.68	5.9	1.06	10.8
12½	10½	INLD NAT 5PR	$11⅜	11¼	11¼	-⅛	1	1.00	8.9		
12¾	7¼	INNOPAC INC	$10	9⅝	9¾	+⅛	20	0.24	2.5		
460	170	INNOTECH AV	225	225	225		1	0.06	2.7	-0.23	
13	5¼	INSPIRATN RS	$7¾	7¾	7¾	+⅛	*			0.16‡	39.1
80	35	INT LARDER M	63	63	63	+8	2				
5⅜	430	INT PETRO	460	430	435	-40	26				
490	95	INT PLATINUM	115	95	95	-15	52			-0.16	
113	50	INT VERIFACT	53	50	51	-3	31			-0.74	
250	105	INTEGRA SYS	149	115	149	+34	29				
170	65	INTENSITY RS	67	66	66		14			-0.01	
9	300	INTER CAB 10	310	300	300	-30	1				
200	25	INTER CABLE	45	45	45	+10	5				
38¼	25	INTER-C 2125	$38¼	35½	36¾	+2¾	694	2.13	5.8		
23¼	13¼	INTER-CY GAS	$23¼	21¾	22⅜	+1¾	2565	0.72	3.2	1.72	13.0
16	13¼	INTER-CY 6.5	$15¾	15¾	15¾	-¼	*	1.30	8.3		
18	14	INTER-CY 7.5	$17½	17½	17½	+½	*	1.50	8.6		
220	210	INTERACTN RS	220	215	220		53				
53	38½	INTERHOME	$47¼	46⅞	46⅞	-½	68	2.00	4.3	3.09	15.2
16	9	INTERMETCO	$15¾	14¾	14¾	-½	3	0.40	2.7	2.02	7.3
135	50	INTL AMCO A	110	110	110	+20	1			0.30	3.7
315	110	INTL EPITEK	130	120	120	-10	1			-0.21	
8⅛	455	INTL FOR 'A'	$5½	5¼	5⅜		14	0.29	5.4	1.35	4.0
8⅛	475	INTL FOR 7⅜	$6½	6	6		4	0.38	6.4		
65	20	INTL MIRT PR	21	21	21		7				
100	67	INTL MIRTONE	71	71	71		3				
40	15	INTL POLARIS	24	22	22		13			-0.01	
300	100	INTL POTTER	250	230	240	-10	12	0.15	6.3	0.02	120.0
220	45	INTL PURSUIT	80	70	70	-10	82			-0.02	
8¾	350	INTL SEMI-TE	$7¼	5½	7	-½	51			0.62	11.3
18	1	INTL SEMI-WT	4	2	3	-1	35				
25½	24	INTL THOM PR	$25¼	25¼	25¼		35	1.85	7.3		
15¾	8¾	INTL THOMSON	$13¾	13⅜	13¾	+⅜	230	0.22‡	2.0	0.67‡	16.6
220	100	INTL THUNDER	105	100	105	+5	31				
100	14	INTROQUEST RS	38	23	23	+3	52				
100	28	INVENTRONICS	100	90	90	-10	29				
14	9½	INVERN P 875	$12¼	12	12	-¼	2	1.31	10.9		
6⅜	400	INVERNESS PT	440	410	410	-10	12			-0.00	
23⅜	12	INVESTORS GR	$13⅜	13⅛	13⅜	+½	46	0.70	5.1	1.88	7.2
285	105	IONA APPLIAN	163	135	163	+28	203			0.03	54.3
19	9¼	IPSCO INC	$18⅜	18	18⅛	-⅛	53	0.48	2.6	1.58	11.5
5½	370	IRWIN TOY NV	465	455	455	-5	2	0.20	4.4	0.36	12.6
7⅜	5	IRWIN TOY V	$5¾	5⅜	5¾	+⅜	1	0.20	3.5	0.36	16.0
16¾	14	ISLAND TEL	$15⅜	15⅜	15⅜	+⅛	*	1.00	6.4	1.86	8.4
5	100	ITL IND	150	145	145	-10	18			-0.43	
7⅜	180	ITL IND PR 1	450	425	425	-25	10				
11¼	475	ITL IND SR 1	$5	5	5		2				
25⅛	23¾	ITT CDA 7.2⅝	$24¾	24¾	24¾	+⅛	13	1.80	7.3		
26⅜	25⅛	ITT CDA 9⅜	$25⅜	25⅜	25⅜	-⅛	8	2.25	8.8	3.73	6.9
24	16⅜	IVACO $2.00	$21⅛	20¾	20¾	-½	4	2.00	9.6		
24½	18	IVACO $2.25	$23	22¾	22¾	-¼	11	2.25	9.9		
25½	21	IVACO $2.40	$25	24⅞	25	+⅛	1	2.40	9.6		
26	23¼	IVACO $2.50	$25⅛	25⅛	25⅛	+⅛	1	2.50	10.0		
49	43	IVACO $4.425	$47	46⅞	47	+⅛	1	4.43	9.4		
16⅜	8½	IVACO INC A	$13⅜	13½	13½	+⅛	58	0.64	4.7	1.22	11.1
34⅝	27	IVACO SER 4	$33	32¾	33		25	2.72	8.2		
24¼	16⅜	IVACO 2ND-$2	$21¼	21	21	-¼	6	2.00	9.5		
25¾	14⅜	JANNOCK LTD	$16⅜	16⅛	16⅜	+¼	90	0.80	4.9	2.22	7.4
14¾	12½	JANNOCK 8⅝	$13½	13¼	13½		1	1.20	8.9		
79	63	JASCAN RESRC	65	63	63	-2	24				
26⅛	25	JDS CAP SRA	$25¼	25¼	25¼	-⅜	1	2.22	8.8		
13	6½	JDS INV LTD	$12¼	12	12¼	+⅛	5	0.25	2.0	-0.63	
9⅜	5⅛	JEAN COUTU A	$9¼	9⅛	9⅛		22	0.12	1.3	0.56	16.3
7⅜	480	JOHN FORSYTH	$5⅜	5½	5⅜	+⅛	1	0.20	3.6	0.15	37.5
420	130	JONPOL EXPLR	210	200	205	-5	41			-0.28	
70	50	JORDAN P CLA	50	50	50	-1	13			0.03	16.7
9½	350	JOSS ENERGY	380	350	355	-20	54			0.21	16.9
11½	7	JOURNEYS END	$8⅜	8⅛	8¼		7	0.16	1.9	0.56	14.7
66	26	JOUTEL RES	33	26	26	-6	123			-0.01	

K / L

115	29	KAM CREED MN	80	66	69	-13	107				
410	165	KAM-KOTIA	183	175	176	-1	21			0.15	11.7
11⅞	6½	KAUFEL GRP A	$10⅛	9⅞	10		12			1.04	9.6
11⅞	5⅞	KAUFEL GRP B	$9¼	9⅛	9¼		2			1.04	8.9
54	33	KELLY DGLS A	$37	36	37	+1	*	0.90	2.4	4.02	9.2
20½	12½	KELSEY-H CDA	$18½	18	18	-⅛	4	0.60	3.3	1.07	16.8
7⅞	5	KELTIC INC A	$5⅜	5¼	5⅜	+⅜	1	0.10	1.9	0.65	8.3
29	15	KERR ADDISON	$19¼	18¾	19¼	+1	3	0.60	3.1	0.54	35.6
425	250	KRG MGMT	325	320	325		1	0.20	6.2		
12⅜	5⅜	L O M INC	$5¾	5½	5½		2	0.20	3.6	1.16	4.7
5½	63	LA FOSSE	73	70	73	-4	32			-0.07	
200	9	LA FOSSE WT	10	10	10	-4	2				
27⅛	20⅛	LABATT JOHN	$22⅛	21½	22		190	0.64	2.9	1.92	11.5
20	8¾	LAC MINERALS	$13¾	12¼	12¼	-1½	2650	0.10	0.8	0.51	24.0
23	13	LAFARG C PRE	$23	21½	22	-¼	11	0.35	1.6	2.05	10.7
23¼	13	LAFARGE CORP	$23¼	22¼	22¼	-⅛	4	0.40‡	2.2	1.79‡	10.0
66½	41¼	LAIDLAW SR F	$45	43½	45	+1¾	2	1.69	3.7		
30	19	LAIDLAW SR G	$23⅛	22⅛	23⅛	+1	37	1.00	4.3		
24⅜	14¼	LAIDLAW TR A	$17¾	16¾	17¾	+1	105	0.20	1.1	0.92	19.3
22¼	12⅜	LAIDLAW TR B	$16¾	15¾	16¾	+1⅛	1477	0.20	1.2	0.92	18.2
125	26	LAIRD GRP A	80	70	75	-5	9			1.56	0.5
139	35	LANDMARK CRP	37	35	36		17			-0.06	
270	120	LANPAR TECH	140	125	128	-12	8			-1.04	
5¼	270	LASMO CDA	285	270	270	-25	2				
26	22	LAUR $1.875	$23½	23⅛	23⅛		7	1.88	8.1		
17¼	10¾	LAUR BANK	$10¾	10¾	10¾	-⅛	43	0.54	5.0	1.28	8.4
27¾	26½	LAUR BANK PR	$26⅝	26⅝	26⅝	+¼	1	2.63	9.9		
11⅛	9¾	LAUR BNK PR3	$10½	10⅜	10⅜	+⅜	1	1.07	10.4		
14¼	7⅜	LAUR GRP CLB	$7⅜	7⅜	7½		11	0.28	3.7	0.51	14.7
26	24	LAUR MUT PRA	$25¼	25	25¼		2	2.22	8.8		
40	15	LAURASIA RES	16	15	16		31				
7	3	LAURASIA WT	3	3	3	-1	1				
10	275	LAVALIN IND	350	340	340	-10	6			-0.49	
18⅜	9½	LAWSON MAR A	$14	13⅜	13⅜	-¼	53	0.20	1.5	1.24	11.0
240	55	LENORA EXPLR	60	56	56	-4	6			-0.05	
29	19	LEONS FURNIT	$22	20¾	22	+1¼	2	0.50	2.3	2.53	8.7
9	360	LEV BEAU A	$6⅓	6¼	6⅓	+¼	9			0.23	27.7
485	215	LEVON RESRCE	225	215	215	-5	7			-0.03	
225	41	LFP HOLDINGS	51	51	51	+1	1			-0.34	
6¼	350	LIBERIAN IRN	$6½	6½	6½		1			2.19‡	2.3
55	17	LIDCO IND	29	28	28		5				
12½	6½	LINAMAR MACH	$7⅜	7	7	-¼	43			0.69	10.1
410	330	LINCOLN CAP	330	330	330	-20	*				
12½	6	LINEAR TECH	$12	11¾	11¾	-⅛	54			1.02	11.5
70	37	LK PONASK	37	37	37	-1	5				
14⅞	9	LOBLAW CO	$12¼	12	12	-⅛	37	0.20	1.7	0.85	14.1
30⅛	22	LOBLAW CO PR	$27½	27⅛	27⅛	-⅛	1	2.40	8.8	1.70	16.0
46⅜	42	LOBLAW SR 2	$43¼	43	43¼	+¼	1	3.70	8.6		
25¼	23½	LOBLAW SR3	$24½	24½	24½		*	1.82	7.4		
335	50	LOEWEN GP WT	275	265	275	+10	2				
10⅛	460	LOEWEN GROUP	$9¾	9¼	9½	+¼	22			0.34	27.9
15	10¼	LOEWEN PR A	$13¾	13½	13⅝	-⅛	9	0.76	5.5		
9	6	LOGISTEC CLB	$7¾	7¾	7¾	-⅛	1	0.44	5.7	0.81	9.6
22	13½	LONVEST CORP	$17⅛	17½	17⅝	-⅛	23	0.90	5.1	0.94	18.8
23½	19⅞	LONVEST PR A	$21¾	21½	21⅝	-¼	2	1.97	9.1		
325	80	LOUVEM M(LA)	99	90	90	+7	4			-0.10	
450	180	LSI LOGIC CP	225	215	215	-10	12			0.12	17.9
9¾	425	LUMONICS INC	480	465	470	-5	16			-0.17	
5⅛	110	LYNNGOLD RES	291	260	260	-25	14	0.11	4.0	1.81	1.4
450	202	LYNNGOLD WTS	230	220	230	-5	8				
35	6	LYNX CDA EXP	7	7	7	-1	33				
38	14	LYTTON MNRL	14	14	14	-1	3			-0.03	

M / N

13	7	M-CORP INC	$12	12	12	-⅛	*	0.20	1.7	0.93	12.9
21½	320	MACKENZIE FN	440	425	430	+5	197	0.04	0.9	0.33	13.0
24¾	10½	MACLEAN H'X'	$12⅛	11⅜	11⅞	+½	401	0.22	1.9	1.13	10.5
23	9½	MACLEAN H'Y'	$10¾	10⅛	10¾	+¾	163	0.23	2.2	1.13	9.5
24¾	23⅛	MACMILL 2175	$24⅜	24⅛	24¼	+⅛	1	2.18	9.0		
31⅜	15½	MACMILLAN BL	$18¼	17⅛	17⅛	-¼	148	1.05	5.9	3.08	5.8
24⅞	22½	MACMILLN SR8	$24½	24¼	24¼	-⅛	1	2.31	9.5		
11¼	330	MADELEINE MN	400	365	365	-30	35			0.01	365.0
23⅛	9⅛	MAGNA INTL A	$12⅝	12⅛	12⅛	-⅜	34	0.48	4.0	0.83	14.6
30½	24	MAGNA INTL B	$25½	25½	25½		*	0.48	1.9	0.83	30.7
310	200	MAJEST CONTR	235	220	235	+25	7	0.25	10.6	-0.06	
355	150	MAJESTIC EL	180	167	170	+10	2			0.18	9.4
26⅝	25¼	MANITOBA 925	$25⅛	25½	25⅝	-⅛	11	2.31	9.0		
400	235	MANNVLLE O&G	360	345	350	-10	12			0.14	25.0
87	19	MANRIDGE EXP	25	22	22	-5	83				
42	23⅛	MAPLE LF GAR	$38⅛	38⅛	38¼	-½	2	0.40	1.0		
24½	20⅝	MARITIM L PR	$23¾	23½	23¾	+¼	2	2.19	9.2		
9	8	MARITIM T710	$8¼	8¼	8¼	-¼	*	0.71	8.6		
9½	8½	MARITIM T765	$9¼	9¼	9¼		3	0.76	8.3		
10⅝	9¼	MARITIM T860	$9¾	9½	9½	-¼	*	0.86	9.1		
16⅛	13	MARITIME T&T	$15⅛	15½	15⅞	+⅜	16	1.04	6.6	1.71	9.3
14	7⅜	MARK RES	$9⅛	9	9	-⅛	77			-0.05	
212	9	MARK RES WT	15	9	9	-6	29				
215	95	MARK'S WORK	100	95	100		152			0.11	9.1
5¾	395	MARSHLL ST A	$5	5	5	-¼	*	0.30	6.0	0.44	11.4
38	19	MATACHEWAN	30	29	30	+1	6				
7½	225	MAVTECH HLDG	300	230	290	+60	16			0.10	29.0
375	90	MCADAM RES	105	90	100		12				
46¼	42⅛	MCDONALD US$	$46¼	44⅝	46¼	+3½	1	0.56‡	1.2		
8	210	MCFINLEY RED	240	210	210	-40	5				
76	32	MCINTYRE MNS	$61	60¼	61	+¾	2	11.96	19.6	3.25	18.8
125	40	MDC CORP 'A'	40	40	40	-10	4			0.87	0.5
28	20	MDS HEALTH A	$26¼	25¾	25¾	-¾	3	0.15	0.6	1.49	17.3
26	18⅜	MDS HEALTH B	$24¼	24½	24½	-¼	19	0.20	0.8	1.49	16.4
29	16	MEMOTEC D WT	$19¾	19¾	19¾		*				
18¾	11¼	MEMOTEC DATA	$14	13⅛	13⅛	-⅛	258	0.20	1.4	1.88	7.4
13	7¼	MENTOR EXPL	$8½	7¾	7¾	-1	3			1.77	4.4
390	195	MERIDIAN TEC	310	270	275	-45	37			0.27	10.2
110	12	META COMM	21	21	21	+9	6			0.33	0.6
16½	8⅜	METALL MNG	$10	9½	9⅝	+⅛	228				
48½	19½	METALORE RES	$37	35	35	-2¼	2				
25⅛	23¼	MFG LIFE PRA	$25	24½	24½	-¼	21	1.81	7.4		
23½	19	MICC IN 8625	$23	22¾	22¾	-1⅛	1	2.16	9.6		
15	7½	MICC INV LTD	$14	14	14	+½	5	0.80	5.7	0.34	41.2
26	23	MICC INV 10⅝	$25¼	25¼	25¼	-½	*	2.50	9.9		
70	35	MIDAS MNRLS	52	52	52	-6	1				
15⅜	8	MIDLND DHRTY	$8¼	8	8		2	0.30	3.8	0.16	50.0
470	240	MINERAL RES	425	410	410	-10	37			0.16	25.6
32	17⅜	MINNOVA INC	$20¾	20⅜	20⅜		29	0.10	0.5	0.23	89.7
61½	57	MINORCO 6.25	$59	59	59	-1	*	6.25	10.6		
11¾	285	MINVEN GOLD	445	430	435	-15	102			-2.54	
20⅝	17	MITEL $2.00	$18¾	18⅛	18¼	-⅛	31	2.00	11.0		
5⅞	255	MITEL CORP	360	330	355	+10	171				
298	90	MMC VIDEO	298	298	298	+8	1	0.05	1.7	0.24	12.4
23	11½	MOFFAT COMM	$19¾	19½	19½		1	0.42	2.2	1.08	18.1
405	150	MOLI ENERGY	185	180	185	+5	5				
115	19	MOLI ENGY WT	20	20	20		27				
26½	18½	MOLSON CO A	$25⅜	25⅜	25⅜		35	0.88	3.5	2.35	10.8
26¾	20¼	MOLSON CO B	$26⅛	26⅛	26⅛		12	0.88	3.4	2.35	11.1
7½	240	MONACO GROUP	$7	6⅞	7		33			0.51	13.7
31	27	MONARCH INV	$31	31	31	+½	1	0.32	1.0	3.53	8.8
495	255	MONENCO	325	325	325	+15	*			1.08	
280	40	MONETA PORCU	75	46	53	+8	216			0.09	5.9
33½	19⅞	MOORE CORP	$28⅛	27¼	28	+⅝	479	0.80‡	3.5	1.71‡	13.2
8¼	485	MORDN&HEL-WIG	$7⅜	7⅛	7⅛	-¼	1	0.10	1.4	0.77	9.3
23⅜	13	MORGAN F PRC	$15⅜	14¾	14¾	+⅛	19	1.75	11.9		
13	6½	MORGAN FINCL	$7⅜	6½	7	+⅜	14	0.40	5.7	0.47	14.9
475	290	MORGAN HYDRO	330	320	320	-15	34			0.17	18.8
60	40	MORRISON MNL	48	40	40	-8	248				
9¾	5¼	MORRISON PET	$7½	7¼	7¼	-½	10			0.61	11.9
8⅝	5⅜	MPG INV CORP	$7½	7¼	7¼	-⅜	9	0.30	4.1	0.22	33.0
18	7	MR JAX FASH	$7¾	7½	7¾	+¼	4	0.10	1.3	0.66	11.7
385	175	MSR EXPLORTN	190	190	190		6			0.03	63.3
23⅞	20½	MTL TRUST PR	$22⅞	22¾	22⅞	+⅛	1	2.00	8.7		
17⅛	10¾	MTL TRUSTCO	$16⅜	16½	16½		110	0.60	3.6	1.46	11.3
11¼	6	MULTIBANC NT	$10½	9¾	10⅜	+⅝	236				
16¾	13	MULTIBANC PR	$16¾	16½	16⅝	+⅜	116	1.32	8.0		
285	100	MUN FIN WTA	100	100	100		*				
12	8½	MUN FINCL	$10	9¾	10	-1	1	0.44	4.4	1.13	8.8
11	9¼	MUN FINCL $1	$10½	10⅜	10⅜	-⅛	1	1.00	9.6		
10⅛	6½	MUN FINCL A	$8½	8⅜	8⅜	-⅛	4	0.48	5.7	1.25	6.7
92	40	MURGOLD RES	52	48	48		13			-0.01	
6	280	MUSCOCHO EXP	400	395	395		42			-0.02	
137	24	MVP CAP WT	30	26	26	-1	20				
228	61	MVP CAPITAL	78	61	62	-13	575			0.04	15.5
49	44½	N W UTIL PR	$46	46	46	+1½	1	4.00	8.7		
6¾	480	N-W GROUP	$5⅞	5⅜	5⅜	-⅛	17			0.47	12.0
115	25	NAHANNI MNS	48	35	41	+11	23			-0.01	
14⅛	8	NATIONAL BNK	$11¾	10¾	11⅜	+⅜	1094	0.64	5.5	1.89	6.2
29¾	25½	NATL BNK SR6	$29¾	29	29¾	+¾	3	2.69‡	9.0		
26¾	19	NATL BNK SR7	$23½	23¼	23½		21	2.13	9.0		
23¾	20⅜	NATL BNK SR8	$22⅛	21¾	22⅛	+⅛	16	2.00	9.0		
24½	140	NATL BUS SYS	175	140	175	+15	184			-3.35	
110	35	NATL RES EXP	50	50	50	+5	6			-0.04	
23	8⅜	NATL SEA N-V	$9¼	9¼	9¼		1	0.10	1.1	1.35	6.9
24¾	9	NATL SEA PRD	$10¾	10⅜	10⅜	-⅛	2	0.10	1.0	1.35	7.7
28	16½	NATL V&G LTD	$26¼	25½	26	+¼	57	0.80	3.1	1.98	13.1
168	30	NEARCTIC RES	36	30	30	-10	7			-0.17	
320	36	NELSON HL PR	60	50	57	+7	176	0.29	50.4		
260	30	NELSON HLDGS	47	36	40	-5	88			-1.31	
75	18	NELSON VEND	20	18	20	+2	59			-0.69	
470	300	NEPTUNE RES	365	355	360	-5	21				
9½	245	NEVADA GLDFL	385	375	375	-5	2			0.11‡	27.5
80	18	NEW GOLDEN S	29	26	26	-3	35				
80	14	NEW GOLIATH	18	15	16	+1	84				
10½	6¾	NEW HARD-MLT	$9	8¾	9	+¼	1	0.40	4.4	1.47	6.1
10⅛	5½	NEW HARD-SUB	$8	8	8		1	0.40	5.0	1.47	5.4
61	20	NEW KELORE	21	21	21	+1	9				
61	25	NEW PROV DEV	45	45	45	+2	10			0.01	45.0
435	150	NEW QUEBEC	200	200	200	-20	*				
35	10	NEW YORK OIL	17	17	17		1				
150	112	NEWALTA CORP	123	117	120	-4	35			0.13	9.2
375	300	NEWFIELDS MN	315	300	310		161				
8¼	325	NEWHAWK GOLD	495	430	445	-45	85				
170	25	NEWSCOPE RES	48	40	40	-8	88				
18¼	13⅞	NEWTEL ENTRP	$17⅛	16⅞	16⅞	-¼	13	1.22	7.2	1.76	9.6
156	75	NEXUS RESOUR	83	75	75	-8	35				
11	6½	NFLD CAP A	$9⅝	9½	9½	-⅛	4	0.30	3.2	0.76	12.5
12	8½	NFLD CAP B	$11¾	11¾	11¾		*	0.30	2.6	0.76	15.5
21	19½	NFLD TEL 885	$20	20	20	+¼	1	1.77	8.9		
30	11	NICKEL RIM	13	11	11	-1	20			-0.00	
58	30	NOBLE MNS&O	40	35	35	-5	2			0.02	17.5
17½	8⅞	NOMA IND A	$15⅞	15⅝	15¾	+¼	201	0.24	1.5	0.92	17.1
21½	9⅝	NOMA IND B	$16⅜	16	16⅜	+⅜	6	0.24	1.4	0.92	17.8
245	100	NOR-ACME GLD	120	120	120		1				
5	20	NORAMCO M WT	26	20	20	-7	28				
11⅞	225	NORAMCO MN	255	225	227	-26	107				
33¾	23¾	NORANDA FLT	$31½	30⅞	30⅞	-⅝	4	2.26	7.3	0.17	181.6
26½	13¼	NORANDA FOR	$14	13½	13¾	-¼	49	0.80	5.8	2.24

(suite de la page 60)

52 sem. Haut	Bas	Compagnie	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Vol. 000	Div. ($)	Rend (%)	Bén./ act.($)	cours/ bén.
200	25	SAYNOR VARAH	40	40	40	-3	10				
117	85	SCEPTRE DB 7	$104	100⅛	100⅛	-1⅞	16				
102¾	70	SCEPTRE DB 8	$89	85¼	85¼	-2¾	47				
15½	9½	SCEPTRE IN A	$13⅜	13⅜	13⅜	-⅜	2	1.00	7.3	1.01	13.5
5½	310	SCEPTRE RES	400	360	370	-30	119			0.12	30.8
18	14	SCEPTRE 7%	$16¾	16¼	16¼	-¾	2	1.75	10.8		
19½	15½	SCEPTRE 8.5%	$18¼	18	18¼		1	1.70	9.3		
27	20⅛	SCHNEIDER A	$25½	24½	24½	-1¼	1	0.44	1.8	2.51	9.8
8¾	200	SCINTILORE E	465	365	385	-80	157				
9	5¼	SCINTREX LTD	$6⅛	6	6⅛	+⅛	3	0.10	1.6	-0.40	
14½	9½	SCOTT HSP C	$14¼	14	14	-¼	1	0.20	1.4	0.80	17.5
14⅛	8⅝	SCOTT HSPTLY	$13⅝	13¼	13⅝	-⅛	168	0.20	1.5	0.78	17.1
19½	14¼	SCOTT PAPER	$16¼	16	16¼		1	0.32	2.0	0.83	19.6
305	150	SCOTTISH&YOR	170	160	170		4			-0.05	
22½	14¾	SCURRY-RAIN	$19⅝	19⅛	19⅛	-½	2	0.50	2.6	1.65	11.6
5¼	110	SEABRGHT EXP	125	115	125	+10	24			0.02	62.5
295	13	SEABRHT E WT	14	14	14	+1	3				
101¾	62	SEAGRAM LTD	$67⅞	66⅛	67⅛	+1⅞	232	1.20‡	2.2	5.96‡	9.2
12½	7½	SEARS CANADA	$12⅛	11⅞	12		114	0.24	2.0	0.99	12.1
7⅞	6⅝	SECUR HME 8%	$7⅜	7	7⅜	+¼	7	0.80	10.8		
156	113	SEDONA IND	152	130	152	+21	72				
11	1	SEEL MTGE	$9⅞	9⅝	9⅝	+⅛	4	1.02	10.6		
34	17	SELKIRK A	$24¾	24¼	24¾	+1	1	0.50	2.0	0.34	72.8
400	200	SENSORMATIC	270	265	270	+5	2			0.21	12.9
350	135	SHASPER IND	200	200	200		2			0.19	10.5
27½	6	SHAW CABLE B	$10	9¾	10	+¼	21	0.10	1.0	0.43	23.3
15	10	SHAW IND LTD	$13½	13	13½		6	0.20	1.5		
47⅜	28½	SHELL CANADA	$43¼	42⅜	42⅜	-1⅛	105	0.80	1.9	3.35	12.6
37	12	SHELTR O&GAS	12	12	12	-2	2				
11⅜	490	SHERRITT G	$9¼	8½	8⅝	-¼	183	0.11	1.2	1.79	4.8
32	7	SHL SYSTMHSE	$9	7⅛	9	+1⅞	104			0.79	11.4
18	9¾	SICO INC	$10⅞	10⅞	10⅞	+⅛	*	0.40	3.7	1.38	7.9
58	20	SIENNA RES	22	22	22		4			0.49	0.4
7¾	315	SIGNTECH INC	350	315	315	-20	3	0.24	7.6	0.59	5.3
7⅜	330	SIKAMAN GLD	405	395	400	-5	6				
22	15	SILCORP 'A'	$15⅜	15	15⅜	-⅜	1	0.40	2.6	1.41	10.9
215	52	SILVERSIDE R	62	56	62	+6	30				
13	7½	SIMCOE ERIE	$8¾	8¾	8¾		*	0.18	2.1	0.91	9.6
17¾	8¾	SKYLINE EXPL	$13⅛	11¾	12¼	-⅞	43				
9½	480	SLATER IND A	$5¾	5⅜	5⅜	-⅛	10			0.40	13.4
7¾	465	SLATER IND B	$5½	5⅜	5⅜	-⅜	20			0.40	13.4
16	14	SLATER 7.5%	$15⅜	15⅜	15⅜	+⅜	*	1.50	9.6		
18	14	SLATER 7%SR1	$18	18	18	+2¾	*	1.40	7.8		
16½	15¼	SLATER 7%SR2	$15½	15½	15½		*	1.40	9.0		
15½	8	SLOCAN FOR	$9⅜	9	9		13	0.25	2.8	2.55	3.5
12⅜	5½	SNC GROUP A	$7⅛	7⅛	7⅛	+⅛	*	0.28	3.9	-0.89	
6½	395	SOCANAV A	430	405	425	+20	10	0.35	8.2	0.43	9.9
270	59	SOCANAV WT	65	60	65	+6	21				
180	125	SOFTKEY SFTW	150	125	130	-20	24				
52	25	SOGEPET LTD	26	26	26	-4	2				
13½	350	SONORA GOLD	365	350	350		11				
24	15¼	SOUTHAM INC	$20⅞	20⅜	20½	-⅜	157	0.64	3.1	1.47	13.9
88	60	SOUTHERNR RS	69	65	65		10				
11	5	SOUTHERNR WT	6	6	6	+1	1				
20⅜	12¾	SPAR AEROSP	$19¾	19½	19¾	+¼	32	0.32	1.6	0.80	24.7
29	6	SPARTON RES	12	12	12		10			-0.01	
6½	340	SR TELECOM	360	350	360	-5	9	0.12	3.3	-0.47	
6½	250	ST ANDREW G	260	250	250	-10	3			-0.01	
8⅛	350	ST CLAIR P&W	350	350	350		8			0.29	12.1
32	9	ST LAW CEM A	$13	12¼	12¾	-½	79	0.70	5.5	1.76	7.2
6	250	STAN WEST MN	370	370	370	-10	5				
390	175	STARREX MNG	185	175	175	-15	6			0.06	29.2
73	14	STATES EXPL	17	17	17	-2	5			-0.11‡	
27	25½	STEINB 29375	$27	26½	27	+½	*	2.94	10.9		
45	26¾	STEINBERG A	$31	30	30¾	+¼	35	0.50	1.6	1.26	24.4
23	20¾	STEINBRG 195	$21⅝	21⅝	21⅝	+⅛	1	1.95	9.0		
27½	17¼	STELCO INC A	$23⅜	22⅜	22⅝	-½	266	1.00	4.4	0.84	26.9
26⅜	25¼	STELCO PR D	$25⅝	25½	25⅝	+⅛	7	2.50	9.8		
25⅛	20	STELCO 194	$23	22½	22¾	-¼	14	1.94	8.5		
370	110	STERIVET LAB	175	175	175		3			0.03	58.3
480	140	STEWART LAKE	305	290	305	-15	15				
26⅛	15	STNDRD TRUST	$17½	17¼	17¼	-¼	2	0.80	4.6	1.73	10.0
6⅛	320	STRATHFIELD	410	390	400		107				
10¼	6	STRATHFLD PR	$7	7	7	-⅛	2	0.70	10.0		
105	35	STROUD RES	54	53	53		7				
300	85	SUDBURY CONT	85	85	85	-5	2			-0.03	
8⅝	5	SUMMIT RSRCE	$6⅞	6½	6½	-⅜	3			0.31	21.0
7½	285	SUN ICE LTD	330	305	330	+30	9			0.15	22.0
31	9	SUNBURST	12	9	10	+1	175				
25	23¼	SUNCOR PR A	$24	24	24		1	1.92	8.0	-0.21	
8⅜	430	SYNERGIS A	$5½	490	5½	+½	6			0.71	7.7
400	115	SYNEX INTL	135	120	135	+15	11			0.09	15.0
5½	97	SYNGOLD EXPL	104	100	100	-1	37			-0.01	
295	70	T&H RESOURCE	205	190	200	-2	42				
22	15	TAP CAP WTA	15	15	15		1				
355	140	TAP CAPL A	140	140	140	-5	5				
140	77	TARRAGON O&G	125	110	110	-15	43			-0.00	
71	41	TASHOTA NIP	45	41	43	-2	17				
6	240	TAURUS FT A	255	240	240	-15	1			0.21	11.4
8¼	350	TBM NT CORP	$6¼	5⅛	5⅞	+¾	349				
26⅜	22	TBM NT PFD	$25½	24⅞	25⅛	-¼	136	2.25	8.9		
8½	450	TCC BEVERAGE	$7⅝	7⅜	7⅜	-⅛	71	0.05	0.7	0.25	29.5
47	13½	TECK CORP A	$15⅞	15½	15⅞	+¼	4	0.14	0.9	1.12	14.2
48½	13	TECK CORP B	$15	14⅜	14⅜	-½	78	0.14	1.0	1.12	12.8
20¼	240	TECK CP WTB	300	240	240	-80	12				
26⅜	25⅛	TECK CP 9.25	$26	26	26		13	2.31	8.9		
6	325	TECSYN NOVOT	350	350	350	-10	4	0.03	0.9	0.40	8.8
5¼	85	TEE-COMM EL	150	120	125	+5	27			-0.01	
22½	14¾	TELE-METRO B	$17	17	17	+¼	11			0.63	27.0
130	11	TELE-RADIO	105	100	105		1				
14⅞	11	TELEDYNE CDA	$13⅜	13⅜	13⅜		*	0.80	5.9	1.28	10.6
7¼	375	TELEMEDIA A	$7¼	7⅛	7⅛	+⅛	6			0.55	13.0
9⅜	400	TEMBEC INC A	$7⅞	7⅜	7¾		64			1.19	6.5
215	60	TERRA MINES	70	63	63	+3	25			0.86	0.7
41	16	TERRATECH RS	17	17	17	-2	16			0.01	16.5
31½	19¼	TEXACO C USS	$31⅜	31	31	-½	3	1.20	3.1		
39	24	TEXACO CDA	$38⅛	37¼	37¼	-1⅛	121	1.20	3.2	2.72	13.7
47¾	46½	THOM NEWS PR	$47⅛	47⅛	47⅛		*	3.38	7.2		
31¾	19	THOM NEWS'A'	$28¼	27¾	28⅛		148	0.74	2.6	1.61	17.5
75	31	THORCO RES	33	31	31	-4	8			-0.01	
114	100	THORNMRK DEB	$106	106	106	-2½	104				
425	200	TIBER ENERGY	365	365	365	-15	1			0.22	16.6
435	195	TIE TELE CDA	205	200	200		2			0.15	13.3
9	490	TIME AIR CP	$7¼	7¼	7¼		4			0.81	9.0
95	27	TINTINA MNS	27	27	27	-3	5				
73	32	TIVERTON PET	43	32	35	-11	74			0.02	17.5
275	165	TOMBILL A	190	170	190	+20	1				
36¾	23⅛	TOR-DOM BANK	$36¾	34½	36⅜	+2⅛	986	1.12	3.1	4.07	8.9
23⅞	19½	TOR-DOM SR D	$22⅜	22⅜	22⅜	+⅜	81	1.79	8.0		
25	19½	TOR-DOM 1835	$23¼	23⅛	23⅛		1	1.84	7.9		
8⅞	7	TOROMONT IND	$8¾	8¾	8¾	+½	1	0.40	4.6	0.55	15.9
24	14¾	TORONTO SUN	$22	22	22	-⅛	1	0.20	0.9	1.47	15.0
34½	20½	TORSTAR CLB	$28⅛	27¾	28	+¼	51	0.72	2.6	2.22	12.6
5½	220	TOTAL ERICSN	227	225	227	-8	27			0.04	56.8
44¼	30	TOTAL P 2.88	$37	36¾	36¾	-¼	1	2.88	7.8		
19½	12	TOTAL PE US$	$15½	15½	15½	+⅛	*	0.40‡	2.6	-1.35‡	
25⅞	15½	TOTAL PETE	$19¼	19¼	19¼	-⅛	2	0.40‡	2.6	-1.35‡	
15⅞	7¾	TR CDA GLASS	$15¾	15⅛	15⅛	-⅜	2	0.24	1.6	1.75	8.6
53	49¾	TR-CDA P PRE	$51½	51½	51½		*	5.16	10.0		
50¾	48½	TR-CDA P PRI	$50⅛	50	50	-⅛	*	3.90	7.8		
50½	47	TR-CDA P PRJ	$49⅝	49⅝	49⅝		*	3.80	7.7		
52¼	49¾	TR-CDA P SRH	$50⅞	50⅞	50⅞		2	4.35	8.6		
300	21	TR-CDA P WT	27	21	21	-4	59				
36	31½	TR-CDA P 280	$32½	32⅛	32½		1	2.80	8.6		
18⅜	12½	TR-CDA PIPE	$13⅛	12⅞	12⅞		206	0.68	5.3	0.76	16.9
155	50	TR-DOMINION	85	79	79	+2	38			-0.61	
220	20	TRADER RSRCE	24	24	24		2				
88	54	TRADERS 4.5%	$71	71	71	+1	*	4.50	6.3		
16½	10¾	TRANS MTN P	$12¼	12	12	-⅜	2	0.60	5.0	0.52	23.1
10	6½	TRANSIT FNCL	$8⅝	8½	8⅝		1	0.20	2.3	1.26	6.8
31	10	TRANSPAC RES	17	14	17	+2	186			-0.21	
135	92	TREATS INC	95	95	95		10			0.05	19.0
14⅜	9⅛	TREE ISL IND	$11⅜	11¼	11¼		8	0.40	3.6	1.64	6.9
140	70	TREMINCO RES	80	75	75	-2	5				
6¾	460	TRI-LINE EX	485	485	485		9			0.68	7.1
39	10	TRI-POWER CP	13	11	12	+1	126			-0.07	
13½	5¾	TRIDEL ENTRP	$12½	12⅜	12½		4	0.40	3.2	1.84	6.8
12½	300	TRIDONT HLTH	400	300	310	-80	47			0.40	7.8
360	140	TRILLIUM TEL	295	295	295	+5	*			-0.09	
153	80	TRILOGY RES	87	87	87	-1	7			-0.04	
19⅛	14	TRILON F A	$17¼	16¾	17⅛	+⅜	202	0.80	4.7	2.46	7.0
14¾	5⅜	TRILON F AWT	$8¼	8	8	-⅛	17				
22½	19	TRILON F PRA	$21	21	21	-½	7	1.77	8.4		
23¼	20¼	TRILON F PR3	$21¾	21¼	21⅜	-⅜	25	2.00	9.4		
5⅜	290	TRIMAC LTD	405	400	405	+5	182			0.25	16.2
25	19	TRIMAC 9.12%	$24	24	24		*	2.28	9.5		
300	150	TRIMEL CORP	240	240	240	-10	2			0.26	9.2
150	55	TRIPLE CR EL	70	70	70		5				
9¾	7½	TRITON C 10%	$9¾	9⅜	9⅜	-⅛	3	1.00	10.7		
19½	12⅛	TRITON C 925	$17¼	17¼	17¼	+¼	*	1.85	10.7		
410	150	TRITON CDA	225	210	215	-10	91			-0.01	
33¾	21½	TRIZEC CP A	$33¼	33	33⅛	+⅛	7	0.42	1.3	0.60	55.2
36½	23	TRIZEC CP B	$35¾	35	35	-¾	4	0.42	1.2	0.60	58.3
10	9¼	TRIZEC SR 3	$9⅛	9⅛	9⅛	+⅛	14	0.65	6.6		
25	21	TRIZEC SR 4	$23½	23¼	23½	+⅜	7	2.25	9.6		
23⅜	20	TRIZEC SR 6	$22⅛	21⅞	22⅛	+¼	5	2.06	9.3		
27½	25⅜	TRNSALT 12.5	$26½	26½	26½		*	3.13	11.8		
14⅞	13¼	TRNSALTA UTL	$13⅞	13½	13⅞	+⅛	235	0.92	6.6	0.36	39.1
25⅛	23	TRNSALTA 7.1	$24	23⅞	24	+⅛	1	1.77	7.4		
25	23½	TRNSALTA 7.2	$24½	24¼	24⅜	+⅛	63	1.80	7.4		
98	90	TRNSALTA 7.5	$90	90	90	-4	*	7.50	8.3		
24¾	22¾	TRNSALTA 708	$24¼	24¼	24¼	+¼	2	1.77	7.3		
26½	24⅜	TRNSALTA 840	$25¾	25⅜	25⅜	+¼	11	2.10	8.2		
26½	25¼	TRNSALTA 9%	$26⅛	26	26	-⅛	3	2.25	8.7		
25¼	23⅞	TRNSLT R PRB	$24¼	24¼	24¼		*	1.45	6.0		
20⅛	13	TRU-WALL	$19	19	19		1			4.64	4.1
24¾	18	TRUSTCO G PR	$22¾	22¼	22¼	-⅜	3	2.06	9.3		
11⅜	6½	TRUSTCO GNRL	$7	6⅞	6⅞	+⅛	3	0.36	5.2	0.77	8.9
185	120	TSC SHNNCK A	135	125	125		5				
5⅞	325	TUCKAHOE F A	370	345	350	+10	5	0.12	3.4	0.40	8.8
425	115	TUDOR CORP	138	125	138	-1	6	0.04	2.5		
94	26	TURBO RESRCE	53	52	52		376			0.01	52.0
24	11	TUT ENTERPR	18	16	16		30			-0.05	
160	60	TWIN RICH B	68	68	68	-1	1			-1.21	
155	20	TYLER RES	23	22	23	+1	11			-0.01	

DÉCOUVREZ

LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

KING DAVID

Ce placement immobilier à fort potentiel de croissance constitue une valeur unique.

COURVAM

Montréal (514) 288-4452
Québec (418) 647-2200
Granby (514) 375-5410

Vous trouverez dans le prospectus provisoire une information détaillée sur le titre proposé.

U / V

52 sem. Haut	Bas	Compagnie	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Vol. 000	Div. ($)	Rend (%)	Bén./ act.($)	cours/ bén.
26¼	23⅞	ULS CAP 2.25	$26	25¾	26	+¼	3	2.25	8.7		
340	150	ULSTER PETRO	220	185	195	-25	212			0.13	15.0
7¼	350	ULTRAMAR	$5¼	440	440	-73	23	0.15	3.4	0.54	8.1
26½	24½	ULTRAMAR 875	$25⅞	25⅜	25⅜	-⅜	2	2.19	8.6		
27	24⅞	UN CARBDE-UN	$26⅝	26½	26⅝	-⅛	4	2.13	8.0		
15	11½	UN CDN SHARE	$13	13	13	+⅜	*	0.60	4.6	1.70	7.6
50¼	33	UN CORP LTD	$34	33¾	34	+¼	5	3.77	11.1	1.02	33.3
14½	6½	UN KENO HILL	$7¾	7⅜	7⅜	-½	5			-2.05	
275	40	UN REEF PETE	44	40	40	-4	37				
13¼	7½	UNICAN SEC A	$9	8¾	8¾	-¼	39	0.07	0.8	0.78	11.2
12⅜	10¾	UNICORP 1.17	$12⅜	12	12¼	-⅜	7	1.17	9.6		
20½	17	UNICORP 10%	$18¾	18¾	18¾	+¼	1	2.00	10.7		
8¼	475	UNICRP CDA A	$8	7⅞	7⅞		13	0.40	5.1	0.55	14.3
9½	5¼	UNICRP CDA B	$8¾	8½	8¾	+⅜	*	0.40	4.6	0.55	15.9
10	7	UNIGESCO .65	$9	9	9	-⅛	2	0.65	7.2		
6	305	UNIGESCO 'B'	360	345	350	+10	30	0.14	4.0	0.34	10.3
21¼	13½	UNION CARBID	$19⅞	19⅞	19⅞	+¼	*	0.30	1.5	1.66	12.0
11	8½	UNION ENTERP	$10	9¾	9⅞	+⅛	33	0.50	5.1	1.00	9.9
180	60	US PRECIOUS	80	80	80		1			-0.06	
25¼	20¼	US STEEL 9%	$25¼	25⅛	25¼	+¼	6	2.25	8.9		
26	18	VALUE INV PR	$25¼	25⅛	25⅛	-⅛	4	2.19	8.6		
12¼	6¾	VALUE INVEST	$12¼	11⅛	12¼	+1	52	0.06	0.5	0.04	306.2
31⅜	19¾	VARITY $1.30	$25¾	25⅛	25⅛	-⅝	2	1.30	5.2		
460	265	VARITY CORP	365	345	350	-10	134			0.33‡	8.6
120	40	VARITY CP WT	89	78	78	-4	140				
425	45	VEDRON LTD	51	45	48	-3	44				
6¼	150	VENTECH HLTH	170	150	155	-12	58			0.06	26.7
455	100	VGM CAPITAL	270	250	270	+20	2	0.03	1.1		
8⅝	400	VICEROY HM A	455	425	425	-25	6	0.20	4.7	0.62	6.9
21⅜	6⅝	VICEROY RES	$7	6⅝	6⅝	-⅜	61				
15⅜	8	VIDEOTRON	$12⅛	11⅞	12⅛	+¼	3	0.12	1.0	0.49	24.7
300	65	VIOR MIN(LA)	75	72	75	+5	14				
340	105	VISTA MINE A	265	235	255	-15	50				
7⅜	425	VITRAN CORP	425	425	425	-25	5			0.39	10.9
17	12	VS SERVICES	$15¼	15¼	15¼		*	0.36	2.3		
370	145	VULCAN PACK	360	355	355		32	0.04	1.1	0.21	16.9

W / X

28⅛	16	W FRASER TIM	$20	18¾	19¼	+¾	19	0.32	1.7	3.50	5.5
170	55	WADDY LAKE R	57	57	57	+2	2				
19½	10	WAFERBOARD	$11	10⅛	10¾		15	0.30	2.8	1.32	8.1
16⅞	9½	WAJAX 'A'	$11¾	11½	11¾	+⅛	4	0.56	4.8	0.83	14.2
9	275	WALL FINCL	295	285	285	-25	3	0.67	23.4	0.24	11.9
9¾	385	WALWYN INC	$5⅜	480	5¾	+68	98	0.20	3.7	0.14	38.4
15	7	WARDAIR 'A'	$8	7½	7⅝	-⅜	22			-1.77	
15½	8	WARDAIR 'B'	$8⅝	8½	8⅝	+⅛	3			-1.77	
69	21	WARRINGTON	24	23	23	-2	17			-0.20	
325	195	WELLORE ENGY	215	195	195	-15	10			0.07	27.9
460	165	WERNER DAHNZ	250	235	240	-30	24			0.32	7.5
109	73	WESTAR GRP	101	95	100	+3	219			0.09	11.1
9⅛	430	WESTAR 25625	$6¾	6	6⅛	-⅛	6				
18	12½	WESTCOAST EN	$16⅞	16¾	16¾	-⅜	122	0.80	4.9	1.27	12.9
25½	23¼	WESTCST 7.68	$24½	24½	24½	+⅛	1	1.92	7.8		
29½	23	WESTCST 8.25	$27⅜	26¾	27¼		4	2.06	7.6		
180	90	WESTFAIR 'A'	$125	125	125	-17	*	2.00	1.6		
420	175	WESTFLD MINL	200	190	200	-3	10			0.30	6.7
53	8	WESTFORT PET	19	15	15	-2	58			-0.06	
85	35	WESTLEY MNS	45	43	43	-2	19				
23⅛	17	WESTMIN R PR	$22⅛	21⅞	22		8	2.13	9.7		
12	8	WESTMIN RES	$10⅛	10	10		26	0.20	2.0	0.12	83.3
55	15	WESTMINT RES	30	23	30	+12	16			-0.01	
25½	23⅝	WESTON G PRA	$25	25	25		1	1.94	7.7		
42½	28	WESTON GEORG	$33¾	33⅛	33⅛	+⅜	30	0.60	1.8	2.68	12.5
85	75½	WESTON 6%	$82	81¼	81¼	-1¾	*	6.00	7.4		
27	20	WESTR G 2.68	$25½	25¼	25½		3	2.69	10.5		
29½	20	WHARF RES PR	$23¾	23¾	23¾		1	1.75	7.4		
6¾	170	WHARF RES WT	180	170	180		13				
9¼	325	WHARF RESRCE	465	430	450	-15	81			0.25‡	14.5
5½	195	WHIM CREEK	245	245	245		2	0.10	4.0	0.22	11.1
13½	7⅝	WIC WESTRN B	$13	12½	12½	-¼	5	0.50	4.0	0.93	13.4
5½	115	WILANOUR RES	375	370	370		10			0.25	14.8
84	23	WILCO MINING	25	24	24	-1	17				
13¼	9½	WINPAK LTD	$10½	10¼	10½	+¼	71	0.20	1.9	0.80	13.1
7¾	445	WOODWARDS A	455	445	445		4	0.20	4.5	-0.11	
66	61	WOOLWORTH	$61½	61½	61½	+½	*	1.64‡	3.3	3.90	15.8
11	6½	WORLDW EQU A	$11	10⅞	10⅞		64	0.12	1.1	0.16	68.0
180	40	WORLDW WT-II	156	150	155	+5	152				
95	30	WORLDWD MNRL	58	50	57	-1	44				
5⅛	270	WSTN CORP	335	330	335		17			0.14	23.9
98	75	WSTN CRP DEB	$82	82	82		17				
65	35	X-CAL RESRCE	55	49	53

CAISSES COMMUNES
Valeur unitaire au 31/07/88

	31/07/88	30/06/88	31/07/87
BARREAU DU QUÉBEC			
• Equilibré (REER)	9,62	9,75	9,86
FICADRE			
• Monétaire	10,00	10,00	10,00
• Obligations	10,43	10,51	10,23
• Actions	10,76	10,93	15,43
• Équilibré	10,12	10,26	12,22
CORP. MAITRES—ELECTRICIENS (Fonds CORMEL)			
• Équilibré	9,85	9,98	—
PROFESSIONNELS DU QUÉBEC			
Fonds de retraite:			
• Équilibré	104,58	104,59	100,05
• Actions	108,23	108,93	—
• Obligations	106,41	106,24	97,78
• Marché monétaire	105,31	104,62	—
INGÉNIEURS DU QUÉBEC (Fonds férique)			
• Revenus variables	21,25	21,08	19,60
• Obligations	20,50	20,56	19,03
• Actions	22,47	22,94	25,29
• Équilibré	22,93	23,23	22,95
MÉDECINS OMNIPRACTICIENS DU QUÉBEC			
• Fonds Omnibus (REER)	24,80	25,12	24,86
• Fonds de placement *	16,02	16,19	16,72
UNION DES ARTISTES			
• Fonds Caisse de sécurité du spectacle (REER)	17,77	17,94	18,39

*Pour fins de comparaison, les revenus ont été ajoutés à la valeur unitaire.

PLACEMENT

En bref

Comptes REA: Disnat abolit les frais

■ Le courtier exécutant **Les Investissements Disnat** vient d'annoncer une mesure inattendue, il abolira les frais d'administration sur les comptes REA de tous ses clients.

Il y a environ 30 000 comptes REA actifs au Québec dont les détenteurs doivent débourser chaque année entre 75$ et 125$ de frais, évalue Disnat.

Afin de mousser ses affaires, Disnat a de plus prévu des mécanismes qui avantageront les investisseurs désireux de transférer leur compte REA chez lui.

« Un certain nombre d'investisseurs devraient se prévaloir de la politique gouvernementale de remplacement d'actions puisqu'il y aura vraisemblablement peu de nouvelles émissions cet automne », a déclaré **René Perreault**, président de Disnat.

DOMINIQUE BEAUCHAMP

FONDS DE PLACEMENT
Valeur nette de l'actif

BGR Precious Metals	13,07$	par action A	08-09-88
CMP 1988 Ress. (Toronto)	53,70$	par part	08-09-88
CMP 1987 Ress. (Toronto)	33,68$	par part	08-09-88
Canada Income Plus Fund	9,78$	par action	08-09-88
Central Fund	7,61$	par action A	08-09-88
Fonds Croissance Québec	5,92$	par action A	08-09-88
Fonds Européen de priv.	8,98$	par action	06-09-88
Freewest Resources (1987)	3,54$	par part	08-09-88
Nim and Co.(1988)	56,42$	par action	06-09-88
Q-Vest Mining (1987)	3,87$	par part	08-09-88
Q-Vest Mutual Fund	3,04$	par part	06-09-88
Q-Vest Oil & Gas (1987)	4,57$	par part	08-09-88
Sofimines (1987)	393,17$	par part	07-09-88
Worlwide Equities	14,13$	par action A	08-09-88

OBLIGATIONS

Émetteur	Coupon[1]	Échéance	Prix au 12-09-88	Rendement à échéance[1]	Variation
CANADA					
Canada	9,00	01-09-91	97,25	10,11	–0,12
Canada	9,50	01-09-93	98,00	10,05	–0,50
Canada	9,50	01-10-98	96,00	10,14	–0,36
Canada	9,50	01-10-01	95,12	10,18	–0,12
Canada	10,25	01-02-04	100,62	10,17	0
Canada	10,00	01-06-08	98,25	10,20	+0,50
PROVINCES					
Hydro-Québec	11,00	06-02-90	100,50	10,58	0
Prov. Québec	10,25	07-04-98	97,00	10,76	–0,12
Hydro-Québec	10,25	16-07-12	93,25	11,06	+0,66
Prov. Québec	11,00	01-04-09	99,37	11,08	+0,50
Hydro-Ontario	10,00	16-06-93	98,50	10,40	–0,25
Hydro-Ontario	9,00	22-04-96	92,00	10,55	–0,25
Hydro-Ontario	10,50	15-01-10	96,62	10,91	+0,25
Prov.Manitoba	11,50	15-05-95	103,12	10,82	–0,13
Prov. Sask.	9,25	24-03-93	95,25	10,60	–0,75
CORPORATIONS					
Trans. Utilité	10,37	06-07-98	97,88	10,75	–0,12
IMO	12,00	31-03-93	104,50	10,82	–0,12
Bell	10,55	15-02-15	96,75	10,91	+0,13
MUNICIPALITÉS (Taux au détail)					
Nouvelles émissions municipales	9,50	1 an	— —	9,25	n.d.
	9,75	2 ans	— —	9,25	n.d.
	10,00	3 ans	— —	9,50	n.d.
	10,25	4 ans	— —	10,00	n.d.
	10,50	5 ans	— —	10,00	n.d.
	10,75	10 ans	— —	10,50	n.d.
ÉTATS-UNIS					
U.S. Treasury	8,75	15-08-93	100,37	8,63	+0,21
U.S. Treasury	9,00	15-05-98	100,50	8,91	+0,59
U.S. Treasury	9,12	15-05-18	101,34	8,99	+0,71

* nouvelle émission
1. intérêt versé semi-annuellement
2. rendement obtenu lorsque l'obligation est détenue jusqu'à échéance (incluant intérêt et gain ou perte en capital).

Tableau: LES AFFAIRES Source: McNEIL MANTHA

LES DEVISES

(PC) - Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Ces taux sont qualifiés de nominaux parce qu'ils fluctuent durant la journée et qu'ils varient d'une banque à l'autre. x-Taux mensuel fixe:

Afrique du S.	Rand	$0,5099
Allemagne O.	Mark	$0,6702
Ar. Saoudite	Rial	$0,328934
Australie	Dollar	$0,9980
Autriche	Schilling	$0,095475
Bahamas	Dollar	$1,2395
Bahrain	Dinar	$3,2720
Barbade	Dollar	$0,6145
Belgique	Franc	$0,031987
Bermudes	Dollar	$1,2395
Brésil	Cruzeiro	$0,004079
xBulgarie	Lev	$1,4419
Caraïbes	Dollar	$0,4578
Chine	Renminbi	$0,3315
xColombie	Peso	$0,003950
Corée	Mon.	$0,001710
Danemark	Couronne	$0,1946
É.A.U.	Dirham	$0,335929
Espagne	Peseta	$0,010036
États-unis	Dollar	$1,2395
Fiji	Dollar	$0,8482
Finlande	Mark	$0,2829
France	Franc	$0,1972
Grèce	Drachme	$0,008263
Guyane	Dollar	$0,1372
Hong kong	Dollar	$0,1587
Hongrie	Forint	$0,022746
Inde	Roupie	$0,085793
Indonésie	Rupiah	$0,000726
Irak	Dinar	$3,9694
Irlande	Livre	$1,7981
Israël	Shekel	$0,754557
Italie	Lire	$0,000896
Jamaique	Dollar	$0,228463
Japon	Yen	$0,009281
Kenya	Shilling	$0,054967
Koweit	Dinar	$4,3185
Liban	Livre	$0,003084
Malaysie	Ringget	$0,4647
Mexique	Peso	$0,000539
Norvège	Couronne	$0,1800
N.-Zélande	Dollar	$0,7751
Pakistan	Roupie	$0,067972
Pays-Bas	Florin	$0,5941
Philippines	(Peso)	$0,058213
xPologne	Zloty	$0,002651
Portugal	Escudo	$0,008101
xRoumanie	Leu	$0,141067
Royaume-U.	Livre	$2,1028
Singapour	Dollar	$0,6053
Suède	Couronne	$0,1934
Suisse	Franc	$0,7935
Taiwan	Dollar	$0,042896
Tanzanie	Schilling	$0,011752
xTchécosl.	Couronne	$0,2242
Trinidad-T.	Dollar	$0,290967
Turquie	Livre	$0,000800
xURSS	Rouble	$1,9611
Venezuela	Bolivar	$0,033570
Yougoslavie	Dinar	$0,000403

Les cotes sont en devises canadiennes.

REPRÉSENTANTS COMMERCIAUX

Le Centre de formation des professionnels de la vente
vous offre

Un choix de deux sessions pour perfectionner ou acquérir de bonnes méthodes de vente

COURS DU SOIR
- 40 heures de cours
- 2 soirs/semaine pendant 5 semaines, de 19 h à 23 h
- à compter du 4 octobre
- exercices pratiques
- frais: 495 $ (déductibles d'impôt)

ou

CINQ LUNDIS
- 40 heures de cours
- 5 lundis consécutifs de 13 h à 22 h
- à compter du 3 octobre
- exercices pratiques
- frais: 495 $ (déductibles d'impôt)

Renseignements et inscriptions
sur ces cours et sur nos autres activités
325-4414
Une division du Collège Marie-Victorin

UNE URGENCE? UN IMPRÉVU? UNE EXPANSION?

Les Conseillers **AUBIN CHAREST** et associés

— UN NOM À RETENIR —

Nos conseillers vous rendent la tâche plus agréable.

Notre groupe cumule 25 ans d'expérience dans une gamme de postes extrêmement variés et possède une infrastructure bien synchronisée pour sélectionner rapidement du personnel sans faire de compromis sur la qualité.

Notre objectif: vous assister de façon professionnelle lors du recrutement de votre personnel.

Une formule rentable pour solutionner vos imprévus de façon efficace.

UNE ADRESSE À RETENIR

1255, rue Université, bureau 1604, Montréal QC H3B 3X3
(514) 874-0444

LES PRODUITS FORESTIERS DAISHOWA LTÉE

Y. Saito

K. Kitagawa

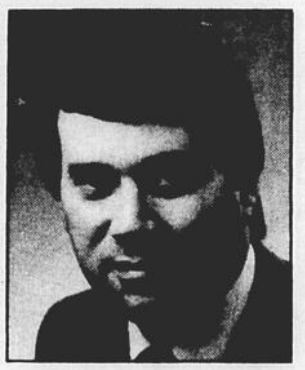
J.P. Allingham

Monsieur Yomo Saito, président du conseil d'administration, Les Produits forestiers Daishowa Ltée, annonce avec plaisir les nominations suivantes:

Monsieur Koichi Kitagawa est nommé président et chef de la direction.

Monsieur J. Paul Allingham est nommé chef de l'exploitation.

L'incorporation de la compagnie Les Produits forestiers Daishowa Ltée fait suite à l'acquisition du Groupe des papiers nord-américains de Reed International P.L.C. par Daishowa. Les Produits forestiers Daishowa Ltée est un fabricant de papier journal, carton, pâtes, bois d'oeuvre, produits chimiques ainsi que de produits d'emballage en papier.

Les Produits forestiers Daishowa Ltée est une filiale qui appartient entièrement à Daishowa Paper Mfg. Co., Ltd., un chef de file dans la fabrication des pâtes et papiers au Japon.

Participation de 40,5 % aux droits de vote

Télé-Métropole a payé 50 M$ pour bloquer l'achat de Pathonic par Cogeco

C'est au prix de 50 M$ que **Télé-Métropole** (Mtl, B, 17,50$) est parvenue à empêcher **Cogeco** (Mtl, 6,50$) de mettre la main sur Pathonic.

En offrant 10$ au comptant pour chaque action de Pathonic, Télé-Métropole l'a emporté haut la main sur Cogeco qui offrait 11$ l'action en versant toutefois seulement 6$ au comptant, le reste étant payé à raison d'une action de Pathonic contre 0,70 action de Cogeco et 0,3 d'un bon de souscription permettant d'acheter une action additionnelle de Cogeco à 7,50$.

Les actionnaires ont préféré l'offre au comptant de Télé-Métropole. Cette dernière a mis la main sur 4 970 802 actions ordinaires de catégorie A de Pathonic. Télé-Métropole se trouve ainsi à posséder 97 % des actions de catégorie A en circulation de Pathonic et 40,5 % des droits de vote. Le télédiffuseur montréalais entend acheter le reste des actions A en circulation.

Télé-Métropole possède maintenant près de 91 % du capital-actions de Pathonic et s'assure ainsi une participation dans la même proportion aux bénéfices de cette dernière.

Télé-Métropole n'a toutefois pas le contrôle de Pathonic. **Paul Vien** demeure roi et maître dans son entreprise puisqu'il détient 466 000 actions de catégorie B à 20 droits de vote chacune. **Pierre Lessard,** l'autre principal porteur d'actions de catégorie B de Pathonic, a livré toutes ses actions A et B à Télé-Métropole.

« Télé-Métropole n'a pas l'intention d'acheter les actions de catégorie B de Paul Vien », a précisé **Serge Gouin,** le président de Télé-Métropole. Il estime que Paul Vien et Télé-Métropole ont intérêt à unir leur force dans Pathonic pour assurer la croissance et la rentabilité de l'entreprise.

« À ma connaissance, Paul Vien est heureux de la transaction. Il se trouve à encaisser une somme importante au comptant par la transaction. Et il voulait continuer d'assumer la présidence de son entreprise, ce qu'il fera », a ajouté M. Gouin.

Si jamais Paul Vien cherche à vendre ses actions, Télé-Métropole ne s'opposera pas à ce qu'un autre investisseur se joigne au groupe Pathonic dans la mesure où il répond aux critères de T-M. « À long terme, il n'est pas dit que Télé-Métropole ne puisse envisager de se départir d'une partie des actions de catégorie A acquises », a souligné M. Gouin.

CLAUDE CHIASSON

Précision — Tableau des meilleures rentes disponibles

Quelques erreurs se sont glissées dans le Tableau des meilleures rentes mensuelles disponibles publié en page 63 de notre édition du 10 septembre.

La partie du tableau portant sur les rentes réversibles à 100 % aux héritiers en cas de décès avant la fin de la garantie aurait dû se lire comme le tableau ci-contre.

Nos excuses.

	Investissement de 25 000 $		Investissement de 50 000 $		Investissement de 100 000 $	
Rente viagère simple	Mensualités ($)	Écart (%)	Mensualités ($)	Écart (%)	Mensualités ($)	Écart (%)
Rente réversible à 100 %, aux héritiers en cas de décès avant la fin de la garantie						
7. H. & F. 60 ans						
•garantie 15 ans	228,28	4,22	465,11	5,20	936,93	5,55
•garantie 10 ans	228,70	4,14	466,26	5,02	939,25	5,45
•garantie 5 ans	228,89	4,04	466,64	4,92	940,00	5,35
8. H. & F. 65 ans						
•garantie 15 ans	237,22	2,83	469,97	1,83	1026,08	2,88
•garantie 10 ans	238,82	2,64	473,79	1,83	1065,21	2,69
•garantie 5 ans	239,60	2,54	475,35	2,08	1103,27	3,69
9. H. & F. 71 ans						
•garantie 15 ans	251,06	3,09	504,71	2,61	999,66	2,38
•garantie 10 ans	256,36	3,10	516,28	2,80	1024,16	1,89
•garantie 5 ans	258,88	3,64	521,98	3,02	1039,39	2,23

RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS DU QUÉBEC

BONS DE SOUSCRIPTION

Compagnies	Nom dans les pages boursières	Date d'exercice	Date d'échéance	Modalités d'exercice	Cours du titre le 9 sept.	Prix d'exercice	Déduction en % (a)	Valeur du bon de souscription: Fermeture du 9 sept.	Semaine précédente	Variation en %	53 dern. semaines: Haut	Bas
Algo (Groupe) inc.	Algo.W	27- 02-87	30-12-88	2 demi-bons/action	4,05	8,75	n.d.	0,03	0,03	0,00	2,85	0,00
Alimentation Couche-Tard	Alim.ct.w	07-08-86	20-11-88	4 demi-bons/action	2,00	3,00	n.d.	0,05	0,05	0,00	0,85	0,00
Auberge des Gouverneurs	AubergW	28-02-87	31-12-88	2 demi-bons/action	3,15	5,00	n.d.	0,02	0,02	0,00	0,67	0,01
Bombardier inc.	Bomb.w.B	20-06-86	30-06-89	Un bon/4 actions	11,75	24,00	n.d.	23,25	21,50	8,14	28,00	8,25
Cambior inc.	Cambio.w	26-22-86	15-01-90	2 demi-bons/action	13,00	12,50	n.d.	3,45	4,90	-29,59	16,38	3,35
Cantrex (Groupe) inc.	CantrexW	12-11-86	15-12-88	2 bons/action	3,40	4,80	n.d.	0,10	0,11	-9,09	1,04	0,05
CFS (Groupe)	CFS.W	02-03-87	28-02-90	2 demi-bons/action	1,30	3,50	n.d.	0,11	0,11	0,00	0,55	0,10
Cover (industries) inc,	Cover,w	24-11-87	31-01-91	4 demi-bons/action	2,50	2,91	n.d.	0,55	0,50	10,00	0,55	0,15
Dionne (Textiles)	Dionne.W	20-01-87	30-12-88	2 bons/action	2,80	5,50	n.d.	0,01	0,01	0,00	0,55	0,00
Equipement Denis	EqDenisW	01-04-88	30-11-88	Un bon/action	1,75	4,50	n.d.	0,10	0,10	0,00	0,60	0,01
Espadon Peterborough	EspadonW	18-03-87	15-08-89	2 demi-bons/action	0,85	3,00	n.d.	0,01	0,01	0,00	1,10	0,01
Métal Déployé	Expand,Wa	01-02-88	30-09-90	2 bons/action	1,85	4,50	n.d.	0,10	0,12	-16,67	0,25	0,09
Geoffrion Leclerc inc.	GeofrionW	29-08-86	29-05-89	Un bon/action	2,20	6,00	n.d.	0,11	0,10	10,00	1,96	0,00
Goyette (Groupe)	Goyette,w	27-11-87	31-01-91	4 demi-bons/action	1,95	2,91	n.d.	0,35	0,35	0,00	0,40	0,15
Guardcor	Gdcor.wt	06-06-85	29-03-90	Un bon/action	9,15	10,00	150	1,35	1,15	17,39	2,24	0,55
Guillevin intern'l inc.	GuilvW	17-02-87	31-12-88	2 demi-bons/action	5,00	6,00	n.d.	0,15	0,02	650,00	3,00	0,02
Impertex inc.	Impertx.w	27-03-87	15-07-89	2 demi-bons/action	0,38	2,00	n.d.	0,09	0,09	0,00	0,41	0,00
Kaufel (Groupe)	Kaufl.wB	19-12-86	28-02-89	4 bons/action	9,25	6,25	n.d.	0,81	0,85	-4,71	1,15	0,00
Lassonde (Industries) inc.	Lssnd.Wt	12-08-87	29-12-89	2 demi-bons/action	3,10	6,75	n.d.	0,15	0,15	0,00	0,70	0,01
Lavalin Tech	Lvltec.Wt	10-12-85	31-01-89	2 demi-bons/action	1,06	5,50	75	0,04	0,04	0,00	0,63	0,01
Lessard,Beaucage,Lemieux	LBL.inc.w	26-06-87	26-05-89	2 demi-bons/action	1,25	2,75	n.d.	0,03	0,03	0,00	0,90	0,01
LGS Cons. en informatique	LGS.Wa	10-02-87	31-12-88	2 demi-bons/action	1,23	4,25	n.d.	0,01	0,01	0,00	0,65	0,05
Louvem Inc. Sér.3	LouvmWt3	03-08-84	14-06-89	Un bon/action	0,90	5,00	150	0,10	0,10	0,00	29,13	15,75
Mémotec Data	Memo.Wt	04-02-84	15-12-88	2 demi-bons/2 actions	13,88	8,50	100	19,75	19,75	0,00	3,40	0,05
Miron inc.	Miron.Wt	25-09-86	19-01-89	Un bon/action	5,38	12,00	n.d.	0,05	0,05	0,00	0,35	0,01
Multidev Immobilia	Multid.Wa	23-12-86	28-02-89	2 bons/action	0,20	3,50	n.d.	0,01	0,01	0,00	0,42	0,01
Nautilus Plus	Nautilus.w	01-01-87	31-12-88	2 demi-bons/action	0,51	3,50	n.d.	0,01	0,01	0,00	0,45	0,01
Olco (Groupe) inc.	Olco.W	31-01-87	31-01-89	2 demi-bons/action	3,70	4,50	n.d.	0,11	0,12	-8,33	1,30	0,01
Perry (Groupe André)	Perry.W	02-08-86	31-12-88	Un bon/action	0,85	4,00	n.d.	0,01	0,01	0,00	0,90	0,03
St-Sauveur int'l (Mont)	St.Sauv.w	03-03-87	30-12-88	2 demi-bons/action	1,90	3,00	n.d.	0,05	0,04	25,00	0,55	0,00
Sani-Gestion inc.	SaniGes.w	04-05-87	15-08-89	4 demi-bons/action	1,65	2,50	n.d.	0,10	0,10	0,00	0,15	0,06
Sani Mobile (Groupe) inc.	Sani Mo.w	01-06-88	31-07-90	2 bons/action	0,90	2,00	n.d.	0,06	0,06	0,00	0,45	0,00
Shasper (Industries) Ltée	Shasper.W	30-01-87	30-11-88	2 demi-bons/action	2,00	5,50	n.d.	0,03	0,03	0,00	2,75	0,58
Socanav inc.	SocanavW	27-01-87	27-01-90	2 demi-bons/action	4,25	5,00	n.d.	0,65	0,58	12,07	1,00	0,20
Van Houtte (A.L.) Ltée	V.Hout.w	05-08-87	01-02-90	2 demi-bons/action	3,90	5,00	n.d.	0,36	0,28	28,57	0,48	0,00
Visiontronique (Groupe)	Visiontr.w	20-01-87	30-12-88	2 demi-bons/action	0,22	2,20	n.d.	0,01	0,01	0,00	0,55	0,00
Wise (magasins) inc.	Wise Wt.a	03-02-87	30-12-88	2 bons/action	1,25	5,00	n.d.	0,01	0,01	0,00	0,00	0,00
Total								52,18	51,41	1,50		

(a) La déduction REA ne s'applique qu'au coût d'acquisition de l'action, à l'exclusion du coût d'achat du bon de souscription s'il y a lieu.
n.d. Les actions acquises en vertu de bons de souscription émis depuis le budget provincial de 1986 donnent lieu au taux de déduction qui est en vigueur au moment de l'exercice.

RÉGIMES DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES ET D'ACHAT D'ACTIONS

Compagnies	Nom dans les pages boursières	Déduction en %	Prochaine émission	Date de versement	Achat * maximum $	Achat minimum $	Coût d'achat	Escompte Réinv.	Prix de l'action: Fermeture le 9 sept.	Semaine précédente	Variation en %	Dividende annuel	Rendement **	Bénéfice/action dernier exercice	Ratio cours/bénéfice 4 derniers trimestres	53 dern. semaines: Haut	Bas
Alcan	Alcan Alu	50	16 dec.	15 dec.	8 000/trim.	100 $	note (a) (c)	non	36,38	37,50	-2,99	0,91	2,49	3,18	6,64	49,50	21,75
Banque de Montréal	Bque Mtl	50	30 sept.	23 sept.	40 000/exerc.	aucun	note (b)	5%	28,75	27,63	4,05	2,00	6,96	4,01	6,42	32,63	24,63
Banque Nationale	Bque Nat	50	30 sept.	29 sept.	5 000/trim.	1 000 $	note (b)	5%	11,75	10,88	8,00	0,64	5,45	1,82	4,84	14,25	8,75
Banque Royale	Bq Royale	50	23 sept.	22sept.	7 500/trim.	300 $/trim.	note (b)	5%	33,75	33,50	0,75	2,08	6,16	3,83	6,25	34,88	25,75
BCE	BCE	50	14 oct.	13 oct.	20 000/exerc.	aucun	note (b)	non	37,13	36,75	1,03	2,44	6,57	3,91	9,26	40,50	35,25
Canadien Pacifique	C.P. Ltée	50	28 sept.	27 sept.	40 000/exerc.	aucun	note (b)	5%	20,25	20,88	-3,02	0,60	2,96	2,12	8,45	28,50	18,38
Dominion Textile	Domtex	75	21 sept.	20 sept.	4 000/trim.	aucun	note (b)	5%	15,63	15,75	-0,76	0,60	3,84	1,91	8,64	21,25	14,75
Domtar	Domtar	50	16 dec.	15 dec.	4 000/trim.	50 $/trim.	note (b)	non	12,13	12,75	-4,86	0,50	4,12	1,73	9,25	21,50	11,50
Ress. Ste-Genevieve	St-Genev	75	30 sept.	29 sept.	15 000/exerc.	aucun	note (a)	non	1,45	1,60	-9,38	0,00	--	-0,47	-4,26	10,25	1,80
Total									195,77	195,64	0,07						

** Maximum d'investissement accepté par l'émetteur. Pour 1988 toutefois, on ne peut inclure dans son REA une tranche de plus de 2 000 $ déductible à 50 %.*
*** Le rendement représente la valeur du dividende exprimée en pourcentage du cours hebdomadaire de l'action.*
(a) Cours moyen de fermeture aux bourses de Montréal, Toronto et New York pour les cinq jours ouvrables précédant les dates d'émission ou de versement des dividendes.
(b) Moyenne calculée comme ci-dessus mais en n'utilisant que les cours de fermeture aux bourses de Montréal et de Toronto.
(c) Les dividendes et les bénéfices par action sont donnés en devises américaines. Pour calculer le rendement et le ratio cours/bénéfices, nous les avons convertis en devises canadiennes.

Ce tableau est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction totale ou partielle est interdite sans le consentement écrit du journal LES AFFAIRES.
© Publications Les Affaires inc. 1987.

Shasper lance une nouvelle division

Le manufacturier de vêtements pour femmes de Montréal **Shasper** (Mtl, 2$) lance une nouvelle division pour desservir le marché des tailles fortes, *Spice of Life*.

La nouvelle division devrait avoir un impact positif sur la rentabilité de Shasper assez rapidement, étant donné le peu d'investissement de départ requis.

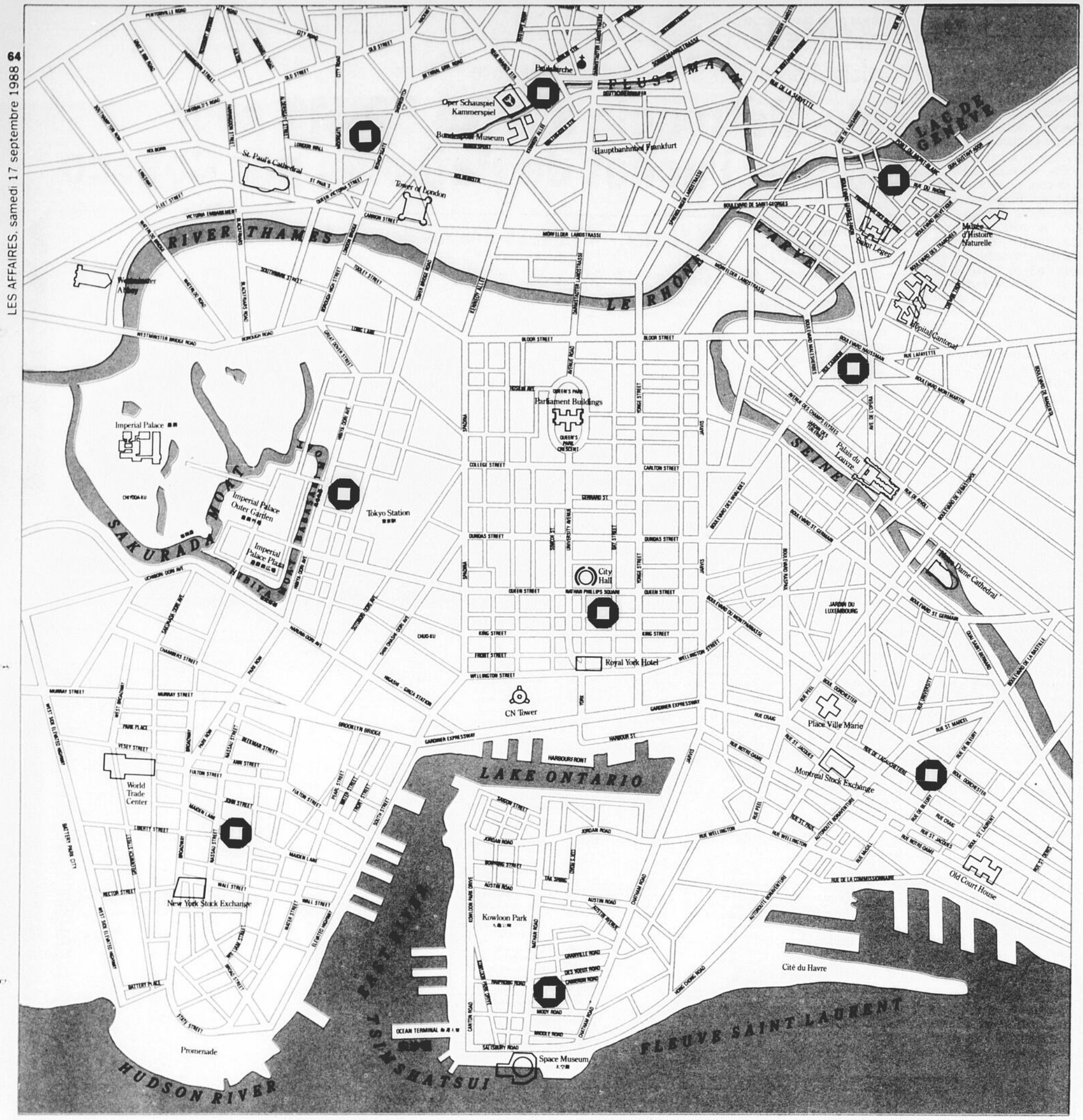

La Banque Chase Manhattan du Canada. Au coeur de l'activité financière.

Aujourd'hui, alors que titres et capitaux franchissent quotidiennement nos frontières nationales, l'activité financière s'étend bien au-delà de la rue St-Jacques ou de Bay Street.

Et c'est pourquoi la Chase est un intervenant stratégique au sein de la communauté financière canadienne.

En tant que membre de l'une des institutions financières les plus importantes et les plus respectées au monde, nous sommes en mesure de vous offrir l'accès à du capital, un éventail de ressources financières et de l'expertise dans tous les principaux marchés internationaux.

De plus, nous présentons un choix de services bancaires et financiers parmi les plus complets et les plus innovateurs au Canada.

Chase international est parmi les plus importants négociants d'or au monde et le chef de file dans le domaine difficile et spéculatif qu'est le marché des options à long terme.

Nous offrons également toutes les disponibilités trésorières, qu'il s'agisse d'opérations de change, du marché de l'or, de certificats de dépôt à intérêt anticipé ou de troc financier sur devises et taux d'intérêt. Sans parler de notre InfoCash MicroStation®, la première station d'administration trésorière au pays. Au Canada et partout dans le monde, il vous suffit de contacter la Chase Manhattan pour qu'un groupe d'experts financiers avertis et déterminés se penche aussitôt sur vos affaires.

Téléphonez-nous à Montréal au (514) 878-9494 ou à Toronto au (416) 585-3300. Vous verrez que nous sommes au coeur de vos activités financières.

InfoCash MicroStation est une marque déposée de la Banque Chase Manhattan du Canada.

CHASE

Il est temps de délaisser les placements à très court terme

■ La valeur comptable des actions du **Fonds Européen** (F.E.P.P.) s'élève maintenant à 8,91$. C'est un peu plus de 1$ au-dessous du prix que nous avons payé au moment de l'émission à l'automne de 1987.

Selon la dernière évaluation que nous avons obtenue, le 31 août 1988, le portefeuille administré par la **Banque Indo-Suez** est composé de 60% en diverses actions et de 40% sous forme d'obligations et de devises.

Cette répartition de l'actif ne nous surprend pas. C'est précisément celle que nous recommandons depuis le *Lundi noir* d'octobre 1987. Plus de 25% de l'actif du fonds sont investis en France sous forme d'actions et d'obligations, sans compter ce que le gestionnaire a conservé en devises et autres liquidités immédiates.

2,7 M$ en éléments d'actif liquides

À ce chapitre, le fonds maintient 2,7 M$ en éléments d'actif liquides, en devises et en dépôts à court terme sur un actif total de 15,8 M$, ce qui représente environ 17%.

Cette pondération semble plus élevée que la moyenne des fonds mutuels canadiens. Cette dernière est légèrement inférieure à 10% et de loin inférieure à celle que nous maintenons depuis le début de l'année.

Au moment de la dernière évaluation, le matin du 12 septembre (11h), 35,86% de l'actif du portefeuille étaient investis à court terme sous la forme d'un dépôt auprès de la fiducie **Métropolitaine**. Ce dépôt, qui porte intérêt de 9%, vient à échéance le 3 octobre 1988.

La politique de placement du F.E.P.P. ressemble donc étrangement à celle que nous avons adoptée, compte tenu des risques inhérents à la bourse et aux marchés financiers. Elle diffère seulement sur les stratégies à court terme, sur les moyens employés pour maximiser le rendement.

Obligations et devises

Le F.E.P.P possède des obligations et des devises étrangères. Nous, pas.

Premièrement, parce que nous n'y croyons pas; deuxièmement, parce que nous ne nous y connaissons pas. Il est plus que probable que nous ne touchions jamais au marché des devises. Nous laisserons cela aux spécialistes de la Banque Indo-Suez.

Nous ne pouvons cependant pas rejeter la possibilité d'acheter des obligations, comme nous l'avons fait dans le passé.

Depuis le début de l'année, nous observons un raffermissement presque continuel de la structure des taux. C'est ce qui expliquait notre politique à cet égard: renouvellement de nos dépôts tous les 30 jours.

Maintenant que les taux offerts pour cette période ont augmenté de près de 2%, après les interventions de la banque centrale américaine, nous croyons prudent de ne plus miser sur le maintien de cette tendance.

Il existe d'excellents instruments si un investisseur désire profiter d'un renversement éventuel de tendance. Je vous en soumets un: les obligations du gouvernement du Canada portant intérêt à 9,50%, échéance le 1er octobre 2001.

Ces obligations se transigeaient à 95,375 (valeur nominale de 100) au moment d'écrire ces lignes, après avoir atteint 103,50 au cours des premiers mois de 1988. Il est toutefois nécessaire de souligner, pour le bénéfice et du spéculateur et de l'investisseur, que ces obligations se transigent plus aisément par tranche de 100 000$.

GEORGES GRATTON

Georges Gratton est courtier chez Geoffrion Leclerc.

N.D.L.R. L'auteur de ces lignes possède des actions de Logibec et du F.E.P.P.

ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE AU 12 SEPTEMBRE 1988

Nombre	Titres	Coût à l'achat	Cours le 12-9-88	Valeur au marché	Revenus annuels	Pondération
	Fiducie Métropolitaine 9%, 3-10-88	13 392,74$		13 392,74$	1 205,35$	36,06%
5 400	Canadian Express	13 000,04$	1,00$	5 400,00$	0,00$	14,54%
1 000	Logibec, Groupe informatique	2 580,00$	2,50$	2 500,00$	0,00$	40,00%
500	Nova, An Alberta Corporation	7 430,00$	12,00$	6 000,00$	220,00$	16,15%
500	Power Corparation	7 045,00$	12,50$	6 250,00$	300,00$	16,83%
500	Fonds européen (actions)	5 000,00$	7,00$	3 500,00$	47,75$	9,42%
1 000	Fonds européen (droits)	0,00$	0,10$	100,00$	0,00$	0,27%
TOTAL DES PLACEMENTS		48 447,78$	-	37 142,74$	1 773,10$	100,00%

Comparaison des performances depuis:	juin 83	janvier 85	décembre 85	décembre 86
Indice de Toronto	135,04%	135,54%	112,15%	106,09%
Indice de New York	159,78%	156,44%	123,70%	108,53%
Dow Jones	172,81%	171,10%	133,97%	109,29%
Le portefeuille	185,71%	161,49%	118,32%	98,92%

Télé - Taux BNE

Quel que soit le type de dépôt qui vous intéresse, pour avoir le taux d'intérêt ..... au bout du fil, composez un des numéros suivants:

Montréal et banlieue **(514) 499-5800**
Ailleurs au Québec **1-800-361-6605**

BNE

100 ans de présence au Québec

Vous avez pignon sur rue?

Laissez-le savoir.

Publiez votre carte d'affaires dans le journal

LES AFFAIRES

(514) 842-1780

Jean Coutu: cinquième pharmacie aux États-Unis

Avec derrière lui une autre année record, le **Groupe Jean Coutu** (Mtl, A, 9,13$) se sent prêt pour ouvrir une cinquième pharmacie en sol américain. C'est ce qu'a annoncé aux AFFAIRES **Jean Coutu**, président du groupe qui porte son nom.

« Le cinquième **Maxi Drug** sera de grande envergure et abritera de nouveaux concepts pour la chaîne américaine. Nous sommes encore en négociations alors je ne peux en dire plus sinon que la pharmacie ne sera pas au Massachusetts cette fois.

« Il y a possibilité d'une sixième pharmacie, mais il est trop tôt pour en révéler davantage. » L'ensemble des activités américaines n'est pas encore rentable, mais il faut deux à trois ans pour rentabiliser une pharmacie Jean Coutu.

Le groupe est déjà parmi les 15 premières sociétés de distribution de produits pharmaceutiques en Amérique du Nord.

« Selon les indications que nous avons jusqu'à maintenant, il semble que la rentabilité sera plus rapide pour les pharmacies américaines que canadiennes. »

Pour ce qui est de l'expansion prévue en Ontario, Jean Coutu magasine toujours. « Les pharmaciens nous voient venir. Ils savent que nous n'avons pas de base dans cette province. Ils demandent le gros prix. »

Jean Coutu exploite deux **Pharmacie Jean Coutu Pharmacy** en Ontario près de la frontière québécoise.

Le groupe n'a d'autre choix que d'émigrer, étant donné la stagnation du renouvellement de la population au Québec. Jean Coutu s'est fixé l'échéancier suivant: si d'ici au 1er janvier 1989, elle n'a pas réussi à conclure une acquisition en Ontario, la société implantera elle-même des **Maxi Drug** dans cette province.

Le concept américain a été adapté au marché canadien. Il sera prêt à la mi-janvier. Les pharmacies ontariennes seraient approvisionnées en produits à partir de Longueuil.

Pour son exercice clos le 31 mai 1988, Jean Coutu a enregistré un bond de 39% de son bénéfice net à 15,5 M$ ou 0,60$ par action comparativement à 11,1 M$ ou 0,47$ par action en 1987.

Les ventes au détail des 146 établissements ont progressé de 30% pour atteindre 680,3 M$. Les revenus du groupe se sont élevés à 389,6 M$ en regard de 276,6 M$ l'année précédente.

En 1986, lors de son émission publique, le Groupe dégageait un profit net de 8,7 M$ sur des revenus de 192,5 M$ et comptait 92 établissements.

SI VOUS DEVEZ SOUVENT AFFRONTER DES GENS DE CETTE ESPÈCE.

Soyez au meilleur de votre forme grâce à la Classe Affaires Canadien. Profitez d'un environnement reposant et confortable pour répéter ce texte, faire ces derniers ajustements ou tout simplement relaxer. On s'occupe du reste... La cabine Classe Affaires Canadien est agréable, nos fauteuils sont des plus confortables et une attention toute particulière est portée aux repas.

Offerte vers 37 destinations canadiennes et internationales, la Classe Affaires Canadien va plus loin parce que, selon nous, tout voyage d'affaires doit avoir ses bons côtés.

Canadien *va plus loin*

Dépôt des prospectus: échéance le 21 octobre

La **Commission des valeurs mobilières du Québec** vient de faire connaître la date limite pour le dépot des demandes de visa pour un prospectus provisoire en vue d'une émission en 1988: le 21 octobre.

Ce délai, entre le 21 octobre et la fin de l'année, est nécessaire pour permettre à la CVMQ d'étudier les prospectus.

Dans le cas de sociétés qui n'en sont pas à leur premier appel, les demandes de visa devront être soumises au plus tard le 4 novembre 1988.

Alcan: deux programmes de rachat et de vente d'actions

Alcan (Mtl, 36,38$) vient de lancer deux programmes destinés à ses actionnaires porteurs de lots brisés d'actions pour leur faciliter l'achat et la vente d'actions ordinaires.

Le programme de vente permet aux porteurs de 25 actions ordinaires ou moins de vendre leurs actions au prix du marché sans avoir à payer la commission du courtier.

Le programme d'achat permet aux porteurs de moins de 100 actions de porter leur portefeuille à 100 actions en achetant des actions ordinaires additionnelles au prix du marché sans payer de commission.

Seuls sont admissibles les actionnaires inscrits aux registres le 9 septembre 1988. Les programmes cesseront le 11 octobre.

DOMINIQUE BEAUCHAMP

Retour à la rentabilité pour Varity

La compagnie **Varity Corporation** (Tor., 3,50$) a réussi à transformer les 9 M$ US de pertes qu'elle avait subies lors des six premiers mois de 1987 en gains de 19,1 M$ US lors de la période correspondante de cette année.

La perte par action de 0,09$ US se change ainsi en un profit de 0,06$US. Les revenus de la compagnie pour les mêmes périodes passent de 915 M$ US à 1 137 M$ US.

Varity conçoit, fabrique et distribue, entre autres, de l'équipement agricole, de la machinerie industrielle et des moteurs diesels. Elle attribue ses récents succès financiers à l'augmentation des ventes (24%) et à l'amélioration de la productivité. Elle a de plus réduit considérablement ses frais d'administration et de marketing par rapport à 1987.

GTC: baisse des profits

Le **Groupe Transcontinental G.T.C.** (Mtl, B, 4,25$) de Montréal a perdu la moitié de ses bénéfices entre les neuf mois terminés le 31 juillet 1987 et ceux terminés en 1988.

Pour cette période, les bénéfices avant postes extraordinaires de la compagnie passent de 7,1 M$ (0,36$ par action) en 1987 à 3,5 M$ (0,17$ par action) en 1988. Cette baisse survient malgré une hausse de 33% des revenus.

Rémi Marcoux, président de GTC, attribue ce fléchissement à la forte concurrence qui prévaut dans le secteur de l'impression en Amérique du Nord tout en notant que le niveau élevé du taux de change du dollar canadien a lui aussi une incidence négative sur les résultats.

RÉSULTATS FINANCIERS

Compagnie	Bénéfice (000 $)		Bénéfice par action		Revenus bruts (000 $)		Période	
	plus récent	l'an dernier	plus récent	l'an dernier	plus récent	l'an dernier	mois	terminée le
Alim. Couche-Tard	477	508	0,08	0,08	3 390	2 589	3 m.	24-07-88
Banque Laurentienne	16 800	19 700	0,78	1,07	95 600	88 100	9 m.	31-07-88
Banque Royale	491 210[1]	381 350[1]	3,50	3,00	6 683 519	6 174 549	9 m.	31-07-88
Bois Franc Royal	1 070	981	0,16	0,16	25 257	23 265	9 m.	31-07-88
Carena Bancorp	44 470	36 957	1,05	0,85	69 429	50 695	12 m.	30-06-88
GTC (Groupe Transcont.)	3 507	7 105	0,17	0,36	239 589	179 874	9 m.	31-07-88
John Labatt	39 522	37 557	0,53	0,52	1 420 000	1 300 000	3 m.	31-07-88
Madeleine Mines	140	(96)	0,02	(0,02)	203	24	6 m.	30-06-88
La Métropolitaine	25 208	23 283	s.o.	s.o.	1 217 915	1 019 451	12 m.	31-12-87
Ocelot (Ind.)	(13 344)	(27 562)	(0,86)	(1,90)	78 960	50 512	6 m.	30-06-88
Parkland	3 980	3 919	0,72	0,90	109 600	76 200	12 m.	30-06-88
Seagram	328 008	255 274	3,32	2,57	2 182 884	1 701 070	6 m.	31-07-88
Sidbec-Dosco	8 457	6 275	s.o.	s.o.	569 529	519 629	6 m.	30-06-88
Trilogy Res.	2 363[2]	1 644[2]	0,07[2]	0,09[2]	9 280	7 552	6 m.	30-06-88
Varity Corp.[2]	19 100	(9 000)	0,06	(0,09)	1 136 500	915 300	6 m.	31-07-88
La Vérendrye (Corp.)	(401)	265	(0,02)	0,06	884	1 287	6 m.	30-06-88

s.o. : sans objet
[1] : avant provisions pour pertes sur prêts
[2] : fonds autogénérés
[3] : en dollars US
Tableau: LES AFFAIRES

ASSEMBLÉES DES ACTIONNAIRES

Groupe Champlain
19 septembre 1988, 19h
7150, Marie-Victorin, Mtl

Groupe Beaugarte
20 septembre 1988, 12h
Loew's Concorde, Qué.

Groupe DMR
20 septembre 1988, 11h
Ritz Carlton, Mtl

Ressources Freewest
20 septembre 1988
Reine Elizabeth, Mtl

Mont Saint-Sauveur
28 septembre 1988, 12h
Quatre Saisons, Mtl

Aliment. Couche-Tard
29 septembre 1988, 10h
Centre Sheraton, Mtl

Les Fourgons Transit
13 octobre 1988, 12h
Sheraton, Mtl

DÉCLARATIONS DE DIVIDENDES

- **BCIC**: div. trimestriel de 0,29$ par action; payable le 28-10-88 aux actionnaires inscrits le 28-9-88.
- **Banque Laurentienne**: div. trimestriel de 0,135$ par action; payable le 1-11-88 aux actionnaires inscrits le 3-10-88.
- **BGR Precious Metals**: div. trimestriel de 0,25$ par action; payable le 28-10-88 aux actionnaires inscrits le 21-10-88.
- **Canadian Tire**: div. trimestriel de 0,06$ par action; payable le 1-12-88 aux actionnaires inscrits le 31-10-88.
- **Carpita Corp.**: div. trimestriel de 0,04$ par action; payable le 28-9-88 aux actionnaires inscrits le 26-9-88.
- **CGC**: hausse du div. trimestriel de 0,03$ à 0,18$ par action; payable le 15-11-88 aux actionnaires inscrits le 31-10-88.
- **Dylex**: div. trimestriel de 0,05$ par action A; payable le 30-9-88 aux actionnaires inscrits le 19-9-88.
- **M-Corp**: div. semestriel de 0,10$ par action; payable le 3-10-88 aux actionnaires inscrits le 23-9-88.
- **Morden & Helwig Group**: div. trimestriel de 0,025$ par action; payable le 31-10-88 aux actionnaires inscrits le 14-10-88.
- **Torstar**: div. trimestriel de 0,18$ par action B; payable le 30-9-88 aux actionnaires inscrits le 15-9-88.
- **Val Royal**: div. trimestriel de 0,02$ par action; payable le 31-10-88 aux actionnaires inscrits le 15-10-88.

Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche

Michèle Turcotte

Gérald Chambert

Robert Inglese

Jean Moreau

Monsieur Gilles Bergeron, président de l'Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche (AQVIR), annonce les nominations de Mme Michèle Turcotte au poste de directrice de l'administration et de MM. Gérald Chambert, Robert Inglese et Jean Moreau aux postes de directeurs coordonnateurs.

Auparavant Mme Turcotte occupait le poste d'adjointe administrative et MM. Chambert, Inglese et Moreau étaient agents d'innovation à l'Agence.

L'AQVIR est une corporation du gouvernement du Québec dont le mandat est de promouvoir l'innovation technologie en fournissant un financement de risque aux entrepreneurs désirant développer et commercialiser des produits, des procédés ou des services nouveaux.

Les bureaux de l'AQVIR sont situés au 300, rue Léo Parisseau, bureau 2111, à Montréal. (Adresse postale: C.P. 1116, Succursale Place du Parc, Montréal (Québec), H2W 2P4. Téléphone: (514) 873-3395. Télécopieur: (514) 873-4203).

AQVIR

Une corporation du gouvernement du Québec

AUX DÉCIDEURS

Administrateurs
Dirigeants d'entreprise
Gestionnaires
Politiciens
Professionnels

M. Edmond Bourque, président
Réseau Intercontacts- PME Inc.

UNE FIN DE SEMAINE QUI VOUS PROFITERA DES ANNÉES!

Les 21, 22 et 23 octobre 1988, le Centre de l'Anti-Stress vous attend à son atelier sur **«Comment gérer votre stress?»**, à l'**hôtel Le Chantecler**, Sainte-Adèle. Le même atelier se tiendra à **la Sapinière**, à Val-David, les 25, 26 et 27 novembre 1988.
Vivez une fin de semaine enrichissante pour vous et votre entreprise.

Réservez votre place dès maintenant.

Communiquez au Centre de l'Anti-Stress: **(514) 669-8373.**

(Groupe limité)

LE CENTRE DE L'ANTI-STRESS R.I.-PME INC.
L'excellence en développement personnel et professionnel
UNE DIVISION DU RÉSEAU INTERCONTACTS-PME INC.

KRÖNSTROM, McNICOLL, DESJARDINS, PARENT & VILLENEUVE
avocats

Le Bâtonnier, Me Michel Jolin

Les avocats KRÖNSTROM, McNICOLL, DESJARDINS, PARENT & VILLENEUVE sont heureux d'annoncer que le Bâtonnier, Michel Jolin, se joint à leur étude légale à compter du 6 septembre 1988.

Depuis son admission au Barreau en 1971, Me Michel Jolin a oeuvré en cabinet privé à Montréal et à Québec jusqu'en 1980. Directeur du Contentieux au ministère de la Justice à Québec depuis 1980, il a principalement exercé en droit litigieux, civil et administratif. Coauteur d'un traité sur les techniques de plaidoirie, il est professeur à l'École du Barreau de Québec et chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

En 1986, il devenait vice-président du Barreau de Québec et Bâtonnier général du Québec en 1987-88.

Notre étude est notamment composée de:

SERGE KRÖNSTROM, JEAN-GUY VILLENEUVE, ALAIN ROBITAILLE, BERNARD GODBOUT, MARC GRAVEL, JEAN RHÉAUME, JEAN LANCTOT, GUY BARBEAU, JEAN McNICOLL, GEORGES N. PARENT, PAULIN CLOUTIER, YVES ROCHETTE, LUCIEN GODBOUT, BRIGITTE BOUTIN, GUY deBLOIS, JEAN-YVES DESJARDINS, Le Bâtonnier MICHEL JOLIN, RICHARD RAMSAY, BERNARD VACHON, DENYS BEAULIEU, DANIELLE NADEAU, PAULE VEILLEUX

RENÉ DUSSAULT, Ph. D — conseil

Les avocats KRÖNSTROM, McNICOLL, DESJARDINS, PARENT & VILLENEUVE ont leurs bureaux à Sainte-Foy, à:

Place Iberville II
1175, rue Lavigerie, bureau 300
SAINTE-FOY (Québec)
G1V 4P1

et à Lévis, au:
32, avenue Bégin
Case postale 1196
LÉVIS (Québec)
G6V 6R8

Le Bâtonnier, Me Michel Jolin, exercera à leur bureau de Sainte-Foy.

IMMEUBLE

Réglementation de la commandite immobilière

Le Regroupement des courtiers en contrats d'investissement répond durement à la CVMQ

■ «Le projet d'instruction générale Q-2 est beaucoup trop restrictif sur plusieurs points majeurs et va même à l'encontre des réalités économiques actuelles de notre secteur d'activités.

«Ces écarts sont tels qu'il nous semble peu probable de continuer à réaliser des projets viables pour les promoteurs et rentables pour les épargnants.»

C'est ce que conclut le mémoire qui vient tout juste d'être déposé par le **Regroupement des courtiers en contrats d'investissement du Québec** (RCCI) à la **Commission des valeurs mobilières du Québec** (CVMQ) au sujet du projet de réglementation de l'industrie de la commandite immobilière.

Cinq critiques majeures

Le mémoire du RCCI passe en revue à peu près tous les articles du projet Q-2. Les représentants du groupe ont tenu à en présenter les cinq points majeurs aux AFFAIRES.

D'abord, ils s'opposent à l'article 7 qui rend responsable du projet immobilier toute personne associée à ce projet. C'est à la définition même du terme *personne associée* qu'ils en veulent.

Cette définition est à leur avis trop vague et générale. Elle englobe toute personne avec qui les intervenants directs, promoteurs et courtiers, ont des liens. «Même l'agent immobilier qui a fait la transaction d'achat de l'immeuble revendu en commandite devient associé au projet et, à ce titre, responsable devant la CVMQ», précisent les représentants du RCCI.

«Une personne qui participe à la gestion de l'immeuble ne devrait pas non plus automatiquement être considérée comme associée au projet. Tous les gestionnaires indépendants deviendraient ainsi responsables avec toutes les conséquences que cela comporte.»

Frais accessoires

En second lieu, ils remettent sur le tapis la question de la limitation des frais accessoires. La CVMQ souhaite limiter ces frais à un maximum de 25% du montant de l'émission. Cet énoncé, selon le RCCI, ne répond pas à la logique du placement immobilier car les coûts initiaux sont directement reliés à la valeur du projet et non pas au montant de l'émission.

Le RCCI considère que le seul critère acceptable serait de fixer un taux en pourcentage d'honoraires jugé acceptable à tous égards en fonction de la juste valeur marchande de l'immeuble. «Pour protéger les investisseurs, ce taux pourrait être de l'ordre de 15%», proposent les représentants du RCCI.

«La CVMQ doit tenir compte de la structure financière du projet, ajoutent-ils. L'effet de levier et la plus-value assurée de l'immeuble sont à considérer. De plus, il ne faut pas oublier que c'est le promoteur qui doit assumer les risques et les frais fixes dans l'attente que les parts soient vendues. Et cela, ça se paie!»

Frais de courtage

Le troisième point soulevé concerne les frais de courtage que la CVMQ voudrait abaisser de 10 à 8%. Ces 10%, dont 5 à 6% vont au représentant du courtier, sont une règle d'or dans l'industrie et le RCCI comprend mal pourquoi on voudrait la changer.

Le RCCI croit que la CVMQ se fonde ainsi sur le travail des courtiers en valeurs mobilières pour réglementer celui des courtiers en contrats d'investissement, ce qui est absurde. «Nous n'offrons qu'un seul titre à la fois et devons rencontrer nos clients éventuels un à un. Selon notre expérience, plus de 15 heures de travail au total sont nécessaires pour vendre une seule part de 15 000$.»

«De plus, un immeuble n'est pas un produit volatil et les parts ne jouissent pas de marché secondaire contrairement à la bourse. Les courtiers en valeurs mobilières ont la chance de faire 3% de commissions à la vente et un autre 3% à la revente.»

Le RCCI craint qu'il leur sera impossible de conserver du personnel compétent avec une telle mesure.

Les deux derniers points concernent la durée. D'abord, le RCCI voudrait que la durée du placement soit étendue à 180 jours (six mois) au lieu du 120 jours (quatre mois). La CVMQ veut protéger l'investisseur contre les variations que pourrait subir le titre durant la période de placement, mais elle doit comprendre que l'immobilier est un secteur beaucoup plus stable que la bourse, précisent les représentants du RCCI.

«Considérant la valeur des émissions offertes par rapport au nombre restreint des représentants des courtiers en contrats d'investissement, six mois nous semblent raisonnables.»

Enfin, les délais de la CVMQ pour des fins d'étude de la documentation et du prospectus reliés au projet agacent les membres du RCCI. Ceux-ci affirment, entre autres, que pendant les deux mois qui s'écoulent entre la remise du prospectus provisoire et l'acceptation qui mène au prospectus définitif, leurs représentants ont faim! Surtout qu'ils travaillent sur un projet à la fois...

JEAN-LUC RENAUD

Le RCCI veut s'imposer dans l'industrie

■ Le **Regroupement des courtiers en contrats d'investissement du Québec** (RCCI) veut jouer un rôle déterminant dans l'industrie de la commandite immobilière. Pour ce faire, ses représentants entendent lancer sous peu une vaste campagne de relations publiques. Leur but: redorer le blason de l'industrie.

Le RCCI est un organisme sans but lucratif fondé en février dernier. Il regroupe près de 90% des présidents ou vice-présidents des firmes de courtage en contrats d'investissement du Québec, une cinquantaine de personnes au total.

Le noyau du RCCI comprend **Normand Massé**, président de **Massé et associés, Yves Foisy**, du groupe **FO.I.S.I.**, et **Michel Bettez**, du **Multi-Groupe Immobilier**, tous des courtiers très actifs. Me **Pierre Moreault**, de l'étude **Boucher, Gariépy, Moreault**, agit à titre de conseiller juridique du regroupement.

«Nous nous réunissons en moyenne une fois par mois, raconte M. Massé aux AFFAIRES. On s'est bâti un code de déontologie pour nos membres. Pour l'investisseur, être membre du RCCI va représenter une marque de confiance.

«Nous voudrions établir un règlement qui stipulerait qu'un courtier en contrats d'investissement ne pourrait plus faire des affaires à moins d'être membre.»

Le RCCI procédera par ailleurs à une élection interne le 27 octobre prochain. Un comité de direction sera alors choisi avec son président et son vice-président. Leur premier projet sera de créer un marché organisé pour les parts des sociétés... comme à la bourse.

BUREAUX A LOUER

enfin...le prestige du centre-ville dans l'est de Montréal.

Complexe les Halles d'Anjou Phase III.
Édifices à bureaux, face aux Galeries d'Anjou.

Belcourt
Viviane Lemonde 355-4754
Veronica Kat 333-8600

Bienvenue à...
Ciments Canada Lafarge Ltée

5253 DÉCARIE
Édifice à bureaux
300 à 2000 pi ca.,
12.00$ le pi ca.,
Incluant tous les services
(514) 481-3480

BUREAU D'AVOCAT À LOUER
Avec étude de 3 **avocats.** Voisin du Palais inclus: photocopieur, système téléphonique, salle de conférence et espace 3 secrétaires. Information:
Maitre Pierre Généreux
(514) 286-9100

BUREAUX À LOUER
D'environ 250 pi. ca. chacun avec services.
Immeubles 80 crtr
Gilles Marcil
(514) 497-1364

BAIE-COMEAU
Édifice commercial et à bureaux neufs à louer. 235, boul. LaSalle catégorie A. 35 000 p.c. locatifs sur 5 étages, toutes commodités disponibles, prise de possession immédiate. Prix très compétitif.
Pour informations:
M. Lévesque
(418) 296-2860

BUREAUX CLIMATISÉS RÉNOVÉS
3186, chemin Ste-Foy, Ste-Foy. Pour architectes, désigners, gestion, constructeurs, connexes.
2300, bld. Père le Lièvre, Québec. 1384 pi ca.. Disponible pour bureaux professionnels ou affaires.
GESTION P. BESHRO
(418) 658-1228

BERRI COIN STE-CATHERINE
À sous-louer, 1025 pi ca., bail jusqu'en septembre 1990, 1 187.00$/mois tout compris.
Appelez Paul Grenache
(514) 845-8285

Belcourt
espaces à bureaux et industriels
333-8600

SECTEUR PLAZA ST-HUBERT
Local pour bureau ou commerce 8 500 pi. ca., subdivisions selon la demande à 2 min. métro Jean-Talon, disponible immédiatement.
Cécile Chenel
(514) 866-3045

À LOUER VIEUX-MONTRÉAL
Place Royale, 4500 pi ca., 1er et 2è étage, idéal pour boutique, bureau professionnel. EXCLUSIF.
NICOLE CHABOT FRI
Immeubl-O-Rama inc. crt.
(514) 653-3131
(514) 653-7703

IMMEUBLE

UNE ANNONCE DANS LES SECTIONS *IMMEUBLE ET OCCASIONS D'AFFAIRES*
REJOINDRA L'ACHETEUR POTENTIEL.
Vos annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi, 12h pour paraître dans la même semaine.
Ces annonces sont acceptées par téléphone et sont payables à l'avance sur cartes de crédit.
APPELEZ-NOUS: (514) 842-1780

BUREAUX A LOUER

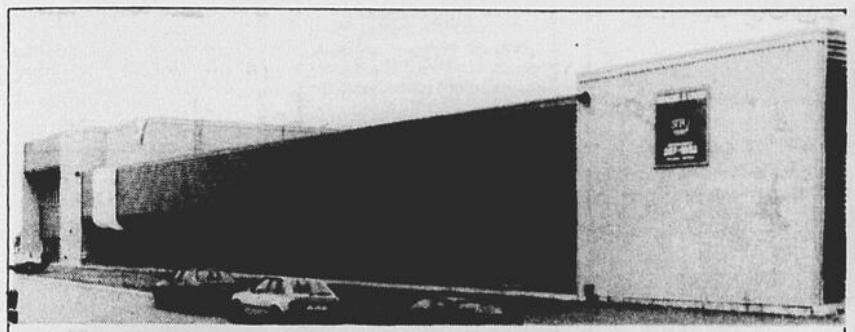

SITQ
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE TRANS QUÉBEC

4011 ROBERT/PIE IX
- Édifice neuf et moderne/Air climatisé
- 16 400 pi. ca. locatifs dont 5 000 bureaux et 11 400 entrepôt
- Occupation immédiate/Clé en main
- Taux concurrentiels et négociables

Appelez-dès maintenant!
286-1718
Gilbert Killeen
Courtiers protégés

BOUCHERVILLE ÉDIFICE DE PRESTIGE

— Promixité du Pont Tunnel
— Prix des plus compétitifs
— Vaste stationnement
— Grande luminosité

TRUST GÉNÉRAL COURTIER
PAUL MAURICE ING, FRI (514) 281-1515
BOB VERRETTE (514) 655-6222

PLACE LE CORBUSIER

PHASE III

Bureaux de Prestige
À LOUER
800, Boul. Chomedey (angle Notre-Dame)
Laval, sortie du Pont Lachapelle
682-1584
Courtiers protégés
DARGIS

BUREAUX À LOUER
ÉDIFICE LE D'ASSIGNY
SITUÉ AU MÉTRO LONGUEUIL
- DE 750 À 10,000 PI. CARRÉ
- ACCÈS DIRECTEMENT AU MÉTRO PAR LA PASSERELLE
- ASCENSEURS
- ÉDIFICE EN BÉTON
- TOUS LES SERVICES
- CLIMATISATION CENTRALE
- PROMENADE COMMERCIALE ET RESTAURANT

INFORMATIONS
679-1982
SEMAINE (JOUR)

LE PLEXUS

Situé à la jonction des autoroutes, au coeur du centre-ville, le complexe immobilier, «LE PLEXUS» est le haut lieu des affaires à Laval.
Ce prestigieux complexe commercial et professionnel, alliant la qualité de l'environnement à une construction de qualité supérieure, a été pensé pour une gestion plus efficace de l'espace et un climat de travail des plus exceptionnels.
«LE PLEXUS» se veut avant-gardiste! Il vous offre jusqu'à 20 000 p.c. sur un même plancher. Que la superficie recherchée soit de 600 p.c. ou plus, «LE PLEXUS» adaptera les locaux à la mesure de vos besoins.
Quelques espaces sont encore disponibles dans la Phase 1 de ce complexe.

Pour toute information, contactez le
Fonds F-I-C Inc.
(514) 849-1227

Copropriété de:
Fonds F-I-C Inc.
La Corporation BCR Ltée
Les Entreprises F. Furst Ltée

AHUNTSIC
IMMEUBLE INSONORISÉ, ASCENCEUR, CLIMATISATION CENTRALE, STATIONNEMENT INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR, ENTRETIENT JOURNALIER, TERRASSE PAYSAGER SUR LE TOIT, SERVICE DE TRAITEMENT DE TEXTE ET PHOTOCOPIE ETC., DISPONIBILITÉ 8000 PI CA, OU MOINS, À PARTIR DE SEPTEMBRE.
(514) 334-9130

ANJOU
Bureau à louer, sur Ray Lawson à ville d'Anjou. Bail clé en main, 1 950 pi. ca., incluant, climatisation, chauffage, électricité, stores verticaux, système d'alarme.
(514) 449-1940

CENTRE-VILLE RUE ST-DENIS
BUREAUX MEUBLÉS À LOUER
À l'intérieur d'un centre d'affaires prestigieux.
Journée-semaine-mois-année
Services d'affaires facultatifs tels: prise de messages téléphoniques, traitement de textes, fax et "mailing"...
(514) 845-8255

Le Permanent
Vous vous cherchez un local dans cette rubrique alors qu'il y en a des centaines de disponibles dans le grand Montréal.
Demandez donc:
LAURENT MAILLOUX
(514) 849-2888
Le Permanent Crt.

BUREAU À LOUER
$14 p.c.a.
CLÉ EN MAIN, TOUT COMPRIS
Place Lafontaine, 2120 Sherbrooke Est, édifice moderne fenêtres panoramiques, 4 ascenceurs rapides, stationnements intérieur et extérieur, 1 800 pi. ca. disponibles.
PRIX INCLUANT NOTAMMENT:
- climatisation centrale, chauffage, consommation d'électricité, nettoyage de nuit, stores verticaux, aménagement et subdivisions selon vos besoins, finition (tapis, peinture, etc.)

(514) 521-6243

GRANBY
À LOUER
COMPLEXE
Pointe St-Jacques
150, rue St-Jacques

BUREAUX DE STYLE EXCEPTIONNEL
Minimum 1 500 pi. ca.
AU CENTRE-VILLE
CHASCO INC.
G.R. SCOTT
FRANCE MARQUIS
372-5000

LE BOULEVARD
3750 MÉTROPOLITAIN EST
bureaux à louer
- Édifice moderne avec fenêtres panoramiques
- 2 ascenseurs
- disponible 625 à 20,000 pi.ca.
- clé en main, tout compris

PRIX INCLUANT NOTAMMENT
- climatisation centrale, chauffage
- consommation d'électricité
- nettoyage de nuit, stores verticaux
- aménagement et subdivision selon vos besoins.
- finition (tapis, peinture, etc...)

729-5521 521-6243
$11 p.c.a.

A LOUER · DIVERS

RUE STE-CATHERINE
A partir de 175$ par mois. Idéal pour professionels, avocats, notaires, etc..
(514) 251-1325

400 RUE ST-JACQUES
En face du centre de commerce mondial, 800 pi ca., et plus, dans immeuble rénové. Disponible le 1er octobre.
(514) 286-9526
(514) 842-5872

ÉDIFICE MÉTROPOLITAIN 3730 CRÉMAZIE EST
Édifice moderne, aménagement clé en main. Toutes dépenses incluses. Stationnement ext. et int. disponible.
Disponibilité: 1 200 à 17 000 pi ca.
Pour informations:
Daniel Pauzé
Normand Huneault
(514) 337-4145

RUE SHERBROOKE EST
Près métro Langelier, bureau de 1 500 pi ca., et magasin jusqu'à 5 000 pi ca. Peut être subdivisé selon vos besoins.
(514) 861-7287

AHUNTSIC
Domaine St-Sulpice **sous-location** immédiate. 20 minutes centre-ville près voie rapide. Confortable et paisible, meublé, tout équipé. Prix 650$/mois.
(514) 276-9011
(514) 691-4667

IMMEUBLE

CONDOS A VENDRE

Condominiums

Les Jardins d'Youville

Vieux Montréal

De luxueuses résidences, maisons de ville et espaces commerciaux au coeur du Vieux Montréal.

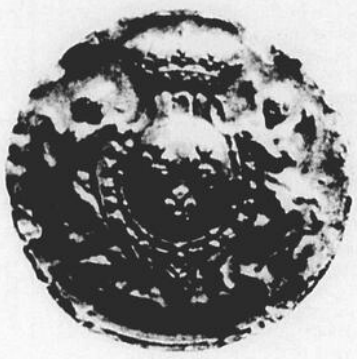

Le charme d'une architecture authentique mêlé au confort contemporain. Vue panoramique sur la ville et le fleuve St-Laurent.

Résidences de 1, 2, 3 chambres à coucher.
Superficie de 700 à 2 500 pi²
À partir de 120 000$

Renseignements et rendez-vous:

Armelle Flood (514) 499-8565
Bureau des ventes: 304, Place d'Youville.

BATISSES COMMERCIALES A VENDRE

RE/MAX

PROPRIÉTÉ COMMERCIALE

Rue Ste-Catherine près de l'UQAM, plus terrain vacant de 17 000 pi. ca.. Locataires triple A, loyer triple net. Édifice acier et béton, construction 1967. Prix 3 800 000$ négociable.

STE-THÉRÈSE

2 bâtisses de 24 logements près de la polyvalente. Électrique locataire. 12 × 3½; 28 × 4½; 8 × 5½. Moins de 7.5 fois les revenus. Cause de vente propriétaire à distance.

LAVAL-VIMONT

Près de Cité de la Santé. 2 × 4 logements. 4 × 3½; 2 × 6½; 2 × 4½, électrique locataire. Balance de vente possible. Cause de la vente propriétaire à distance.

PROPRIÉTÉ COMMERCIALE

Boul. Gouin Ouest, près du pont Lachapelle. Bâtisse commerciale et résidentielle. 2 espaces commerciaux au rez-de-chaussée: 2 - 3½; 2 - 4½. Très luxueux aux étages, entièrement rénovée à neuf, structure de béton. À refinancer. Possibilité d'une petite balance de vente.

Pour information: contactez: Denis Savard
Re/Max Vision Inc., courtiers exclusifs
Tél.:(819) 243-3111 fax: (819) 243-6367
courtiers protégés

HAWKESBURY (ONT).

À vendre ou à louer, bâtisse de 75 000 pi ca., et terrain de 1 000 000 pi ca., dans le parc industriel le plus près de Montréal hors Québec.

(514) 258-2446

ST-JÉRÔME

Bâtisse comprenant un local commercial et six logis, au centre-ville.

Jacques Proulx
(514) 430-8780
(514) 432-2222

ÉDIFICE À BUREAUX

Situé au 4765 Ste-Catherine est. Revenu potentiel de 41 000$.

(514) 251-1325

LABELLE

Bâtisse commerciale et résidentielle. Revenu locatif 18 000$ annuel. 3 logements résidentiels, 3 logements commerciaux.
Prix 90 000$.

(819) 686-2254
Diane ou Jean-Claude

RIVE-SUD

Bâtisse commerciale.
36 476 pi ca., de surface habitable, idéal pour siège social, bureaux, manufacture ou entreposage. Terrain 81 724 pi ca., vaste stationnement. Situé à l'intersection du boul. Taschereau et de la route 116. EXCLUSIF.

NICOLE CHABOT FRI
Immeubl-O-Rama inc. crt.
(514) 653-3131
(514) 653-7703

BRÉBEUF

Complexe commercial: 6 bâtiments, superficie plus de 12 000 pi. ca. Idéal pour tous genres de commerce. Débutez en affaires à bon compte.

Francine Provost
(819) 687-3762
Imm. Olshansky crt
(819) 425-8686

BATISSES INDUSTRIELLES A VENDRE

L'ASSOMPTION BÂTISSE INDUSTRIELLLE

À VENDRE

Superficie 25 500 pi ca., sur terrain de 76 152 pi ca., entièrement climatisée, gicleurs, deux quais de chargement, conditons et termes avantageux.

RENSEIGNEMENTS:
GASTON GIAMPRINI — **SERVICE I.C.I.** — **(514) 281-1515**
IVAN ROCHETTE — **TRUST GÉNÉRAL INC.** — **(514) 683-6899**

Vous êtes à la recherche d'un bâtiment industriel?

Avant d'acheter ou louer, contactez-nous!

Nous avons des bâtiments construits ou en voie de construction dans la région de Montréal sur des terrains très bien situés dans les parcs industriels, de dimensions variant de 10 000 p.c. à 100 000 p.c. et également dans d'autres parcs industriels de la province de Québec et de l'Ontario.

Consultez le spécialiste du bâtiment industriel:

BÂTIMENT BERNARD
Tél.: (514) 467-6521 **Fax.: (514) 467-9963**
COURTIERS PROTÉGÉS

COMMERCES

RESTAURANT

À vendre. Centre-ville de Montréal. Restaurant avec bar/salon, cuisine française.

Jacques Proulx
(514) 430-8780
(514) 432-2222

CENTRES COMMERCIAUX

Secteurs Rive-Sud et Montréal, construction récente.

Patricia Gaulin
Montréal Trust crt
(514) 467-1120

BOUTIQUE SPÉCIALISÉE

Dans la vente d'accèssoires et de concentrés pour fabrication de bierre et vin maison. Bon chiffre d'affaires, investissement minimum.

(514) 582-2869

ST-PAUL D'ABBOTSFORD

Érablière et salle de réception établies depuis 15 ans. Site enchanteur au pied du Mont Yamaska. Pour information:

(514) 379-9700

RESTAURANT

1560 Notre-Dame Lavaltrie
établi depuis 30 ans
très grand terrain

(514) 481-3480

RIVE-SUD

LONGUEUIL. Vente cause retraite. Compagnie d'asphalte-pavage-déneigement. Établie depuis 30 ans. Matériel pratiquement neuf.

Richard Cilia
(514) 651-1000
MONTRÉAL TRUST CTR

OFFRE EXCEPTIONNELLE

Faubourg St-Sauveur
rue Principale à St-Sauveur
prix fixe: 10 000$.

1-(514) 227-1327

MONT-TREMBLANT

Restaurant fast-food, avec bar-laitier. Centre du village. Bon chiffre d'affaires.

Info: (514) 474-0876
Jacques Beauchamps
soir: (514) 474-3602
Fernand Lescarbault

CANTONS DE L'EST

Épiceries/boucheries: volume d'affaires variant de 600 000$ à 1 100 000$ annuel. Bonne rentabilité intéresserait un boucher. Bâtisses, équipement, inventaire, prix raisonnable. Cause de vente santé. Informations:

Roger Raymond
(819) 564-6024
Les Imm. A.P.I. Inc. crt

COMPAGNIE

De transport en vrac et déneigement. Incluant des contrats de déneigement signés. Comprenant une vingtaine de véhicules: souffleuse, "loader", pépine, 6 camions avec permis en vrac, régions 6 et 10. Prendrait immeuble en échange.

Jour (514) 628-0071
Soir (514) 227-4544

Com. d'Équipements Agricole Pelouse et Jardin

Avec agence très en demande. Chiffre d'affaires de 2 000 000$ annuel. Gestion informatisée. Prix raisonnable pour:
- inventaire de pièces
- équipements
- bâtisses
- roulant

Pour information: **Roger Raymond**
(819) 564-6024
Imm. A.P.I. Inc. crt

RESTAURANT

Région de Granby. Incluant inventaire, équipement et bâtisse. Construction de 2 ans. Cause fatigue. Pour information:

Daniel Morin
1 (514) 378-4120
1 (514) 539-0636
Re/Max Avant Garde 1988 Inc. courtier

Le Permanent
La Société

QUÉBEC

Restaurant dans centre commercial. Très bon investissement, facile à opérer. Peu de comptant.

Lucie Ricard
(418) 657-5668
(418) 658-7000
Le Permanent inc. crt.

BEAUCE

À VENDRE
- centre d'achats (tous loués avec bon bail).
- quincaillerie (une des meilleures de la Beauce)
- commerce de vente et réparation d'équipements motorisés.

Serge Gilbert
(418) 227-0331
(418) 227-5655
Imm. Martin Parent Inc. crt.

TRUST GENERAL

Concession d'autos neuves

Concessionnaire d'autos neuves importées et américaines, dans le grand Montréal et en province.

Claude Fournier
1(514) 378-8461
1(514) 378-7196

TERREBONNE

Commerce de distribution d'armoires de cuisine, de fenêtres, de portes et de planchers de bois francs. Ainsi que bâtisse commerciale à vendre. Très bien établi sur route très commerciale, dans le secteur de la ville de Terrebonne.

POUR INFORMATION:
(514) 492-3388
Sur rendez-vous seulement

TROIS-RIVIÈRES

Restaurant-bar centre-ville, fond de commerce avec bâtisse 10 000 pi ca., par étage. Endroit stratégique, vente rapide. Cause: maladie.

SOUPER-THÉÂTRE

Près de Trois-Rivières près de l'autoroute 55. Salle-à-manger pouvant accueillir plus de 200 personnes. Souper-Théâtre l'été, glissades avec repontes-pentes l'hiver, plusieurs autres possibilités.

Anne Beaumier et
Gilles Bourbeau
Re/Max P. Bellemarre inc. crt.
(819) 373-7140

LEGER

RESTAURANT

À St-Sauveur sur rue Principale. Fonds de commerce et bâtisse commerciale, on demande 350 000$. Sur rendez-vous.

Evelyne Paquin

À QUELQUES PAS DU MONT AVALANCHE

Et du lac St-Joseph, somptueuse propriété, unique en son genre. Pièces spatieuses, très éclairées, sur 2½ étages, 4 c.c., foyer majestueux avec 2 barbecues intérieurs. Construction de qualité exceptionnelle. Une aubaine à 245 000$.

Ginette Poulin
Immeuble Léger Inc.
St-Sauveur 1-227-2611
St-Adolphe (819) 327-3124
Mtl. direct 430-8012

UNE VILLA DANS LES CARAIBES POUR 14,980$

Combinez loisir et investissement. Pour 14,980$ CAN, devenez co-propriétaire de superbes villas dans la Baie de Marigot, à Ste-Lucie. Voiliers Laser et planches à voile fournis. Droit d'occupation de 5 semaines par année **à vie**, avec possibilité de vendre les semaines que vous n'occupez pas. En option: co-propriété (5 semaines par année) d'un voilier de 29 pieds tout équipé. **Phase I: 4 villas.** Financement disponible. Demandez notre brochure avant qu'il n'en reste plus!

Oasis Marigot
33, rue St-Jacques,
suite 400, Montréal,
(Québec) H2Y 1K9
(514) 844-4344

OASIS MARIGOT

FLORIDE FORT LAUDERDALE

Luxueux condo, côté sud, professionnellement décoré , vue sur la mer et les jardins, 2 c.c., grand salon, salle-à-diner, 2 salles de bain, grand balcon, garage, incluant tous les services sur place, tennis, piscines, sauna, gymnase, 5 min. du golf.

Raymond Gareau
(514) 381-3987
(514) 627-0270

GLOBAX
LE COURTIER-CONSEIL DE L'IMMOBILIER

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Investissez sous le chaud soleil de Cabarete, près de Puerto Plata. À 15 minutes de l'aéroport, golf, casino, etc. condos 2 pièces, 2 salles de bain, entièrement meublés, directement sur la mer. Destination vacances en plein essor! Vous pensez vacances, retraite, investissement à plus-value exceptionnel et bien d'autres avantages?

PIERRE DORÉ
(418) 652-9776

STE-ADÈLE

Solide cottage en montagne. 2 étages, 3 c.c., foyers, spatieux, vue panoramique. Grand terrain, tranquillité, toutes commodités. Prix 98 000$.

(514) 276-9011
(514) 691-4667

OUTREMONT Clos St-Bernard

Luxueux condo 8 pièces, 4 c.c., 3 salles de bain, bain tourbillon, cuisine moderne entièrement équipée, planchers et boiseries, frêne et laiton, climatisé, 2 espaces de stationnement. 3000 pi ca.

NICOLE CHABOT FRI
I.O.R. inc. crt.
(514) 653-3131
(514) 653-7703

CONDOS A LOUER

COIN de BULLION ET LAURIER

5½ meublé tout fourni
650$ par mois.

(514) 844-5775

CONDOS VACANCES

MAGOG

Situé sur les rives du lac Memphrémagog, pour les sports d'été, à 15 minutes du ski Mont Orford. Abri fiscal.

(819) 379-7487

CHALETS

LAC MEMPHRÉMAGOG

Suset B, coté Est: chalet d'été au bord de l'eau. Site intéressant, boisé, vue, foyer, "sundeck", quais, bateau, monte-charge, meublé, etc.

Jacques Dupont
(819) 876-5457
Imm. Claude Dupont Inc.

STE-ADÈLE

Condominium
Piscine
Face à la montagne(4) Chanteclerc
Foyer, 2 s. de bain

Informations par propriétaire:
jour: (514) 229-6661
soir: (514) 227-4076

IMMEUBLE

COMMERCES

COMMERCE DE SOUDURE
Bâtisse et équipements sur terrain de 39 590 pi. ca. Incluant un logis de 3½ pièces.

QUINCAILLERIE
Dans les environs de Valleyfield. Bon chiffre d'affaires.

BRASSERIE
Dans la région de Valleyfield avec service de buffet, salle pouvant accueillir 200 personnes. Spécialité spaghetti.

Diane et Raymond Gagnon
(514) 371-4174
(514) 371-8878
Re/Max Défi Inc. crt

LAC DU CERF
Commerce: de matériaux de construction, quincaillerie, épicerie, gaz propane, avec logement. Très bon chiffre d'affaires, pas de concurrence.

STE-VÉRONIQUE
Érablière de 2 000 érables avec cabane et équipement. Salle à manger de 80 personnes. Plus source d'eau qualifiée à 7.3 peut être embouteillée et vendue sur le marché.

Imm. H. Connelly
Diane Pilon
(819) 275-3649

QUÉBEC CONCESSIONNAIRES
De voitures neuves américaines et japonaises, fond de commerce seulement ou avec immobilisation.

Antonin Lajoie
(418) 654-2979
Groupe Courtac inc. crt.

Le Permanent
La Société Canada Trust

CHOMEDEY
Location d'espaces comm. 1 100 pi ca., d'entrepôt plus 1 000 pi ca., de bur. 1 8000$ par mois, tout compris.

Y. St-Laurent
(514) 661-5220

SAINTE-DOROTHÉE
Comm. de récyclage de métaux, entrepôt, cott. terr. 13 396 pi ca., comm. 275 000$.

M. Cloutier
(514) 661-5220
Le Permanent crt.

DOMAINES

2 îles bien à vous

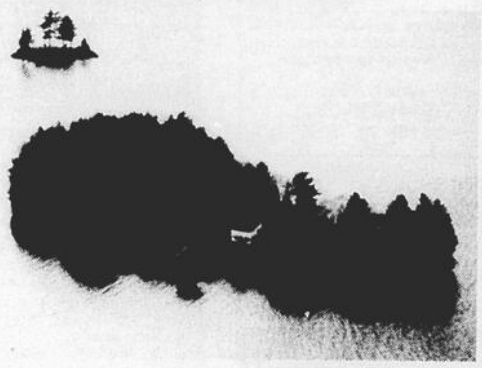

Aucun voisin à proximité.

À seulement 12 kilomètres de l'Autoroute des Cantons de l'Est. Pour obtenir un dépliant illustré, composez le: (819) 843-5422

SUPERBE DOMAINE SUR LE RICHELIEU
Résidence spatieuse et luxueuse, située bien en retrait de la route sur l'un des plus beaux terrains de la rive-est du Richelieu:
81 500 pi. ca. (280 pi. sur l'eau × 300 pi), entièrement entourée d'une haute clôture de cèdres avec barrières télécommandées. Paysagé, arbres matures et pommiers. Système d'alarme, intercom, garage triple, piscine creusée, quai de béton et bois, mur de pierres sur l'eau. 475 000$. Vendu par le propriétaire.

(514) 787-3067

DOMAINE PRÈS DE QUÉBEC

(12 min. ouest du Pont Laporte). Rés. 12 pcs., rénové, 6 c.c., 2 s. bain, douche, s. fam. avec bain tourbillon genre piscine (6x10), 2 foyers, garage double, grange, écurie (65x45), 2 padocks, 3 remises 4 700 pi ca., lac privé, 180 arpents (90 boisés), taxes 1200.00$ Réduit à 298 000$. **Proprio:(418) 881-3665**

CHARLEVOIX
En bordure du fleuve, grands terrains d'environ 100 000 pi ca.. Site exceptionnel, environnement champêtre.

Les Immeubles Charlevoix crt.
(418) 435-6221
LOUISE BÉDARD

ST-HYACINTHE
3116 Magnifique 12 logis, tous loués. Revenu de 59 700$ par année. Information:

Habitec Courtier Inc.
(514) 773-8880

DOMAINE . TUNNEL VÉGÉTAL
À 90 minutes de Montréal, 204 arpents, rivière, cabane à sucre, 1 100 entailles. Plantation: 90 000 pins et épinettes, 1 000 sapins de Noel, 50 pommiers, 90 arpents de terres cultivables, bâtiments et maison.

Réné Caya
(819) 474-4111

ESPACES INDUSTRIELS A LOUER

enfin...des espaces industriels de 1e classe dans l'est de Montréal.
Espaces disponibles à partir de 2.193 p.c. à des taux de location très compétitifs.

Belcourt Viviane Lemonde 355-4754 • Veronica Kat 333-8600

BÂTISSES INDUSTRIELLES
PARC INDUSTRIEL DE PRESTIGE
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES, MONTRÉAL
À LOUER • À LOUER • À LOUER

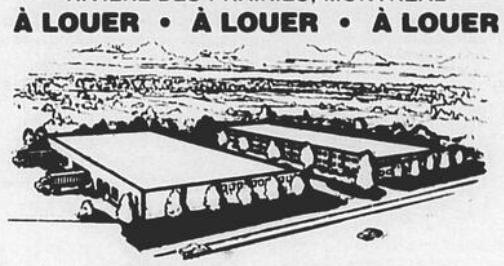

JUNON INC.

3 000 à 100 000* pi.ca.
1er 3 MOIS GRATUITS
(514) 648-1015
(Heures de bureaux)

VOTRE LOYER MANGE VOS PROFITS?
VENTE ou LOCATION
2 500 pi ca. et +
ENTREPRISE HP
CONDOS INDUSTRIELS
LASALLE
PIERRE PAQUETTE
366-7444
SAINT-LAURENT
DANIEL PAUZÉ
337-1528
337-4145

PARC INDUSTRIEL BOUCHERVILLE
2 000 à 13 000 pi. ca., disponible immédiatement.

(514) 641-4773

P. A. T.
1760 pi. ca.;
3520 pi. ca.;
et 15 480 pi. ca..

Jour (514) 640-1544
Soir (514) 645-6249

DOMAINES

RÉGION DE ST-JÉRÔME
Dans un coin enchanteur, existe une résidence unique en son genre, que nul ne serait découvrir. En plus, maison pour domestique et lac privé. Endroit rêvé à qui veut la tranquilité.

MADELEINE ALLAIRE
1-(514) 430-6664
Le Permanent inc. crt.

ENTREPOTS A LOUER

ST-BRUNO
Parc industriel, 20 000 pi ca.. Terrain 100 000 pi ca., bon taux à 3.95$ le pi ca.

M. LAMBERT
(514) 653-1608

DOMAINES

SUPERBE PROPRIÉTÉ
De 6 acres à 40 minutes de Montréal, vue panoramique sur le lac des Deux-Montagnes. Maison normande, 10 pièces, 3 c.c., piscine intérieure, taxes 1 093$ incluant autres bâtiments. Le prix 300 000$. Pour information:

Century 21 Amitié
Guy Leblond
(514) 433-2233

GESTION IMMOBILIERE

GESTION LE D'AVIGNON inc.
6 200 Taschereau, suite 400, Brossard, Québec J4W 3J8

LES PROFESSIONNELS DE LA GESTION IMMOBILIÈRE

(514) 656-0855

ESPACES COMMERCIAUX A LOUER

BROSSARD
LOCAUX À LOUER

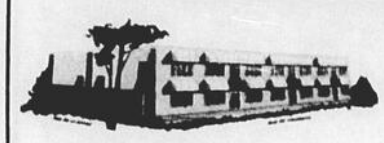

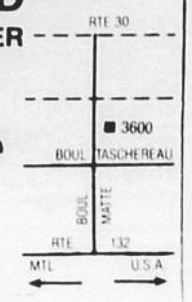

Entrepôt ou industrie
1 800 pi. ca. à 23 000 pi. ca.

Info: G. Lavoie (514) 655-2820

CENTRE D'ACHATS
PLACE BESHRO (Strip)
Chemin Ste-Foy, angle Duplessis 1000 pi ca., pour locataires AA.
PLACE DUBERGER(Strip)
2 300 bld. Père Le Lièvre, Québec. 1 245 pieds pour tabagie, accomadation, fleuriste, eau pure, pâtisserie spécialisée, etc.. Nombreux locateurs AAA présents. Lieu très achalandé.

GESTION P. BESHRO (418) 658-1228

TROIS-RIVIÈRES
À VENDRE OU À LOUER
Centre-ville bâtisse commerciale disponible 12 500 pi. ca., système de gicleurs, anti-vol, chauffage gaz naturel, stationnement, etc.

(819) 374-8169

STE-AGATHE-DES-MONTS
En plein centre-ville
6 000 pi. ca.

(819) 326-2354

SHERBROOKE
En banlieu de la ville, route 220, bâtisse commerciale à louer, 2 000 à 5 000 pi ca., grand besoin de pharmacie, ferronnerie et également pour bureaux.

Joanne Paradis
Monique Fortin
(819) 822-2288
Immeubles Affiliés crt. enr.

JEAN-TALON/ IBERVILLE
Beaux locaux: premier plancher 1 200 pi. ca., le sous-ol 1 500 pi. ca. à louer. Situés en face métro. Prix 1 200$ et 800$ net/net. Possibilité climatisation, libre immédiatement.

(514) 682-7677
(514) 747-6478

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
5315 Sherbrooke, coin Décarie
Espace de 1 300 pi. ca. (possibilité de 2 100), en zone commerciale, pour restaurant ou autre commerce. Au rez-de-chaussée d'un luxueux immeuble à logements de 14 étages. Clé en main, tout compris. Occupation immédiate.

(514) 521-6243

INVESTISSEMENTS

INVESTISSEMENT À MAGOG
Condo 3½, meublé, au pied du Mont Orford avec piscine, tennis et remonte pente pour ski. À proximité d'un terrain de golf.

(819) 822-2633
Prix demandé 93 000$

POUR INVESTISSEMENTS
Centre d'achats - terrain - bâtisse commerciale.

Michel Tourigny

(514) 466-6090
Groupe Courtac inc. crt.

FERMES

L'ANNONCIATION
Terre semi-boisée, 200 acres avec lac artificiel, vieille maison, grange.

LA MACAZA
Terre 170 acres, 2 000 pi. de bord de lac, cottage rénové.

STE-VÉRONIQUE
Terre 100 acres avec ruisseaux. Prix 25 000$.

Imm. H. Connelly
Diane Pilon
(819) 275-3649

MAISONS DE CAMPAGNE

STE-ANNE-DES-LACS
Canadienne, 3 c.c., foyer, lav.-séc., lave-vaisselle, micro-onde. Chauffée, déneigée, bois. Novembre à mai 5 800$.

(514) 224-5876

NORTH HATLEY
Site extraordinaire 30 acres. Prairie, plantation, boisé, ruisseau. 5 minutes du lac Massawippi, 30 minutes Mont Orford.

Jour (819) 821-7847
Soir (819) 563-9406

LAC SOLAR et CAROLINE
Tranquillité de la campagne dans une résidence de ville. Extérieur bois rond, intérieur fini pin et cèdre, armoires en cerisier, sous-sol fini. Entrée asphaltée, grand terrain boisé. Plusieurs extra inclus, prix 139 900$.

TERRAINS CERTIFIÉS
Lac Caroline 25 000 pi. ca., 1$ pi. ca.

(514) 562-8376

MAISONS DE CAMPAGNE

STE-ADÈLE
Domaine L'Érablière
par chemin Loup-Saroup sur la 117

Réservez votre semaine de ski dès maintenant.
COTTAGES MEUBLÉS AU COMPLET
maison ouverte Ste-Adèle (514) 229-7728

6 pièces, 3 chambres à coucher, tapis m/m, armoires luxueuses, décoration professionnelle, foyer dans salon. Site extraordinaire, vue sur Chanteclerc, golf. Comptant requis pour l'achat 25 000 $. Prix 125 000 $. Bon investissement; réservez maintenant (clé en main).

Info: RONALD LABELLE (514) 491-0606
TRANS-ACTION IMMEUBLES C.D.M. Inc. courtier

IMMEUBLE

PROPRIETES A REVENUS

LAVAL DIRECTEMENT DU CONSTRUCTEUR
IMMEUBLES LOCATIFS
10 - 16 - 20 logements

CONSTRUCTION DE HAUTE QUALITÉ!

- Sites de choix
- Garantie de location
- Planchers et balcons béton
- Conception de style condo
- Possibilité d'abri fiscal

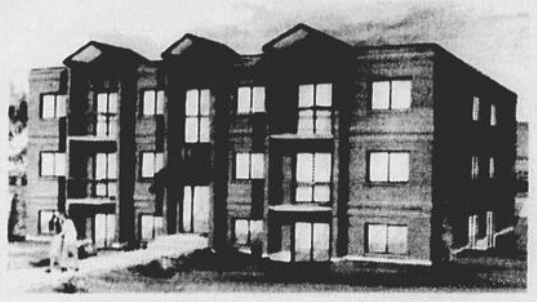

PENSEZ-Y!

INFORMATION: JEAN-GUY LEMAY

628-4050

AHUNTSIC

10 665, Grande Allée

Triplex, très luxueux: 1 x 6 1/2; 1 x 4 1/2, 1 x 3 1/2. Bureau de professionnel au sous-sol (dentiste). À 2 pas du métro Henri-Bourassa.

9905, Avenue d'Auteuil

Duplex de prestige: 2 x 6 1/2. Tout rénové en 1987. Ultra moderne, cuisine de rêve! À 2 pas du métro Sauvé.

Nicole Labelle (514) 383-3683
Re/Max Ambiance Inc. (Ahuntsic)

ST-HYACINTHE

Magnifique domaine: maison 30 × 60, écurie pour plusieurs chevaux, bâtiments, garage, enclos. À 2 minutes de la route 20. À 30 minutes du tunnel. Il faut le visiter.

Pierrette Gauthier
(514) 527-3131
Re/Max du Plateau Inc. crt

RECHERCHE

Québec-métro, club d'investissement. Serait acheteur de bloc(s) de 12 à 60 logements.

Marc
(418) 622-4762

ACHETEZ OU ÉCHANGEZ POUR
24 UNITÉS POMPANO BEACH
FLORIDE APART HÔTEL

Bon revenu, près plage, golf, centre d'achats, piscine, valeur 1 million$. 200 000$ comptant plus hypothèque et/ou échange de propriété à revenu ou terrain région Montréal. 4 sixplex. Droit de résidence aux USA possible.

André Duchesnay
(514) 745-0270
Re/Max courtier.

ABRI FISCAL

Société en commandite comprenant 65 logements, classe 32, déductible à 10%. La location du coût en capital pour 88: 114 657$, pour 89: 103 191$ etc.

Pour informations:
(819) 564-5111
Immeubles J. Denis Moreau inc. crt.

CHÂTEAUGUAY

12 logements. Construction 1987. Très bons revenus tous loués.

LACHINE

36 logements, bien situé, tous loués. Revenus 146 500$.

Diane ou Raymond Gagnon
(514) 371-8878
(514) 371-4174
Re/Max Défi Inc. crt.

FERMES

CANTONS DE L'EST

Ferme de 55 arpents spécialisée pour élevage et entraînement de chevaux. Tout les équipements de qualité supérieur. Résidence 10 pièces impeccables. Prix: 595 000$.

Les Immeubles Gaétan Marquis

Jean-Guy Marquis
Île des Soeurs
(514) 769-0936

ST-CONSTANT

Ferme maraîchère, 90 arpents. Avec maison canadienne, moderne et entrepôt.

Denys M. Pagé, ing.
(514) 466-2748
(514) 466-3920
Montréal Trust crt.

Publiez votre carte d'affaires dans le journal.

LES AFFAIRES

(514) 842-8491

RESIDENCES

VILLE DE LORRAINE
PRIX RÉDUIT 138 000$

Dans prestigieux secteur Val-d'Ajol. Paysagé, 4 c.c., sous-sol fini, piscine, foyer, garage double, thermopompe, beaucoup d'extra.

(514) 621-3352

RESIDENCES

CÔTE DE BEAUPRÉ

À demi-chemin de Québec et Mont Ste-Anne. Maison ancestrale, restaurée: 5 pièces, 3 étages, vue sur le fleuve, grande galerie, terrain aménagé et cloturé, aire ouverte, sous-sol fini. Directement du propriétaire 65 000$.

(418) 822-1709

BORD DE L'EAU

Direct Lac Champlain, propriété prestigieuse, 100 000 pi. ca. valeur 450 000$ sacrifierait 350 000$. Cause retraite.

Xavier Abelé
Immobec crt.
(514) 464-8501

ST-ADOLPHE-D'HOWARD

À louer saison de ski, maison très luxueuse, meublée, 4 c.c., 2 foyers, 3 s. de bain, piscine intérieure, sauna, salle de jeux, références exigées.

(514) 681-7774
(514) 681-9090

ROSEMÈRE

Vente rapide, superbe cottage briques, 3 à 4 c.c., 1986, foyer, piscine creusée, garage chauffé. Terrain 15 000 pi ca., taxes basses, 15 min. de Montréal.

Lise-Benoit Albert
Re/Max VRP, inc. crt.
(514) 472-7220

ST-JOVITE

Superbe maison de style normand (32 x 40). 2 étages, 4 c.c, bureau, salle de lavage, garage, beaucoup d'extra. Terrain (200 x 100), paysage magnifique. Endroit recherché.

595, rue Malo
(819) 425-8089

À ST-ESPRIT

Au coeur du village. Grande propriété de 4 c.c., pouvant être utilisée comme duplex, garderie, foyer d'accueil.

MADELEINE ALLAIRE
1-(514) 430-6664
Le Permanent inc. crt.

ROSEMONT

Triplex détaché 42x70 rénové, haut de gamme, piscine intérieure, foyer, possibilité de bureau dans sous-sol. Évaluation professionnelle, 475 000$ pour vente rapide, 375 000$.

(514) 727-1804

MONT ROLAND

Superbe maison de luxe, tout meublée, bord de l'eau, 2 s. de bain, 3 c.c., asphalté, paysagé, garage, grand terrain.

(514) 229-2895
(514) 229-3000

SUD DE LA FRANCE

Très belle villa en béton et brique, située dans le LANGUEDOC-ROUSSILLON à 10 min. de Montpellier. Cette superbe propriété à l'intérieur d'un cadre de verdure comprend 2 terrasses ainsi qu'une piscine de 50 m², en béton armé et pierres de Pavière. 350 000$.

Imm. Guida crt.
(514) 527-8373
(514) 286-3939

MONT TREMBLANT

Magnifique résidence, 4 c.c., sur 80 000 pi. ca. de terrain. Vue du lac et des pentes de ski, paysagé, avec piscine, meublée.

Ron Fifes
(819) 425-7576
Immeubles Olshansky crt
(819) 425-8686

ROUGEMONT

En montagne. Près rte 20 et rte 10. Propriété style tudor, briques, 21 pièces , 6 c.c., 5 s. de bain, 7 foyers, piscine, terrain de 38 hectares, 4 254 000 pi ca..

Barrière électronique, vue magnifique sur la vallée et la ville de Mtl. **EXCLUSIF.**

Yvon A. Morin
Re/Max Plus inc. crt.
(514) 464-1000

OUTREMONT

Luxueux duplex en pierres, habité par propriétaire, à quelques minutes du métro et du centre-ville. Unités de 3.c.c., 2 salles de bain, sous-sol fini, qui peut être utilisé comme bureau. Système d'alarme, garage double, 5 espaces de stationnement extérieur, magnifique terrain paysagé.

Duplex pouvant être converti en cottage. Terrain permettant la construction d'une piscine. Prix demandé: 640 000$. Propriétaire.

(514) 276-6220
(514) 270-6676

PIERREFONDS:

Magnifique cottage québécois dans un secteur boisé. Situé sur un grand terrain paysager de 15 000 pi². Vous serez agréablement surpris par la chaleur et le confort de ses 8 pièces: chambre des maitres et suite, cuisine et salle à manger de rêve avec foyer, 5 puits de lumière dont 3 au solarium, air climatisé central, fenêtres et portes en cèdre rouge.

(514) 696-6601

ST-BRUNO
Idéal pour professionnels

Secteur facile d'accès, 20 min. du centre-ville, terrain 23 343 pi ca., cottage: 3 c.c., salon, salle à manger, grande cuisine, salle de lavage, solarium (15 x 17), total 2 000 pi. ca., sous-sol: entrée séparée bureau fini, le reste en cours de finition, total 1 700 pi ca. autres: taxes basses, foyer neuf, toiture neuve, portes d'acier, planchers céramiques, chauffage électrique, terrain paysagé, très grandes possibilités, bâti en 1974. **Pas d'agent.** Prix demandé 195 000$.

Pour information:
(514) 286-1119

TERRAINS

LAVAL VIMONT

Secteur Cité de la Santé, zone résidentielle, prêt à bâtir 7,25$ le pi. ca..

Ginette Maurice
(514) 629-3549
(514) 662-8829

BOUCHERVILLE

Bâtisses industrielles 3 600 ou 7 200 pi. ca.. Terrain 17 000 à 34 000 pi. ca..

Lucille Perrier
(514) 932-5065
Courtac courtier

CHOMEDEY-LAVAL

Emplacement de premier choix, 305 000 pi. ca. au coin de Curé Labelle et la 440 (S-E). Zonage 1A-26 (commerce et industrie de prestige) 5,10$ le pi. ca.. Prix ferme, services rendus.

Martin Gisler
(514) 592-5439
Re/Max Central Inc. crt

TERRAINS À SUTTON

Nouveau développement boisé près ski et golf. 40¢ pi. ca., grandeurs variées, termes faciles. Renseignements:

Montréal 253-9727
Sutton 263-0677

TRUST GENERAL

TROIS-RIVIÈRES

Terrain commercial, coin 6 ième rue et boul. Des Forges à coté du centre commercial Les Rivières. 81 725 pi. ca. Exc.

Violette Magny
bur.: 1(819) 371-2722
1 (819) 379-3214 code 814

ATTENTION RESTAURATEURS!

Très beau terrain commercial à vendre, de 350x900 pi ca., le long de la route 20 à St-Louis-de-Blandford, idéal pour restauration ou chaîne hôtelière, à 35 milles de Drummondville et 55 milles de Québec.

Pour informations:
(819) 364-2300

BIC
Comté de Rimouski

Terrain boisé, face aux îles du Bic et au fleuve St-Laurent, site exceptionnel. Près du terrain de golf, superficie de 490 000 pi ca., peut être vendu en lot ou en parti. Site idéal pour promoteurs hôteliers ou développement domiciliaire.

Alain L. Parent
(514) 525-0803
(514) 327-5175

MONTS ET VALLÉE

Terrains avec panorama exceptionnel. Choix de sites

JEAN-PIERRE CHOINIERE
(514) 378-2092
(514) 777-8888

CANTONS DE L'EST

Terrain de 65 000 pi ca.
au sommet du Mont Shefford
Contigu aux pentes de ski
Face à Bromont
Vue imprenable sur les Appalaches

(514) 378-2092
(514) 777-8888

ATTENTION BÂTISSEURS INVESTISSEURS

Avons grande quantité de terrains, pour développement commercial et résidentiel. À St-Lazare, Vaudreuil, Lachute, St-Eustache, Ste-Thérèse, Bellefeuille, Rawdon, Laval, St-Jean, St-Laurent, Bromont, St-Constant etc.

(514) 875-8844
Appelez A. Vallée
Monsanto Courtier

À 20 MIN. CENTRE-VILLE

Ile 2 600 000 pi. ca., idéal pour projet de condo.

RIVIÈRE BEAUDETTE

Directement sur le lac St-François. 40 000 pi. ca. à 3 $ du pi. ca..

FACE LAC ST-FRANCOIS

23 000 pi. ca. idéal pour construction de condos.

Diane et Raymond Gagnon
(514) 371-8878
(514) 371-4174
Re/Max Défi Inc. crt.

OCCASION D'AFFAIRES

ASSOCIES DEMANDES

AVONS EXPÉRIENCE EN IMMOBILIER

Cherchons associés actifs ou silencieux avec capital.

C.p. 234 Duvernay
Laval, (Québec)
H7E 4P5

ASSOCIÉ(E) DEMANDÉ(E)

Pour participer financièrement et activement à la mise en marché, d'un vaste programme d'implantation de centres, visant l'amégrissement et la santé. Expérience en marketing et ou administration nécessaire. Capital requis 50 000$ ou plus.

Écrire à réf.:1383
Au Journal Les Affaires
465, rue St-Jean
9ième étage
Montréal, Qc
H2Y 3S4

OCCASION D'AFFAIRES

A VENDRE · DIVERS

- Mini épicerie Mtl. Nord, 3 000 pi ca., + logement 5½ prop. 900 000 chiffre d'affaires peut vendre avec bâtisse, bon prix, faut vendre.
- Manufacture de portes, vente gros et détail 1 300 000 chiffre d'affaires possible 5 000 000$ annuel, bâtisse 16 000 pi ca., sur 1 étage 1/2 terrain 44 250 pi ca., bonne affaire pour personne sé rieuse.
- Bord de l'eau Mtl. Nord cottage super de luxe avec terrain de 30 000 pi ca., 895 000$.
- Bord de l'eau l'Assomption, cottage, piscine creusée, sur 150 000 pi ca., terrain, votre petit domaine pour seulement 259 000$.
- Cartierville 6 plex, 2 commerces, 2x3½, 2x4½, style condo bons revenus très bon investissement.
- St-Jérome, 5 000 pi ca., terrain pour construire 3 étages en face de polyvalente prix extraordinaire.
- St-Sauveur à 5 min. du Mont-Habitant 28 837 pi ca., site enchanteur.
- Lachenaie, 100 000 pi ca., 40% rés. 60% agricole, peut être dézoner avec service 1.10$ le pied. Sur rue principale.

Serge Naud
(514) 934-1212
(514) 594-8921
Century 21 Impérial Inc. crt.

LE SPÉCIALISTE DES AFFAIRES PERSONNELLES

TRUST GENERAL

MORIN-HEIGHTS

Cherche nouveau maître. Je suis agée de 7 ans. Mon état physique est classé A1, ma chambre principale, ma salle de séjour vitrée et mon foyer de 30' de haut font mon orgueuil. Oui, la piscine est creusée.

MTL. 430-0112
St-Sauv. 1-227-1848

TERRAINS

POINTE CLAIRE
Sortie 55 de l'autoroute 40

Terrain industriel, 53 060 pi ca., avec possibilité pour commercial, voisin de chaînes de restaurant et centre d'achats, à 10 min. de l'aéroport de Dorval.

(514) 684-4019
(514) 684-1769

ATTENTION PROMOTEURS!

Immense terrain, 130 acres zoné blanc, près parc industriel de Sherbrooke. Secteur en pleine expansion. Étude d'achalandage, 10 000 à 12 000 véhicules par jour.

Joanne Paradis et Monique Fortin
(819) 822-2288
Immeubles Affiliés crt. enr.

OCCASIONS D'AFFAIRES

ENTREPRISES A VENDRE

OCCASION UNIQUE

Entreprise informatique établie depuis près de 10 ans. Conçoit et commercialise des logiciels spécialisés dans le domaine de l'automobile.
Aussi établie aux États-Unis.
Rentabilité assurée.

Pour information: (514) 658-8528

RUE ST-DENIS

Très belle boutique de mode féminine. Quartier en essor, chiffre d'affaires en croissance, 3 ans, près métro Mont-Royal. Clé en main, idéal pour propriétaire-gérante, investisseurs ou chaînes.

(514) 270-1224 soir

EQUIPEMENT DE BUREAU A VENDRE

Surplus d'équipement

Machine à plan industriel, J.A.S. 715-D, 220 volts, avec plusieurs contenants, de liquide électrostatique et d'ammoniac. Prix demandé: 2 500.00$ valeur: 10 000$.

(514) 621-8691

AGENCE DE VOYAGES

Montréal centre-ville.
Agence commerciale très bien établie.
Chiffre d'affaires approximativement 3 000 000$.

Écrire à réf.: 1384, Journal Les Affaires
465, rue St-Jean, 9ième étage
Montréal, Qc, H2Y 3S4

FRANCHISES

FAITES DE L'ARGENT COMME DE L'EAU...

Oui c'est possible, en vous associant au premier réseau de magasins d'eau pure en formule libre-service ainsi que de livraison à domicile et aux places d'affaires.

- commerce avant-gardiste dans un secteur en pleine croissance
- exclusivité territoriale garantie
- gamme de produits à la fine pointe de la technologie
- aucune perte d'inventaire
- méthodes éprouvées de gestion et d'opération technique
- programmes de formation continue
- stratégies performantes de commercialisation et de mise en marché
- rentabilité à court terme et haut rendement sur capital investi
- formule gagnante axée sur la réussite de ses franchisés
- un concept innovateur ... clé en main.

renseignements:
MICHEL MERCIER
(514) 725-4939

EAU PURE plus

INVESTISSEURS

VOUS RECHERCHEZ:
- un investissement rassurant
- un excellent rendement

NOUS VOUS OFFRONS:
- un système unique au monde de location de vidéocassettes entièrement robotisé et informatisé (plus de 2000 systèmes déjà en opération en Amérique du Nord).
- un commerce qui se différencie de la compétition.
- un service de gestion complet.
- la tranquilité d'esprit.
- beaucoup de temps libre pour vos autres occupations.

Pour en savoir plus sur nos
FRANCHISES ENCORE DISPONIBLES
au Québec communiquez avec
Gilles Pagé
(514) 745-1160

DÉJÀ 27 FRANCHISES EN OPÉRATION AU QUÉBEC

Vidéoflex

FRANCHISES

Misez sur du solide

Devenez franchisé d'un dépanneur COUCHE-TARD

AVANTAGES
- vous serez maître de votre avenir
- vous deviendrez membre d'une organisation solide, efficace et fière
- vous profiterez des multiples ressources, financières, humaines et autres, d'un réseau qui a fait ses preuves
- vous recevrez une formation complète, théorique comme sur le terrain
- vous ferez partie d'un réseau de dépanneurs à fort volume de ventes
- vous posséderez un commerce choisi dans la province de Québec

EXIGENCES
Investissement total: **75 000 $**
Mise de fonds du propriétaire: **30 000 $** et plus

Pour plus amples renseignements adressez-vous à:

DÉPANNEUR COUCHE TARD

COUCHE-TARD
1600 Boul
St-Martin Est
Tour B, Suite 280
Laval, Québec H7G 4S7
(514) 662-3272
1-800-361-8895

POUR UN AVENIR PROFITABLE

ALTERNATIVE AUX FRANCHISES

Opportunité d'indépendance financière. Réseau de marketing international plus de 5 000 articles et services. Programmez votre propre croissance.

Claude
(514) 353-1598

LE CARREFOUR DU FRANCHISÉ INC.

CONSULTATION et ORIENTATION en choix de franchises.

(514) 385-1899

VIDEO

FRANCHISES DISPONIBLES

(514) 270-8440

SECTEUR DE CHOIX
30 km. de Montréal
Marché en plein essort de développement
Place Pointe du Moulin, situé à Île Perrot,
boul. Don Quichotte met à votre disposition
un ÉVANTAIL de FRANCHISES qui opéreront dans ce centre commercial
Présentement Disponible

aQuabec LITS D'EAU

La Brioche Dorée Café Boulangerie

Le Coq Rôti

CONTOUR RIDEAUX-TENTURES-STORES / CURTAINS-DRAPERIES-BLINDS

Yoon A. Guay & Associés Inc.

Pour informations (514) 437-5808

LES AVANTAGES D'ÊTRE BON PREMIER

Dès l'instant où vous vous joignez au plus grand réseau d'agences de voyages franchisées au monde, vous acquérez un certain pouvoir. Vous devenez instantanément no 1 dans ce domaine où le taux de croissance des 12 dernières années a atteint 700%. Vous portez automatiquement un nom auquel on fait confiance et qui est connu internationalement. Et vous faites partie d'un groupe d'élite qui comprend plus de 700 entrepreneurs qui réussissent à la façon UNIGLOBE.
Alors, si posséder une entreprise qui vous offre tous ces avantages et même plus vous convient, joignez nos rangs et devenez no 1.
Téléphonez dès aujourd'hui (514) 879-0662

Une franchise UNIGLOBE Voyages - l'avantage d'être no 1.

UNIGLOBE Voyages

FRANCHISES DE DISTRIBUTION

- ☐ Territoires disponibles dans plusieurs régions du Québec d'un produit exclusif sur le marché depuis 7 ans.
- ☐ Tuiles modulaires en fibre de verre pour toiture.
- ☐ Support de marketing et publicité

Capital minimum requis 20 000$
Pour plus d'informations contacter l'usine:

Les Tuiles Europe Ltée
4025C Leman, Laval, Qc H7E 1A2
(514) 664-1666 (514) 326-5440

ARGENT COMPTANT PROFITS ELEVES

ARGENT COMPTANT, profits élevés. Boissons gazeuses les plus vendues (**PEPSI, COKE, 7-UP, etc.**) à partir de **MINI-DISTRIBUTRICES MURALES RÉFRIGÉRÉES** les plus perfectionnées, avec panneaux d'art décoratifs. Milliers de possibilités! Bureaux, banques, salles du personnel, magasins, etc. Partout où les grosses machines ne vont pas. Investissement 16 975 $. Occupation lucrative. Concept éprouvé. Pour recevoir notre brochure de 10 pages en couleurs, appelez dès aujourd'hui. Centre de la création des petites entreprises. (514) 861-6111.

SERVICES FINANCIERS

PROMOTEUR

Cherche associé pour voilier de 43 pi. dans les Antilles françaises, investissement vacance.

PRÊTEUR OU ASSOCIÉ(S)

Avec 100 000$ de mise de fonds, pour projets de développement résidentiel et centre d'achats commercial.

Doublez votre capital

Dans le placement hypothécaire.

Ménard Gauthier & Associés crt
Denis Gauthier
(514) 338-5406

LA FRANCHISE

Suivez la trace...

Avec plus d'une trentaine d'établissements au Québec!

L'Ours Polaire *vous offre un système de franchise des plus modernes pour un comptoir de crème glacée et de tofu glacé.*

Notre proposition de franchise comprend:
- *le choix de l'emplacement*
- *l'achat d'équipement*
- *la décoration de l'établissement*
- *la formation*
- *le soutien opérationnel*
- *les achats et la mise en marché*

La nouvelle génération de "BAR LAITIER"

OOOURS....QUE C'EST BON!

Si vous désirez avoir plus d'information en ce qui concerne l'acquisition de votre propre entreprise ***L'Ours Polaire****, contactez:*

ABITIBI: Norbert Paré
MONTRÉAL et PROVINCE: René Sckoropad
OUTAOUAIS: Jacques Audet et Gilles Farrell
QUÉBEC: Julien Rioux et Denis Larue
RIVE-SUD: Nicole Gaudreau

1-800-567-3565

L'OURS POLAIRE
4221 Garlock, Sherbrooke, Qué. J1L 2C8

Help-U-Sell

LE FUTUR DU COURTAGE IMMOBILIER
FINI LA SOLLICITATION

ACHETEURS ET VENDEURS VOUS APPELLENT...
SYSTÈME DE MARKETING **UNIQUE** ÉPROUVÉ AUX É.-U.

FRANCHISES DISPONIBLES
LAVAL, RIVE-NORD ET RIVE-SUD DE MONTRÉAL

Courtiers, ou agents avec 2 ans et plus d'expérience

(514) 696-2211 OU 1-800-363-6655

OCCASIONS D'AFFAIRES

FRANCHISES

FINFIN LES VOICI!

FRANCHISES

SOLUTION 2000
SERVICES D'IMPÔTS

LA SOLUTION QUE VOUS ATTENDIEZ POUR ASSURER VOTRE SUCCÈS FINANCIER

Un tout nouveau concept pour le traitement informatisé des déclarations de revenu offert, dès maintenant dans la région métropolitaine et présentant les avantages suivants:

- Notoriété du Groupe Informatrix au Québec depuis 1970
- Puissante campagne publicitaire
- Accès au système d'escompte des remboursements
- Soutien à l'implantation et à l'exploitation
- Investissement minime

514/722-4284

FAITES VITE:
Il ne reste plus que quelques territoires exclusifs.

---

maisons modulaires TRUCHON inc.

DIVISION D'ENTREPRISES ROMUALD TRUCHON INC.
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

CONCESSIONS DISPONIBLES

MAISONS USINÉES
TERRITOIRES DISPONIBLES PARTOUT AU QUÉBEC

NOUS VOUS OFFRONS:
- Une construction de qualité supérieure, à un prix très avantageux,
- Un choix de modèles très vaste,
- Une documentation des plus complète,
- La Garantie des maisons neuves de l'A.P.C.H.Q.,
- Aide technique, etc.

POUR PLUS D'INFORMATION, COMMUNIQUEZ AVEC:

ROMUALD TRUCHON, PRÉSIDENT,

(418) 343-2323

449, Rang 8 Sud, St-Bruno, Lac St-Jean, Qc G0W 2L0

INVESTISSEURS DEMANDES

SUCCÈS SUCCÈS SUCCÈS POURQUOI PAS VOUS?

Des milliers de canadiens ont du succès dans notre industrie, aucune vente, clientèle fournie. Possibilité de 35 000 à 40 000$ à temps partiel. Ouvertures limitées.

(514) 270-8909

RÉSIDENCE 3IÈME ÂGE

Copropriétaire (4 associés) doit vendre ses 2 actions de 25 000$ chacune dans résidence privée. Investissement doublé en 3 ans. Idéal pour investisseurs sérieux.

(514) 655-3652

CLUB DE GOLF À VENDRE

J.HENRI F. ROBERT
(514) 386-3713
Immeubles Résidev crt. inc.

VOITURES DE LUXE

MERCEDES BENZ

Classique. Luxueux sedan 250, 1970 état impeccable, avec tous les états de service, huit nouveaux pneus et une inspection mécanique récente, carrosserie vert foncé, intérieur cuir couleur caramel, faible kilométrage, prix demandé: 19 500$. Vente directe du propriétaire. Pour fixer un rendez-vous:

Appelez au (514) 935-1461

DISTRIBUTEURS DEMANDES

NOTRE COMPAGNIE OEUVRE

Dans le secteur des produits chimiques et des lubrifiants. Nous sommes à la recherche de un ou plusieurs distributeurs ou vendeurs pouvant couvrir les régions suivantes: Québec; Estrie et Bois Francs; Montréal/Ottawa; Baie Comeau Chicoutimi; Val-d'Or Rouyn Noranda; Granby/St-Hyacinthe; St-Georges de Beauce et Thetford Mines. Plus de 30 produits à distribuer. Industriel, commercial et de service, contactez:

Directeur général: Claude Bissonnette

(514) 687-4787

DIVERS

AS VENDEURS

Parfaitement bilingues, expérience vente directe (3 ans min. avec succès), grand communicateur, offrons commission 40 000$ et plus/année, plus bonis. **Excellente vendeuse bienvenue,** faire parvenir votre c.v.:

C.P. 382, Longueuil, Québec, J4K 5E6

SERVICES FINANCIERS

CAPITAL DE RISQUE

Argent disponible pour PME prêts sur recevables

Monsieur R. Robert
(514) 656-8820

OFFRE DE CAPITAUX

528 investisseurs disposant de 10 000$ - 50 millions$ souhaitent vous parler. Aucune commission.

La Bourse des Investissements
5022 Côte Des Neiges, Mtl, H3V 1G6
Mtl (514) 735-9840
Qué (418) 627-1069

SERVICES SPECIALISES

INCORPOREZ-VOUS & INFORMATISEZ-VOUS AVEC INFOFISC

(514) 251-1325

Aussi: services complets de comptabilité et d'impôt. Évaluation et implantation de vos systèmes informatiques.

OCCASIONS D'AFFAIRES

VENTE-ACHAT-FUSION

CAISSY & ASSOCIÉS

Détient l'occasion unique que vous recherchez.

(514) 747-3144

VOITURES DE LUXE

SAAB 9000 TURBO

Modèle 1986, rouge carmosine 29 000 km, intérieur en cuir d'écosse de couleur tan. N'a jamais connu le calcium, excellente condition.

(418) 287-3521
fax: (418) 287-5130

L'ALCOOL AU VOLANT

C'est criminel

QU'ON SE LE DISE

Un appel de votre journal à la campagne de la

Régie de l'assurance automobile du Québec

IMMEUBLE

Villégiature Concept construira un complexe de 35 M$ à Owl's Head

Villégiature Concept construira, aux abords du Mont Owl's Head en Estrie, un complexe domiciliaire comptant 150 maisons unifamiliales, un terrain de golf de neuf trous, trois courts de tennis et un lac artificiel. Il s'agit d'un investissement de 35 M$.

Baptisé *Les Boisés de Owl's Head*, le projet mise sur la formule de club privé qui allie les avantages de la propriété privée à ceux des services partagés. L'acheteur est propriétaire de sa résidence et du terrain dans sa totalité tout en ayant accès aux activités de loisirs.

Les maisons sont proposées en cinq modèles de base tout de bois, en cèdre ou en pin. Il y a aussi possibilité de faire construire selon ses propres plans dans la mesure où le projet se marie bien avec l'ensemble.

Les prix s'échelonnent de 85 000 à 132 000$. La clientèle visée est celle des personnes pré-retraitées de la Rive-Sud qui pratiquent quelques activités de sport et de plein-air.

Le promoteur, la firme Villégiature Concept de Longueuil, n'existe que depuis un an. Son président, **André Benoit**, travaille à titre de conseiller en gestion et en développement pour la firme **Benoit, Faucher, Daviault et associés** de Longueuil.

POUR INVESTISSEURS

Peu de comptant; de 5% à 10%

- Immeubles à revenus avec "Clash flow" positif
- **Balance de prix de vente possible**
- **Aucune commission à payer**

SPÉCIAL CLÉ D'OR

BIENVENUE AUX BANQUIERS, COMPTABLES, AVOCATS, NOTAIRES, GENS D'AFFAIRES SÉRIEUX ET **CONSULTANTS EN PLACEMENT**

SERVICES FINANCIERS IMGESCO

722-4768

PRIX AUDACE 88

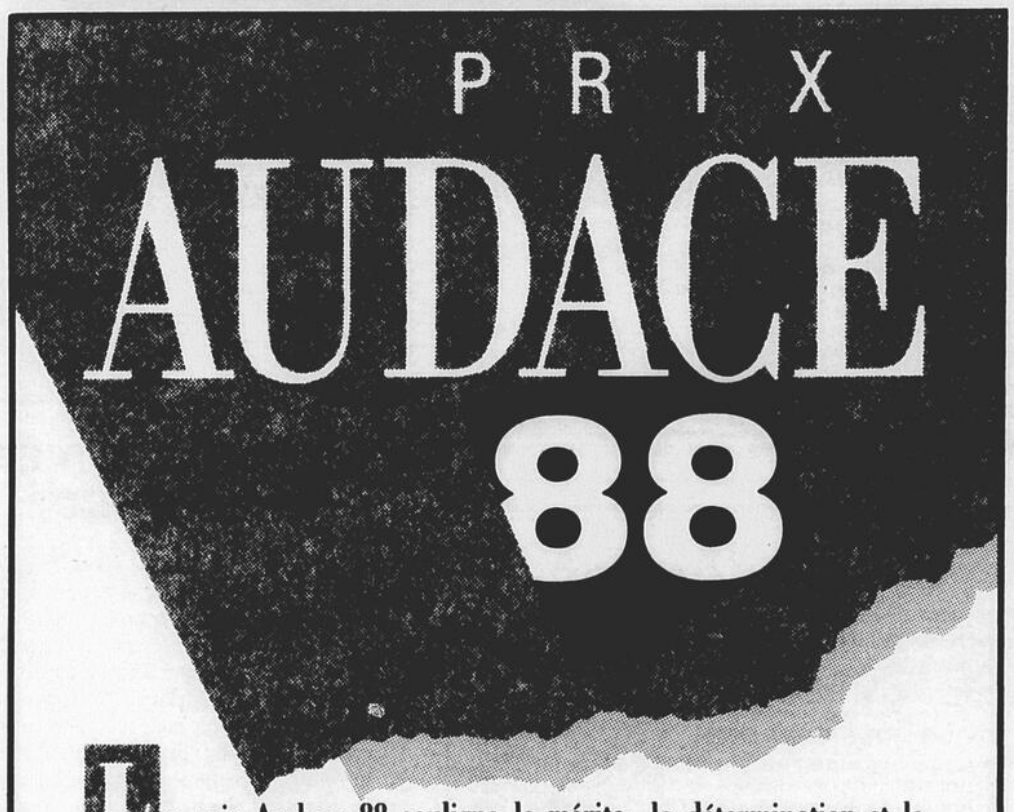

Le prix Audace 88 souligne le mérite, la détermination et le succès des jeunes propriétaires-dirigeants d'entreprises.

Une initiative des Groupes de soutien aux jeunes entrepreneurs et de la Banque fédérale de développement.

Un succès qui marque l'avenir.

Semaine de la PME du 23 au 29 octobre 1988

Pour obtenir plus d'informations et les formulaires d'inscription, contactez la succursale de la BFD ou le groupe de soutien aux jeunes entrepreneurs de votre région.

La date limite pour l'inscription: 26 septembre 1988. 16:00 heures.

CONCEPTION GRAPHIQUE DESJAT SADACA ASSOCIÉS

En collaboration avec le journal LES AFFAIRES

Résidentiel: les prix montent encore

En août, le prix moyen d'une maison unifamiliale dans la région de Montréal s'établissait à 110 246$, en hausse de 6,4% par rapport à août 1987. Les duplex et triplex, eux, se vendaient à 143 565$ (+ 16,9%) et les condominiums, à 96 363$ (+ 16,6%).

C'est du moins ce qui ressort des dernières statistiques du système d'inscriptions multiples (MLS) de la **Chambre d'immeuble de Montréal**. Ces statistiques font état des ventes effectuées par les membres de la Chambre qui participent au réseau MLS.

On apprend que le nombre de résidences vendues a progressé de 5% en août. Le volume de ces ventes a connu pour sa part une augmentation de 14% par rapport à août 1987.

Le prix moyen des unifamiliales est de 116 506$ sur l'Île de Montréal, de 134 792$ dans la banlieue ouest, de 97 519$ dans Laval/Rive-Nord et de 100 120$ sur la Rive-Sud.

Paul Martin gagne un prix

Le promoteur et constructeur **Paul Martin** de Montréal et **Gérard Allard** ont remporté le prix du *Projet de l'année* en construction résidentielle dans le cadre du concours *Qualitas* organisé par l'**Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec**, région de l'Estrie.

C'est par l'entremise de leur entreprise **Développement Touraine** et son projet *Les Terrasses du Golf* à Sherbrooke qu'ils se sont classés premier. Les autres finalistes étaient **Evelino Bergamin** et **Les Constructions Del-J**.

JEAN-LUC RENAUD

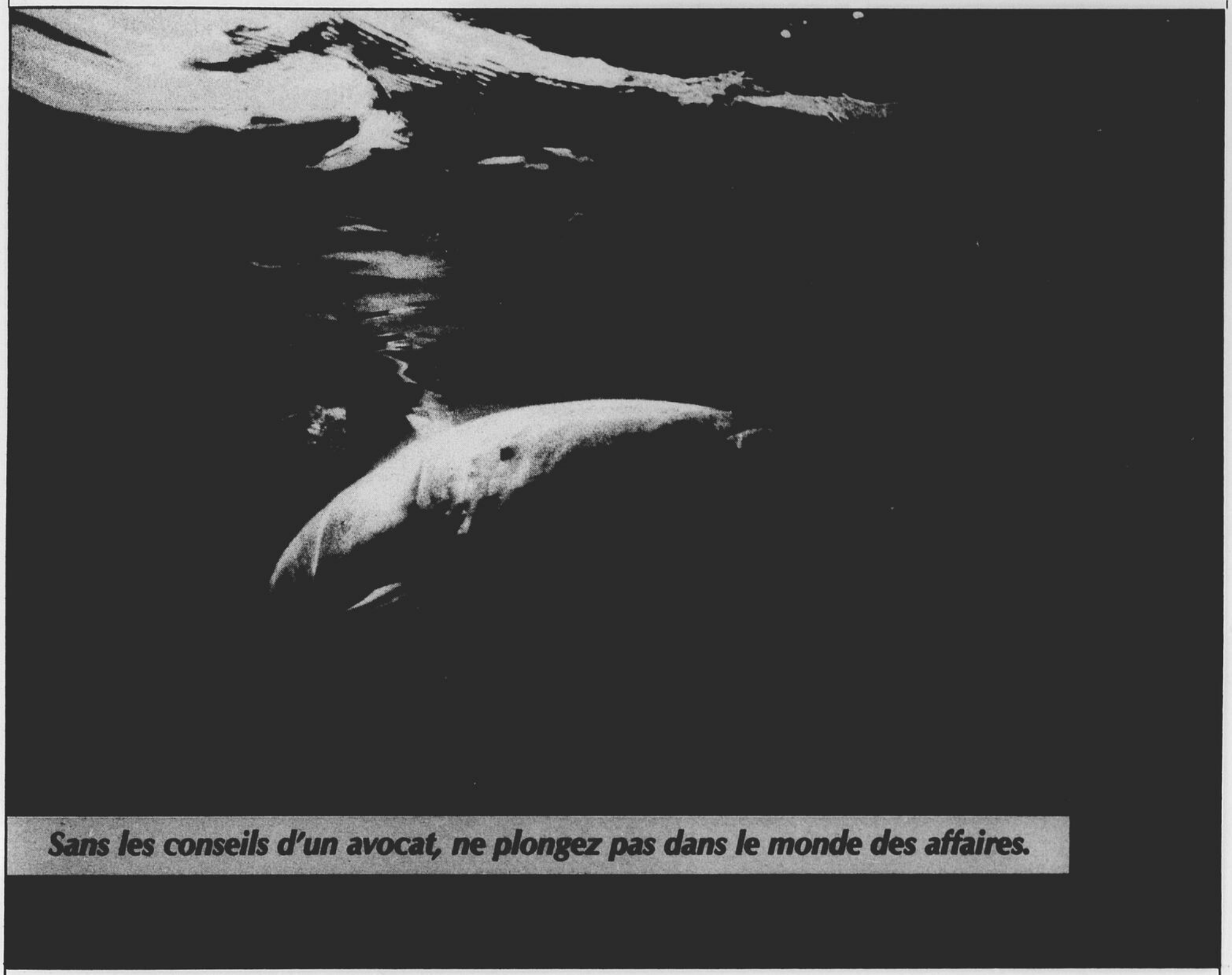

Sans les conseils d'un avocat, ne plongez pas dans le monde des affaires.

Bien sûr, le monde des affaires n'est pas qu'une mer remplie de requins.

Mais dans un milieu où la survie s'avère de plus en plus difficile, il convient de prendre certaines mesures de protection.

Votre avocat pourra vous représenter et vous conseiller dans plusieurs domaines tels que les relations de travail, la vente et l'achat d'entreprises et l'accès aux programmes d'aide gouvernementaux.

Quand on œuvre dans le monde des affaires, il vaut mieux apprendre à nager avec les requins.

Contactez un avocat.

Barreau du Québec

Des conseils de maîtres

LE DERNIER CRI, MAIS PAS DU DERNIER VENU.

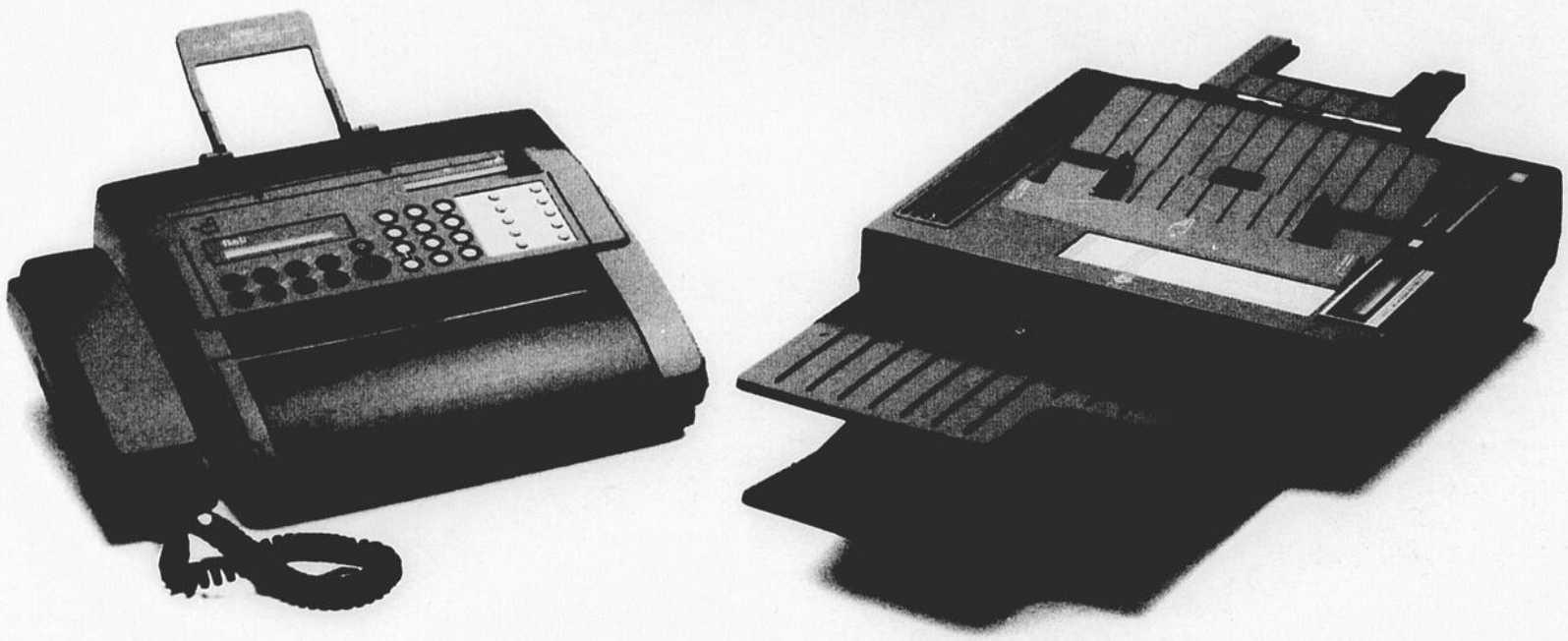

Les nouveaux télécopieurs IMAGEFAX

Bell lance les nouveaux appareils ImageFax[mc], des télécopieurs à l'image de l'excellence Bell. Des télécopieurs rapides, compacts et performants qui assurent des copies d'une lisibilité exemplaire.

S'inscrivant dans la tradition de fiabilité Bell, les appareils ImageFax sont assortis d'un service exclusif qui permet, par un simple appel téléphonique, de diagnostiquer l'origine de tout problème, qu'il s'agisse de l'appareil ou de la ligne de transmission, et d'intervenir promptement. Une autre façon pour Bell d'assurer votre tranquillité d'esprit.

Ces télécopieurs, Bell les offre à prix concurrentiels et vous propose des modalités de paiement avantageuses, dont le Contrat à tarifs fixes.
Pour obtenir de plus amples renseignements sur les appareils ImageFax, il suffit de composer sans frais le **1 800 363-2919.**

L'efficacité passe par Bell[MC]

Bell